



HAL
open science

La jeunesse populaire en territoires désindustrialisés : famille, emploi et sociabilité en contexte rural

Thomas Venet

► **To cite this version:**

Thomas Venet. La jeunesse populaire en territoires désindustrialisés : famille, emploi et sociabilité en contexte rural. Sociologie. Université de Picardie Jules Verne, 2016. Français. NNT : 2016AMIE0023 . tel-03692941

HAL Id: tel-03692941

<https://theses.hal.science/tel-03692941>

Submitted on 10 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Picardie Jules Verne
Ecole doctorale des SHS
CURAPP-ESS, UMR 7319

La jeunesse populaire en territoires désindustrialisés

Famille, emploi et sociabilité en contexte rural

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université de Picardie Jules Verne

Présentée et soutenue publiquement par Thomas Venet

Le 24 novembre 2016 à Amiens

Sous la direction de Catherine Bonvalet et Virginie De Luca Barrusse

Composition du jury :

M. Christophe BERGOUIGNAN, Professeur en Démographie à l'Université Montesquieu Bordeaux IV – Rapporteur

Mme. Catherine BONVALET, Directrice de recherche en démographie à l'INED – Codirectrice de la thèse

Mme. Virginie DE LUCA BARRUSSE, Professeure en Démographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Codirectrice de la thèse

M. Pascal DEPOORTER, Maître de conférences en Sociologie à l'Université de Picardie Jules Verne

M. Nicolas RENAHY, Directeur de recherche en sociologie à l'INRA – Rapporteur

Remerciements

Tout d'abord, je voudrais préciser que ce travail n'aurait sans doute pas vu le jour si j'avais dû le mener seul. Ma reconnaissance va en premier lieu vers mes directrices de thèse, Mesdames Catherine Bonvalet et Virginie De Luca - Barrusse, qui ont su répondre à mes questionnements et m'orienter dans mes recherches tout en me laissant une grande autonomie. Toutes deux ont également constitué de fiables appuis pendant les périodes de doutes qui ont ponctué mes quatre années de doctorat.

De même, je tiens à remercier Pascal Depoorter, Isabelle Astier et Ronan Balac qui ont encadré mes travaux de master en cherchant à intégrer ceux-ci dans des programmes de recherche plus larges, me fournissant ainsi les supports d'une socialisation professionnelle et intellectuelle précieuse. En ce sens, je suis également redevable envers une grande partie des membres du département des *Sciences humaines et sociales* de l'*Université de Picardie Jules Verne* et du *Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique*.

En ce qui concerne plus spécifiquement le travail de thèse, je souhaite exprimer ma gratitude envers l'ensemble des personnes, jeunes et moins jeunes, dont j'ai fait la connaissance au cours des terrains ethnographiques, et avec qui s'est construite l'enquête. Je les remercie pour la confiance qu'ils et elles m'ont accordé, et j'espère à aucun moment ne trahir ou fourvoyer la parole confiée et les réalités partagées.

Cette thèse est également redevable des supports financiers et matériaux mis à ma disposition par l'Institut national d'études démographiques. Je voudrais donc remercier les membres de la commission IPOPS qui m'ont accordé un contrat doctoral et, avec lui, des conditions de travail privilégiées. En ce sens, je tiens également à remercier l'ensemble des membres de de l'unité « *mobilité, logement et entourage* » de l'*INED* pour leur accueil et leur soutien tout au long de ces quatre années. Il me semble aussi important de remercier les doctorants (et jeunes docteurs) de l'*INED* et du *CURAPP* avec qui il a été possible de faire de la thèse une activité moins solitaire par le partage d'un bureau, de moments de travail, de connaissances, mais aussi de pauses ou de repas.

Le document que je présente ici doit beaucoup aux commentaires de mes directrices, mais aussi aux corrections et remarques émises par d'autres lecteurs et lectrices. Ma dette est considérable envers Laurane Bouron, Marion Desvilles, Maxime Raëlle, Simon Chambon, Audrey Molis, Anne Lambert, Samuel Bouron, Bénédicte Garnier, Pascale Dietrich-Ragon et Jack Tone. Bien entendu, les erreurs ou maladresses d'écriture qui subsistent dans le texte n'engagent que moi.

Je dois aussi remercier très chaleureusement mes proches, même éloignés, qui ont constitué les ressources quotidiennes me permettant de mener le doctorat jusqu'à son aboutissement. Les membres de ma famille et du collectif A sauront se reconnaître.

J'aimerais enfin adresser une pensée à Valéria Solesin, inoubliable.

Introduction générale

La jeunesse correspond à ce moment de la vie où l'individu est appelé à développer son « *autonomie* », à apprendre à devenir « *responsable de soi et de son parcours, au-delà des seules questions de dépendance matérielle et financière* », tout en étant également « *un moment charnière de construction et de reproduction des inégalités* » sociales (Van de Velde, 2015, p. 43). Dans cet apprentissage, la dimension économique est centrale mais elle est mise à mal par « *la crise* » issue des chocs pétroliers des années 1970, qui s'est accentuée à la fin des années 2000. Les transformations économiques et sociales qui ont marqué ces quarante dernières années ont eu pour effet de placer la jeunesse face à des problématiques inédites. Les « jeunes d'aujourd'hui », fils (ou petits-fils) des baby-boomers, nés alors que la crise était déjà bien installée, et habitués au chômage de masse avant même d'avoir fait leurs premières expériences professionnelles sont au centre de nombreuses études menées au cours des années 2000, et semblent être caractérisés par une forme de précarité plus importante que les générations précédentes.

En ce qui concerne le niveau de vie, par exemple, les personnes âgées de 18 à 30 ans ayant quitté le logement parental sont surreprésentées parmi les populations les plus modestes¹. Du point de vue professionnel, les jeunes occupent plus fréquemment des postes précaires ou à temps partiel, la grande majorité des embauches étant désormais proposée sous forme de contrats temporaires. Ils sont également surexposés au chômage, qui est devenu une composante à part entière du monde du travail. Alors qu'à la fin des années 1960, les jeunes expérimentaient un taux de chômage de 4% au moment de leur sortie d'étude, ceux des années 2009 connaissent des taux estimés à 38% (Chauvel, 2014, p. 26). De plus, les travaux comparatifs entre les cohortes montrent que l'ascension sociale des nouvelles générations est compromise par les formes d'emploi précaires qui se sont développées au cours des dernières décennies. Ainsi, Camille Peugny (2009) et Louis Chauvel (2006a) ont montré que le risque d'occuper une position sociale inférieure à celle de ses parents tend à augmenter pour les cohortes qui sont entrées le plus récemment sur le marché du travail. D'une

¹ - En 2007, 31% d'entre eux ont des revenus qui les situent dans le quart le plus pauvre de la population, alors qu'à peine 18% d'entre eux figurent dans le quart le plus élevé. (Jauneau, 2007)

manière générale, à diplôme égal, les jeunes connaissent des situations d'emploi plus précaires que celles des générations précédentes au moment de leur entrée en activité.

Le vécu du chômage de masse à l'entrée dans la vie active offre des cadres de socialisation inédits, capables de transformer la cohorte de naissance (fondée sur le déroulement biologique de la vie) en « *situation de génération* » aboutissant potentiellement au développement d'une prise de conscience particulière, très différente de celle des générations antérieures. « *La situation de classe et la situation de génération (appartenance à des classes d'âges voisines) ont en commun de circonscrire, du fait de leur situation spécifique dans l'espace socio-historique, les individus dans un champ des possibles déterminé et de favoriser ainsi un mode spécifique d'expérience et de pensée, un mode spécifique d'intervention dans le processus historique. (...) A chaque situation est inhérente une tendance à un mode de comportement, une façon de sentir et de penser déterminés, tendance que le sociologue doit appréhender à partir du poids spécifique de la situation* » (Mannheim, 2011, p. 68). Toutefois, la jeunesse n'est pas un ensemble homogène, et certaines fractions de celle-ci ont été plus impactées que d'autres par les effets des transformations socioéconomiques.

Les effets différenciés de la « crise »

D'une manière très générale, depuis les années 1970, la morphologie sociale de la France a suivi une tendance caractérisée par la baisse de la part des ouvriers dans la population active, corrélée à l'augmentation de la part des professions intermédiaires, des cadres, des employés et des chômeurs². La baisse des effectifs industriels et l'apparition d'un chômage persistant n'ont pas été des phénomènes conjoncturels liés aux difficultés dues à une crise, mais sont le fruit de vastes bouleversements de l'organisation productive (Castel, 2009). Les grandes entreprises

² - Selon les recensements de la population de 1975 et de 2012, la part des ouvriers dans la population active de la France métropolitaine est passée de 33,8 % à 18,5 % entre les deux années. Sur la même période, le taux d'employé est passé de 22,6 à 24,3% de la population active. Les professions intermédiaires sont passées de 16,6 % à 23,8%, et les cadres de 8,2 % à 15,9 %. En parallèle, la part des chômeurs dans la population active est passée de 2,6 % à 10,5 %.

fusionnent, mondialisent leurs productions et la rentabilité financière devient l'unique objectif à atteindre, entraînant la réduction des coûts liés aux matières premières et le « prix » de la main d'œuvre (Chesnais, 1994). Dans ce cadre, l'augmentation du nombre de chômeurs et le fort développement du travail temporaire, qui intervient en parallèle d'une réorganisation à flux tendus des productions, vont permettre de composer un « volant de main d'œuvre » disponible en cas de forte demande (Glaymann, 2005). Cette « flexibilisation » des postes, vaste processus de « *déstabilisation des stables* » (Castel, 1995), génère de nouvelles figures de la pauvreté en modifiant profondément les réalités économiques de certaines populations.

Promues par Henri Mendras (1988), les théories qui analysaient les transformations sociales comme un processus de moyennisation généralisée de la société, ont alors été profondément remises en cause. Louis Chauvel montre que les classes moyennes semblent plutôt être « *à la dérive* » (Chauvel, 2006b). Dans un effort pour « *déglobaliser la crise* » de 2008-2009, Laurent Davezies (2012) montre que les territoires subissent les effets de celle-ci avec des intensités différentes, et qu'ils ne bénéficient pas forcément des mêmes protections. Ainsi, au niveau français, on observe que les pertes d'emploi sont principalement situées dans le nord du pays (dans les régions les plus industrielles) et ont très peu affecté les régions du sud et l'ouest (constituant des zones plus touristiques). C'est dans les grandes villes, où le secteur tertiaire est fortement développé, que l'emploi a été le moins affecté alors que les zones les plus touchées sont celles qui étaient déjà en difficulté avant la crise, c'est-à-dire les territoires les plus ruraux et industriels éloignés des métropoles. Ainsi, « *la crise a attaqué prioritairement les territoires déjà blessés* » (p.33) déstabilisant surtout les populations ouvrières qui constituent une grande partie de l'espace rural³.

³ - « *L'effondrement de la population agricole laisse mieux voir combien les mondes ruraux sont aussi historiquement, et aujourd'hui majoritairement, des mondes populaires d'exécution. Cette présence ouvrière s'inscrit dans les transformations industrielles et artisanales dès le XIXe siècle avec la pluriactivité, la proto-industrialisation voire la grande industrie. Une partie de la seconde révolution industrielle et de la mise en usine de la classe ouvrière s'est bien réalisée à la campagne* » (Laferté, 2014, p. 130). Les ouvriers représentent une part importante de la population des communes rurales et cette surreprésentation se retrouve également au sein des jeunes générations : 51% des 18-30

Si les effets sociaux de la désindustrialisation affectent principalement les classes populaires et les territoires où celles-ci se concentrent, il ne faut pas en déduire une homogénéité des effets sur les différentes fractions sociales de ce groupe. L'approche du phénomène par générations permet de faire apparaître des points de clivage au cœur des groupes sociaux, en mettant en avant les périodes de socialisation propres à chaque sous-groupe qui les composent. En effet, l'année de naissance et les périodes historiques de socialisation aux différents moments de la vie auront une grande importance sur les représentations et pratiques des individus (Mannheim, 2011). La génération devient alors un vecteur de construction du rapport au monde, et place les individus dans des rapports sociaux particuliers, au même titre que le sexe ou la position sociale. L'un des enjeux de la notion de génération est alors de comprendre comment les transformations des formes de travail et l'augmentation du taux de chômage participent à construire le sentiment d'appartenance à une même classe d'âge. Pour le dire différemment, la jeunesse est vécue différemment dans le contexte d'un quasi plein emploi ou dans celui d'une quasi-impossibilité d'accéder à une activité professionnelle stable pour les jeunes des territoires les plus durement touchés économiquement, et cette façon de vivre la jeunesse peut faire émerger une prise de conscience générationnelle spécifique.

Comme la plupart des phénomènes sociaux, les effets induits par le mouvement de désindustrialisation peuvent être nuancés et prendre des formes différentes selon la génération que l'on considère. Il est alors important de tenter de distinguer des effets d'âge, de période et de génération (Chauvel, 2014). En soi, la désindustrialisation est au centre des transformations socio-économiques qui génèrent l'« *effet de période* ». L'essor du chômage et la flexibilisation des situations d'emploi sont des phénomènes atteignant la population sans distinction d'âge. On observe toutefois des « *effets de générations* » dans la mesure où les enjeux de la désindustrialisation diffèrent pour les plus anciens à la retraite, pour les actifs devant trouver une façon de se reconvertir en cas de licenciement et pour les plus jeunes cherchant à s'insérer en emploi. Pour les retraités, ce sont surtout des enjeux

ans ruraux sont ouvriers ou employés, contre 43% de la même classe d'âge urbaine (Enquête qualité de vie et aspiration des Française du CREDOC, 2012).

mémoriaux qui sont engagés autour des pratiques professionnelles et militantes du passé, mises à mal par les transformations du travail⁴. Pour les travailleurs en activité, les licenciements de plus en plus fréquents se traduisent par des trajectoires faites de reconversions et de mobilités. Ces dernières auront des effets bien au-delà de la vie professionnelle, dans la mesure où toutes les sphères de la vie sont affectées (Linhart, 2009 ; Roupnel-Fuentes, 2011). Le mouvement de désindustrialisation entraîne donc une vaste recomposition sociale des classes populaires, qui pourrait avoir des effets bien particuliers en ce qui concerne « *les jeunes* » entamant leurs vies professionnelles (comme un « *effet d'âge* ») dans un contexte de chômage de masse.

Nous nous intéresserons ici aux jeunes des classes populaires rurales, catégorie que nous considérerons comme un sous-ensemble générationnel ayant des caractéristiques propres qui la différencie des autres sous-ensembles, en nous focalisant sur des territoires à grandes composantes rurales et populaires situés dans l'ancienne région Picardie, qui est encore l'une des régions les plus industrielle de France.

Faire une sociologie de la jeunesse des classes populaires en territoires désindustrialisés

D'un point de vue général, la jeunesse est considérée comme une phase de transition entre l'enfance et le monde adulte, c'est-à-dire comme une période d'ajustement entre des ambitions personnelles et des positions sociales apprises par la socialisation (par l'intermédiaire de la famille, de la formation et des groupes de pairs principalement). La volonté de conquérir son autonomie (intellectuelle, sociale, financière, etc.) est alors inséparable de la période de jeunesse. La fin de celle-ci est en général socialement marquée par l'accès à l'indépendance familiale (constitution

⁴ - C'est ce que tendent à montrer les premiers résultats de l'enquête sur la mémoire ouvrière s'intégrant dans le programme de recherche Dydiatop (Dynamiques territoriales et dialogue social, pour une approche combinée du travail, de l'emploi et des parcours professionnels) porté par le CURAPP et la région Picardie, et coordonné par Pascal Depoorter.

d'une famille) et résidentielle, ainsi qu'à l'occupation d'une position sociale stable dans la structure socio-économique (Galland, 2011). L'insertion professionnelle apparaît alors comme une condition *sine qua non* de « l'entrée dans la vie adulte ». En contexte d'expansion du chômage, l'insertion en emploi stable tend à faire défaut pour les jeunes des classes populaires. Nous interrogerons ici les modalités de prise d'autonomie pour les jeunes issus des milieux populaires qui se sont développées, de manière plus ou moins enclavée, sur des territoires marqués par un fort dynamisme industriel jusque dans les années 1970, mais qui sont depuis en proie à la désindustrialisation.

Dans cette logique, Nicolas Renahy s'est intéressé à la « *crise de la reproduction* » sociale d'un monde ouvrier dans un village de Bourgogne dont l'unique site de production industrielle a cessé son activité. Il montre que la fermeture de l'usine locale a profondément bouleversé l'organisation du groupe local. Le capital d'autochtonie, qui était un puissant vecteur d'intégration sociale pour les générations antérieures, s'en est trouvé dévalorisé (Renahy, 2006). Ces transformations, en empêchant la reproduction du groupe, induisent de lourdes repercussions au cœur des familles et de leurs modes de fonctionnement. Les mutations brutales et le nouveau cadre socio-économique avec lequel les jeunes doivent composer au moment de leur entrée en activité génèrent une forme d'incompréhension entre les générations. Alors que les personnes entrées sur le marché du travail pendant la période de plein emploi ont développé des conceptions du travail marquées par la « motivation », et selon lesquelles il suffirait de le vouloir pour pouvoir travailler, les jeunes actifs des années 2010 sont dans des situations bien différentes.

Ayant été socialisées (au travail) et étant entrées dans la vie adulte en période de plein emploi, les générations plus anciennes éprouvent de grandes difficultés à comprendre la situation de la jeunesse actuelle. Les bouleversements économiques ont totalement modifié les réalités vécues, et font émerger une configuration nouvelle entre les générations, proche des cultures *cofiguratives* décrites par Margaret Mead⁵.

⁵ - Margaret Mead propose de distinguer trois formes d'arrangement entre les générations : « *Postfigurative*, dans laquelle les enfants sont instruits avant tout par leur parents ; *cofigurative*, dans

Dans cette configuration, les transmissions entre générations sont compromises par des transformations rapides et brutales qui concernent les structures sociales et économiques. Il apparaît alors un ensemble de traits culturels spécifiques à la jeunesse d'une part, et aux générations plus anciennes d'autre part. « *Quand il y a configuration, l'expérience de la jeune génération est radicalement différente de celle de ces parents, grands-parents et autres membres plus âgés de la communauté immédiate. Ces jeunes (...) ne peuvent trouver chez leurs ascendants des modèles vivants adaptés à leur âge. Ils doivent développer eux-mêmes des styles nouveaux fondés sur leurs propres expériences et fournir des modèles à leurs propres pairs* ». (Mead, 1971, p. 71) Il peut alors s'ouvrir un « *fossé* » entre les générations, marqué par l'incompréhension mutuelle des expériences des uns et des autres et qui empêche la reproduction sociale du groupe (Mead, 1971, p. 127).

Si la reproduction professionnelle est entravée, la famille permet toutefois une relative compensation des difficultés induites par les transformations socio-économiques, par le biais de transferts de ressources (Attias-Donfut, 2008). Ce phénomène est particulièrement visible dans les groupes populaires où la famille constitue un important fournisseur de ressources en temps de crise en offrant aux jeunes un lieu de sécurité et d'ancrage. En effet, le passage à la vie adulte, et le vieillissement des parents, constituent les temps forts de la mobilisation de solidarités familiales (Bonvalet, Clément et Ogg, 2011, p. 287). En France, ces dynamiques de solidarités familiales viennent compenser les faiblesses des aides allouées par l'Etat aux personnes de moins de 25 ans, entraînant de fait une certaine « familialisation » de la solidarité sociale (Van de Velde, 2007). Si, dans les familles dotées de ressources, la solidarité permet d'absorber un choc, qu'en est-il dans des familles qui en sont dépourvues ? De plus, comment s'effectuent les échanges de ressources dans le contexte de décalage engendré par le « *fossé* », ou tout du moins l'incompréhension entre les générations ?

Actuellement, les mécanismes qui permettaient d'entrer en emploi dans les zones industrielles sont profondément remis en cause (Renahy, 2006). Les institutions

laquelle les enfants comme les adultes apprennent de leurs pairs ; et préfigurative, dans laquelle les adultes tirent aussi des leçons de leurs enfants » (Mead, 1971, p. 27).

d'insertion tendent à promouvoir de nouveaux secteurs et à ajuster les attentes des demandeurs avec les offres d'emploi présentes sur place (Beaud et Pialoux, 2003), ou encore incitent à partir vers d'autres espaces plus dynamiques. Lors de nos propres enquêtes ethnographiques, de nombreux parents, ouvriers ou employés vivant sur d'anciens territoires industriels de Picardie, évoquent l'urgence de « *faire quelque chose* » pour les jeunes et reconnaissent souvent encourager leurs propres enfants à quitter le secteur pour aller s'installer ailleurs (en région parisienne ou lilloise). Cette tendance à vouloir quitter l'espace local, qui existe de façon récurrente dans les discours, est également visible dans les indicateurs démographiques des régions les plus touchées par la désindustrialisation. Ainsi, le solde migratoire de la région Picardie est négatif, et voisine avec les -0,2% depuis les années 1990 alors que la moyenne de la France métropolitaine est restée positive (INSEE Picardie, 2014), ce qui laisse bien apparaître un excédent de départs de la population picarde. Ce phénomène est particulièrement élevé en ce qui concerne les jeunes, concentrés dans les classes d'âges les plus concernées par les migrations pour la formation ou le travail. Entre 1990 et 1999, en Picardie, près d'un départ sur trois a concerné la classe d'âge des 15-30 ans, contre une arrivée sur cinq (INSEE Picardie, 2003). Pour accéder à la formation et au travail, il devient nécessaire de quitter le territoire. Toutefois, le départ entraîne des coûts pour la personne concernée et pour la famille. Partir implique la possibilité de mobiliser différentes ressources tant matérielles (pour financer un autre logement, par exemple) que symboliques pour prendre de la distance avec les réseaux locaux d'origine ou expérimenter d'autres lieux. Dans ce cadre, les plus dotés partent et, par élimination, les jeunes qui restent concentrent les désavantages sociaux. Ainsi, les jeunes ruraux sont plus souvent issus des classes populaires et moins diplômés que les autres fractions des mêmes classes d'âges (Lambert, 1991).

Quels sont les effets sociaux du processus de désindustrialisation sur la jeunesse qui arrive sur le marché de l'emploi dans les anciennes zones géographiques industrialisées ? La « *situation de génération* » liée à la période de « *crise* » prend-elle des formes particulières sur les territoires ruraux et populaires ? Quels sont les modes d'accès à l'autonomie pour les jeunes issus de ces catégories sociales, alors que la ressource qui a permis la prise d'autonomie de leurs parents (l'industrie locale) a

disparu ? Si les nouvelles modalités de prise d'autonomie passent par le départ des zones d'origine peu dynamiques, comment celles-ci se recomposent-elles pour les personnes qui sont restées vivre et habiter sur ces territoires ?

Dans cette thèse, nous chercherons à montrer que les mutations économiques engendrent une reconfiguration du processus de prise d'autonomie, qui marque une rupture importante entre les générations précédentes et la jeunesse actuelle. Cette dernière a alors devoir se structurer autour de marqueurs identitaires et de sources d'estime sociale qui lui sont propres.

En quoi les transformations de l'emploi (par sa raréfaction, son instabilité grandissante, etc.) et des modes d'accès à celui-ci vont-elles générer de nouvelles postures vis-à-vis du travail chez les membres de cette génération ? Si la désindustrialisation perturbe en premier lieu l'organisation du marché de l'emploi, quels sont les nouveaux rapports au travail qui se développent en parallèle de ces transformations, et qui pourraient être particulièrement visibles chez les jeunes ? Au-delà de l'emploi, mais en lien avec les difficultés éprouvées dans le monde professionnel entravant l'accès à l'autonomie financière, quelles sont les visions de l'avenir et les « visions du monde » entretenues par les jeunes générations ? Quels sont les futurs auxquels ils s'autorisent à penser, qu'ils acceptent d'envisager et qu'ils construisent comme possibles ? Quelle est la place de la famille et de l'entre-soi local dans ces projections ? En d'autres termes, quel est le rôle du capital d'autochtonie et du sentiment d'appartenance (sociale, familiale, territoriale) dans les recompositions des stratégies d'accès à l'autonomie induites par la désindustrialisation, et comment se transforment-ils ? Enfin, comment l'expérience de la précarité économique et de la relégation sociale, en temps qu'expérience d'une forme de mépris social, influe-t-elle sur les visions du monde des jeunes, et peut-elle devenir le moteur de pratiques pouvant être rapprochées d'une lutte pour la reconnaissance sociale ?

Pour cerner ces questionnements, nous adopterons une approche des mondes ouvriers⁶ inspirée des recherches contemporaines qui vise à dépasser les seules considérations professionnelles dans l'analyse des groupes sociaux en analysant les modes de vie, c'est-à-dire les conditions concrètes d'existence des classes populaires. Il s'agit alors d'étudier des individus au travail, mais aussi des groupes de pairs, des familles ou des réseaux locaux composés de femmes et d'hommes ayant des représentations et des pratiques qui les distinguent du reste de l'espace social. Ces considérations sont désormais inévitables pour « *étudier les classes sociales sur leurs deux jambes* », celle des conditions de travail, et celle des modes de vie⁷, afin d'éviter les écueils que sont le populisme et le misérabilisme (Grignon et Passeron, 1989). Cette focale plutôt ouverte permet également de prendre en compte des catégories sociales « voisines » des ouvriers, et relativement semblables sur différents critères. Ainsi, Michel Verret avait montré que les employés et les ouvriers se rapprochent au sein d'un salariat d'exécution, et entretiennent des modes de vie relativement comparables (Verret, 1988). De même, les travaux d'Olivier Schwartz (2012) et de Florence Weber (1989) portent sur les modes de vie des classes populaires avec une vision assez large de la catégorie, en montrant notamment qu'ouvriers et employés se fréquentent jusque dans les familles populaires, où les hommes sont souvent ouvriers, alors que les femmes sont plutôt employées.

La notion de « *classe populaire* » permet de « *penser les divisions et rapports de domination et d'approcher leur articulation au sein d'un espace social à plusieurs dimensions* » (Siblot et al., 2015, p. 38). Dans son mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Olivier Schwartz propose une définition souvent reprise des classes populaires contemporaines : « *Des « classes populaires » se caractérisent à la fois par une position sociale dominée et par des formes de séparation culturelle avec les classes et les diverses espèces de normes dominantes* » (Schwartz, 1998, p. 163-164). Cette position dominée dans l'espace social induit le partage d'un « *avenir probable* »

⁶ - « Les mondes ouvriers, quelles (dé)mobilisations ? », Journées d'études organisées à Amiens en mai 2014.

⁷ - Nous reprenons cette expression, qui a servi de titre à une journée d'étude organisée par le réseau thématique « Classes sociales, inégalités, fragmentations » de l'association française de sociologie en septembre 2012.

relativement restreint, d'un mode de vie, de représentations sociales, et d'une culture populaire devenant un critère de mise à distance des autres groupes sociaux, structurant un « *eux* » et un « *nous* » proche du modèle proposé par Richard Hoggart (1970). Cette approche permet de penser et de circonscrire les différentes composantes des mondes populaires, leurs conditions dominées communes et leurs spécificités en termes de pratiques culturelles et de modes de vie. Elle évite les homogénéisations qui risquent de faire apparaître des récits misérabilistes ou ouvriéristes, en mettant en lumière la complexité des phénomènes observés. Elle permet également de penser les articulations des logiques de classes sociales avec les autres rapports sociaux (de genre, de générations, ou encore de rapports racialisés), mais également avec des « *effets de territoires* ».

C'est dans cette logique que se situe cette thèse, par l'intermédiaire de laquelle nous chercherons à questionner les effets sociaux de la désindustrialisation sur les jeunes des classes populaires à dominante rurale. Nous tenterons donc d'articuler l'analyse de différentes composantes des rapports sociaux (la classe sociale, les générations et le genre) pour saisir la reconfiguration des modes d'accès à l'indépendance pour les jeunes des classes populaires rurales. La famille et les fonctionnements familiaux tiendront une place importante dans nos analyses, car ils mettent en jeu ces trois dimensions. C'est en effet par la famille, en tant que cadre de socialisation primaire (Lahire, 2010) que se structurent les représentations du monde propres aux différentes classes sociales, ainsi que les représentations des rôles sexués. C'est également au cœur des groupes familiaux que les logiques sociales intergénérationnelles sont le plus visibles (tant en termes de luttes que de solidarités matérielles et symboliques).

Terrains, populations et démarche méthodologique.

Pour répondre à ces questions, nous articulerons les démarches ethnographiques et qualitatives, d'une part, et démographiques et statistiques, d'autre part. La démarche ethnographique repose sur l'immersion du chercheur dans le monde social qu'il étudie afin de pouvoir appréhender de l'intérieur les logiques sociales qui lui sont inhérentes. Celui-ci s'attache alors à comprendre comment son objet fonctionne, c'est-à-dire à mettre en lumière les logiques d'actions qui le composent, les mécanismes sociaux qui y sont à l'œuvre, et les processus de reproduction ou de transformation qui le travaillent. Les deux outils de prédilection associés à cette démarche sont les entretiens et l'observation directe. Les entretiens, sous la forme de récit de vie, tentent de saisir la trajectoire des personnes, afin de comprendre en quoi les différents mondes sociaux qu'ils ont traversés et les logiques d'actions qui les accompagnent, ont influencé ce que la personne est devenue au moment de l'enquête, son rapport au monde et sa vision de l'avenir. Il s'agit alors d'analyser les parcours de vie en termes de pratiques qui ont façonné l'identité sociale de la personne. D'autre part, l'usage de l'observation directe de pratiques menées par les acteurs en situation permet de faire la différence entre ce que les individus disent de leurs actions, et ce qu'ils font concrètement.

Comme l'ont montré Stéphane Beaud et Florence Weber, l'enquête de terrain est en grande partie guidée par la préparation et les négociations dont elle est le fruit (Beaud et Weber, 2010). Préparer une enquête, entrer sur un terrain, négocier des entretiens ou des observations, n'est pas une chose évidente mais elle sera déterminante quant à ce qui sera accessible sur place, et donc ce qui sera visible dans les résultats de l'enquête. Cette démarche ne recherche pas l'exhaustivité, mais bien la compréhension du monde social. Cela signifie que l'on ne cherche pas à observer l'ensemble des situations, ni à entretenir l'ensemble des acteurs présents sur le terrain. Nous préfererons sélectionner les personnes à rencontrer en fonction de leurs profils particuliers, afin d'avoir accès à une compréhension globale du monde social dans ses différents aspects (Bertaux, 2010).

Dans cette optique, l'enquête ethnographique auprès des jeunes cherchant à entrer en activité sur les territoires désindustrialisés s'est déroulée en plusieurs phases. La première s'est effectuée en prenant contact avec une série d'acteurs locaux, politiques et institutionnels. Nous avons ainsi rencontré les maires de différentes communes, ainsi que leurs adjoints chargés des questions de jeunesse, les responsables des centres de formation locaux, des missions locales d'insertion⁸, des Maisons de l'emploi et de la formation (MEF, qui regroupent les différents services publics de l'emploi et de l'insertion), des proviseurs et professeurs de lycées, des acteurs syndicaux, etc. Cette première phase avait pour objectif de dresser un contexte large concernant le travail et les jeunes, afin de comprendre les transformations qui affectent les territoires et de construire une compréhension fine des difficultés affectant les jeunes locaux, et leurs traitements politiques et institutionnels.

Dès cette étape de l'enquête, le rôle de l'interconnaissance entre les acteurs a été déterminant. Par exemple, les conseillers et conseillères de la mission locale, travaillant avec de nombreux « partenaires », ont à leur disposition un réseau institutionnel ou personnel mobilisable assez rapidement, et dont ils peuvent faire profiter l'enquêteur. De plus, au cours de cette phase de l'enquête, nous nous sommes présentés sur le terrain en tant qu'étudiant en sociologie travaillant sur les jeunes et les transformations de l'emploi. Cette posture nous a permis d'attirer une certaine bienveillance de la part des acteurs institutionnels, tout en faisant naître chez eux une volonté d'exprimer des difficultés impossibles à verbaliser au quotidien, générant une certaine relation de sympathie. Ainsi, nous avons pu être mis en contact avec la direction locale des agences Pôle emploi, des centres de formation pour jeunes non-diplômés, des médiateurs sociaux, ou encore avec des responsables d'autres associations prenant en charge la jeunesse. Il semble donc important de souligner l'importance des réseaux d'interconnaissances dans les dynamiques de la recherche

⁸ - Le Réseau des missions locales est apparue en 1982, avec pour objectif d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en tenant compte des spécificités des territoires. (Brégeon, 2008). Il a pour mission, définie par l'article L5314-2 du Code du travail, « *d'aider les jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement* ».

car avoir accès à un terrain signifie bien souvent s'inscrire dans les réseaux qui le composent, sans même forcément s'en rendre compte⁹.

Une fois les espaces institutionnels « ouverts », la deuxième phase de l'enquête a consisté en une prise de contact et une série de passation d'entretiens avec des jeunes rencontrés dans les centres de formation, les missions locales et les Pôle emploi. Ces lieux ont été importants pour prendre contact avec certains membres de la génération des jeunes cherchant à entrer en emploi sur les territoires étudiés. Contrairement aux travaux menés par Louis Chauvel ou Camille Peugny, nous ne nous sommes pas centrés sur une classe d'âge dans nos analyses, mais plutôt sur une fraction de la génération des personnes décrites ou perçues comme jeunes actuellement, c'est-à-dire celles et ceux qui cherchent à entrer en activité, ou à fonder une famille. Outre cette dénomination, nous portons le regard sur un groupe social marqué par une simultanéité d'expériences (entrée en formation, en emploi, etc.) qui se traduit par une communauté relative de vision du monde. Celle-ci est alors appelée à entrer en concurrence avec d'autres représentations entretenues d'une part par les générations antérieures et/ou postérieures, et d'autre part par les autres fractions du groupe d'âge qui ne sont pas soumises aux mêmes expériences (Mannheim, 2011).

⁹ - Dès le début de ma formation en sociologie, les territoires ouvriers ont constitué un objet d'étude attirant mon attention. Ainsi, en troisième année de licence, je me suis intéressé aux effets induits par la désindustrialisation en observant les modes de sociabilités dans un village de l'Aisne (celui dont je suis originaire et où résident mes parents) dont la sucrerie, seule industrie du bourg, a cessé son activité 15 ans auparavant. Lors de mon année de master 1, j'ai réalisé un mémoire portant sur la fermeture de cette sucrerie et ses effets sur l'organisation de la vie sociale au niveau local. C'est pendant mon master 2 recherche en ethnographie que je me suis plus particulièrement interrogé sur les modalités de recherche d'emploi dans une petite ville désindustrialisée, et j'ai commencé la construction d'un mode de classification des territoires au cours du master 2 démographie.

En parallèle de ces travaux directement liés aux études, j'ai eu l'opportunité de participer à différents programmes de recherche collectifs - enquêtes sur les conditions sociales de la naissance en Picardie (enquête Pic-enfant, dirigée par Bertrand Geay), sur les étudiants en Picardie (Pic-étu, sous la direction de Ronan Balac et Frédéric Lebaron), sur les dynamiques des territoires industriels (Dydiatop dirigée par Pascal Depoorter et Isabelle Astier), sur les loisirs des jeunes (enquête commandée par le Conseil économique, social et environnemental de Picardie, que je co-dirigais avec Pascal Depoorter), sur la vulnérabilité résidentielle (enquête de l'INED dirigée par Pascale Dietrich-Ragon et Anne Lambert) - et d'accompagner, durant quatre années, les étudiants de troisième année en licence de sociologie à Amiens sur leurs terrains de stages ethnographiques, principalement auprès des populations rurales et populaires. Le travail de thèse que je présente ici s'est nourri de ces différentes expériences, ainsi que, d'un point de vue plus personnel, de ma relative « proximité » en termes d'âge et d'origine sociale avec les personnes que j'ai pu rencontrer lors de l'enquête ethnographique.

L'entrée sur le terrain par les missions locales et les centres de formations nous a permis d'observer des situations concrètes (attente dans le hall des missions locales, entretiens individuels entre demandeurs d'emploi et conseillers d'insertion, journées d'ateliers des élèves en formation, etc.). Les premiers entretiens ont été réalisés dans des conditions assez particulières : les centres de formation et les missions locales ont mis des salles à notre disposition, et ont aménagé des temps nous permettant de mener des entretiens dans les locaux des structures. Cela nous a permis de rencontrer beaucoup de jeunes et d'effectuer des entretiens¹⁰, mais pose tout de même un biais directement visible en situation d'enquête. Très souvent, les personnes répondaient à nos interrogations comme elles l'auraient fait face au personnel d'insertion ou de formation. Les discours étaient convenus, et les questions relatives à la vie hors-institution ne recevaient que des réponses très courtes et évasives. De plus, par cette entrée institutionnelle, nous ne pouvions rencontrer que des personnes qui fréquentent les centres de formation et les missions locales. Ce point n'est pas négligeable, car il induit un biais de sélection très important. D'une part, de façon triviale, les problèmes de mobilité des jeunes (dispersés dans les communes rurales et n'ayant pas de voitures) entraînent des difficultés à se rendre à la mission locale¹¹. D'autre part, venir à la mission locale demande une forme de capital social particulier. Il n'est pas anecdotique que ces jeunes aient des proches qui fréquentent déjà cette institution. Stéphane Beaud et Michel Pialoux (2003) ont eux aussi montré l'importance du « bouche à oreille » dans le fait de fréquenter ou non les missions locales, largement orienté par les conseils d'amis ou de membres de la famille. Certains conseillers sont recommandés, alors que d'autres sont déconseillés. Toutefois, le document « Paroles de jeunes Picards »¹² met en évidence que ce capital social n'est pas mobilisable par

¹⁰ - L'enquête par les institutions nous a permis de recueillir 32 entretiens avec des jeunes fréquentant les CFA, missions locales, mais également les lycées et Pôle emploi. Voir le tableau récapitulatif des enquêtés en annexe.

¹¹ - Conscientes de ce handicap, les structures fonctionnent en partenariat avec des associations et des centres sociaux dans lesquelles des conseillers itinérants effectuent des permanences, se rapprochant ainsi des populations les moins mobiles.

¹² - Ce document, intitulé « *Parole de jeunes Picards qui ont quitté l'école prématurément sans diplôme ou qualification* », a été produit par le cabinet CEDAET pour le rectorat d'Amiens et l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), en 2009. Il s'agit d'un recueil

tous les jeunes. Pour passer outre ces difficultés, nous avons entrepris une troisième phase de l'enquête durant laquelle nous avons cherché à reprendre contact avec les personnes volontaires, rencontrées dans les institutions, mais cette fois en dehors de celles-ci. Cette étape a sans doute été la plus riche, car elle nous a permis d'accéder aux sphères informelles de la vie sociale des jeunes : celles de la famille, du couple et des groupes de pairs. Elle a également été l'occasion de rencontrer des populations ne fréquentant pas les missions locales ou les centres de formations, mais constituant des réseaux inévitables si l'on veut comprendre les modes de socialisation et de sociabilité des jeunes. Lors de cette phase, 24 entretiens ont été réalisés. Même si tous n'ont pas pu être enregistrés, ils ont fait l'objet de fiches consignées dans les journaux de terrain informatisés, tenus au jour le jour durant l'enquête. C'est au cours de cette phase que la densité des réseaux proches a été particulièrement visible.

En définitive, entrer dans un monde social revient à s'intégrer dans un réseau dense d'interconnaissances et de relations qui peuvent être de différents ordres, mais unissant très étroitement les personnes qui le constituent. Ces réseaux étant spatialisés, il nous paraît pertinent de mobiliser la notion de territoire afin d'affiner la compréhension des phénomènes observés. Celle-ci tiendra une place importante dans la suite de l'exposé, et nous la considérerons comme un espace de socialisation, c'est-à-dire comme un ensemble de lieux d'apprentissages et de liens sociaux dans lesquels les individus apprennent à découvrir le monde social et la place qu'ils vont y prendre. Les territoires apparaissent alors comme des « *espaces premiers qui tendent à fixer objectivement les limites du possible et du désirable* » (Lahire, 2010, p. 203) pouvant générer des formes de consciences collectives particulières qui diffèrent de la conscience de classe en général (Halbwachs, 1913).

d'extraits d'entretiens reposant sur des questions fermées et mené auprès de jeunes Picards déscolarisés. Parmi ces extraits, nous pouvons lire :

« **Pourquoi ne vas-tu pas à la mission locale ?**

Je sais pas, je ne vais même pas aux Assedic. Je sais pas par où commencer et par quoi commencer. Je ne sais rien. Je ne sais pas me débrouiller. J'ai jamais fait ça. Avant c'étaient toujours les éducateurs qui s'occupaient de moi et maintenant que je suis majeur, je me retrouve seul et je ne sais pas ce que je dois faire donc je reste chez moi ou à galérer dans le quartier. Je n'ose pas aller à la mission locale et je leur dis quoi en rentrant : « bonjour, je cherche du travail » ? Franchement je ne sais pas quoi leur dire si j'y vais. » (CEDAET, 2009, p. 52)

Afin de donner des éléments de cadrage et d'analyse générale de ces thématiques, qui nous serviront à situer socialement les observations ethnographiques, nous utiliserons fréquemment les ressources et les données issues de différentes enquêtes réalisées par l'Institut national d'études démographiques (notamment les enquêtes *Histoire de vie* et *Biographie et entourage*). En termes de productions statistiques propres, nous avons constitué une base de données qui regroupe des informations cantonales afin de caractériser les différents types de territoires présents en Picardie, et de sélectionner ceux qui feront l'objet de la démarche ethnographique. Nous nous intéresserons ainsi à deux territoires, composés de communes rurales centrées sur de petites villes. Ces deux territoires nous permettront d'élaborer des analyses à la fois comparatives et complémentaires des situations vécues par les jeunes qui y vivent, et des représentations sociales (quant à l'emploi, à la famille, et à la politique au sens large) qui en sont les fruits.

La jeunesse des classes populaires rurales qui expérimente de nouvelles formes de mise au travail, est caractérisée par une recomposition identitaire et une recherche de reconnaissance sociale qui lui sont spécifiques, et qui répondent aux transformations socio-économiques affectant durement les territoires industrialisés. C'est ce que nous montrerons en croisant les méthodes. L'usage de la démarche ethnographique qui permet de saisir les phénomènes « par le bas », et des différents outils statistiques et démographiques capables de saisir la réalité à une échelle plus large et globalisante, nous permet d'éclairer tant les inégalités territoriales qui forment des cadres de socialisation localisés qui ne sont pas neutres sociologiquement ; les fonctionnements et disfonctionnements des marchés du travail et des dispositifs d'insertion professionnelle ; les modes de projections dans l'avenir ; et les mécanismes de structuration identitaires et de recherche de reconnaissance pour les jeunes vivant sur les territoires désindustrialisés.

Plan de la thèse

Dans une première partie seront abordés les aspects liés à la démarche d'analyse et de problématisation territorialisées. Le **chapitre un** constitue la base théorique qui portera la démarche méthodologique. Nous y verrons les différentes implications que peut avoir l'usage de la notion de territoire en sciences sociales, et exposerons notre positionnement par rapport à celles-ci. Nous expliciterons dans ce chapitre une définition du territoire entendu comme lieu de socialisation, c'est-à-dire d'apprentissage du monde social à partir d'une position (sociale et géographique) dans celui-ci. Dans le **chapitre deux**, nous avons réalisé une analyse statistique des différents territoires de Picardie, basée sur les caractéristiques de chaque canton (en termes d'état de santé, de dynamique des populations, de pauvreté, de morphologie sociale, d'éducation, de résultats électoraux, etc.) Pour cela, nous avons entrepris la construction d'une base de données territoriale, qui a été exploitée par la biais de l'analyse géométrique des données, visant à mettre en lumière les lignes de clivage entre les cantons, et d'établir une typologie des territoires composant la région Picardie. Cette typologie nous a permis de cibler deux territoires, que nous décrirons dans le **chapitre trois**, en les resituant dans leurs histoires socio-économiques propres. Ces territoires constituent les espaces dans lesquels se sont déployées les enquêtes ethnographiques. Les deux autres parties de la thèse porteront principalement sur les matériaux recueillis durant ces enquêtes.

La deuxième partie porte spécifiquement sur les ressources pouvant être mobilisées par les jeunes pour accéder à une relative autonomie et stabilité dans des sphères professionnelles et familiales. Dans cette logique, le **chapitre quatre** s'intéresse aux marchés de l'emploi et aux critères d'employabilité au niveau local. La pénurie d'emplois stables et la responsabilisation des individus quant à leurs destins sociaux génèrent des rapports au travail particuliers et place les jeunes dans des situations économiques extrêmement précaires, qui se concrétise notamment par la difficulté à établir une famille autonome. Dans le **chapitre cinq**, nous questionnerons la formation des couples et l'arrivée du premier enfant en territoire désindustrialisé, qui représentent d'autres grands marqueurs de la fin de la jeunesse. Le processus de

mise en couple constitue en effet l'un des moments de la constitution d'une « *identité adulte* » (Bidart, 2005). Le manque de ressources économiques induit toutefois des difficultés dans la formulation de projets familiaux. Cette difficulté à se projeter en famille entraîne des niveaux importants de célibat pour les deux sexes, et lorsque qu'un couple donne naissance à un enfant on assiste à une recomposition de familles-entourages et des solidarités qui y sont liées, plutôt qu'à la constitution d'une nouvelle entité familiale autonome.

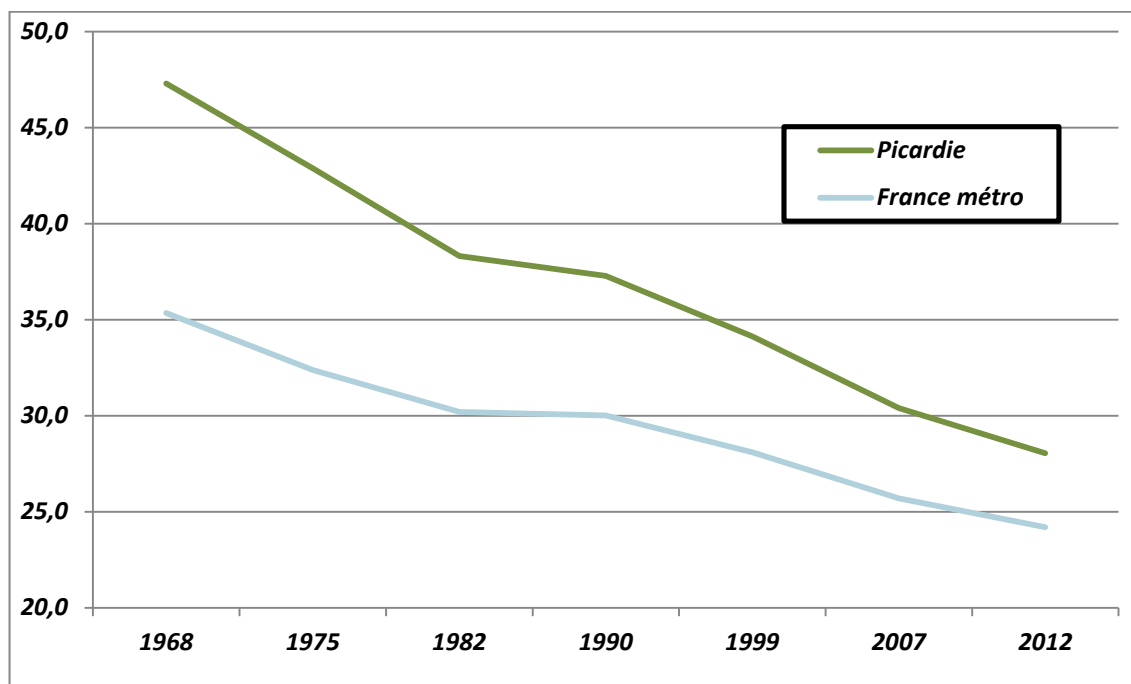
La troisième et dernière partie de la thèse aborde les expériences sociales propres aux jeunes des classes populaires vivant sur des territoires désindustrialisés, et liées à leurs conditions d'entrée dans la vie adulte, et à leurs modes de sociabilités. Le **chapitre six** sera centré sur l'impression d'enfermement à plusieurs niveaux qu'évoquent très souvent les jeunes lors des entretiens. La difficulté à se projeter dans l'avenir, mais également sur d'autres territoires, et dans de nouvelles relations sociales place les jeunes dans une situation d'enfermement dans le temps présent, sur le territoire où ils vivent, et dans l'entre-soi local. Cet enfermement est à mettre en lien avec un déni de reconnaissance sociale dans la sphère professionnelle, même si les individus ne restent pas passifs et vont rechercher d'autres formes de reconnaissance sociale. C'est ce que nous verrons dans le **chapitre sept**, en différenciant une démarche plutôt féminine de recherche de reconnaissance par la famille, en devenant mère ou en occupant de nouveaux statuts dans la foyer d'origine, et des mécanismes plutôt masculins de sociabilités viriles au sein des groupes de pairs.

Partie 1 - Questions de territoires

Depuis la moitié des années 1970, la France connaît de profondes transformations sociales et économiques. L'une des plus impressionnante est celle qui voit chuter le secteur industriel, alors que les services se développent de façon particulièrement forte. Cette désindustrialisation trouve sa source dans des phénomènes multiples (la mécanisation, demandant l'embauche d'une main d'œuvre moins nombreuse mais plus qualifiée, la financiarisation de l'économie et la mondialisation des productions notamment) et se traduit par une forte baisse du nombre d'ouvriers, et de leur part dans la population active. En 1968, les travailleurs de l'industrie représentaient 35,3% de la population active de 25 à 55 ans, contre 24,2% en 2012 (Figure 1). En parallèle, les professions intermédiaires et les employés, symboles de la tertiarisation de l'économie ont vu leurs parts augmenter au sein de la population active, passant de 7,8% en 1968, à plus de 24% en 2012, au niveau national. Mais c'est également au cours de cette période que le chômage va s'étendre et s'établir comme une nouvelle composante à part entière du monde du travail. Toujours selon les recensements¹³, le taux de chômage n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 1960. Il était alors inférieur à 2%, mais atteint presque 12% en 2012 (Figure 2). Le mouvement de désindustrialisation et la montée du chômage peuvent aisément être mis en corrélation par le fait que le chômage affecte principalement les classes populaires sous ses deux composantes, employés et ouvriers. En 1968, près de 59% des chômeurs étaient des ouvriers. Même si, au niveau national, la part des ouvriers parmi les chômeurs a eu tendance à baisser jusqu'au recensement de 2007, celle-ci s'est stabilisée autour de 35% en 2012.

¹³ - Il existe plusieurs méthodes permettant de rendre compte du chômage, chacune reposant sur une définition du phénomène et une méthode de mesure particulière. L'indicateur le plus utilisé est le taux de chômage produit par la DARES et calculé à partir des inscriptions à Pôle emploi. Celui-ci cherche essentiellement à donner une vision administrative et politique du phénomène et peut varier indépendamment du marché du travail (par des modifications des modes d'inscription ou de suivi des demandeurs d'emploi, par exemple). S'il permet d'établir un suivi régulier, mois par mois, de l'évolution du nombre d'inscrits à Pôle emploi, il est contestable sur un plan scientifique. Par ailleurs, le chômage au « sens du BIT », produit par l'INSEE à partir des données issues de l'enquête emploi, est très efficace en ce qui concerne les comparaisons internationales, mais se base sur un échantillon qui permet assez mal d'élaborer une approche localisée du phénomène. Nous utiliserons plutôt le chômage au sens du recensement, c'est à dire dans sa dimension déclarative. Selon le recensement, les chômeurs sont les personnes de plus de 15 ans se déclarant chômeurs (ou ne s'étant déclarés ni en emploi, ni au chômage) et en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle emploi) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/chomeur-rp.htm>

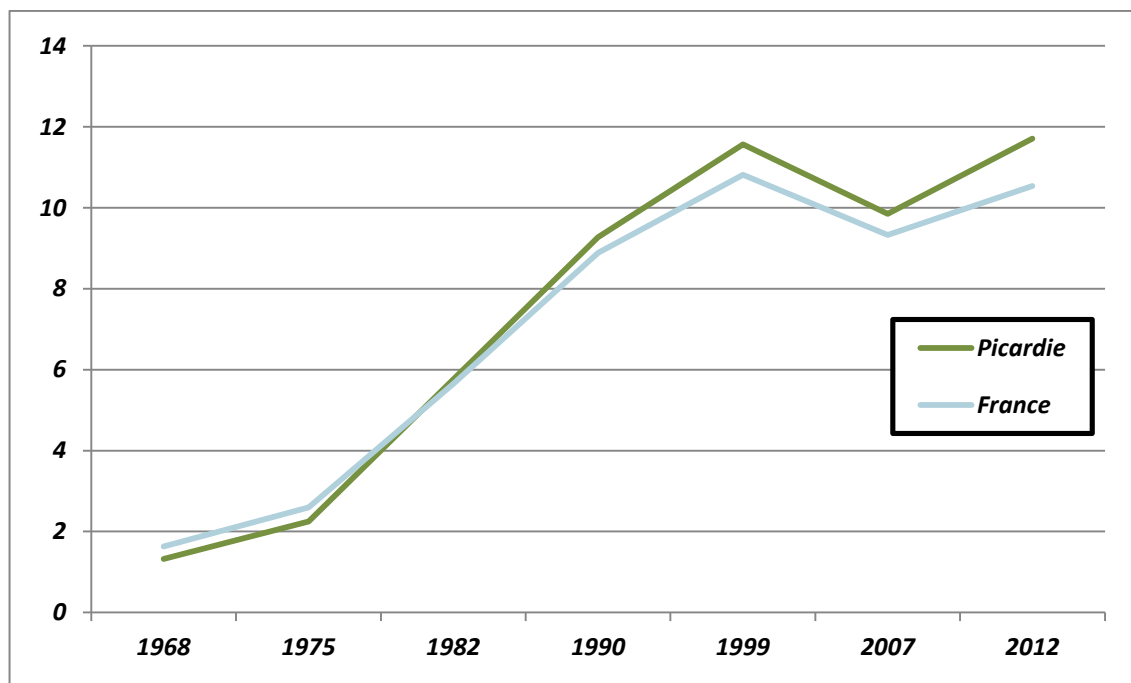
Figure 1 – Evolution de la part (%) des ouvriers entre 1968 et 2012.



Champs : Population active de 25 à 55 ans, France métropolitaine.

Sources : Recensement de la population de 1968, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012

Figure 2 - Evolution du taux (%) de chômage en France métropolitaine et en Picardie



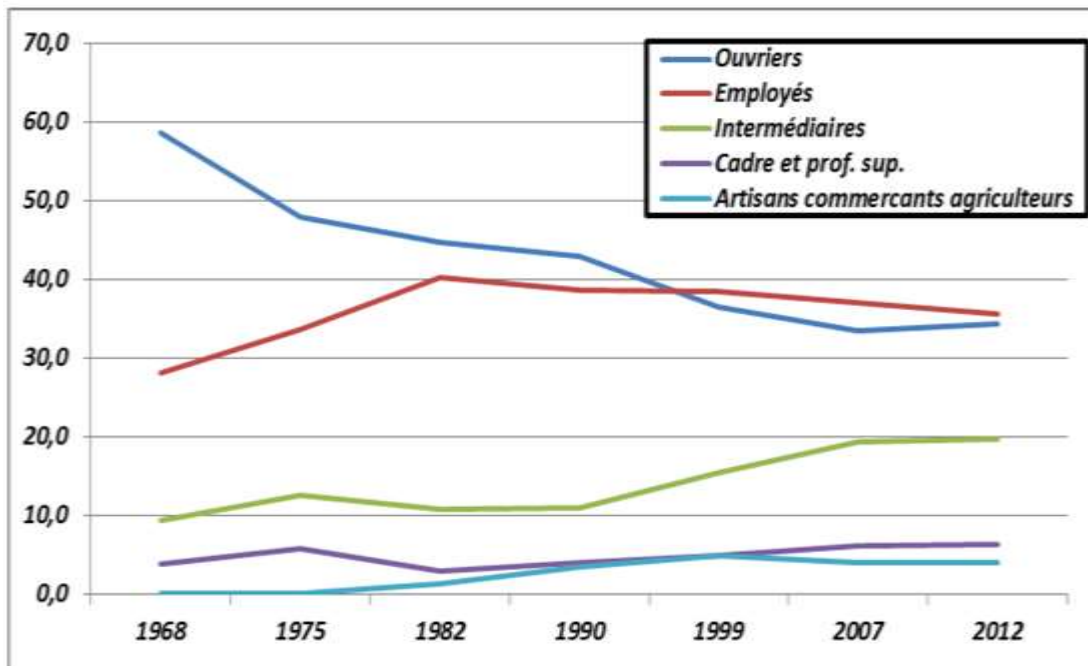
Champs : Population active de 25 à 55 ans, France métropolitaine.

Sources : Recensement de la population de 1968, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012

Les employés sont également fortement touchés par l'augmentation du chômage. Entre 1968 et 1982, la part des employés parmi les chômeurs a augmenté, passant de 28 à 40%. A partir des années 1980, la part des employés parmi les chômeurs entame une baisse tendancielle, mais s'élève toujours à plus de 35% en 2012. A cette date, la population au chômage se compose donc pour un tiers d'ouvriers, et un tiers d'employés. Au même moment, un chômeur sur cinq faisait partie des catégories intermédiaires, et un sur dix étaient chef d'entreprise, artisan ou commerçant (Figure 3).

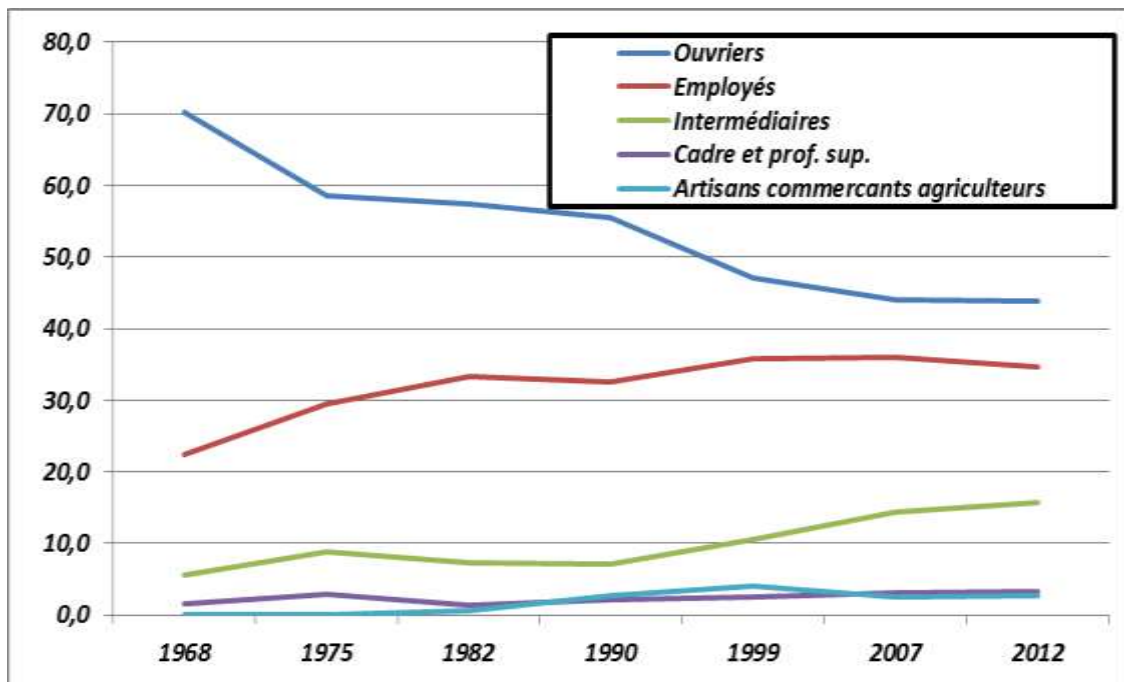
En outre, ces transformations sont particulièrement visibles dans les régions industrielles, telles que la Picardie. Cette région est celle qui compte le plus d'ouvriers dans sa population active à la fin des années 1960 (47,3% en 1968), devant l'Alsace (44,5%), la Lorraine (42,8%) et l'Ile de France (43,5%). Depuis cette période, on observe une chute rapide et continue de la part des ouvriers dans la population active régionale (figure 1). Selon le recensement, de 2012, ils représentaient 28% de la population active de la Picardie, ce qui reste supérieur à la moyenne nationale (24,2%) et la région est toujours l'une des plus industrielles de France. En parallèle, le taux de chômage a connu une augmentation plus importante en Picardie qu'en moyenne nationale (figure 2). Le taux de chômage picard était inférieur au taux national avant 1982, mais connaît une augmentation continue jusqu'en 1999. A l'échelle nationale comme régionale, le recensement de 2007 témoigne d'un recul du chômage, qui est pourtant reparti à la hausse en 2012. Il semble donc que la désindustrialisation a eu des effets particulièrement visibles en Picardie, en y détruisant des pans entiers du monde du travail, entraînant un nombre impressionnant de disparition d'emploi. Ainsi, cette région est celle où l'évolution de l'emploi salarié du secteur industriel entre 2008 et 2011 est la « plus négative » (INSEE Picardie et CESER Picardie, 2013). En 2012, l'écart s'est creusé entre le taux de chômage Picard (11,7%) et le taux moyen (10,5%). La surreprésentation des ouvriers dans la population active Picarde se retrouve également dans la population au chômage, et le chômage y concerne massivement les ouvriers, plus encore que dans le reste de la France (Figure 4). En Picardie, plus de 70% des chômeurs étaient ouvriers en 1968, et ils y représentent encore près de 45% en 2012.

Figure 3 – Evolution des parts des chômeurs selon les catégories socioprofessionnelles.



Champs : Population active de 25 à 55 ans, France métropolitaine.
Sources : Recensements de la population de 1968, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012

Figure 4 - Evolution des parts des chômeurs selon les catégories socioprofessionnelles en Picardie



Champs : Population active de 25 à 55 ans, Picardie
Sources : Recensements de la population de 1968, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012

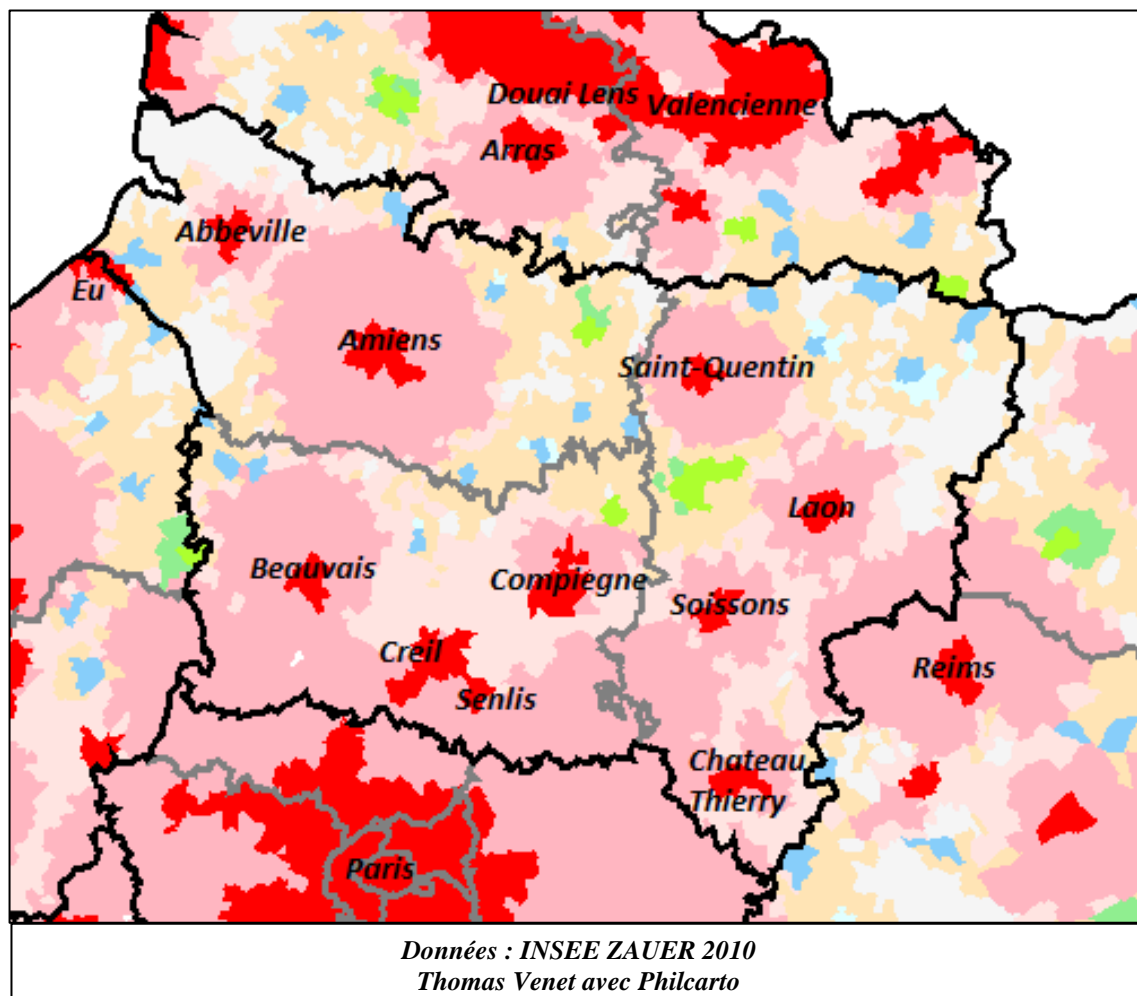
Outre son caractère industriel, la Picardie est une région à dominante rurale¹⁴. En 2012, 94,5 % des communes de Picardie sont classées parmi les zones à dominantes rurales, contre 87,6% des communes Française (Figure 5). Très peu de communes picardes composent de grands pôles urbains (3% contre presque 9% au niveau national). Par contre, les zones qui regroupent le plus les populations rurales (c'est-à-dire les communes appartenant aux couronnes des petits pôles, les autres communes multipolarisées et les communes isolées) sont surreprésentées.

Les caractères ruraux et industriels de la Picardie ne sont pas contradictoires. En effet, les ouvriers représentent une part importante de la population des communes rurales (Laferté, 2014, p. 130). Ce caractère populaire des mondes ruraux est particulièrement perceptible en Picardie, où l'industrie s'est développée sous forme de sites industriels s'implantant principalement à la campagne. Différents secteurs (textile, sucreries, petites métallurgies) s'implantent très tôt en Picardie et font travailler des ouvriers-paysans, cultivant la terre et travaillant une partie de l'année (par exemple pendant les « campagnes sucrières »), de la semaine ou de la journée pour un patron (comme ce peut être le cas pour la serrurerie), et le plus souvent pour une rémunération « à la pièce » (Noiriel, 2002).

¹⁴ - Depuis 2010, l'INSEE produit une version rénovée du Zonage en aires urbaines et des aires d'emploi de l'espace rural, distribuant les communes en neuf situations. Les pôles urbains, caractérisés par une « continuité du bâti » sont distingués en trois catégories selon le nombre d'emplois qu'ils fournissent. Les couronnes représentent les communes dont plus de 40% des habitants travaillent dans un ou plusieurs pôles. Cette classification permet de rendre compte de l'étalement urbain et de la périurbanisation, mais ne différencie plus complètement les zones urbaines et rurales. On peut toutefois discerner des zones à dominantes urbaines (les pôles urbains) et les zones à dominantes rurales (les couronnes et autres zones).

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/processus_actualisation_au.htm#principes

Figure 5 – Zonage en aires urbaines et en aires d’emploi de l’espace rural (ZAUER) de la Picardie



Typologie ZAUER 2010 :

- Grandes aires urbaines :**
- 111 Grands pôles urbains (Unités urbaines comptant plus de 10 000 emplois).
 - 112 Couronnes des grands pôles urbains.
 - 120 Couronnes multipolarisées des grandes aires urbaines.
- Moyennes aires :**
- 211 Moyens pôles (Unités urbaines comptant de 5 000 à 10 000 emplois).
 - 212 Couronnes des moyens pôles.
- Petites aires :**
- 221 Petits pôles (Unités urbaines comptant moins de 5 000 emplois).
 - 222 Couronnes des petits pôles.
- Autres aires :**
- 300 Autres communes multipolarisées.
 - 400 Communes isolées hors influences des pôles.

	Picardie	France métropolitaine
Grands pôles	3,1 %	8,8 %
Couronnes de grands pôles	29,4 %	33,6 %
Communes multipolarisées des grands pôles	6,7 %	10,9 %
Moyens pôles	0,6 %	1,2 %
Couronnes des moyens pôles	5,2 %	2,2 %
Petits pôles	1,8 %	2,4 %
Couronnes des petits pôles	2,8 %	1,6 %
Autres communes multipolarisées	28,1 %	19,2 %
Communes isolées	22,3 %	20,2 %
Communes à dominante urbaine	5,5 %	12,3 %
Communes à dominante rurale	94,5 %	87,7 %

En s'implantant, l'industrie a bouleversé les modes de vie dans les territoires ruraux, en attirant de nouvelles populations, et générant de nouveaux modes de gestions de la main d'œuvre, voir en se transformant en expérimentation sociale, comme cela a été le cas à Guise avec la construction du Familistère Godin (Lallement, 2009). L'industrie, en se développant, a fortement affecté les modes de vie sur les territoires concernés et l'on peut considérer que le mouvement de désindustrialisation amène lui aussi un ensemble de bouleversements qui affectent ces territoires. Les effets sociaux de cette « grande transformation »¹⁵ contemporaine sont encore assez mal connus, notamment parce qu'ils frappent principalement des populations relativement invisibilisées par les médias et les intellectuels que sont les ouvriers et les mondes ruraux (Beaud et Pialoux, 1999 ; Renahy, 2006). Comment alors rendre compte des transformations affectant le groupe social composé par les ouvriers, au regard des évolutions économiques induites par la désindustrialisation ?

L'apparition du chômage de masse n'est pas la seule manifestation des difficultés éprouvées par les populations sur les territoires désindustrialisés, et il est important de penser leurs situations comme des formes de « vulnérabilités » particulières (Castel, 1994). De même, les territoires constituent des cadres des socialisations pris dans une histoire locale, et dans des réseaux de sociabilités particuliers.

Le processus de socialisation est un objet classique en sociologie. Il est depuis les origines de la discipline au centre de l'analyse des faits sociaux (Durkheim, 1937). Chez Durkheim, ces derniers s'imposent en grande partie aux individus par des façons de voir le monde et de le reproduire apprises au sein d'un groupe social. Les sociologues vont alors chercher dans le groupe familial, les institutions et les personnes fréquentées les matrices de ces apprentissages, afin de comprendre les trajectoires et les différentes facettes de la socialisation (Lahire, 2013).

¹⁵ - Terme utilisé par Karl Polanyi (1983) pour qualifier l'expansion des logiques marchandes dans la vie sociale occidentale depuis le XV^{ème} siècle.

D'une manière assez générale, dans les études des modes de socialisation, une dimension apparaît de façon transversale : celle de l'espace. Dans les années 1990, cette question apparaît dans les recherches liées à la famille et aux lieux qu'elle occupe et investi par la mémoire, marquant une forme de territorialisation des groupes familiaux qui a des impacts sur la formation des identités sociales (Gotman, 1999). Désormais, dans les recherches sur les milieux urbains, la notion d' « effets de quartiers » renvoie également à des dimensions territorialisées de pratiques sociales. (Authier, Bacquè et Guérin-Pace, 2007) De même, l'appartenance à certains territoires induit la formation de liens particuliers entre les habitants, dénotant des modes de sociabilités propres (Vermeersch, 2006).

Ici, nous émettons l'hypothèse que le lieu où l'on se trouve et les lieux que l'on traverse au cours des différentes phases de la socialisation ont une influence sur les types d'acquisitions, au-delà des groupes sociaux eux-mêmes. Par cette hypothèse, nous avançons simplement l'idée qu'une famille d'un groupe social donné, situé à un endroit précis, ne fournira pas strictement les mêmes cadres de socialisation qu'une autre famille de même appartenance sociale située en un autre lieu. Les sources de ces hypothétiques différences seraient alors à chercher dans les histoires et contextes locaux générant des normes et valeurs propres aux groupes concernés.

Ce phénomène nous intéresse particulièrement pour plusieurs raisons. S'il est désormais quasiment acquis que les classes populaires ne forment pas un ensemble homogène (Alonzo et Huguée, 2010), certains chercheurs insistent sur l'importance de « localiser les espaces sociaux » (Laferté, 2014) afin de saisir les logiques sociales fines qui agissent aux niveaux de territoires. Nous y attacherons une attention particulière car l'hétérogénéité territoriale des classes populaires peut être à la base de pratiques différentes qui doivent être prises en compte si l'on veut analyser les mécanismes de reproduction ou de transformation des classes populaires (d'autant plus si l'on s'intéresse aux expériences, et modes de prise d'autonomie des jeunes). Peut-on poser l'hypothèse que des socialisations au sein de mondes sociaux similaires mais de territoires différents peuvent générer les membres des groupes sociaux vers des trajectoires différentes ? Si tel est le cas en quoi résident ces différences ? Avant de pouvoir tester ces questionnements, nous allons devoir circonscrire des territoires

qui deviendront les lieux d'observations fines des transformations. Tel sera l'objet de cette première partie.

Nous commencerons, dans le **premier chapitre**, par affiner nos représentations théoriques sur la notion de territoire. Cette notion, issue de la géographie, peut prendre différentes significations et faire l'objet d'usages assez diversifiés. Nous montrerons que le territoire peut être considéré comme un vecteur de construction des mondes sociaux par l'histoire locale, et comme support de représentations de l'entre-soi et des stigmates qui peuvent y être attachés de l'extérieur. Le territoire étant la partie de l'espace qui porte une population, il peut être décrit statistiquement sur la base de caractéristiques propres à cette population. Nous exposerons dans le **deuxième chapitre** la démarche que nous avons adoptée pour mener une analyse des territoires composant la région Picardie. Notre objectif a été de dresser une typologie originale des territoires qui constituent cette région en faisant apparaître les points de clivages entre les populations vivant dans différents lieux, et au regard de transformations économiques, démographiques et sociales. Cette analyse statistique nous sera utile pour justifier le choix des zones qui deviendront les lieux d'analyse des processus plus fins qui nous intéressent plus particulièrement. Nous pourrons alors, dans le **troisième chapitre**, dresser les portraits qui croisent les histoires économiques locales et les caractéristiques sociodémographiques des territoires qui deviendront les terrains de l'enquête ethnographique.

Chapitre 1 - Les territoires comme lieux de socialisation et de sociabilités.

La notion de territoire est délicate à manier. Issue du vocabulaire courant, cette notion peut être employée sans être clairement définie, en renvoyant alors à des réalités différentes. Elle est par exemple utilisée dans les sciences sociales, mais également dans les politiques publiques, en aménagement (alors entendue comme une zone d'application de mesures politiques par exemple), ou encore en éthologie (pour décrire les espaces de vie des espèces animales). Il est donc important, dans un premier temps, de définir clairement la notion de territoire et d'en discuter les implications.

Comme point de départ, nous reprendrons ici l'Encyclopédie de la géographie (Bailly, Ferras et Pumain, 1995) selon laquelle le territoire est perçu comme un lieu approprié par un ou plusieurs collectifs et délimité par des frontières reconnues socialement en lien avec une histoire et une mémoire commune. Cette définition a pour intérêt de montrer que le territoire n'existe pas en dehors des représentations sociales que les populations (qui y résident, mais également celles qui en sont extérieures) s'en sont forgées, et qu'il n'est pas seulement délimité par des frontières administratives (commune, canton, département, région, etc.). Même s'il renvoie à l'espace physique, le territoire est alors avant tout un fait social qui a une histoire et une actualité, qui génère certaines formes d'identité (Guérin-Pace et Filippova, 2008) et des modes de sociabilités particuliers : il peut être support de ressource (capital d'autochtonie) et d'activités d'engagement local (Vermeersch, 2009).

C'est par l'histoire locale des populations, et leur façon d'habiter, que cette entité a pris corps, et c'est par les représentations et pratiques des populations actuelles qu'elle se reproduit. Le territoire résulte donc des pratiques passées et présentes des hommes et femmes qui s'y situent, et de la conscience de l'existence et des particularités de ce territoire qui peut alors devenir vecteur d'identité. Pour reprendre une citation récurrente, nous pourrions dire que « le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe sociale » (Brunet, Ferras et Théry, 2005), c'est-à-dire la conscience d'un positionnement objectif et collectif qui peut devenir un support d'identité et de revendications. C'est cette dimension qui nous intéresse le plus. Considérant l'identité comme ce qui lie les individus à un groupe social par une

série d'apprentissages opérés lors de la socialisation (Dubar, 2010), et des réflexions engagées sur les liens entre territoires et identités (Guérin-Pace et Filippova, 2008), il nous paraît crucial de tenir compte de la dimension territoriale dans l'analyse des fonctionnements, des modes de reproduction ou des transformations des groupes sociaux.

Nous considérerons en particulier différentes fractions des classes populaires rurales ou péri-urbaines pour analyser les mécanismes à l'œuvre dans ces territoires et leurs effets sur la recomposition des hiérarchies sociales locales. Les analyses se centreront ici sur les territoires des classes populaires rurales, mais seront mises en perspective avec des résultats issus d'autres recherches portant sur des populations différentes, afin d'en faire clairement émerger les principales caractéristiques.

Le phénomène territorial, entendu comme un cadre contribuant à une socialisation particulière des populations locales, peut être analysé en deux dimensions. La première est liée à l'histoire locale, et sa réappropriation par les personnes qui vivent sur le territoire. Comprendre les fondements d'un monde social, c'est en dernier ressort dresser une histoire locale d'une population particulière spatialisée sur un territoire propre, afin de saisir les enjeux de formation et de transformation des identités (Leveratto et Montebello, 2001). En quoi le territoire détermine-t-il l'histoire locale et de ce fait, la structuration de mondes sociaux particuliers ? Comment sont réappropriés ces différents éléments de l'histoire locale, et quels effets peuvent-ils avoir sur les modes de socialisation au niveau local ?

La deuxième dimension qui sera explorée dans ce chapitre porte sur les représentations sociales dont peuvent faire l'objet les territoires, en tant qu'espace portant des histoires particulières, et des fractions de classes qui composent des populations aux caractéristiques propres. Ces représentations peuvent être de deux natures, mais prennent un rôle structurant en ce qui concerne les cadres de socialisation locaux. Certaines sont produites par les populations qui pratiquent le territoire (pour y habiter ou y travailler, notamment) et sont en grande partie liées à l'entre-soi local. D'autres représentations peuvent être produites par des acteurs sociaux extérieurs aux territoires et vont plutôt correspondre, pour les territoires qui nous intéressent, à une forme de stigmat social rappelant leurs caractères

campagnards et populaires. L'identité est ici assignée de l'extérieur (Avanza et Laferté, 2005).

I – Les morphologies du territoire

Cette première partie se centre sur ce qui fonde les territoires en tant que contexte ayant un impact sur les modes de socialisation et la construction des identités. Nous pouvons pour cela décomposer la question en deux facettes. La première porte sur l'histoire elle-même, et notamment l'histoire économique locale, qui oriente la vie sociale au niveau local et devient support d'identité pour les populations qui les pratiquent. La seconde facette est relative à l'installation de mondes sociaux particuliers sur les territoires, générant des normes et valeurs qui vont orienter les trajectoires et représentations individuelles.

I – 1. Histoire et territoire

L'importance de la territorialisation des questions sociales apparaît nettement si l'on cherche à construire la genèse des groupes sociaux. En effet, pour éviter la réification des phénomènes observés par le sociologue ou le démographe, il est important de questionner leurs modalités d'apparition. Qu'est-ce qui, à un moment et à un endroit donné a rendu le fait social possible ? Si l'on tente de comprendre un monde social professionnel, par exemple, il est crucial de revenir sur les modes de structuration de celui-ci, sur ses conditions d'existence et d'apparition en partant de l'implantation locale de l'activité en question.

Si l'on ne se centre que sur l'histoire économique et industrielle, il est assez aisé de constater qu'elle s'incarne principalement dans des lieux particuliers. Ainsi, la « Seconde révolution industrielle » s'étendant de 1820 à 1870 représente une période de forte industrialisation des campagnes. L'industrie jusqu'alors très urbaine se

rapproche de la main d'œuvre et des ressources naturelles présentes dans les campagnes (Noiriel, 2002). L'industrialisation s'est fortement appuyée sur des ressources naturelles (fleuves, forêts, minerais, par exemple) et les sites de production se situent en général à proximité directe de celles-ci. C'est alors le territoire entendu comme espace physique ayant des composantes particulières qui guide le développement de différentes formes d'activités et de production. Pour le dire autrement, certaines zones géographiques sont plus ou moins propices à l'installation de sites de production, par le simple fait qu'il existe sur place des ressources à exploiter. Il existe donc une géographie industrielle à proprement parler, permettant d'analyser les implantations et développement des activités industrielles dans différentes aires géographiques (Daviet, 2005).

Mais au-delà des aspects physiques et topographiques favorisant l'implantation de différentes activités, l'approche territoriale de l'histoire économique permet de fonder une sociogenèse des groupes sociaux s'organisant autour de ces activités. En se développant dans ces espaces particuliers (pouvant être de natures diverses, urbains comme ruraux), l'industrie va attirer de nouvelles populations et proposer de nouveaux modes de travail organisant de nouveaux modes de vie (Castel, 1995), et bouleversant la vie sociale locale. Une potentielle nouvelle identité se cristallise autour de ces activités et sur leurs lieux d'implantation, fondée sur le travail en usine et le fait d'« être du coin » (Renahy, 2006), pouvant devenir un enjeu d'identification et de lutte symbolique au niveau local (Elias et Scotson, 1997). La vie sociale locale s'organise autour de ces activités industrielles qui deviennent des repères identitaires centraux. Dans ce cadre, des populations ouvrières de territoires dont les histoires diffèrent peuvent être dissemblables et générer des formes d'identité particulières, alliant à la fois l'activité productive et le territoire d'implantation.

Nous voyons bien alors que les mondes sociaux sont le fruit d'une histoire locale qui est elle-même influencée par l'espace où elle s'intègre. L'espace favorise donc l'apparition historique de certaines activités, qui engendrent l'apparition de mondes sociaux particuliers. L'histoire permet d'appréhender une hétérogénéité territoriale de populations qui occupent des positions identiques dans l'espace social. Apparaissent alors des « effets de territoires » qui peuvent nous permettre

d'appréhender finement les réalités des populations étudiées. Nous nous trouvons alors proches de la conceptualisation du territoire comme « *espace-reflet* » des activités sociales et des populations qui l'occupent (Ripoll, 2013). Si l'on se centre sur les mondes ouvriers, la prise en compte des territoires et de leurs histoires nous permettrait par exemple de distinguer les ouvriers des mines du nord, des « *metallo* » de Lorraine, ou encore de ceux des chantiers navals de Saint-Nazaire, tant en termes d'organisation temporelle, de niveau de revenu, de densité des groupes, de participation des femmes au marché du travail salarié, de régulation locale, d'histoire syndicale, etc. (Noiriel, 2002). Le territoire devient alors un prisme d'analyse de l'hétérogénéité sociale des classes populaires, permettant même de dépasser le clivage pourtant déjà fécond entre les milieux ruraux et urbains. L'approche territoriale permet un gain de finesse est de compréhension des phénomènes pouvant être précieux, considérant le territoire comme un vecteur crucial du processus de formation des identités (Guérin-Pace et Filippova, 2008).

I – 2. La spatialisation des mondes sociaux.

Nous le disions, le territoire est le lieu où se déploient des activités spécifiques exploitant les ressources présentes sur place et où se tissent des liens et des réseaux entre les individus. Les modes de production et d'organisation du travail (agricoles en petites ou grandes exploitations, industrielles, commerciales ou artisanales) fixent les cadres de la vie collective au niveau local, et génèrent des conditions d'existence et détermine l'espace des possibles qui orientent les trajectoires individuelles. En définitive, les territoires peuvent devenir des lieux où se fondent et évoluent des « mondes sociaux ».

Le concept de monde social, notamment utilisé par Howard Becker (Becker, 2012, 1988), ou en France au travers de l'ethnosociologie notamment promue par Daniel Bertaux (2010) peut être vu comme un système de relations qui s'organise principalement autour d'un type spécifique activité commune (professionnelle, culturelle ou sportive, par exemple) ou d'une situation similaire (jeunes non diplômés

recherche d'emploi chômage, parents célibataires, ...). Le propre de ces systèmes de relations est qu'ils génèrent des normes, des valeurs et des façons particulières de percevoir le monde et l'avenir à plus ou moins longue échéance. Ce concept de mondes sociaux nous paraît adapté à l'analyse des constructions sociales et identitaires en lien avec les territoires.

La notion de monde social repose sur une définition large et non normative de la « *coopération* » mise en pratique entre les individus. Ceux-ci peuvent s'entraider pour atteindre un objectif, entretenir des conflits, voir travailler ensemble tout en s'opposant sur certains points (Becker, 1988). Le conflit est alors considéré comme une configuration possible dans le travail collectif déployé par les individus en vue de faire fonctionner le monde social. Il ne suppose toutefois pas non plus une vision pacifiée de la réalité sociale, et ne nie pas l'existence des rapports sociaux, dont la lutte de classe, par le fait que les normes et valeurs de ces mondes sont en grande partie dépendantes de ces rapports de lutte. Les mondes sociaux sont des lieux de socialisation, c'est-à-dire des lieux d'apprentissage à partir d'un sous-ensemble social qui peut être plus ou moins homogène (Lahire, 2005a). Dans le cas de mondes composés essentiellement de personnes économiquement pauvres, et dont l'autonomie des pratiques culturelles est socialement niée car celles-ci sont éloignées de la culture légitime, alors les individus incorporent par la pratique leur positionnement dans la hiérarchie sociale et dans les rapports sociaux de classes. Les mondes sociaux existent par les pratiques des individus qui le font fonctionner, mais également par les dynamiques qui les lient aux autres mondes sociaux. Ainsi, ils peuvent selon les configurations être traversés par les différents rapports sociaux (par exemple opposer les hommes et les femmes, ou les jeunes et les vieux autour de conflits internes), mais également se positionner en antagonisme par rapport à d'autres mondes ou d'autres groupes sociaux. Le monde social localisé représente bien plus qu'un « *effet de lieu* » (Bourdieu, 2007) positionnant les individus à proximité plus ou moins directe des lieux de pouvoir et de culture et agissant comme vecteur d'acquisition des capitaux culturels et/ou symboliques. Les effets de territoires dépassent ces relations de domination, notamment en structurant des identités et en générant des mécanismes de reconnaissance locale.

Les territoires caractérisés par une relative homogénéité sociale de leurs membres peuvent devenir des lieux de socialisation particuliers, comme des lieux d'incorporation et de reproduction d'une classe ou d'une fraction de classe sociale, ou de structuration d'une identité sexuelle, générationnelle ou ethnique particulière. Parmi ceux-ci, les « *mondes ruraux* »¹⁶, notamment les plus marqués par une mono-activité, en sont les lieux d'observation heuristiques. L'enquête ethnographique menée à *Foulange* par Nicolas Renahy montre les mécanismes de reproduction d'un monde ouvrier rural sur la base d'une inscription villageoise et sociale au sein de réseaux marqués par l'industrie locale (Renahy, 2006). L'espace local et le *capital d'autochtonie* apparaissent comme des vecteurs centraux de la reproduction du monde ouvrier. Le territoire, en tant qu'il incarne un monde social, devient alors un cadre de socialisation et d'intériorisation des normes et représentations permettant la reproduction ou la transformation du groupe social. Il semble alors que le territoire entendu comme zone de déploiement d'un monde social peut être considéré comme un lieu de formation d'*habitus*, c'est-à-dire de « *façons de penser, de sentir et d'agir* » (Bourdieu, 1974) particulières issues à la fois des pratiques différenciées entre classes et fractions de classes, mais aussi des caractéristiques propres aux territoires issues de l'histoire locale des populations. Ainsi l'hétérogénéité territoriale des classes populaires permet, en partie, d'éclairer l'hétérogénéité sociale de celles-ci.

A partir de ces éléments, nous pouvons formuler une première conclusion de ce que nous entendons par la notion de territoire, en tant qu'espace dans lequel se déploie, se reproduit et se transforme un monde social. Il s'agit d'un premier positionnement théorique qui nous pousse à relativiser l'importance du concept de champ social. Alors que la théorie des champs appelle à s'extraire du savoir commun pour construire par l'abstrait la vérité du social à travers une approche structuraliste relativement désincarnée, le positionnement ethnosociologique ambitionne de partir des pratiques individuelles pour mettre à jour un système de « *compréhension partagée* » générant des liens symboliques entre les personnes composant le monde social, et le faisant fonctionner sur un territoire donné. Ainsi, le territoire est le lieu

¹⁶ Nous faisons ici références aux considérations de Julian Mischi et Nicolas Renahy (2008), que nous exposerons plus loin.

marqué par le développement à un moment de son histoire d'une activité ou d'une caractéristique qui a eu des effets sur la vie sociale locale en attirant de potentielles nouvelles populations et qui a structuré des modes de vie particuliers au niveau local. Nous retrouvons ici les considérations de Gilles Laferté à propos des « *espaces sociaux localisés* » issus de « *la localisation d'activités économiques spécialisées (industrielle, touristique, agricole, sylvicole, ...) et donc de franges singulières de la population* » et s'incarnant dans une morphologie sociale spécifique, différente des moyennes nationales (Laferté, 2014, p. 425). Cette morphologie¹⁷ et les rapports sociaux spécifiques, liés aux activités qui se sont développées localement, « *bornent en partie les expériences sociales du groupe résident* ». Le territoire, entendu comme fraction spécialisée de l'espace social, peut donc être perçu comme une zone d'incorporation de valeurs et de normes particulières qui génèrent des dispositions spécifiques vis-à-vis de l'avenir induisant des trajectoires sociales particulières.

¹⁷ - Telle que définie par Emile Durkheim, la morphologie sociale est un fait social en lui-même, en tant qu'elle forme des structures s'imposant aux individus, et exerçant une influences sur les pratiques de ces derniers (Durkheim, 1937, p. 10-14). Dans la continuité de ces réflexions, Maurice Halbwachs a montré les liens qui existent entre la morphologie sociale et la formation d'une mémoire collective propre à certaines populations (Halbwachs, 1925). Ces conceptions de la morphologie, c'est-à-dire la distribution sociale des Hommes dans l'espace physique constituaient d'ailleurs un objet d'étude important pour Alfred Sauvy, et la démographie telle qu'il la défendait (Halbwachs et Sauvy, 2005).

II – Le territoire socialement représenté

Outre l'histoire locale qui structure des mondes sociaux, l'existence du territoire est également liée aux représentations sociales qui lui sont attachées. Il s'agit, d'une part, des représentations internes produites par les individus qui vivent sur le territoire et qui le pratiquent. Dans ces représentations, l'histoire locale et les réseaux d'interconnaissance sont primordiaux et forment les aspects « *identitaires* » du territoire. D'autre part, les territoires font également l'objet de représentations externes, produites par les personnes extérieures de la zone considérée, ou ayant avec elle une relation plus distanciée. La caractérisation physique (lié aux reliefs et au climat, par exemple), mais surtout des représentations sociales et politiques portant sur les groupes présents deviennent des éléments déterminants de la représentation externe du territoire. Cela est particulièrement sensible en ce qui concerne les zones où les membres des classes populaires se concentrent, les caractéristiques ou stigmates associées à ces populations se traduisant alors en termes territoriaux.

II - 1. Représentations internes : Entre-soi et entre nous

Si l'on part du principe que les mondes sociaux se déploient et se reproduisent au sein des territoires, alors ces derniers reposent en grande partie sur les relations qui lient les personnes qui le pratiquent. La solidarité pouvant exister entre les proches (au sens filial comme géographique) et l'autochtonie sont des dimensions centrales de l'analyse sociale des territoires.

La proximité ou la dispersion géographique des membres des familles peuvent être perçues comme un indicateur, restant certes imparfait, des liens et des stratégies familiales. La proximité renvoie à une probable importance accordée aux solidarités

familiales, alors que l'éloignement pourrait attester du détachement, et du « non-recours » à cette solidarité. Afin d'explorer ces dimensions, Catherine Bonvalet a développé, à partir de l'enquête Proches et Parents de l'INED, le concept de « *famille-entourage* ». Une famille-entourage locale se constitue de personnes liées par la filiation se déclarant proches affectivement, se voyant au moins une fois par semaine et déclarant avoir déjà aidé un autre membre de la famille, ou s'être fait aider par l'un d'eux (Bonvalet, 2003). Statistiquement, on retrouve le plus fréquemment le fonctionnement en famille-entourage locale dans les populations peu mobiles du point de vue géographique, et dans les milieux ouvriers. Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que ce type d'organisation est surreprésenté dans les territoires où se concentrent les classes ouvrières et populaires depuis plusieurs générations. Ce type particulier de sociabilité en milieu populaire et rural a également été mis en lumière par des travaux ethnographiques grâce à la notion de *capital d'autochtonie* déplaçant quelque peu le regard scientifique qui ne se focalise plus alors sur les familles élargies, mais va chercher à prendre en compte l'entière des réseaux de relations qui se tissent au niveau local.

Jean-Noël Retière propose de concevoir le « *capital d'autochtonie* » comme une ressource construite par l'inscription dans des réseaux dont émanent différentes formes de reconnaissance mutuelle des valeurs et des normes propres au monde social (Retière, 2003). Ce capital est particulièrement important au sein des catégories sociales dépourvues de capitaux scolaires et culturels. Le capital d'autochtonie permet de construire une respectabilité valable au niveau local, basée sur un système complexe de relations (famille élargie, voisinage, travail, militantisme, activités de loisirs, lieux de consommation fréquentés). Les activités locales s'insèrent dans ce système de relations qui repose alors sur des lieux de sociabilités particuliers (usine, club de foot, fanfare municipale, association de chasse, etc.) permettant aux individus d'intérioriser les normes et valeurs du groupes. Cette ressource peut toutefois avoir une valeur assez variable. Sur les territoires ruraux, le capital d'autochtonie tend à être dévalorisé par la mise en concurrence des populations locales avec de nouveaux arrivants souvent mieux dotés en capitaux scolaires et sociaux. Pour ces derniers, l'inscription locale est peu importante. Les activités auxquelles ils s'adonnent (notamment les activités culturelles ou politiques) ont peu de liens avec le fait d'être

inscrit dans les réseaux locaux, mais répondent plutôt à des dispositions acquises ou héritées. Or, pour que le capital d'autochtonie soit effectif, il faut qu'il soit reconnu par les groupes dominants dans l'espace social local. Par exemple, le fait d' « être du cru » n'aide à entrer en emploi qu'à condition que ce critère soit reconnu par les employeurs. Toutefois, cette perte de valeur relative du capital d'autochtonie ne suffit pas à le faire totalement disparaître. Nicolas Renahy montre que si le capital d'autochtonie a perdu de son efficacité pour accéder à l'emploi au niveau local, ou pour se valoriser sur le marché matrimonial proche, celui-ci reste un puissant vecteur d'organisation de la vie sociale locale en fixant une identité et des repères sociaux (Renahy, 2006). Par la reconnaissance de valeurs et pratiques partagées, un « nous » identitaire se forme et perdure tant que les réseaux se reproduisent. C'est ce qu'analyse Yannick Sencébé à travers la figure de l'immersion sur le territoire. *« L'immersion est un rapport à l'espace qui définit un type d'appartenance dit attaché. (...) Le rapport au lieu peut correspondre à deux cas de figures : celui de l'enracinement dans un lieu unique contenant l'ensemble des scènes sociales (résidence, profession, loisirs) ou celui de l'errance (absence de lieu à soi). Dans aucun des cas, il n'y a d'ailleurs possible : l'espace vécu peut être plus ou moins étendu, on reste toujours dans le même monde. Les liens sont tissés dans l'interconnaissance et entretenus dans la proximité. La solitude et l'envahissement en sont les deux effets possibles : on reste seul ici, abandonné des siens et envahi par des étrangers, ou seul dans l'errance, étranger en terre inconnue. La frontière constitue une barrière infranchissable pour soi mais sans cesse franchie par autrui. (...). Pour beaucoup, ils en sont réduits à craindre l'ailleurs (peur de quitter le village, seul univers connu pour ce même paysan) et pour certains, à haïr l'autre (haine des immigrés qui « envahissent la cité et le marché du travail » pour cette ouvrière de la banlieue parisienne) » (Sencébé, 2004).*

Le territoire et les réseaux qui le composent sont alors perçus comme des matrices de pratiques et de représentations du monde. Plus que des réseaux de solidarités, il s'agit bien ici de mécanismes de construction de représentations de soi et des autres au regard des réalités vécues au niveau local. Il semble bien alors que la présentation du territoire, de l' « ici », se construit autour d'un « entre-soi » objectif (un regroupement géographique de personnes qui ont globalement les mêmes

conditions professionnelles, les mêmes revenus, loisirs, etc.) et d'un « entre-nous » subjectif fait de reconnaissance inter-individuelle de valeurs partagées. Les groupes pratiquant les territoires et tissant des réseaux de sociabilités au niveau local, souvent en grande partie basés sur la parentèle, génèrent des visions, le plus souvent valorisantes de leur point de vue, de ce qu'est « être du coin ».

II - 2. Représentations externes : Stigmates du populaire et du rural

Les territoires, et les populations qui y sont situées, font également l'objet de représentations externes. Ces représentations peuvent prendre des formes diverses et variées. Nous nous arrêterons ici à celles qui ont trait aux les territoires ruraux, ou semi-ruraux¹⁸, caractérisés par une forte concentration des populations ouvrières, comme le sont les territoires de notre enquête. Ces représentations peuvent être décrites comme un empilement de stigmates (archaïsme du rural et dénigrement du populaire). Ainsi les territoires ruraux sont souvent assimilés à des espaces porteurs de traces d'une époque révolue. Ils incarnent les mécanismes dépassés émanant d'une autre époque dont on cherche à se distinguer (pré-moderne, traditionnel, etc.). Ces lieux deviendraient alors le théâtre de résurgences des réflexes les plus « archaïques » dont les campagnes et les campagnards seraient naturellement porteurs (comme le vote d'extrême droite, les postures anti-avortement, homophobes, xénophobes, etc.). Ces représentations ont été pointées par la nouvelle génération de sociologues, ethnologues et politistes travaillant sur les mondes ruraux (Mischi et Renahy, 2008). Selon ces auteurs, cette vision des populations rurales tient au fait que celles-ci se situant hors des villes, se situeraient également hors de la modernité et des schèmes de compréhension de celle-ci. Le « cas » des ruraux » est alors observé avec des lunettes « urbanocentrées » qui les associent systématiquement à un décalage et à

¹⁸ - Selon la définition de l'INSEE, un espace rural est constitué de communes qui ne font pas partie d'une unité urbaine, c'est-à-dire qui comptent moins de 2000 habitants et qui sont caractérisées une densité de population faible (transparaissant à travers l'indicateur de « continuité du bâti »).

différentes formes de retards. « *Dans l'analyse du champ économique comme dans celui du champ politique, « le rural » a tendance à être assimilé à la « permanence », quand ce n'est pas à « l'archaïsme ».* » Ces représentations ont même imprégné les sphères militantes d'encadrement et de défenses des catégories populaires au sein desquelles les mondes ruraux ont été peu à peu invisibilisés. Les classes populaires sont alors surtout représentées par l'image des banlieues populaires de proche couronne (anciennement les « *banlieues rouges* ») qui occulte la présence ouvrières villageoise (Mischi, 2014).

Ces discours sur l'archaïsme du rural sont également présents dans la pensée dominante, où la figure du campagnard et celle du « *plouc* » ne sont pas si éloignées. Dans son article sur la classe objet Pierre Bourdieu décrit finement les mécanismes par lesquelles les classes dominantes produisent des représentations sociales sur les groupes dominés en ayant la force symbolique de les imposer au reste du corps social (Bourdieu, 1977). En dépit d'un certain misérabilisme (les catégories dominées semblent écrasées et dépourvues de capacités de réaction aux stigmates qui leur sont assignés, allant même jusqu'à reprendre à leur compte ces représentations dans le cas des paysans Béarnais), cet article permet de penser la création et la perpétuation de représentations portant sur des classes et des fractions de classes sociales territorialisées. La domination possède ainsi une large dimension symbolique par la capacité qu'auraient les agents dominants à construire des représentations de la réalité sociale, à leur donner une légitimité et à les faire passer pour la réalité elle-même. Les outils de légitimation des constructions sociales étant inégalement distribués, certains groupes auraient la force de produire des représentations du monde (et des populations qui l'habitent) et de les imposer à ceux qui n'en auraient pas les moyens. Cette idée mérite d'être relativisée au regard de ce qui a été dit précédemment. Les populations dominées, par leurs réseaux familiaux et leur ancrage dans des réseaux locaux, peuvent générer des critères de fierté, des valeurs qui leur sont propres (Young et Wilmott, 2010). Ils ne sont donc pas incapables de produire leur propre point de vue sur eux-mêmes et sur leurs pratiques. Celui-ci semble toutefois avoir un poids moindre dans l'espace public, n'opérant finalement qu'au niveau local et dans l'entre-soi, face aux représentations des dominants émanant le plus souvent des catégories aisées urbaines. Pierre Bourdieu a d'ailleurs également montré à quel point ces

représentations induisent des difficultés pour les jeunes paysans Béarnais à fonder une famille. Leur appartenance sociale devient un handicap sur le marché matrimonial, même au sein de leur groupe social (Bourdieu, 2002a). Stéphane Beaud et Michel Pialoux ont pointé le même type de mécanisme chez les ouvriers de Sochaux-Montbéliard. L'invisibilité médiatique et le discrédit portant sur les ouvriers (perçus comme sales, vulgaires, ayant des goûts et pratiques culturelles « ignobles », vivant sans confort et marqué par un fort soupçon de conservatisme politique) pousse de plus en plus de jeunes à se distancer de la figure de l' « ouvrier » en refusant par exemple de porter le bleu de travail (qui était auparavant, au contraire, plutôt valorisant dans le monde usinier). Si l'on devient ouvrier, au moins ne faut-il pas paraître, « faire », ouvrier (Beaud et Pialoux, 1999).

Les territoires ruraux où se concentrent les classes populaires deviennent alors les lieux de croisement de stigmates assignés de l'extérieur et véhiculés par la pensée dominante et les médias foncièrement liés aux visions ethnocentrées des classes dominantes urbaines.

L'existence des territoires est fortement liée aux représentations internes et externes qui lui sont attachés et qui parfois ne se correspondent pas. Les aspects de la vie sociale qui seront valorisés au niveau local peuvent servir au discrédit du territoire et de ses habitants vu de l'extérieur. Peuvent alors se développer différentes stratégies face aux stigmates. Elles peuvent se traduire par un rejet de l'identité ouvrière, ou par une volonté de quitter le territoire (se traduisant ou non en pratiques). Elles peuvent également se fonder sur une volonté de réappropriation de l'identité, de retournement des stigmates, prenant les aspects d'une lutte symbolique (par exemple en redonnant ses lettres de noblesses au mot « paysan » (Bruneau, 2007). Quoi qu'il en soit, ces représentations sont primordiales dans l'existence même du territoire, pouvant aller jusqu'à apparaître dans leurs dénominations : Ville morte, « Chomeurland », Vimeu rouge, etc.

Conclusion du premier chapitre

Mener une analyse territorialisée revient, au bout du compte, à faire apparaître des cadres de socialisations propres à certaines populations. Nous travaillons ici sur des territoires entendus comme supports de mondes sociaux propres, avec leurs normes, leurs valeurs, et les représentations sociales qui leurs sont affectées. Dans les espaces ruraux, il apparaît clairement que la façon dont se structurent les mondes sociaux est liée aux activités économiques qui se sont développées au cours de l'histoire plus ou moins récente. Ces territoires, et les mondes sociaux qu'ils portent, pèsent sur les dispositions sociales des personnes et leurs trajectoires générant des visions du monde propres aux fractions de classes considérées. Mais outre les cadres de socialisation, il s'agit également de mettre en lumière les représentations sociales attachées aux territoires pouvant être produites par les personnes qui les pratiquent, ou bien par les personnes extérieures. Nous retrouvons ici les thématiques développées sur d'autres territoires, principalement dans les zones urbaines, faisant état d'un conflit plus ou moins déclaré entre le « *droit du passant* » et le « *droit de l'habitant* », dans la prise en compte des représentations entretenues à propos d'un espace, selon que l'on y habite ou qu'on le pratique autrement¹⁹. Ces considérations sont valables pour les zones géographiques caractérisées par de forts passages de populations extérieures, ce qui n'est pas vraiment le cas des territoires ruraux et populaires. Ceux-ci sont plutôt en perte de dynamisme, et semble devenir des zones de relégations, ayant tendance à se dépeupler.

En définitive, la notion de territoire est importante et peut prendre une place centrale dans l'analyse des groupes sociaux, à condition toutefois de ne pas en faire une entité déconnectée à la fois des dynamiques sociales et historiques. Les espaces ruraux et périurbains ne peuvent alors être pris comme des territoires de « repli »

¹⁹ - Cette problématique a notamment été développée dans communication d'Eric Le Breton au colloque Citoyenneté et démocratie à l'épreuve des inégalités spatiales et des identités qui s'est tenu à Tours en avril 2015 (Le Breton, 2015).

généralisé, qui ont été le principal marqueur utilisé par certains géographes pour décrire les populations et pratiques qui se sont développées durant les années 2000 sur ces territoires (Guilluy, 2010). Différentes réponses critiques ont montré les angles morts de ces approches qui oublient une grande partie des dynamiques sociales qui affectent les milieux péri-urbains et ruraux (Charmes, Launay et Vermeersch, 2013 ; Girard, 2012 ; Lambert, 2015).

Notre objectif sera de chercher à analyser les pratiques et les relations entretenues par les individus entre eux, afin de saisir finement les logiques sociales de transformation des classes populaires et, plus particulièrement les modes d'accès à l'autonomie des jeunes sur ces territoires et au sein de différents territoires, entendus comme des espaces sociaux localisés. De plus, la prise en compte des stigmates associés au territoire et, à travers lui, à la catégorie sociale qui l'occupe majoritairement, permet de questionner l'hypothétique incorporation d'une « illégitimité » sociale propre à ces fractions des classes populaires rurales. Nous reviendrons sur ces questionnements par la suite.

Cette base théorique autour des questions de territoires nous a permis de développer une approche territorialisée de nos questionnements. Nous chercherons par la suite à faire apparaître de potentiels « effets de territoires », notamment objectivables qualitativement par le capital d'autochtonie et l'inscription dans la famille proche des individus. Mais nous devons avant tout déterminer les territoires à investiguer, et pour cela nous avons dû construire une typologie des territoires Picards faisant notamment apparaître les différences de morphologie sociale et d'accès aux ressources rares (scolarisation, santé, ...) selon la localité.

Chapitre 2 - La différenciation des territoires en Picardie

Les territoires existent dans les subjectivités et dans les relations et représentations des personnes vivant au sein de ces zones, et de celles qui en sont extérieures. Toutefois, comme on l'a vu, il s'agit aussi de zones géographiques caractérisées par des concentrations de populations pouvant avoir des caractéristiques communes (en termes de revenus, d'état de santé, de niveau de qualification, notamment). A travers l'objectivation de ces caractéristiques et de leurs concentrations, on peut faire apparaître les contours et spécificités de ces territoires. Dans ce chapitre, nous commencerons par exposer les bases théoriques et pratiques de la démarche d'analyse des territoires. Il s'agira de clarifier les termes à utiliser, et nous nous arrêterons notamment sur la notion de « vulnérabilité sociale ». Cette dernière semble gagner en intérêts au fil des années 2000 et 2010, mais elle pose encore quelques problèmes de définition. Qu'est-ce qu'une population vulnérable ? Peut-on ici parler de vulnérabilité des territoires ? Nous en viendrons ensuite à la construction de la base de données territoriale, et mettrons en lumière les précautions à prendre en quant à son utilisation.

Pour mettre en œuvre cette analyse territoriale, nous nous centrerons sur la Picardie et chercherons à dresser un portrait nuancé des différents territoires composant cette région. Dans cette tentative nous nous appuierons sur une base de données regroupant un grand nombre d'informations (pauvreté, contexte socio-économique, logement, emploi, santé, démographie, comportements politiques, éducation, ...) sur les territoires picards à l'échelle géographique la plus fine. Cette base de données fera l'objet d'une analyse géométrique des données. Une analyse factorielle mettra en lien différentes dimensions des inégalités sociales et les dynamismes démographiques et socio-économiques des territoires afin de tenter de discerner les grands points de clivages entre ceux-ci mais aussi d'établir une typologie des territoires au regard des différents processus qui les caractérisent et de différents types de vulnérabilité sociale. Enfin, nous replacerons ces questionnements dans leur dimension spatiale en dressant une cartographie de ces caractéristiques basée sur la typologie issue de l'analyse en composantes principales. Outre la typologie et la représentation cartographique de celle-ci, ce travail permettra d'étudier conjointement les dynamismes socioéconomiques et la vulnérabilisation des populations qui y sont soumises.

I - Construction d'un outil d'analyse des territoires.

Depuis une quarantaine d'années, l'organisation du système industriel français connaît de profondes transformations. Les entreprises se mondialisent, fusionnent, et réorganisent les processus de production. Les situations de travail sont flexibilisées, et de nombreux sites industriels ferment leurs portes pour rouvrir dans des pays où les coûts de production sont plus faibles (Chesnais, 1994). Ces transformations aboutissent à une hausse rapide du taux de chômage, et à une fragilisation des métiers liés à l'industrie. Le contrat de travail à durée indéterminée à temps plein (forme d'emploi qui était la plus répandue pendant les « trente glorieuses ») tend à devenir de plus en plus rare, notamment pour les jeunes ; le chômage de masse omniprésent menace constamment les ouvriers et la fréquence des fermetures de sites industriels semble fragiliser les situations professionnelles auparavant considérées comme les plus solides, déstabilisant les situations qui auparavant étaient les plus sécurisées (Castel, 1995).

Cette fragilisation de la classe ouvrière est particulièrement sensible dans les régions les plus industrielles de France, telle que la Picardie. Cette région se compose de petites zones géographiques qui, depuis la moitié du 19^{ème} siècle s'organisaient autour d'un type principal d'industrie mais qui, à partir de la fin des « trente glorieuses », sont en proie à la désindustrialisation. Au milieu des années 1990, Robert Castel percevait, dans ce processus de déstructuration économique affectant les espaces où se concentrent les classes populaires, le développement d'une précarité nouvelle. *« Les villes ouvrières organisées autour d'une seule industrie et sinistrées par le chômage massif (...) sont sans doute aujourd'hui les zones d'émergence les plus visibles d'une nouvelle marginalité. Les jeunes en particulier y font l'expérience d'une relation doublement négative : par rapport au travail lorsque l'alternance du chômage et du sous-emploi ne permet pas de définir une trajectoire professionnelle stable ; par rapport aux repères socio-relationnels, lorsque la famille n'a pas grand-chose à transmettre comme capital social, que le système scolaire est étranger à la culture d'origine (...), et que la sociabilité s'épuise dans des relations évanescences »*

où l'on "tue le temps" avec de petites provocations et de petits délits, pour surmonter l'ennui d'une temporalité sans avenir » (Castel, 1994).

Nous nous intéresserons ici aux dynamiques de vulnérabilisation liées aux transformations économiques contemporaines en mettant à jour le caractère multidimensionnel de celles-ci ainsi que leurs effets au niveau des populations et des territoires autrefois industriels. Si la désindustrialisation représente un ensemble de transformations qui affectent les territoires (Davezies, 2012), alors peut-on parler de vulnérabilisation territoriale ? Existe-t-il des territoires en voie de marginalisation du fait de ces pertes de supports industriels ? La vulnérabilité induite par ces transformations est-elle homogène ou peut-elle prendre des formes et des intensités différentes ? Surtout, que nous apprend-elle de l'hétérogénéité territoriale des classes populaires et des capacités inégales de leurs membres à faire face au repli de l'emploi industriel (Vignal, 2014) ?

I – 1. Vulnérabilités ou inégalités territoriales?

Avant d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, il est crucial de s'attarder sur les concepts et cadres d'analyses utilisés. Les vocables renvoient à des modèles interprétatifs devant être questionnés. Depuis les années 1990, la notion de vulnérabilité occupe une place de plus en plus importante dans les sciences sociales et s'est imposée ces dernières années comme un vocable inévitable pour les chercheurs travaillant sur les thématiques larges des marginalités ou des situations désavantageuses. La création en 2013 d'une revue à comité de lecture intitulée « Populations Vulnérables », la multiplication de projets de recherche portant sur les vulnérabilités ou les populations vulnérables et l'organisation du colloque de la CUDEP de 2013 sur cette question sont des signes clairs de cette implantation.

Malgré son importante utilisation, le terme de « vulnérabilité » n'est pas clairement défini. L'usage qui en est fait reste flou et ses critères de qualification varient beaucoup d'une recherche à l'autre. Ce manque de précision tient en grande

partie au fait que la notion est originaire des sciences de la nature, et notamment les sciences de l'environnement. Dans ces disciplines, la vulnérabilité prend une signification proche de celle du sens commun (étymologiquement « qui peut être blessé ») et est utilisée pour qualifier des milieux ou des populations exposés à des risques naturels (incendies, inondations, ou épidémies par exemple). La notion a peu à peu migré, passant par la biologie, la médecine, puis par la psychologie (sans que la signification ne change et permettant alors de qualifier des patients) pour atteindre les politiques publiques et les sciences sociales (Becerra, 2012). Si la notion semble limpide, permettant de qualifier et d'étudier des objets fragiles ou exposés à un risque, sa définition ne fait pour l'heure pas l'objet de consensus. Dans certaines configurations la vulnérabilité est définie comme une situation en soi, dans laquelle les individus ne peuvent pas conserver un niveau de bien être stable, ou ne peuvent plus se projeter dans l'avenir proche²⁰. Dans d'autres, la vulnérabilité des populations est appréhendée comme une potentialité de survenue d'un choc qui n'est pas encore advenu. Certaines recherches prennent la vulnérabilité comme une étape intermédiaire dans un processus de désaffiliation ou d'intégration sociale (Castel, 1994). D'autres encore considèrent comme vulnérables des personnes en situations rares, « atypiques » (comme les pères isolés²¹, par exemple), et soumises à des problématiques propres. En 2006, Jörn Birkmann, géographe allemand, a tenté de faire un inventaire des usages de la notion de vulnérabilité au niveau mondial et a fait état de près de 25 définitions différentes (Birkmann, 2006).

Il n'en reste pas moins que cette notion, et le flou qui l'entoure, ne laisse que peu de place aux critiques. S'il existe une multiplicité de définitions, à géométries variables selon les situations et les auteurs, il n'y a pas d'affrontements entre des définitions concurrentes. Pourtant, en cherchant à utiliser cette notion dans nos propres travaux, il nous est apparu que la notion de vulnérabilité, et celles qui y sont

²⁰ - Valérie Golaz, « Les solidarités familiales autour des personnes âgées en Ouganda », communication lors du 16^{ème} colloque national de démographie, Aix en Provence, Mai 2013.

²¹ - Renaud Orain, « Les effets de la précarité dans les trajectoires des pères en solitaire : vulnérabilisations et (re)médiations », communication lors du 16^{ème} colloque national de démographie, Aix en Provence, Mai 2013.

attachées (risques, stress, résilience, etc.), posent des problèmes plus larges qui concernent l'intégralité des sciences sociales et de leur portée.

Dans l'esprit de ses promoteurs, la notion de vulnérabilité est censée permettre de dépasser les clivages sociaux classiques. Elle permettrait l'analyse des situations de fragilité ou de relégation individuelle au travers d'une vision « moderne » du vivre ensemble. Cette notion renvoie en effet à une vision de la société perçue comme un ensemble d'individus interconnectés, « liés socialement », et refutant la représentation d'un ensemble social « en tout », composé de groupes dont on peut être exclu (Soulet, 2006). Les grands facteurs d'opposition (sexe, classes sociales, générations, groupes ethniques, etc.) sont alors perçus comme réducteurs de la complexité de la vie sociale et doivent être remplacés par de nouveaux facteurs de vulnérabilités (observables à l'échelle des acteurs). Ceux-ci peuvent être de deux natures : la première porte sur les situations de vulnérabilités en elles mêmes, et la seconde se centre sur les anticipations et réactions des acteurs vulnérables. L'idée que les acteurs ne sont pas passifs, entièrement soumis aux conditions extérieures est ici centrale. Au contraire, les individus sont actifs face aux risques et aux conséquences du choc (en termes de résilience, d'adaptations, ou d'anticipation) (Becerra, 2012). Or, il semble que cette deuxième dimension occupe une place prépondérante par rapport à la première relative aux conditions sociales d'émergence de la vulnérabilité (dont elle est, pourtant, directement issue). Les réactions et rationalités des acteurs soumis au choc ou à sa potentialité sont prépondérantes et poussent à forger de nouveaux concepts comme celui de vulnérabilité objective et de vulnérabilité ressentie²².

Toutefois, outre le fait que ce paradigme de la société d'individus ne peut constituer la seule et unique grille de lecture sous peine de faire reposer sur les individus les conséquences de destins collectifs (de classes, de sexes, de générations, par exemple), il semble que dans ces perspectives le social tend à être expliqué par les dimensions psychologiques, le biologiques et l'environnementaux de l'existence. Les questions sociales déjà largement dépolitisées du fait de la mise de côté des

²² - Julia Henke « Définir la vulnérabilité auprès des personnes âgées en Suisse : l'importance de la mesure subjective », communication lors du 16^{ème} colloque national de démographie, Aix en Provence, Mai 2013.

conceptions du monde social comme espace d'opposition au profit d'une vision pacifiée où chacun entretient des liens avec les autres en tant qu'individu (Soulet, 2006), semblent alors se désociologiser c'est-à-dire renoncer aux préceptes des auteurs classiques de la sociologie européenne²³.

Pourtant, ces travaux portent sur les femmes battues, les « décrocheurs » scolaires, les détenus, les sans-emploi, les sans-logis, les minorités ethniques, ou encore les personnes âgées, autant de populations en situations « compliquées » et cumulant les « difficultés ». Mais ce constat de vulnérabilité, n'est pas suffisant pour mener une analyse empirique solide. Il convient en effet de repositionner ces situations dans leurs contextes sociaux et de replacer ces groupes dans les interactions qu'ils entretiennent avec le reste du corps social (Brodiez-Dolino, 2013). Dans une pensée dialectique, il n'existe de vulnérabilités vis-à-vis d'un risque quelconque que parce qu'il existe par ailleurs de protections vis-à-vis de ce risque. Il n'y a de populations vulnérables que parce qu'il existe par ailleurs des populations protégées. Sous ce prisme la vulnérabilité devient synonyme d'inégalités et de rapports sociaux particuliers. Dans cette acception, la vulnérabilité permet de traiter des rapports sociaux, leurs articulations (rapports sociaux de classe, de sexe, de race, de génération, etc.) et leurs dynamiques. Ainsi, les chercheurs du Réseau français de « Recherche habitat-logement » (REHAL) propose un usage de la notion de vulnérabilité résidentielle « *qui puisse, dans le même mouvement, décrypter ses modalités d'instrumentalisation politique, analyser les dynamiques susceptibles de produire des « laissés-pour-compte » de la politique du logement, et documenter les modalités de résistance des habitants* » (Bouillon et al., 2016). La vulnérabilité est un dynamisme mettant en jeu un empilement de difficultés ou de risques pesant sur les individus et rendant leurs situations complexes (ainsi une personne peut être riche mais vulnérable en référence à un handicap, par exemple). Or, un autre cadre théorique serait sans doute plus à même de permettre l'étude de ces « empilements » et de leurs dynamismes : celle de la consubstantialité des rapports sociaux (Dorlin, 2009).

²³ - Notamment celui de Durkheim qui appelle à expliquer le social par le social. (Durkheim, 1937)

Ce paradigme propose d'analyser globalement l'organisation sociale en considérant qu'elle est composée de nombreuses relations de dominations qui se conjuguent et se reproduisent conjointement. Quatre grands facteurs sociaux sont alors structurants de l'espace social : les rapports sociaux de classe (Pfefferkorn, 2007), de sexe, genre et sexualité, de race ou d'ethnie (Bouamama et Delphy, 2010) et d'âge ou de génération (Bihr, Tanasawa et Collectif, 2005). Ces différents rapports sociaux sont articulés et imbriqués²⁴ et traversent chaque individu de façon plurielle et complexe. Cette imbrication aura une incidence sur les avantages ou désavantages auxquels les individus feront face dans leur vie. Une même personne peut alors être à la fois en situation dominée et dominante selon les contextes. Ici, la vulnérabilité renverra à cette consubstantialité des rapports sociaux s'exprimant à l'échelle individuelle ou supra-individuelle (ménage, territoire).

Enfin cette vulnérabilité ne peut être perçue comme figée, il s'agit bien d'un processus qui doit être mis en lien avec d'autres processus, et notamment les transformations économiques. Ici, nous considérerons la vulnérabilité comme un ensemble d'inégalités sociales, prises de manière dynamique et mises en lien avec les processus de transformations socio-économiques et démographiques.

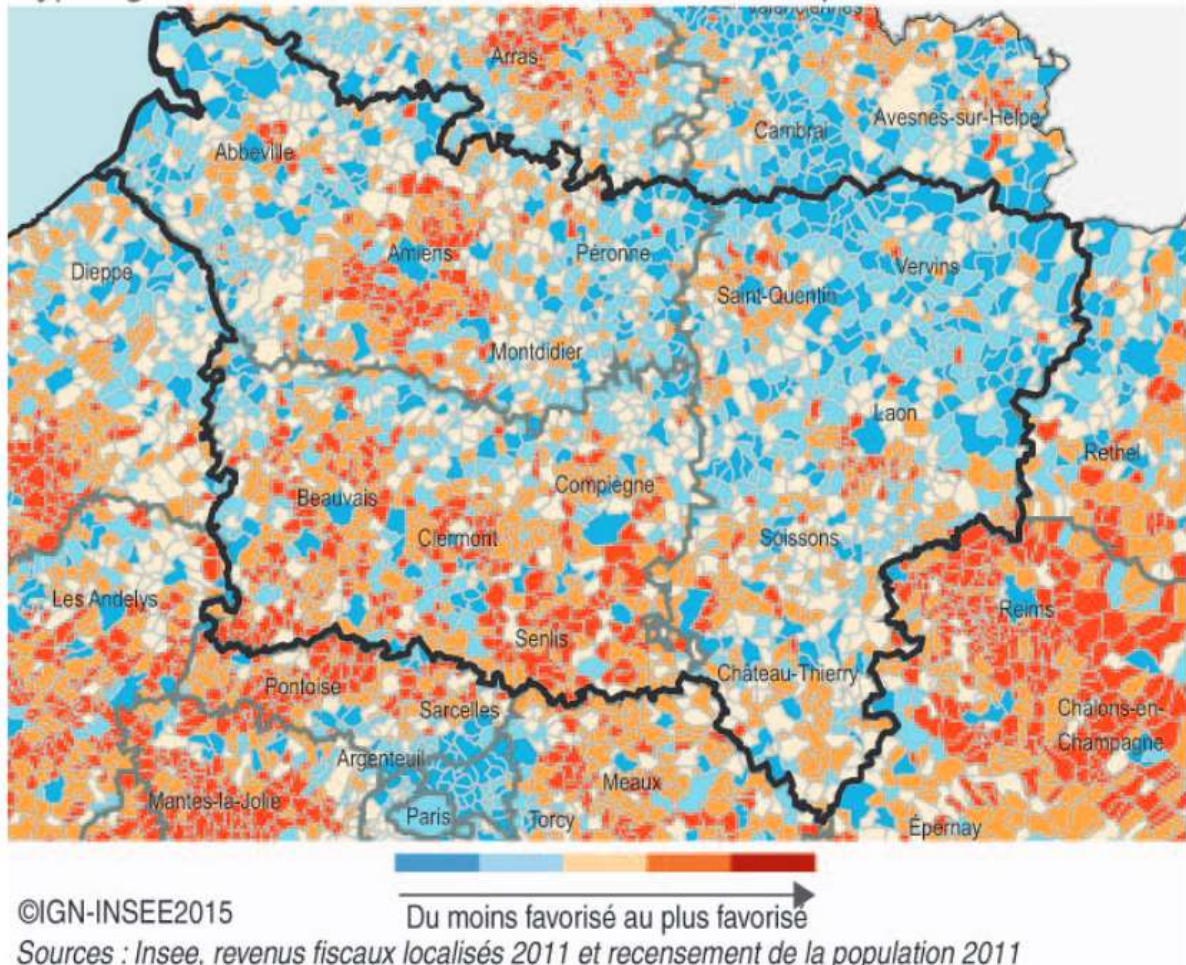
²⁴ - Jules Falquet, Emmanuelle Lada et Aude Rabaud (Dir.), (Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et "race". Repères historiques et contemporains. Paris, Cahiers du CEDREF. 2006

I – 2. La mise en œuvre de l'analyse géométrique des données

En 2015, l'INSEE Picardie a élaboré une typologie des communes picardes, reposant sur un indicateur synthétique d'exposition au « risque de pauvreté » des habitants (Maillard, 2015). L'indicateur est construit sur la base de neuf variables de « *déprivation sociale* » mesurées en 2011 à l'échelle des populations communales (nombre de pièces par personne dans les logements, taux de propriétaires, part des familles monoparentales, revenu médian par unité de consommation, taux de chômage, part des non-diplômés, part des diplômés du supérieur, part des ménages sans voiture, part des ménages « bien équipés »). L'étude montre que les communes périurbaines forment les espaces les plus favorisés, alors que les communes isolées et les pôles urbains représentent des zones où les populations semblent désavantagées. Toutefois, cet indicateur synthétique, construit sur des données pouvant être questionnées (le nombre de pièce par personne ou le fait de disposer de plusieurs voitures n'ont pas forcément les mêmes significations en milieu urbain ou rural) permet assez mal de rendre compte de la multi-dimensionnalité que peuvent prendre les inégalités. Au final, nous voyons se distinguer des zones entourant les grands pôles urbains semblant effectivement être en situation favorisée, alors que les villes-centres et les zones rurales sont défavorisées (voir la figure 6). Dans cette analyse, les zones rurales et les centres urbains se retrouvent dans un ensemble homogène d'espaces défavorisés, alors que nous pouvons poser l'hypothèse d'une hétérogénéité des problématiques affectant les différents territoires.

Figure 6 – Typologie des communes élaborée par l'INSEE Picardie

Typologie des communes selon l'indicateur de déprivation en 2011



Afin de construire l'analyse des inégalités territoriales dans leur multi-dimensionnalité, nous avons réuni un grand nombre d'informations localisées. La vulnérabilité sociale n'étant pas entièrement synonyme de pauvreté économique (Castel, 1994), nous croiserons dans nos analyses des informations relatives aux contextes socio-économiques, à l'emploi, aux conditions sanitaires des territoires, à la démographie, aux comportements vis-à-vis de la politique, ou l'éducation.

La constitution de la base de données territoriale, c'est-à-dire la construction d'un fichier d'informations de données localisées à l'échelle des territoires qui composent la Picardie, s'est faite par agrégation de données produites par différentes structures institutionnelles. Pour disposer de matériaux fiables pour toute la Picardie,

j'ai rassemblé un grand nombre de données produites par le rectorat d'Amiens, l'Observatoire de la Santé et du Social de Picardie, le ministère de l'intérieur, l'INSEE, ou encore par Pôle emploi selon la thématique abordée. Cette reprise de matériaux pose toutefois deux problèmes : celui des indicateurs produits, et celui des échelles d'observation.

Les données que nous utiliserons ne sont produites ni par, ni pour des chercheurs. Ces données et indicateurs n'ont pas vraiment pour objectif de rendre compte objectivement de la réalité, mais plutôt d'en générer une vision faisant exister des problématiques (en vue d'orienter des politiques publiques ou de mieux connaître des populations cibles par exemple). Ces données sont donc déjà des constructions sociales faisant exister certaines réalités en en masquant d'autres, et il convient de les utiliser avec précaution. Les indicateurs n'ont pas de valeur intrinsèque, mais celle-ci dépend largement de leurs conditions de fabrication (Desrosières, 2010).

Les questions de définitions sont cruciales et précèdent toute opération de mesures. Avant de mesurer un phénomène, il faut convenir de ce que l'on tient à mesurer. Alain Desrosières (sociologue, historien, statisticien) insiste bien sur ce point : la mesure d'un phénomène se base en premier lieu sur des conventions prises pour arrêter une définition fixe de ce que l'on cherche à mesurer. Par exemple, comment qualifier et définir le « chômage » ? Comment le définir ? *« Le verbe quantifier, dans sa forme active (faire du nombre) suppose que soit élaborée et explicitée une série de conventions d'équivalences préalables, appelant des comparaisons, des négociations, des compromis, des traductions, des inscriptions, des codages, des procédures codifiées et répliquables, et des calculs conduisant à la mise en nombre. La mesure proprement dite vient ensuite, comme mise en œuvre réglée de ces conventions. De ce point de vue, la quantification se décompose en deux moments : convenir et mesurer. »* (Desrosières, 2008, p. 10-11) Comment a-t-on défini ce que l'on cherche à mesurer ? Comment a-t-on mesuré (échantillon, recueils administratifs ou institutionnels, etc.) ce que l'on a défini ? D'une manière générale, il est important de vérifier la validité de chaque indicateur, et de comprendre au mieux la réalité concrète à laquelle il revoie. Que cherchent-ils à montrer, et que montre-t-ils vraiment ?

Outre la question de la validité des indicateurs, la question de l'échelle d'observation est, elle aussi, importante. La démarche la plus rigoureuse aurait été de réunir des informations à l'échelle géographique la plus fine possible (par commune ou même mieux, par quartier) pour pouvoir effectuer des regroupements à posteriori qui seraient les plus pertinents. Les données produites ne sont pas forcément à l'échelle des communes, notamment pour des raisons d'anonymat. L'échelle la plus fine qui a pu être conservée est le canton. Les cantons représentent déjà des regroupements de communes mais restent assez fins (la Picardie compte 133 cantons).

En outre, les inégalités entre les populations pouvant difficilement être analysées de façon statique, ou figée, nous avons cherché à appréhender des évolutions dans les différents domaines étudiés. Nous avons pour cela dû réunir des indicateurs comparables dans le temps. Très peu de données étant disponibles sur le temps long, nous avons pris le parti d'étudier les transformations visibles durant les années 2000, c'est-à-dire, entre la fin des années 1990 et le début des années 2010. Ce choix a été, quelque peu, effectué sous la contrainte mais il garde une certaine cohérence au sens où la période considérée pourrait permettre de rendre compte des effets de la crise financière mondiale survenue en 2008 à une échelle territoriale fine assez peu étudiée.

En totalité, cette base de données territoriale regroupe près de 200 variables (voir le dictionnaire de codification en annexe 1). Bien que notre analyse des vulnérabilités territoriales soit ambitieuse, nous ne traiterons pas l'intégralité des variables de notre base de données. Nous chercherons plutôt à mettre en relation les indicateurs qui révèlent les aspects pluridimensionnels des difficultés que peuvent rencontrer les individus au sein des différents territoires, avec des indicateurs de transformations socio-économiques et démographiques de chaque canton. D'autres tris possibles restent donc en suspens, mais pourraient faire l'objet de futures analyses.

I – 3. Recueil d’information et indicateurs retenus

Parmi les variables de la base de données, les indicateurs permettant au mieux de rendre compte de l’empilement des vulnérabilités sur les territoires ont été sélectionnés et différents statuts leur ont été attribués. D’une manière générale, les variables « à expliquer » sont celles relatives aux situations des territoires en fin de période ; les variables « explicatives » renseignent quant à elles sur les évolutions socio-économiques et démographiques concernant les territoires au cours de la période. Dans l’ACP²⁵, cette différence de statut se manifesterait dans le fait que les variables relatives aux situations seraient utilisées pour structurer l’espace factoriel (variables dites actives), et les variables portant sur les évolutions serviraient d’apport d’informations en étant « projetées » sur cet espace (en tant que variables illustratives). Cela nous permettra de mettre en lien direct les situations des territoires avec les évolutions qui leur sont propres. Afin de les rendre comparables, les variables ont été « centrées-réduites », c’est-à-dire que leurs moyennes ont été ramenées à zéro (en soustrayant la moyenne à chaque valeur prise par la variable) et que leurs variances sont égales à 1 (en divisant chaque valeur par l’écart-type de sa variable).

I – 3. a) Les variables relatives aux situations des territoires

L’espace social est dépourvu de frontières nettes et tranchées. Dans une pensée relationnelle, les classes sociales se définissent les unes par rapports aux autres, dans une logique d’oppositions multiples. Ainsi, les classes populaires ont pour principal attribut d’être situées à l’opposé des classes dominantes dans l’espace social. Mais entre ces deux pôles extrêmes s’intercale tout un ensemble de groupes intermédiaires, les classes moyennes aux frontières extrêmement floues. Ainsi, plutôt que de grands groupes objectivement clôturés, l’espace social est tissé d’un continuum de positions,

²⁵ - Nous avons sélectionné la démarche d’analyse en composantes principales car notre jeu de données contient principalement des variables de mesure.

structurés par des facteurs de clivages (Bourdieu, 1984) fixant des limites nuancées par les comportements individuels. Au regard des écrits et travaux effectués sur les classes sociales en général, et les classes populaires en particulier, nous baserons nos analyses sur des indicateurs relatifs aux inégalités sociales de revenus et d'activité, aux différences d'utilisation de l'institution scolaire, aux déséquilibres sanitaires, et aux comportements politiques.

Les classes populaires sont, depuis les travaux d'Olivier Schwartz, définies selon deux grandes caractéristiques : le maintien dans des conditions socio-professionnelles subalternes et peu rémunératrices, et l'éloignement des pratiques culturelles légitimes (Schwartz, 1998). Ces deux caractéristiques renvoient en fait assez directement aux positions que les individus occupent dans les rapports de production. Ce positionnement sera ici représenté par quatre indicateurs. Le premier renseigne sur les revenus des ménages en 2010. Il s'agit du revenu fiscal médian des ménages, c'est-à-dire du revenu lié à une activité professionnelle déclarée, à une pension, une retraite, une rente, ou un patrimoine. Celui-ci ne tient donc pas compte des revenus exonérés d'impôts ou des prestations sociales. Ce revenu fiscal sera rapporté au nombre d'unités de consommation (UC)²⁶ des ménages afin de pouvoir établir des comparaisons tenant compte des différentes compositions de ces derniers. Le deuxième indicateur de précarité économique se centrera sur le taux d'emploi en 2009. Cet indicateur, issu du recensement de la population, représente la part des actifs occupés (exerçant une activité salariée, aidant un membre de la famille dans une activité professionnelle avec ou sans salaire, ou occupant un statut d'apprenti ou de stagiaire rémunéré) au sein de l'ensemble de la population active de 15 à 65 ans. Les deux derniers indicateurs de la dimension économique seront la part des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories ABC²⁷ (DEFM ABC) de moins de 25 ans, et la

²⁶ - Le premier adulte du ménage compte pour une UC, chaque autre personne de plus de 14 ans compte pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans correspondent chacun à 0,3 UC. (www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-consommation.htm).

²⁷ - Les catégories A, B, et C regroupent les demandeurs d'emploi disponibles pour travailler, tenus de faire des « actes positifs de recherche d'emploi » et ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois de référence. (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/categor-demandes-emploi-anpe.htm>)

part des DEFM ABC de longue durée (inscrits sur les liste de Pôle emploi depuis plus d'un an) parmi l'ensemble des DEFM ABC inscrits à Pôle emploi au 31/12/2011.

Tableau 1 – indicateurs de revenu et d'activité pour la région Picardie.

Variables	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Revenu des ménages par Unité de consommation (Revmeduc10)	17998,1	2516,7	11202,0	26563,0
Taux d'emploi en 2009 (txemp09)	62,9	4,6	50,6	72,4
Part des DEFM ABC de moins de 25 ans parmi l'ensemble des DEFM ABC au 31/12/2011 (DE2511)	17,3	4,3	5,3	27,1
Part des DEFM ABC de longue durée parmi l'ensemble des DEFM ABC au 31/12/2011 (DELD11)	39,3	5,3	23,7	52,1

Champs : Population des cantons de Picardie

Sources : INSEE – Pôle emploi.

Le second point de la définition des classes populaires que propose Olivier Schwartz, à savoir le cantonnement à des pratiques culturelles « déclassées » et l'éloignement vis-à-vis de la culture légitime, a des effets sur l'ensemble de la vie sociale des personnes. Ces effets peuvent être particulièrement visibles dans la sphère scolaire. Ainsi, malgré les politiques dites de « démocratisation scolaire » des années 1990, les inégalités face à l'école et aux diplômes restent fortes, voire ont tendance à se creuser. Pourtant, en parallèle, de nouveaux comportements apparaissent au sein des familles modestes qui cherchent de plus en plus en entrant dans le jeu scolaire (Poullaouec, 2010). En effet, le niveau de diplôme est, dans un contexte de crise de l'emploi, l'un des principaux leviers de l'« employabilité » (Lavitry, 2012) et le manque de qualification génère des difficultés d'entrée en emploi, voire de reclassement après une rupture dans la trajectoire professionnelle. Pour rendre compte de cette dimension, nous utiliserons les parts de la population de 15 ans et plus ayant terminé leurs formations en étant titulaires d'un CEP ou BEPC, d'un BEP ou CAP, d'un baccalauréat, d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou sans diplôme. D'ores et déjà il apparaît que les plus fortes disparités entre les territoires concernent les proportions de titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur (l'écart-type de de

cette distribution est de 5,5 pour une moyenne de 16,9) et de personnes sorties des circuits de l'enseignement sans diplôme (l'écart type est de 4,8 et la moyenne atteint 22,6). Ces premiers éléments montrent donc qu'il existe au sein de la Picardie des cantons où se concentrent les personnes les plus diplômés, et d'autres où se regroupent les populations qui sortent le plus tôt des institutions de formation, sans diplôme.

Tableau 2 – Indicateurs de niveaux scolaires des populations cantonales de Picardie

Variabes	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Part de la population de 15 ans ou plus ayant terminé sa scolarité sans diplôme en 2009 (AucDip09)	22,6	4,8	9,4	36,6
Part de la population de 15 ans ou plus ayant terminé sa scolarité avec un BEPC ou un CEP en 2009 (CEP09)	20,1	2,8	14,2	28,4
Part de la population de 15 ans ou plus ayant terminé sa scolarité avec un BEP ou un CAP en 2009 (BEP09)	26,1	2,6	17,8	32,2
Part de la population de 15 ans ou plus ayant terminé sa scolarité avec le bac en 2009 (Bac09)	14,4	1,9	10,4	19,9
Part de la population de 15 ans ou plus ayant terminé sa scolarité avec un diplôme du supérieur en 2009 (Sup09)	16,9	5,5	8,1	36,6

Champs : Population des cantons de Picardie en 2009

Sources : INSEE Recensement population de 2009

Depuis les travaux des médecins hygiénistes du début du 19^{ème} siècle, les conditions de vie des populations ouvrières sont largement traitées sous l'angle sanitaire²⁸. Aujourd'hui, plus que les craintes liées à la santé publique, les inégalités sociales de santé font apparaître des clivages d'ordre géographiques et sociaux en termes d'éloignement des structures de soin et de rapport aux corps (Leclerc et al.,

²⁸ - Voir notamment, pour un exemple d'approche hygiéniste, Louis René Villermé. De la mortalité dans les divers quartiers de la ville de Paris (1830). et pour une analyse historique de l'encadrement des pauvres par des discours hygiénistes, voir Une société à soigner de Gérard Jorland (Jorland, 2010)

2000). Ainsi, au tournant des années 2000, la mortalité différentielle entre les catégories sociales reste forte, et les hommes ouvriers ont une espérance de vie de 6 ans plus faible que celle des hommes occupant une activité de cadre (Blanpain, 2016). Faire apparaître les disparités sanitaires et leurs enracinements sociaux demanderait alors d'utiliser une panoplie d'indicateurs renseignant sur la densité médicale des territoires, sur les taux de fréquentation de ces structures par les populations, sur les conduites à risques, sur les conditions de vie, et sur l'état de santé de celles-ci. Les taux relatifs à l'état de santé sont facilement accessibles, produits par l'Observatoire régional de la santé et du social (OR2S), ainsi que les densités médicales, mais des informations fines relatives aux rapports aux soins et aux recours à ceux-ci sont difficilement quantifiables. Nous nous appuyons ici uniquement sur deux indicateurs produits par l'OR2S : le taux de mortalité généralisé (qui ne tient pas compte de la structure par âges de la population) pour 100 000 habitants entre 2005 et 2010, et le taux de mortalité prématurée (concernant les décès à moins de 65 ans) standardisé pour la même période.

Tableau 3 – Indicateurs d'état de santé des populations des cantons de Picardie

Variabes	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Taux de mortalité entre 2005 et 2010 pour 100 000 hab. (TxMG0510)	973,9	94,1	741,7	1201,9
Taux de mortalité prématurée entre 2005 et 2010 pour 100 000 hab. (TxMP0510)	245,9	37,1	175,4	334,1

Champs : Populations cantonales de Picardie
Sources : OR2S Picardie

La question de « l'électorat populaire » est centrale pour les médias et les chercheurs qui se penchent sur le « divorce politique entre le gauche et les classes populaires, et la montée du vote Front National » (Alonzo et Huguée, 2010). Depuis 1995, le FN connaît une forte augmentation du nombre de votes issus des classes populaires, alors que les partis de la gauche sont peu à peu désertés par celles-ci. Ce mouvement peut alors être analysé comme une nouvelle forme de représentation politique des classes populaires (Mayer, 2002), mais le vote pour le FN ne doit toutefois pas être considéré comme une pratique stable et durable, structurant un

groupe social (Lehingue, 2009). Considérons ici que les pratiques électorales représentent l'un des critères pouvant mettre en lumière une ligne de fragmentation au sein des classes populaires entre les abstentionnistes, et les votants ; mais également entre les électeurs des partis contestataires et des partis parlementaires ; et enfin entre les personnes votant pour la droite, et ceux pour la gauche. Afin de rendre les résultats des élections de 2012 plus faciles à comparer avec ceux des élections précédentes, les partis ont été regroupés en grandes formations politiques : Extrême-gauche, gauche parlementaire, droite parlementaire, extrême-droite.

Tableau 4 – Résultats des élections présidentielles de 2012 par cantons, en Picardie

Variables	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Part des votes pour les partis parlementaires au premier tour des élections présidentielles de 2012 (parl12)	58,7	4,0	52,4	70,7
Taux d'abstention au premier tour des élections présidentielles de 2012 (abs12)	15,8	3,0	10,7	28,2
Part des votes pour l'extrême droite au premier tour des élections présidentielles de 2012 (ExtD12)	28,7	3,9	16,0	36,3
Part des votes pour l'extrême gauche au premier tour des élections présidentielles de 2012 (ExtG12)	11,5	2,1	7,9	20,7

Source : Ministère de l'intérieur.

Enfin, les dynamismes et structures démographiques des territoires peuvent révéler des points de clivages importants qui influent directement sur le dynamisme économique des différentes zones géographiques et sur les conditions de vie de leurs habitants. Un territoire à faible dynamisme démographique (c'est-à-dire où il y aurait plus de décès que de naissances et plus de départs que d'arrivées) sera également un territoire à faible dynamisme économique, et vice-versa. Les habitants des territoires peu dynamiques partent pour trouver du travail ailleurs. Or, ces migrations privent le territoire de main d'œuvre et augmentent les difficultés de redynamisation (d'autant

plus si les mouvements de population concernent les jeunes actifs). Pour rendre compte de ces phénomènes, nous travaillerons avec le taux d'accroissement annuel moyen des populations cantonales entre 1999 et 2009, avec la part des personnes de moins de 15 ans, de 15 à 25 ans (jeunes actifs), de 25 à 50 ans, de 50 à 65 ans (actifs « séniors ») et de plus de 65 ans (retraités) parmi les habitants en 2009.

Tableau 5 – Indicateurs démographiques des cantons Picards

Variabes	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Taux d'accroissement annuel moyen entre 1999 et 2009 (TAA9909)	0,4	0,5	-1,0	2,3
Part des habitants de moins de 15 ans en 2009 (M1509)	19,7	1,8	14,9	24,9
Part des habitants de 15 à 25 ans en 2009 (A152509)	11,5	1,7	8,5	20,4
Part des habitants de 25 à 50 ans en 2009 (A255009)	33,2	2,2	23,8	38,0
Part des habitants de 50 à 65 ans en 2009 (A506509)	19,9	2,3	14,3	31,4
Part des habitants de plus de 65 ans en 2009 (P6509)	15,6	2,8	8,8	23,6

*Champs : Population des cantons de Picardie
Sources : INSEE, recensements de la population 2009.*

I-1.b) Les variables d'évolutions socio-éco-démographiques

L'étude de ces facteurs d'inégalités et de clivages sociaux devra se faire de façon dynamique et en lien avec les processus socioéconomiques et démographiques à l'œuvre au cœur des cantons. Les indicateurs relatifs à ces dynamismes ont été classés en quatre rubriques. La première est relative aux transformations des ménages et des familles cohabitantes. Les situations de précarité économique ou sociale poussent les individus à entretenir des liens particuliers avec leurs milieux familiaux. Ainsi la précarisation de la jeunesse prolonge la période de cohabitation avec les parents (Van de Velde, 2008), et la flexibilité de l'emploi influe sur le maintien des couples (Vignal, 2006). Pour rendre compte de ces transformations, nous nous centrerons sur

un indicateur d'évolution du nombre de personnes au sein des ménages, sur la variation de la part des ménages monoparentaux, et sur l'évolution du nombre de familles comptant 1, 2, 3, 4 enfants ou plus, et aucun enfant entre les recensements de 1999 et de 2009. Il apparaît d'emblée que les variables relatives aux ménages monoparentaux et aux familles comptant plus de 4 enfants font apparaître les plus importants clivages. Certains territoires seraient alors les lieux de concentration de familles prenant des formes différentes. C'est ce que montrent les indicateurs de dispersion des variables relatives aux ménages monoparentaux et aux familles nombreuses. Les écart-types sont importants, témoignant d'une hétérogénéité importante entre les cantons. Certains semblent être caractérisés par une surreprésentation de l'une ou l'autre de ces catégories.

Tableau 6 – Indicateurs d'évolution de la taille des ménages et des familles au sein des cantons picards.

Variables	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Evolution du nombre de personnes par ménage entre 1999 et 2009 (NbPmenEVOL)	-0,2	0,1	-0,4	0,0
Evolution du nombre de ménages monoparentaux entre 1999 et 2009 (MonopEVOL)	16,0	20,7	-35,2	101,1
Evolution du nombre de familles sans enfant entre 1999 et 2009 (Fam0enfEVOL)	7,1	6,8	-8,5	29,8
Evolution du nombre de familles avec un enfant entre 1999 et 2009 (Fam1enfEVOL)	-0,5	10,8	-38,5	35,2
Evolution du nombre de familles avec deux enfants entre 1999 et 2009 (Fam2enfEVOL)	-0,8	8,4	-21,5	23,1
Evolution du nombre de familles avec trois enfants entre 1999 et 2009 (Fam3enfEVOL)	-15,3	12,8	-47,8	24,9
Evolution du nombre de familles avec quatre enfants ou plus entre 1999 et 2009 (Fam4enfEVOL)	-29,0	18,3	-87,5	27,2

Champs : Population des cantons de Picardie
Sources : INSEE – Recensement de la population de 2009.

La deuxième rubrique est relative aux transformations socio-économiques à l'œuvre au sein des territoires et à la dynamique des inégalités de revenus. Elle se centrera sur trois indicateurs. Le premier, l'évolution du rapport interdécile²⁹ des revenus fiscaux des ménages entre 2001 et 2010, permet de mettre en évidence les disparités entre les ménages les plus fortunés et les ménages les plus pauvres d'un territoire. Le deuxième indicateur se rapporte à l'évolution du taux d'emploi en 1999 et 2009. Enfin le troisième, l'évolution sur la même période du ratio ramenant le nombre d'ouvriers au nombre de cadres, nous renseignant sur l'homogénéité sociale des cantons et la surreprésentation d'un groupe social par rapport à l'autre. Nous pourrions ainsi distinguer les territoires les plus « attractifs » ou « répulsifs » pour les différents groupes sociaux.

Tableau 7 – Indicateurs d'inégalité de revenu et d'activité des cantons de Picardie.

Variabes	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Evolution du rapport inter-décile des revenus des ménages entre 2001 et 2010 (RevIDEVOL)	0,2	1,1	-3,9	6,2
Evolution du taux d'emploi entre 1999 et 2009 (txemp9909)	5,4	3,7	-4,4	15,8
Evolution du ratio PCS6/PCS3 entre 1999 et 2009 (EVOL6/39909)	-1,8	1,6	-8,7	1,4

Champs : Population cantonale de Picardie
Sources : INSEE

La troisième rubrique se centrera sur les transformations en termes de structures par âges de la population entre 1999 et 2009. Nous pourrions ainsi distinguer les territoires ayant plus ou moins tendance au vieillissement ou au rajeunissement de leurs populations. Nous ajouterons également un indicateur de densité de population en 2009 capable de distinguer les milieux urbains denses et ruraux au peuplement plus diffus. Cette caractéristique a été ajoutée en variable illustrative afin de ne pas « déformer » l'espace factoriel sur la seule base de la dichotomie urbain/rural.

²⁹ - <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/rapport-inter-decile-revenus.htm>

Tableau 8 – Indicateur d'évolution démographique et de densité de population des cantons picards.

Variabes	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Evolution de la population de moins de 25 ans entre 1999 et 2009 (M25Evol)	-5,6	3,8	-18,0	2,3
Evolution de la population de 25 à 65 ans entre 1999 et 2009 (A2565EVOL)	2,1	3,0	-5,7	9,1
Evolution de la population de plus de 65 ans entre 1999 et 2009 (P65EVOL)	7,1	14,4	-22,4	74,3
Densité de population en 2009 (Dens09)	223,2	500,3	20,0	3095,0

Champs : Population des cantons de Picardie

Sources : INSEE Recensements de la population de 1999 et 2009.

Enfin, la quatrième rubrique concerne les mutations du marché de l'emploi. Elle regroupe le taux d'accroissement du nombre d'établissements industriels entre 1999 et 2009, les taux d'accroissement du nombre d'emplois salariés fourni par le secteur agricole, le bâtiment, l'industrie, les services et les services publics sur la même période. Nous compléterons cette rubrique avec les taux d'accroissement des effectifs par PCS entre 1999 et 2009. Ces indicateurs nous permettront d'avoir une vision assez nette de l'évolution de la structure de l'emploi en termes de secteurs d'activités et de professions. De plus, avoir un indicateur centré sur l'évolution du nombre de sites de production de l'industrie nous permettra d'approcher finement le phénomène de désindustrialisation ou le dynamisme industriel propre à certains territoires.

Tableau 9 – Indicateurs de la structure de l’emploi des cantons picards.

Variables	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Taux d’accroissement du nombre d’établissements industriels entre 1999 et 2009 (AccNbind9909)	-2,2	3,1	-16,4	6,4
Evolution de l’emploi salarié agricole entre 1999 et 2009 (EvAgri9909)	0,0	0,8	-5,0	4,0
Evolution de l’emploi salarié du bâtiment entre 1999 et 2009 (Evbat9909)	-7,1	8,6	-30,0	15,2
Evolution de l’emploi salarié industriel entre 1999 et 2009 (Evind9909)	1,7	2,0	-2,6	10,2
Evolution de l’emploi salarié des services entre 1999 et 2009 (Evserv9909)	-4,2	11,4	-36,9	32,0
Evolution de l’emploi salarié du service public entre 1999 et 2009 (Evservp9909)	0,8	3,9	-8,9	20,0
Evolution du nombre d’agriculteurs entre 1999 et 2009 (PCS1EVOL)	-19,7	37,0	-100,0	208,2
Evolution du nombre d’artisans, commerçants, chefs de petites entreprises entre 1999 et 2009 (PCS2EVOL)	-2,7	18,7	-43,4	56,0
Evolution du nombre de cadres et professions supérieures entre 1999 et 2009 (PCS3EVOL)	36,6	29,8	-35,8	187,5
Evolution du nombre de professions intermédiaires (PCS4EVOL)	25,4	19,4	-21,2	88,6
Evolution du nombre d’employés entre 1999 et 2009 (PCS5EVOL)	15,3	15,2	-36,6	49,9
Evolution du nombre d’ouvriers entre 1999 et 2009 (PCS6EVOL)	-4,7	9,7	-34,9	18,3

Champs : Population cantonale de Picardie

Sources : INSEE recensement de la population de 1999 et 2009.

Ces variables illustratives continues seront complétées par deux variables illustratives catégorisées. L'une renseignera sur le département (Aisne, Oise, Somme) auquel appartiennent les cantons et nous permettra, avant même de représenter géographiquement les données, d'avoir de premières informations géographiques. La seconde variable catégorisée est relative au secteur d'emploi le plus présent localement, c'est-à-dire qui a le plus fourni d'emplois salariés sur la période 1999–2009. Cette variable comprend sept modalités : le bâtiment, l'industrie agro-alimentaire, les industries chimiques ou textiles, l'industrie métallurgique, les autres industries, les services, et les services publics. L'importance des services apparaît nettement. Près de trois cantons Picards sur quatre (72.9%) voient leurs emplois salariés principalement fournis par ce secteur entre 1999 et 2009. Mais la présence de l'industrie n'est pas négligeable non plus. Toutes productions confondues, l'industrie a été entre 1999 et 2009 la principale source d'emploi au sein de plus d'un canton de Picardie sur cinq (21.1%).

Tableau 10 – Variables illustratives catégorisées

Variabes	Modalités	Effectif	%
Départements (Dep)	Aisne	44	33,1
	Oise	42	31,6
	Somme	47	35,3
Secteur d'activité le plus présent entre 1999 et 2009 (Secpri9909REC)	Bâtiment (Bat)	6	4,5
	Industrie agro-alimentaire (Ind agro-ali)	4	3,0
	Industrie chimique ou textile (Ind chim ou text)	5	3,8
	Industrie métallurgique (Ind met)	6	4,5
	Autre industrie (Autre ind)	13	9,8
	Service	97	72,9
	Service public	2	1,5

Champs : Cantons Picards

Source : INSEE Recensements de la population de 1999 et 2009

II - Les grands clivages entre les territoires

A partir des variables qui viennent d'être exposées, nous allons pouvoir, par le biais de l'Analyse en Composantes Principales, générer un nuage de points (un nuage d'individus, ici les cantons picards) qui s'étireront autour d'axes factoriels résumant différentes informations³⁰. Par le biais de l'ACP, nous allons rechercher de nouvelles variables (les axes factoriels) correspondant à des combinaisons linéaires des variables initialement retenues, et fournissant des résumés de l'information contenue dans les variables initiales. L'ACP génère une série d'indicateurs synthétiques obtenus par combinaison linéaire des variables initiales. Notre objectif est alors proche de celui poursuivi par Nicole Tabard et Alain Chenu dans les années 1990, à savoir « dégager les principales formes de dynamique socio-spatiales » (Tabard et Chenu, 1993).

Avant d'analyser le nuage des cantons en lui-même, il nous faut donc sélectionner un petit nombre d'axes permettant de saisir un maximum de renseignements. Pour cela, nous étudions les valeurs propres des axes, afin de ne garder que ceux qui contiennent le plus d'informations. Les trois premiers axes sont caractérisés par des valeurs propres élevées (résumant respectivement environ 28,7%, 20% et 13,5% de la variance du nuage de point initial). Les axes suivants ont des valeurs propres beaucoup plus faibles et résument donc moins d'informations. Pour notre analyse, nous ne conserverons que les trois premiers axes qui représentent, ensemble, près de 62,1% de la variance du nuage de points initial. Les analyses de ces trois facteurs permettent de mettre en lumière les trois grands critères différenciant les cantons Picards : le dynamisme économique, la contestation politique et les structures générationnelles.

³⁰ - Pour une introduction détaillée aux analyses factorielles et à l'analyse géométrique des données, voir notamment l'ouvrage de Frédéric Lebaron (2006) et celui de Brigitte Le Roux (2014)

II – 1. Le dynamisme économique des territoires

L'examen des corrélations entre le premier axe et les variables initiales montre que le premier critère de différenciation des territoires met en lien bon nombre de variables. Cet axe est structuré par les variables relatives à l'occupation des actifs, aux revenus des ménages, aux niveaux de diplômes, à la structure par âges et aux situations sanitaires. (Voir tableau 12)

Au regard de ces corrélations, l'interprétation du premier axe permet de montrer que les cantons où les populations sont les plus occupées, sont également ceux où les personnes sont les plus diplômées, où les ménages perçoivent les revenus les plus importants, et où les populations sont dans les meilleurs états de santé.

En enrichissant l'analyse avec les variables illustratives, il apparaît que cet axe oppose les territoires selon leurs dynamismes économiques. D'un côté de l'axe, ici en négatif, se situent les territoires qui, à la fin des années 2000, comptent le plus de personnes peu ou non diplômées, plutôt âgées, marquées par de forts taux de mortalité. Ces territoires sont également caractérisés par des taux d'emploi et par des niveaux de revenus faibles. Entre la fin des années 1990 et 2010, ils ont connu un fort accroissement des inégalités de revenus entre leurs habitants, et un développement des métiers liés aux services ou aux secteurs du bâtiment. Il s'agit de cantons semi-urbains, où l'industrie était présente dans les années 1970, sous la forme de petits sites de production, et qui tend à décroître depuis une quarantaine d'année. Dans ces cantons, centrés sur de petites villes, le taux de chômage est fort, même si d'autres secteurs d'activités prennent le relais de l'industrie, notamment le bâtiment et les services. L'âge élevé laisse toutefois entrevoir de possibles migrations des plus jeunes quittant ces cantons pour accéder à une formation ou à l'emploi en un autre lieu.

Tableau 11 – Corrélation des variables actives avec les axes factoriels.

Libellé de la variable	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Taux de mortalité générale (TxMG0510)	-0,56	-0,27	0,08
Taux de mortalité prématurée (TxMP0510)	-0,66	0,19	0,08
Part de la population sans diplôme (AucDip09)	-0,79	-0,27	0,33
Part de la population titulaire d'un CEP (CEP09)	-0,72	-0,08	-0,44
Part de la population titulaire d'un BEP (BEP09)	0,02	-0,62	-0,21
Part de la population titulaire d'un bac (Bac09)	0,76	0,10	0,00
Part de la population titulaire d'un diplôme du supérieur (Sup09)	0,78	0,54	0,04
Part des voies pour les partis parlementaires aux élections présidentielles de 2012 (parl12)	0,38	0,76	-0,03
Taux d'abstention aux élections présidentielles de 2012 (abs12)	-0,18	0,35	0,70
Part des voies pour les parties d'extrême droite en 2012 (ExtD12)	-0,27	-0,84	-0,14
Part des voies pour les partis d'extrême gauche en 2012 (ExtG12)	-0,21	0,10	0,31
Revenu médian des ménages (Revmeduc10)	0,79	0,21	-0,32
Taux d'accroissement annuel moyen entre 1999 et 2009 (TAA9909)	0,54	-0,55	0,06
Part des moins de 15 ans dans la population (M1509)	0,31	-0,70	0,35
Part de la population ayant entre 15 et 25 ans (A152509)	0,03	0,41	0,75
Part de la population ayant entre 25 et 50 ans (A255009)	0,64	-0,53	0,42
Part de la population ayant entre 50 et 65 ans (A506509)	-0,04	0,47	-0,72
Part de la population âgée de 65 ans ou plus (P6509)	-0,70	0,23	-0,43
Taux d'emploi en 2009 (txemp09)	0,81	-0,32	-0,32
Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (DE2511)	-0,18	0,43	0,26
Part des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD11)	-0,18	0,19	0,15

Note de lecture : Les valeurs absolues renseignent sur le niveau de corrélation des variables initiales avec les axes factoriels. En couleurs apparaissent les valeurs particulièrement significatives. Les signes renvoient au sens de la corrélation, et permet de faire apparaître des oppositions entre les variables.

A l'opposé, ici au côté positif, se positionnent les cantons où, en fin des années 2000, les taux d'emploi sont les plus élevés, où les habitants sont les plus diplômés, ont des revenus élevés, et sont dans les meilleurs états de santé. Entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, ces cantons ont en commun un fort accroissement du nombre d'emplois dans le secteur public, et par l'expansion du nombre de cadres et professions supérieures, de professions intermédiaires et des chefs d'entreprises ou de commerçants. Il s'agit ici des cantons péri-urbains, qui se sont développés relativement récemment autour des villes-centres. Ces communes sont surtout des cités résidentielles accueillant des personnes appartenant aux classes dominantes exerçant une activité professionnelle élevée dans les pôles urbains ou en région parisienne. (Voir figures 1, 2 et 3)

Ce facteur peut donc être lu comme un axe de dynamisme économique des territoires et de stabilité économique des populations qui y vivent, opposant les territoires semi-ruraux marqués par une histoire industrielle déclinante générant des situations d'emplois précaires, aux cantons concentrant les plus grosses parts de cadres ou de professions supérieures stables sur le plan économique. Ce premier axe et les caractéristiques qu'il pointe, ne sont pas surprenants. Ils permettent tout de même de donner une vision objective de l'empilement des vulnérabilités qui semble caractériser certains territoires. Certains territoires se caractérisent par de mauvais taux d'activité, des ressources financières moindres, des états de santé dégradés, tandis que d'autres accumulent les situations favorables. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer l'opposition sur cet axe de deux départements. L'Aisne se situe du côté des territoires vulnérables, alors que l'Oise, profitant de sa proximité avec la région parisienne, se positionne à l'opposé.

Figure 7 – Cercle des corrélations des variables actives projetées sur le plan factoriel 1
 - 2

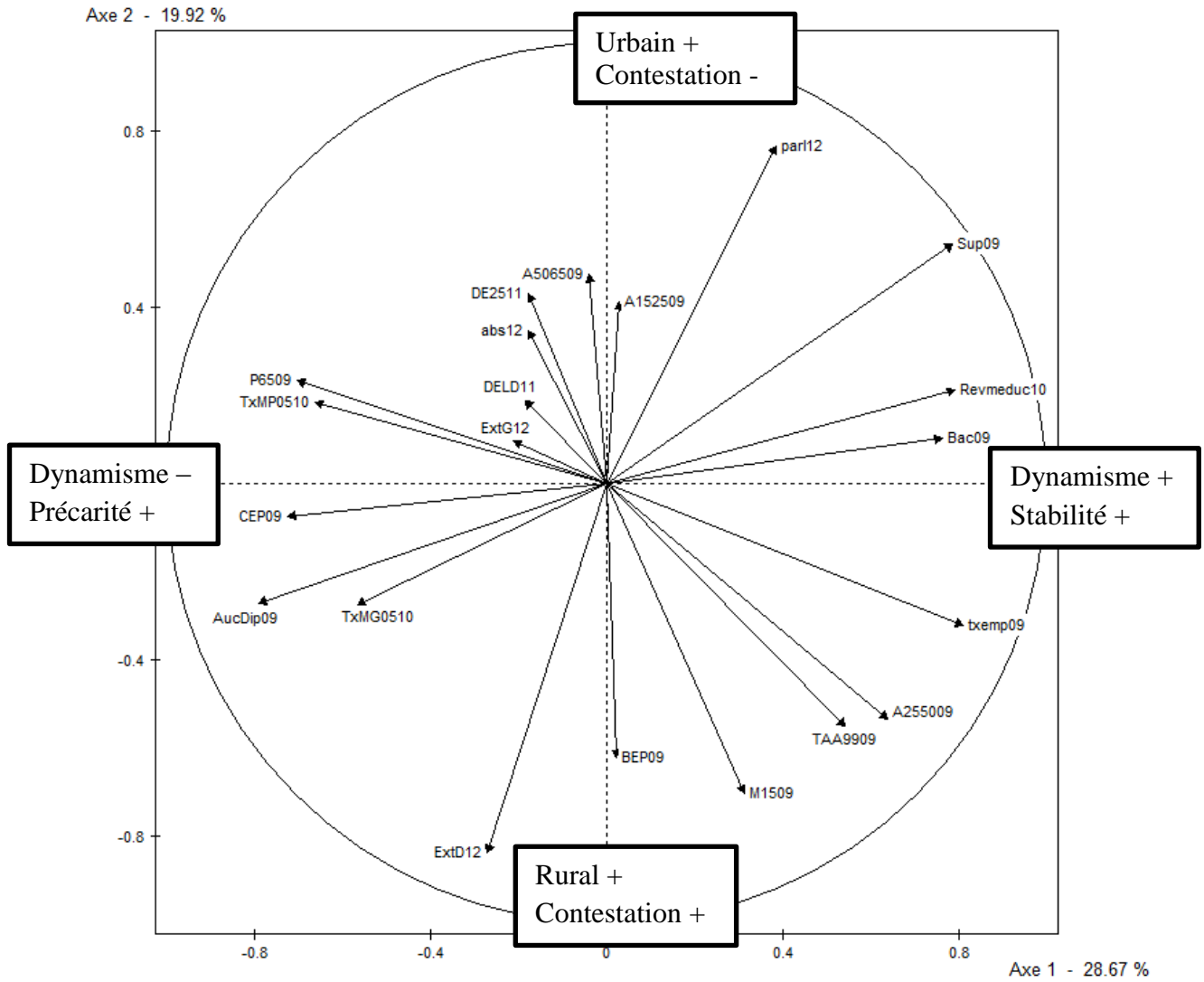


Figure 8 – Variables illustratives projetées sur le plan factoriel 1-2

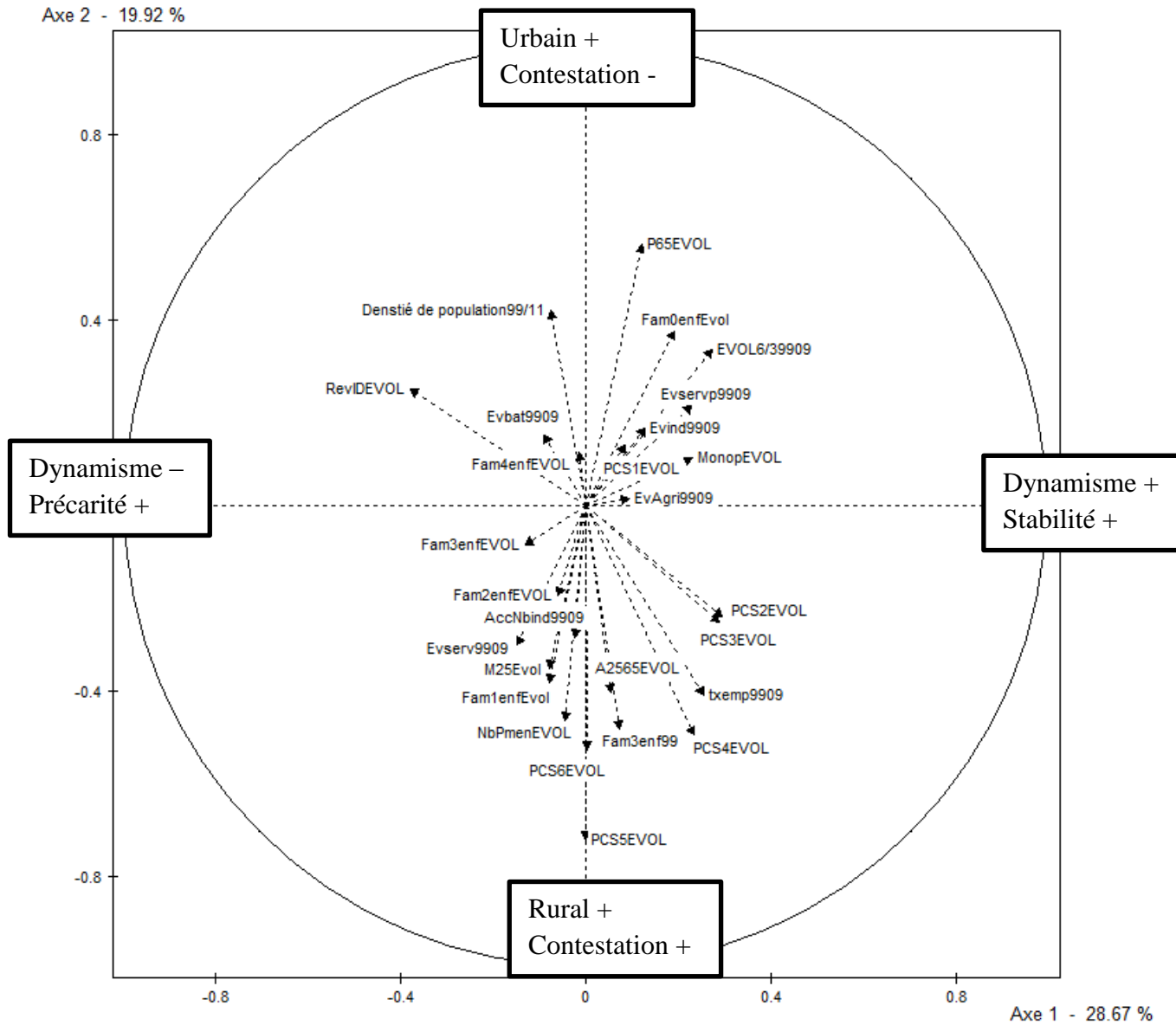


Figure 9 – Modalités des variables illustratives nominales projetées sur le plan factoriel 1 – 2.

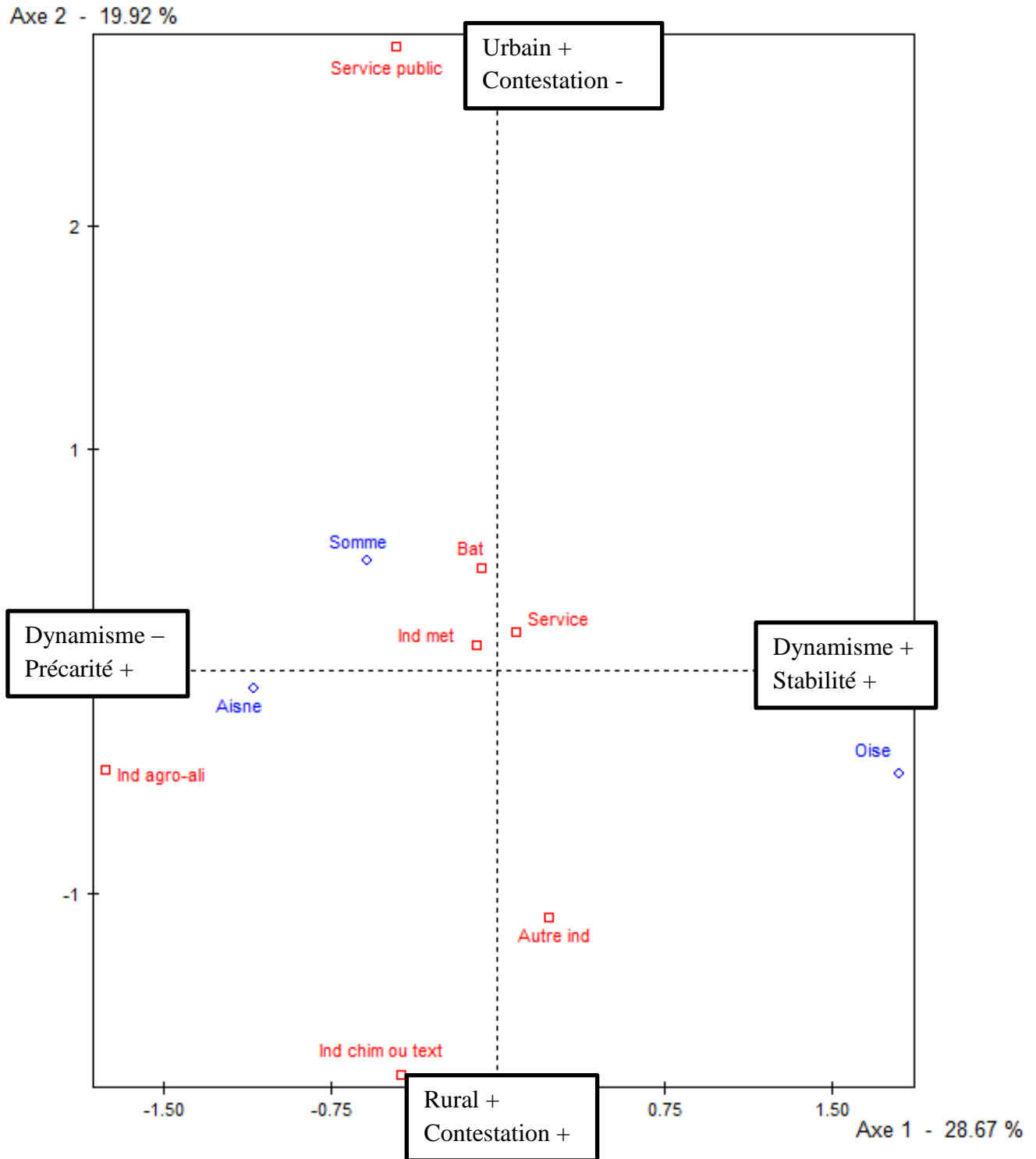
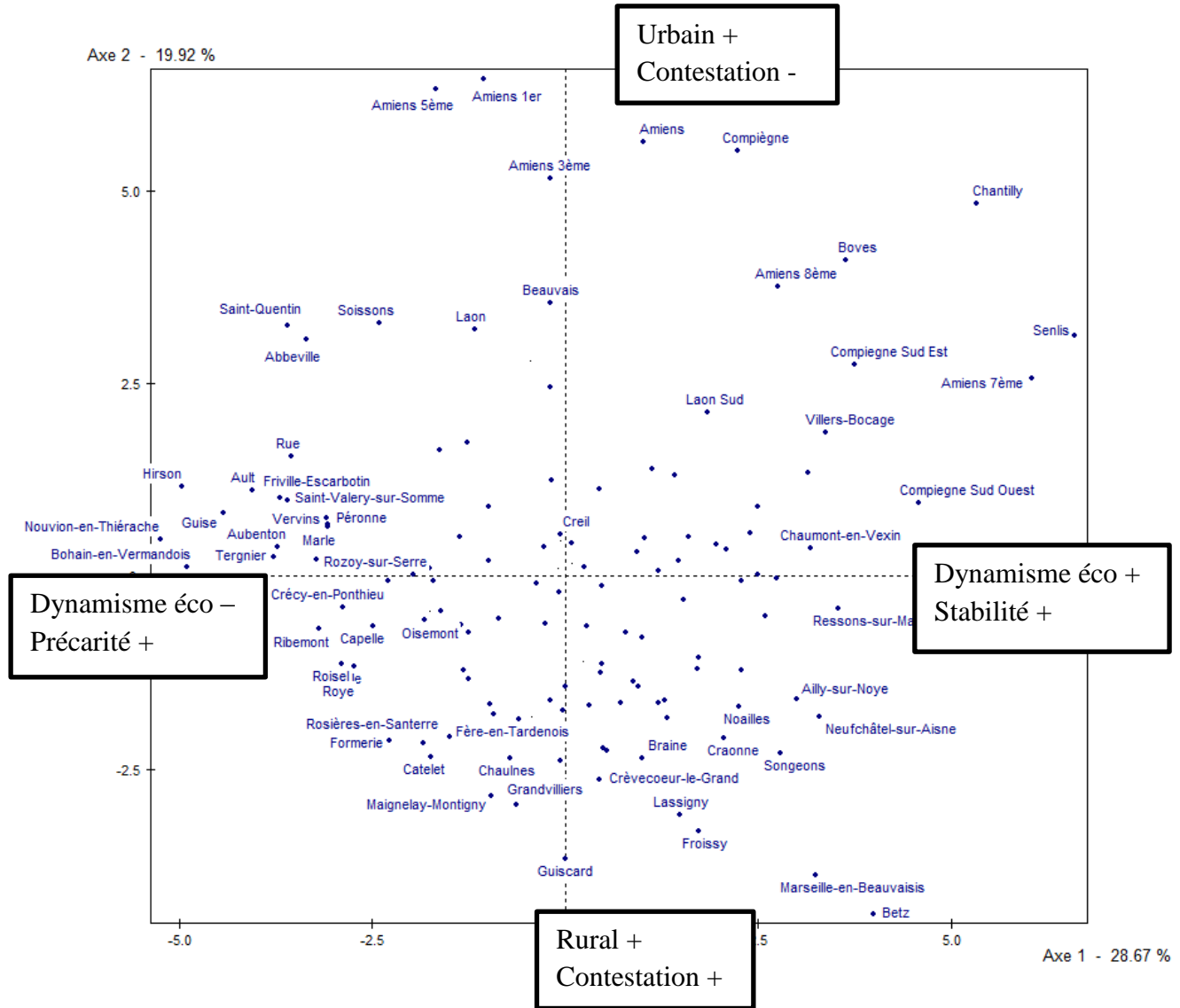


Figure 10 – Nuage des cantons projeté sur le plan factoriel 1 – 2.



II – 2. L'urbanité et la contestation politique

Les variables relatives aux comportements politiques sont fortement corrélées avec le deuxième axe de l'ACP. Viennent ensuite la part des personnes de moins de 15 ans, et la part des diplômés au niveau BEP ou CAP. (Voir tableau 12)

Cet axe est donc essentiellement structuré par les comportements plus ou moins contestataires des populations, du point de vue électoral. La corrélation avec la proportion des titulaires du BEP ou CAP (diplômes massivement détenus par les ouvriers) parmi la population de 15 ans et plus ayant terminé leurs études laisse également présager du caractère ouvrier de la contestation politique.

L'analyse agrémentée des variables illustratives montre que ce facteur sépare les cantons en se basant sur leurs différences électorales, mais également sur leurs niveaux d'urbanisation. En négatif se situent les territoires les plus ruraux, marqués par de forts taux de vote pour l'extrême droite, et par une proportion importante des personnes peu diplômées. Ces cantons ont toutefois de forts taux d'accroissement annuel entre 1999 et 2009. En outre, entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, ils ont été caractérisés par une forte augmentation de la part de leur population occupant des postes d'employés, ou de professions intermédiaires. Ces territoires semblent donc être soumis à deux tendances différentes, mais déjà bien identifiées dans le champ de la sociologie des mondes ruraux. D'une part, une population rurale en voie de marginalisation se concrétisant dans une forte proportion des votes contestataires (Schwengler, 2003) ; d'autre part un fort accroissement de la population lié à l'arrivée de nouveaux habitants « néo-ruraux » venant habiter dans ces communes mais travaillant ailleurs (Donzelot et Jaillet, 2004).

Au pôle opposé, en positif, se positionnent les centres urbains, dont les habitants sont les plus diplômés et les moins contestataires. Pourtant c'est également dans ces centres urbains que le taux d'emploi a le plus baissé, et que les inégalités de revenus se sont le plus accrues depuis la fin des années 1990. Cette pauvreté semble

principalement affecter les jeunes car ces territoires sont ceux où la part des DEFM de moins de 25 ans est la plus forte. (Voir figures 1, 2 et 3)

Ce facteur peut alors être interprété comme un axe d'urbanité et de contestation politique, opposant les territoires ruraux où la contestation politique est forte, aux territoires urbains où la contestation est plus faible, notamment à cause de la concentration de cadres et professions intermédiaires (votant plutôt pour les partis parlementaires) et de jeunes (plutôt marqués par l'abstention).

II – 3. Structure par âge de la population

Enfin, le troisième et dernier axe de l'analyse est principalement corrélé avec les variables relatives à la structure de la population ($A152509 = 0,75$; $A506509 = -0,72$) et à l'abstention au premier tour des élections présidentielles de 2012 ($Abs12 = 0,70$). (Voir tableau 12)

Cet axe peut alors être interprété comme un résumé des structures générationnelles et des comportements qui y sont liés (notamment l'abstention pour les citoyens les plus jeunes). Ainsi, les territoires où la population est la plus âgée, où le taux d'emploi est élevé, où le niveau de diplôme est bas, et les revenus sont plus élevés sont regroupés sur le versant négatif de l'axe. Ces cantons sont caractérisés par de fortes proportions de personnes assez âgées, peu diplômées, mais toutefois actives et occupées, notamment car ces générations n'avaient pas besoin de haut niveau de qualification pour entrer en activité (Baudelot et Estabiet, 2000). De son côté, le pôle positif concerne les territoires caractérisés par une forte représentation des classes d'âges les plus jeunes, par de fort taux d'abstention aux élections présidentielles de 2012 et par des inégalités de revenus croissantes depuis le début des années 2000.

Le troisième facteur différenciant les cantons picards repose donc sur la concentration des générations et des caractéristiques qui leur sont propres. Les cantons les plus âgés sont également ceux où les populations sont les plus stables professionnellement et ont les plus hauts revenus. Les cantons où la concentration de

jeunes est élevée sont également ceux où les situations socioprofessionnelles sont les plus précaires, où les inégalités de revenus se creusent, et où les populations sont le plus marquées par un retrait de la vie politique.

Figure 11- Variables actives projetées sur le plan factoriel 2-3

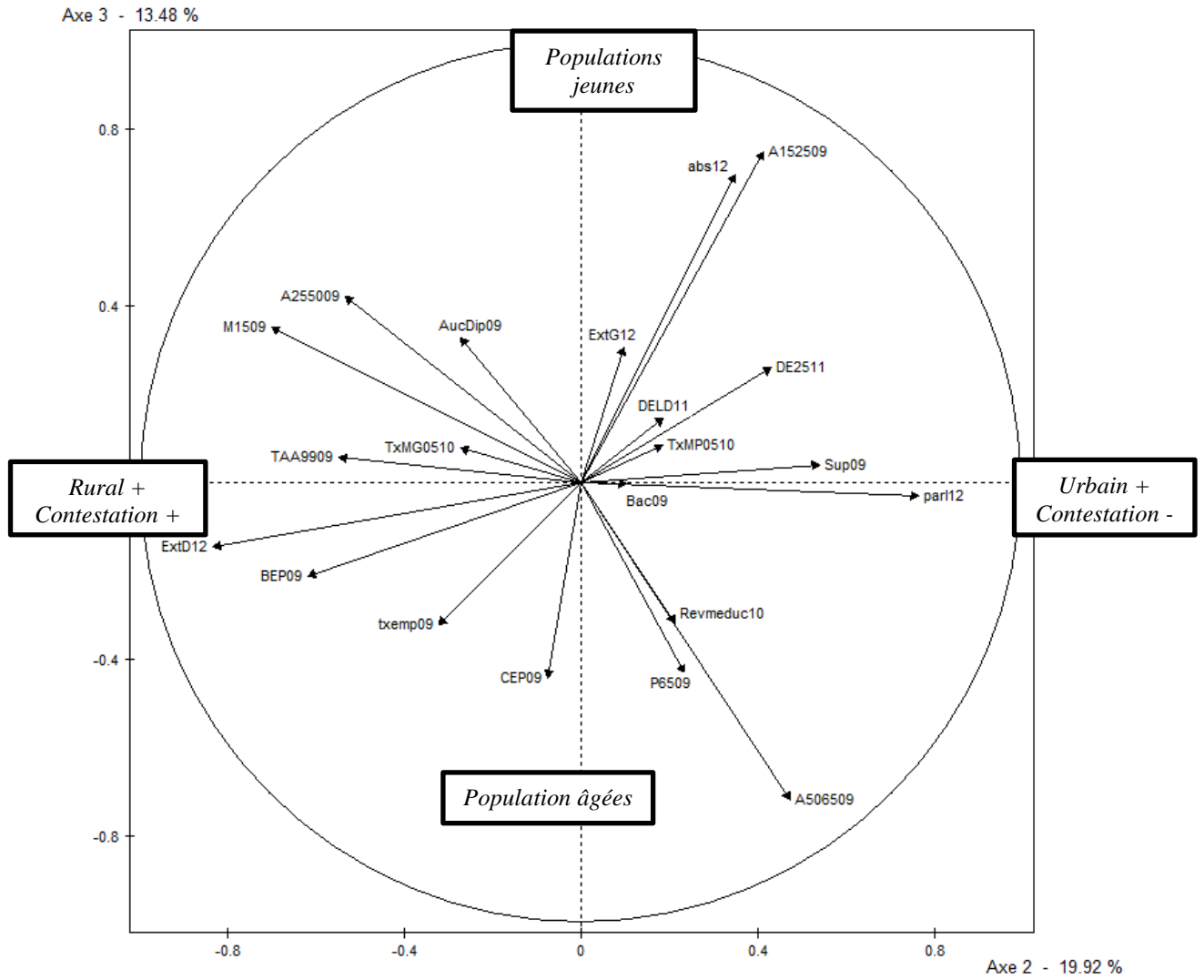


Figure 12 - Variables illustratives projetées sur le plan factoriel 2-3

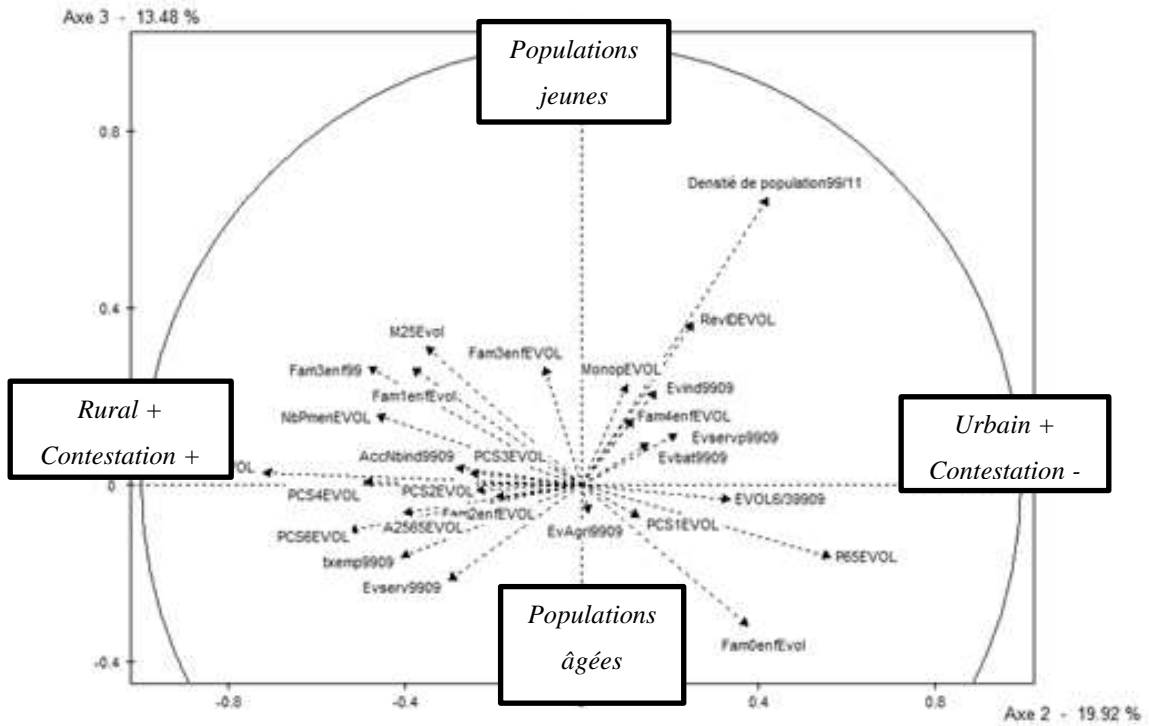
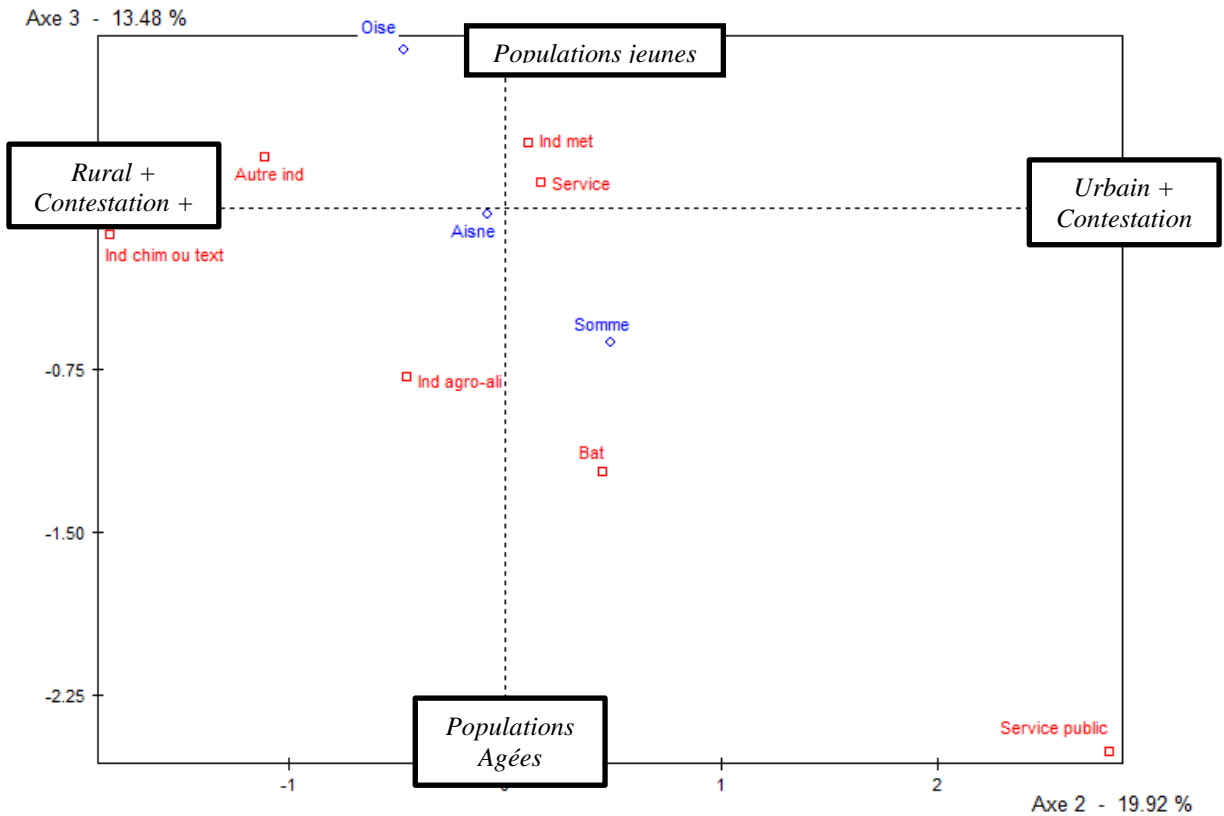
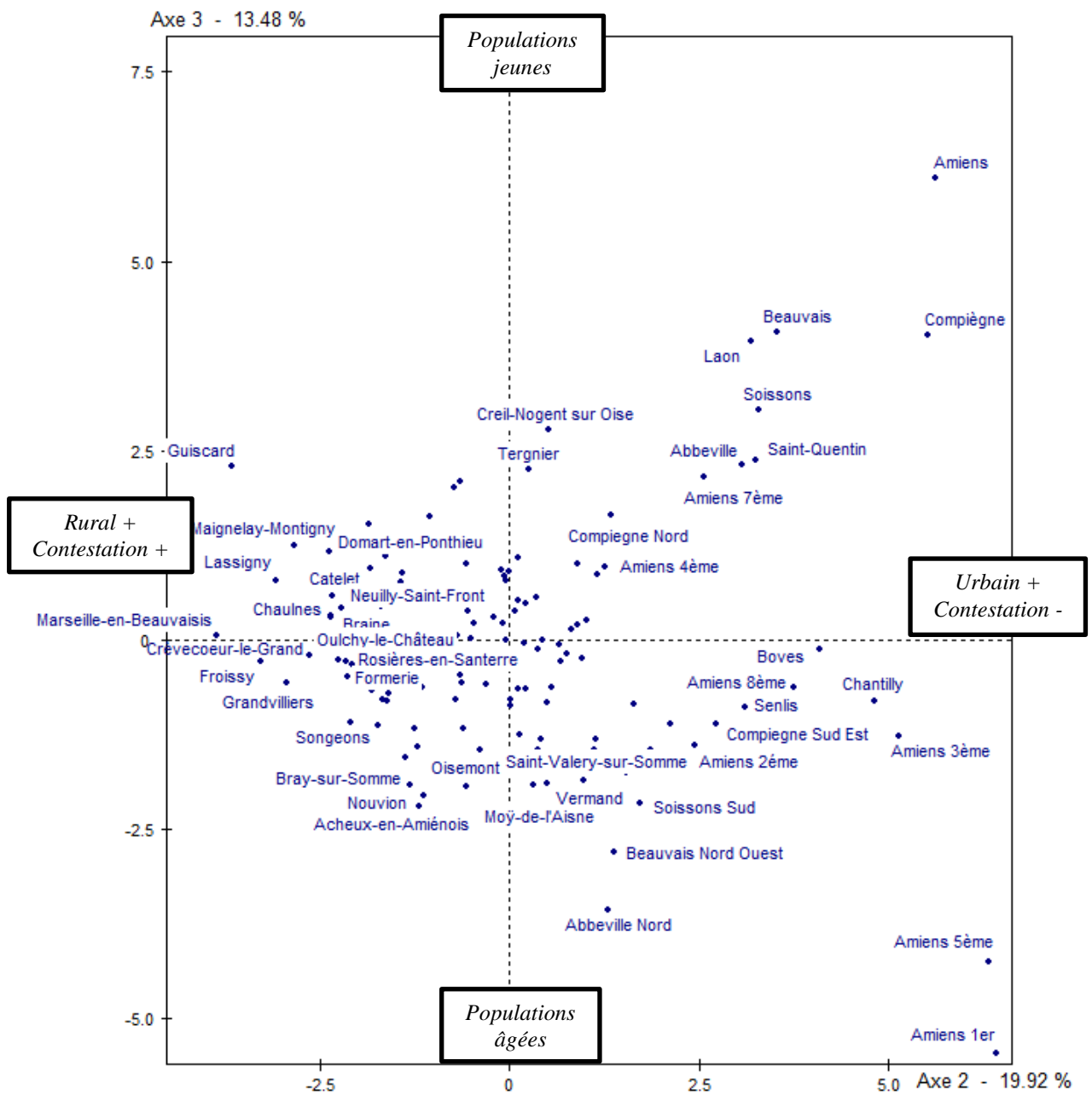


Figure 13 - Modalités des variables illustratives nominales projetées sur le plan factoriel 2-3



D'une manière générale, le département de l'Oise se positionne du côté des territoires les plus jeunes, influencé par les cantons de Creil, Beauvais, Compiègne et Nogent-sur-Oise. Ces villes ont des populations dynamiques notamment du fait de leur positionnement à proximité de la région parisienne. A l'opposé, le département de la Somme se positionne du côté des populations les plus âgées. Ce positionnement est d'une part à mettre en lien avec la présence de cantons situés à la périphérie d'Amiens qui concentrent les classes d'âges élevées. Ainsi le premier et le cinquième canton d'Amiens (respectivement positionnés au nord-ouest et au sud-est de l'agglomération) sont caractérisés par une surreprésentation des personnes âgées de 65 ans et plus (supérieure à 20% de la population alors que la moyenne de l'agglomération s'établit à environ 16%). D'autre part la somme est constituée en grande partie de communes rurales, dont le dynamisme démographique est réduit, certains ayant des soldes naturels et migratoires négatifs.

Figure 14 - Nuage des individus projeté sur le plan factoriel 2-3.

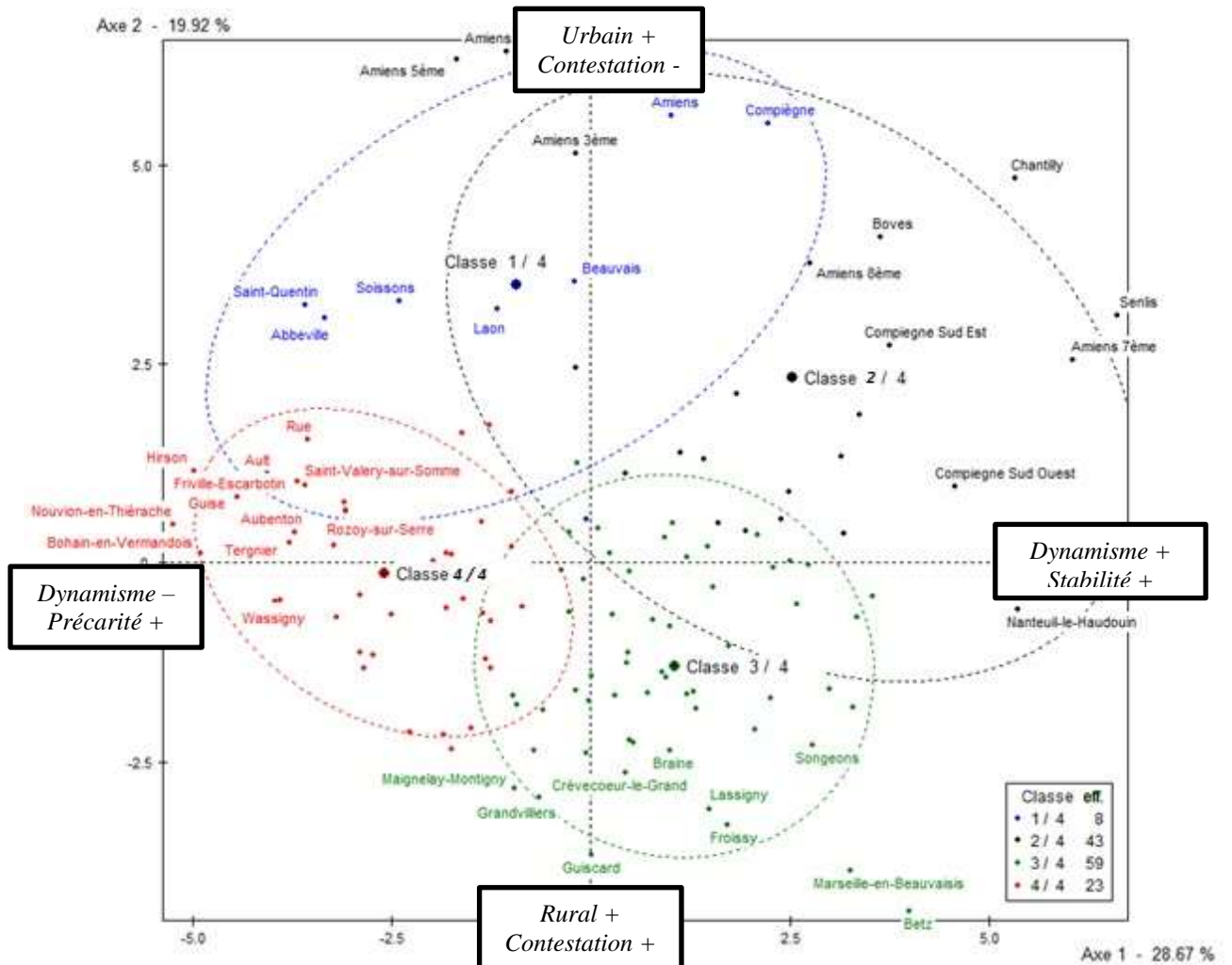


III - Les quatre types de territoires Picards.

A partir de cette Analyse en composante principale mettant en lumière les grands axes de différenciation des cantons Picards, nous allons tenter de circonscrire un petit nombre de groupes de cantons caractérisés par diverses formes de vulnérabilités et ayant connu des transformations socioéconomiques ou démographiques différentes au cours des années 2000. Pour cela, nous aurons recours à une Classification ascendante hiérarchique (CAH). Cette procédure permet de regrouper des individus en sous-groupes homogènes, selon certains critères, et de les distinguer d'autres sous-groupes avec lesquels l'indice de proximité est faible (Le Roux, 2014). Nous allons ainsi pouvoir décomposer notre population en sous-groupes au sein desquels les cantons seront « proches » en termes de situations de vulnérabilité et de transformations socioéconomiques ou démographiques. On obtient ainsi quatre classes de cantons. Ces classes se répartissent dans l'espace factoriel, et une lecture de leurs positions permet d'en faire une première interprétation. Le groupe de cantons qui se dégage le plus fortement est relatif aux territoires urbains, suivi des territoires désindustrialisés, des zones rurales en périurbanisation, et des périphéries urbaines. Dans la suite de l'exposé, l'ordre des classes a été modifié, afin de d'en faciliter la présentation.

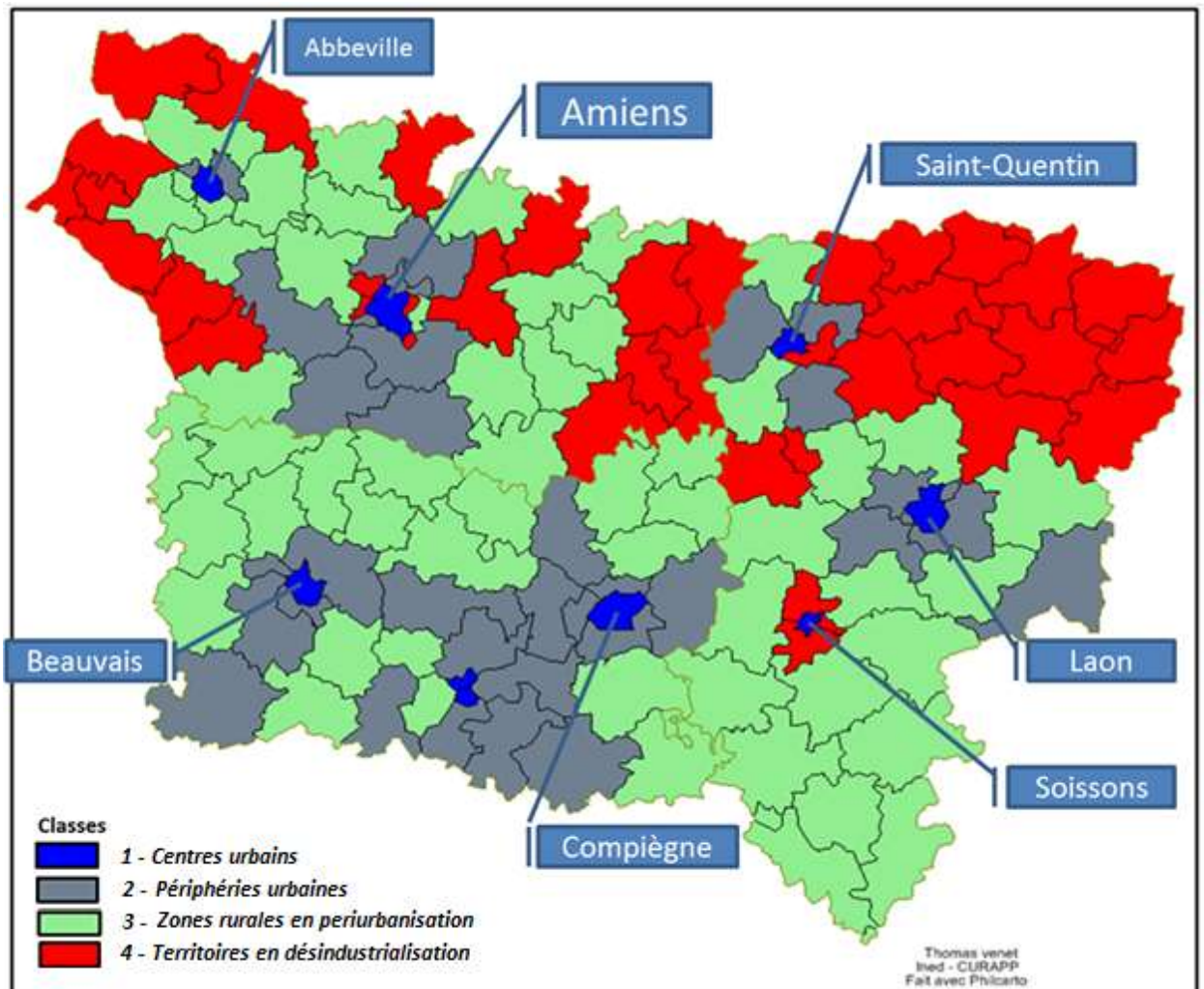
Les communes regroupées dans la première classe correspondent à celles qui occupent une position élevée sur l'axe 2 (correspondant à des zones urbaines peu contestataires) et se place plutôt du côté du manque de dynamisme économique (Axe 1). A l'opposé, la classe 3 se situe au pôle de la ruralité plutôt dynamique. La classe 2 se positionne du côté du déficit de dynamisme économique, et au niveau de l'origine de l'axe 2. Enfin la quatrième classe occupe un vaste espace situé dans le cadran nord-est du plan factoriel 1-2, aux pôles positifs des axes 1 et 2 (Voir Figure 15).

Figure 15 – Classes de la CAH projetés sur le plan factoriel 1 – 2.



Pour plus de clarté, on peut représenter les cantons picards avec des couleurs différentes selon leur appartenance aux différentes classes (figure 16). Il apparaît alors que la première classe ne concerne que les principaux pôles urbains de la région (Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, ...), que la classe 2 se concentre sur le nord de l’Aisne et sur la côte Picarde, et que la classe 4 semble regrouper les cantons des proches périphéries urbaines, ou du sud de l’Oise (étant alors situés en frontière directe de la région Parisienne).

Figure 16 – Typologie des cantons Picards selon la variable de classification



Une lecture plus fine a été effectuée pour caractériser les classes selon les variables (actives et illustratives) qui s’y trouvent sur ou sous-représentées. A chaque variable quantitative, et pour chaque classe, est associée une probabilité que la présence de la caractéristique dans la classe soit liée au hasard. Plus cette probabilité est faible, plus la représentation de la variable dans la classe est significative. Cette probabilité dépend d’une valeur-test calculée sur la base de la moyenne de la variable au sein de la classe. Plus cette valeur-test est élevée (en valeur absolue), plus la probabilité de distribution liée au hasard est faible. Le signe de la valeur-test va déterminer la surreprésentation (signe positif) ou la sous-représentation (négatif) de la variable au sein de la classe (Nakache et Confais, 2004)

III – 1. Les centres urbains

Le premier groupe de cantons (classe 1) concerne les zones urbaines, très densément peuplées en 2009, qui ont connu au cours des années 2000 une forte baisse du nombre d'ouvriers au sein de leur population, mais où la présence des cadres ou professions intermédiaires est élevée. Ces cantons, plutôt jeunes sont toutefois marqués par des taux de chômage élevés affectant fortement les moins de 25 ans. Cette classe regroupe huit villes Picardes : Abbeville, Amiens, Beauvais, Compiègne, Creil, Laon, Saint-Quentin et Soissons. Dans ces agglomérations, les inégalités se sont fortement accrues depuis la fin des années 2000. Toutefois, les comportements électoraux sont assez peu contestataires. L'abstention (des jeunes) et les votes parlementaires (des cadres et professions supérieures ou intermédiaires) ainsi que, dans une moindre mesure, le vote d'extrême gauche (issu des professions artistiques ou culturelles) y sont forts.

Le vote en faveur de l'extrême droite, par contre, y est relativement faible. Ces territoires urbains sont ceux où les taux de chômage ont connu les plus fortes augmentations au cours de la dernière décennie, et où se sont le plus creusées les inégalités de revenus.

Ces transformations sont à mettre en lien avec les plus grandes difficultés d'entrée dans la vie active des jeunes. Alors que les plus âgés ont pu entrer en activité tôt et avec un relativement bas niveau de formation, les jeunes des années 2010 doivent faire face aux chômages de masse, au sous-emploi et à la déqualification des diplômés (pouvant les forcer à occuper des postes pour lesquels ils sont surqualifiés). Nous pourrions dans ce cas parler de territoire de creusement des disparités intergénérationnelles en termes d'emplois et de revenus. Les personnes actives au-delà de 30 ans occupent des situations stables, alors que les générations suivantes rencontrent de nombreuses difficultés d'entrée en emploi, se traduisant par des situations de précarité économique et un sentiment de relégation sociale pouvant notamment se concrétiser dans le retrait de la vie électorale et politique.

Tableau 12 – Caractérisation de la première classe de la CAH

	Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Probabilité
Variables surreprésentées	abs12	25,418	15,773	9,42	0,000
	Densité de population99/11	1821,120	223,188	9,28	0,000
	A152509	15,575	11,534	6,78	0,000
	RevIDEVOL	3,133	0,249	6,58	0,000
	par12	64,341	58,707	4,10	0,000
	DE2511	20,613	17,334	2,22	0,013
	ExtG12	13,047	11,549	2,12	0,017
	Fam3enfEVOL	-6,153	-15,272	2,06	0,019
	AucDip09	25,999	22,588	2,06	0,020
	Evbat9909	-1,042	-7,064	2,03	0,021
	Sup09	20,643	16,855	2,01	0,022
Variables sous-représentées	A2565EVOL	-0,052	2,064	-2,03	0,021
	TAA9909	-0,011	0,387	-2,13	0,016
	CEP09	17,860	20,059	-2,31	0,010
	PCS4EVOL	7,450	25,421	-2,69	0,004
	Evserv9909	-15,715	-4,227	-2,94	0,002
	PCS5EVOL	-0,689	15,301	-3,06	0,001
	A506509	17,330	19,877	-3,16	0,001
	Revmeduc10	14715,300	17998,100	-3,26	0,001
	txemp9909	0,268	5,432	-4,04	0,000
	BEP09	21,619	26,107	-4,93	0,000
	txemp09	54,997	62,881	-4,99	0,000
	ExtD12	21,510	28,678	-5,29	0,000

III – 2. Les périphéries urbaines

La deuxième classe regroupe les cantons où les niveaux de revenus sont les plus élevés, où le taux d'emploi est bien supérieur à la moyenne régionale, et où les populations sont les plus diplômées. Ces territoires sont également ceux où la population est la plus vieillissante, où les personnes votent le plus pour les partis parlementaires et sont dans les meilleures conditions sanitaires. Ces cantons ont bénéficié d'un fort accroissement des emplois liés aux services publics et se concentrent massivement autour des grands pôles urbains ou dans l'Oise, à proximité de la région Parisienne.

Cette classe regroupe les zones les plus favorisées où les cadres ou professions intellectuelles ou supérieures sont surreprésentés. Nous retrouvons les caractéristiques mises en avant par l'INSEE à propos des zones des périphéries urbaines de Picardie, décrites comme les espaces où se concentrent les avantages sociaux (Maillard, 2015). Ces cantons font, pour la plupart, partie de la grande périphérie Parisienne et sont habités par des personnes travaillant dans la capitale.

Tableau 13 – Caractérisation de la deuxième classe de la CAH

	Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Probabilité
Variables surreprésentées	Sup09	24,872	16,855	7,68	0,000
	par12	64,377	58,707	7,46	0,000
	Revmeduc10	21656,100	17998,100	7,05	0,000
	Fam0enfEvol	14,620	7,146	5,76	0,000
	A506509	22,364	19,877	5,58	0,000
	P65EVOL	21,687	7,125	5,33	0,000
	Bac09	16,001	14,391	4,45	0,000
	txemp09	65,915	62,881	3,47	0,000
	EVOL6/39909	-0,797	-1,767	3,12	0,001
	Evservp9909	2,424	0,827	2,13	0,017
Variables sous-représentées	A2565EVOL	0,926	2,064	-1,97	0,024
	PCS4EVOL	17,857	25,421	-2,05	0,020
	Fam2enfEVOL	-4,190	-0,774	-2,14	0,016
	RevIDEVOL	-0,240	0,249	-2,16	0,015
	abs12	14,545	15,773	-2,17	0,015
	CEP09	18,503	20,059	-2,96	0,002
	ExtG12	10,340	11,549	-3,09	0,001
	AccNbind9909	-4,036	-2,193	-3,12	0,001
	Fam3enf99	8,246	9,095	-3,16	0,001
	BEP09	24,512	26,107	-3,16	0,001
	PCS6EVOL	-10,543	-4,724	-3,17	0,001
	M1509	18,616	19,744	-3,23	0,001
	TxMG0510	914,771	973,931	-3,30	0,000
	PCS5EVOL	3,491	15,301	-4,08	0,000
	M25Evol	-8,732	-5,586	-4,30	0,000
	Fam1enfEvol	-9,736	-0,491	-4,51	0,000
	NbPmenEVOL	-0,238	-0,186	-4,73	0,000
	ExtD12	24,240	28,678	-5,92	0,000
	AucDip09	16,113	22,588	-7,06	0,000

III – 3. Les zones rurales en périurbanisation

Le troisième groupe de cantons rassemble les territoires ruraux ou péri-urbains à faible densité de population. Ces cantons sont aujourd'hui caractérisés par un dynamisme économique et démographique supérieur aux moyennes Picardes. Les taux d'emplois de ces cantons sont élevés et ont eu tendance à augmenter au cours de la dernière décennie. Les PCS employés, professions intermédiaires et cadres y ont connu un fort accroissement durant les années 2000. Ces cantons regroupent principalement des actifs et, donc, des populations plutôt jeunes (moins de 50 ans). Ces territoires sont également caractérisés par des situations sanitaires favorables.

Il s'agit ici des cantons ruraux peu à peu investis par des personnes occupant des postes relativement élevés dans la hiérarchie socio-professionnelle, et travaillant plutôt dans le secteur tertiaire, quittant les villes centres pour s'installer dans les milieux ruraux. Ces arrivées de populations particulières élèvent notamment les moyennes des revenus et induisent une diversification sociale des territoires. Anne Lambert a construit une analyse des conditions qui rendent possible cette dynamique, ainsi que les effets de cette dernière sur les modes de vie et de sociabilités des populations investissant les territoires périurbains par le logement pavillonnaire (Lambert, 2015). La morphologie contemporaine du peuplement périurbain mêle des jeunes couples aisés, des personnes issues de l'immigration africaine et des ouvriers « du coin ».

Tableau 14 – Caractérisation de la troisième classe de la CAH.

	Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Probabilité
Variables surreprésentées	M1509	20,8	19,7	5,89	0,000
	txemp09	65,5	62,9	5,87	0,000
	A255009	34,5	33,2	5,85	0,000
	BEP09	27,6	26,1	5,77	0,000
	TAA9909	0,7	0,4	5,43	0,000
	ExtD12	30,4	28,7	4,45	0,000
	PCS5EVOL	21,4	15,3	4,14	0,000
	PCS4EVOL	33,1	25,4	4,09	0,000
	PCS2EVOL	4,4	-2,7	3,92	0,000
	A2565EVOL	3,1	2,1	3,45	0,000
	txemp9909	6,7	5,4	3,40	0,000
	PCS6EVOL	-1,9	-4,7	2,99	0,001
	Bac09	14,9	14,4	2,51	0,006
	PCS3EVOL	43,0	36,6	2,20	0,014
	AccNbind9909	-1,5	-2,2	2,18	0,015
	NbPmenEVOL	-0,2	-0,2	2,16	0,015
	Revmeduc10	18490,8	17998,1	2,05	0,020
Variables sous-représentées	abs12	15,2	15,8	-1,99	0,023
	DE2511	16,4	17,3	-2,14	0,016
	A506509	19,3	19,9	-2,67	0,004
	A152509	11,1	11,5	-2,69	0,004
	Densité de population99/11	91,8	223,2	-2,69	0,004
	TxMG0510	948,5	973,9	-2,77	0,003
	CEP09	19,3	20,1	-2,89	0,002
	P65EVOL	2,6	7,1	-3,21	0,001
	RevIDEVOL	-0,1	0,2	-3,25	0,001
	par12	57,0	58,7	-4,46	0,000
	P6509	14,4	15,6	-4,67	0,000
	TxMP0510	226,6	245,9	-5,33	0,000

III – 4. Les territoires en désindustrialisation

La deuxième classe regroupe les cantons ruraux dont les populations sont les plus âgées, où les taux de chômage sont élevés, notamment en ce qui concerne les jeunes et les chômeurs de longue durée. Les revenus des ménages sont faibles et les taux de mortalité y sont élevés. Ces cantons se situent essentiellement dans l’Aisne et la Somme. Ils sont caractérisés par des comportements politiques contestataires orientés à la fois vers l’extrême droite et l’extrême gauche. Entre la fin des années 1990 et 2010, ces cantons ont été marqués par un fort accroissement des inégalités de revenus entre leurs habitants.

Il s'agit de cantons semi-urbains (Tergnier, Friville-Escarbotin, Hirson, Guise, ...), où l'industrie était présente dans les années 1970, sous la forme de petits sites de production, et qui tend à décroître depuis quelques décennies, voire à entièrement disparaître de l'économie locale. De plus, ces cantons peinent à développer de nouveaux secteurs productifs, notamment à cause du faible niveau de qualification des populations, et de l'éloignement vis-à-vis des grands pôles urbains. L'âge élevé et le faible taux d'accroissement de la population laissent également entrevoir de possibles migrations des plus jeunes quittant les cantons en vue d'accéder à une formation ou à l'emploi.

Ces cantons représentent donc les milieux semi-urbains industriels particulièrement affectés par la désindustrialisation devant désormais faire face à des taux de chômage élevés et à des situations de précarité importantes du point de vue professionnel et financier. Ces transformations, couplées avec la récente tendance à la disparition des services publics de proximité, placent également les populations dans des situations de précarité sanitaire et de contestation politique liées au sentiment d'éloignement de l'emploi et des services d'Etat.

Tableau 15 – Caractérisation de la quatrième classe de la CAH.

	Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Valeur-Test	Probabilité
Variables surreprésentées	P6509	17,957	15,633	6,70	0,000
	CEP09	22,370	20,059	6,64	0,000
	AucDip09	26,593	22,588	6,60	0,000
	TxMG0510	1046,780	973,931	6,15	0,000
	TxMP0510	274,302	245,863	6,09	0,000
	ExtD12	30,041	28,678	2,75	0,003
	RevIDEVOL	0,548	0,249	2,15	0,016
Variables sous-représentées	PCS3EVOL	28,925	36,587	-2,04	0,021
	Evservp9909	-0,354	0,827	-2,38	0,009
	EVOL6/39909	-2,289	-1,767	-2,54	0,006
	Fam0enfEvol	4,954	7,146	-2,56	0,005
	PCS2EVOL	-9,300	-2,708	-2,81	0,003
	M1509	19,046	19,744	-3,02	0,001
	parl12	57,011	58,707	-3,37	0,000
	TAA9909	0,118	0,387	-3,93	0,000
	A255009	31,777	33,212	-5,15	0,000
	Bac09	12,987	14,391	-5,86	0,000
	Revmeduc10	16032,900	17998,100	-6,16	0,000
	txemp09	59,120	62,881	-6,51	0,000
	Sup09	12,301	16,855	-6,59	0,000

Conclusion du chapitre 2

Dans ce chapitre, nous avons cherché à mettre en œuvre une analyse exploratoire multidimensionnelle afin de faire émerger les critères d'inégalités marquant les cantons de la région Picardie. Nous avons, sur la base de critères statistiques, cherché à caractériser les territoires Picards, leurs similitudes et leurs différences. L'analyse en composantes principales nous a permis de mettre en lumière les principales lignes de clivages entre les cantons. La première réside spécifiquement dans l'empilement des vulnérabilités caractérisant les populations (manque de travail sur place, faibles revenus, mauvais état de santé, etc.). La deuxième met en lumière le

lien entre les comportements politiques et l'urbanité du lieu de vie, opposant les territoires urbains et caractérisés par des votes « parlementaires » aux territoires ruraux plutôt « contestataires ». La troisième se centre sur la répartition de la population par âges, permettant de distinguer les territoires où les populations sont les plus jeunes, à ceux où elles sont plutôt vieillissantes.

Pour prolonger notre analyse, nous avons dressé une typologie des territoires de Picardie. En articulant les inégalités, entendues comme un ensemble de situations observables à un moment donné mais prises dans un processus de transformations continues ; les transformations des structures socioéconomiques et démographiques ; et les territoires et logiques territoriales issues des histoires économiques locales, nous avons pu distinguer quatre types de territoires caractérisés par des situations et des processus différents. La première catégorie de territoires concerne les centres urbains où s'opposent une génération âgée composée d'actifs stables occupant des postes de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, et une génération plus jeune et précaire, marquée par des trajectoires professionnelles alternant emploi et chômage retardant ainsi l' « entrée dans la vie adulte » (c'est-à-dire l'accès à un logement autonome, la mise en couple durable, etc.) (Galland, 2011). Un deuxième type de territoires regroupe les petites villes des proches périphéries urbaines, ou de la frontière avec la région parisienne, qui sont les lieux de concentration des populations les plus riches, les mieux formées, et les mieux soignées. A l'heure actuelle ces territoires sont dynamiques, mais vieillissants, ce qui peut laisser présager des transformations futures. La troisième classe de territoires correspond aux zones rurales sans histoire industrielle, caractérisées par un dynamisme économique et démographique important notamment grâce aux migrations des travailleurs urbains du secteur tertiaire venant habiter dans les milieux ruraux. Enfin, le quatrième groupe de cantons est relatif aux communes rurales ayant une histoire industrielle, et qui ont été largement affectées par la désindustrialisation. Ces espaces sont désormais caractérisés par un faible dynamisme démographique, des situations de pauvreté importantes, de mauvaises situations sanitaires et un niveau de contestation politique élevé.

Tableau 16 – Récapitulatif des caractéristiques de classes de territoires

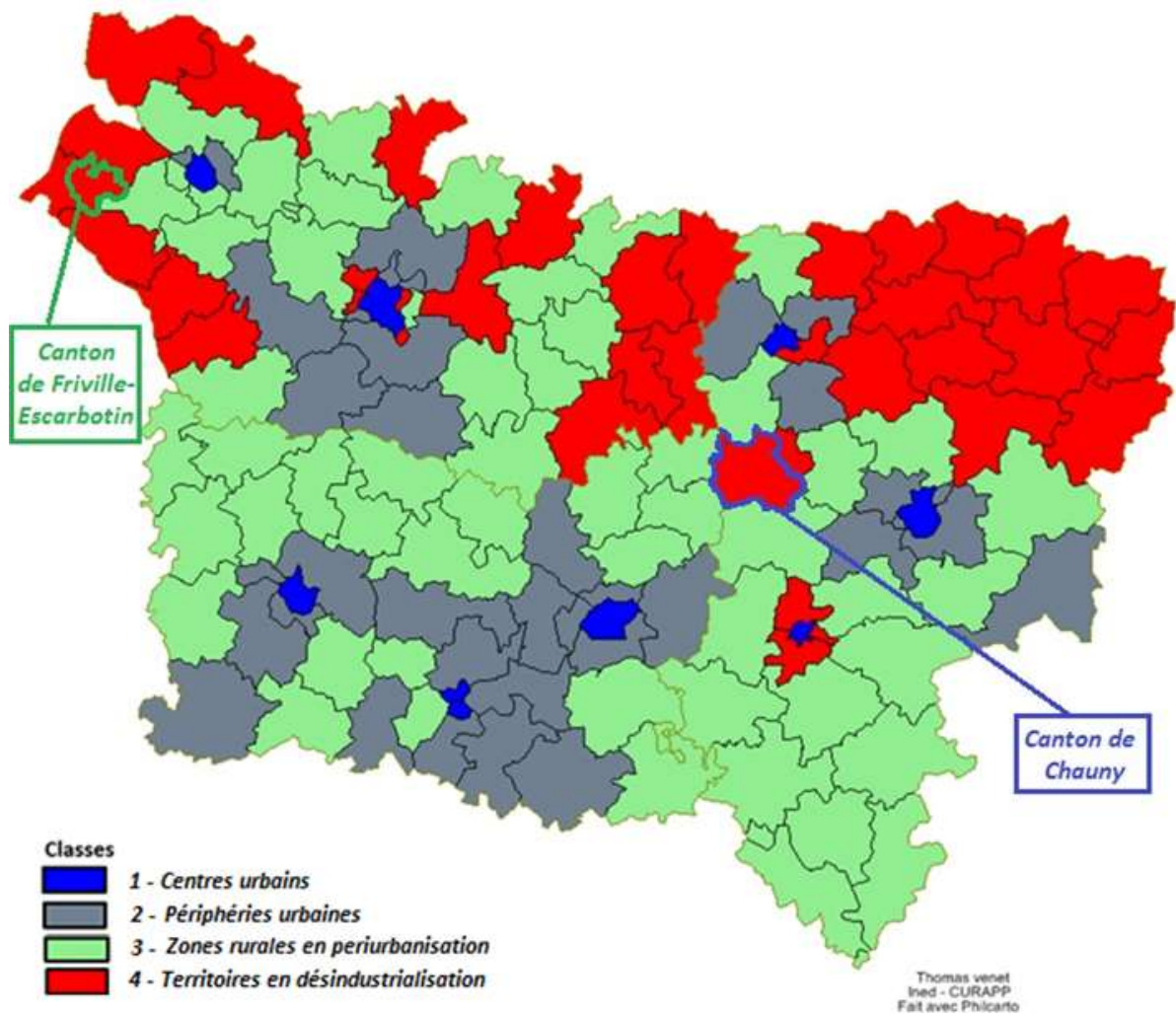
	Classe 1 - Centres urbains	Classe 2 - Périphéries urbaines	Classe 3 - Rural en périurbanisation	Classe 4 - Rural en désindustrialisation
Politique	- Abstention élevée - votes de gauche.	- Droite parlementaire	- Extrême droite en augmentation	- Extrême droite en augmentation
Etat de santé				- Taux de mortalité générale et prématurée élevés
Revenu et activité	- Médiane des revenus basse - Fortes inégalités de revenus - Taux de chômage élevé	- Médiane des revenus élevée - Homogénéité sociale - Faible taux de chômage	- Fortes inégalités - Faible taux de chômage	- Médiane des revenus basse - Taux de chômage élevé
Niveau scolaire et formation	- Aucun diplôme - Etudes supérieures	- Bac - Etudes supérieures	- BEP - Bac	- Aucun diplôme - CEP - BEP
Démographie	- 15-25 ans	- 25 - 65 ans	- Fort accroissement de population - Moins de 15 ans - 25 - 65 ans	- Moins de 15 ans - 50 - 65 ans - Plus de 65 ans
Famille	- Ménages monoparentaux - Familles avec un enfant	- Familles avec deux enfants	- Familles avec deux enfants - Familles avec trois enfants	- Familles sans enfant - familles avec trois enfants
Morphologie sociale	- Commerçants et chefs d'entreprises - Cadres et professions intellectuelles supérieures - Professions intermédiaires - Employés - En formation	- Cadres et professions intellectuelles supérieures - Professions intermédiaires - En formation	- Agriculteurs - Ouvriers - Professions intermédiaires	- Agriculteurs - Ouvriers

Cette caractérisation statistique des territoires pose les premières fondations de nos analyses territoriales. Elle nous permet notamment de sélectionner des territoires qui pourront faire l'objet d'analyses plus poussées. Ici, nous nous intéressons particulièrement aux mutations des mondes ouvriers, et nous nous centrerons sur deux territoires ruraux désindustrialisés (classe 2 de la CAH) : le canton de Chauny, et celui de Friville-Escarbotin. C'est en resserrant la focale sur ces deux territoires que nous poursuivrons nos analyses.

Chapitre 3 – Les territoires de l’analyse

Pour la suite du travail, nous nous centrerons sur deux cantons. Il s'agit du canton de Chauny, et de celui de Friville-Escarbotin. Ces zones ressemblent à des grappes de villages centrées sur de petites villes. Friville-Escarbotin (2.700 habitants) et sa campagne forment un territoire industriel particulier : le Vimeu. La zone d'emploi du Vimeu compte 62 000 habitants en 2006, ce qui est relativement peu en comparaison des zones d'emploi voisines (INSEE, 2009). L'agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère (communes attenantes de respectivement 11 000, 14 000 et 3 000 habitants) représente un petit pôle urbain autour duquel gravitent environ 65 communes rurales. Au total, le « Pays chaunois » regroupe environ 66 000 personnes.

Figure 17 – Les cantons de Chauny et Friville-Escarbotin sur la carte de la Picardie.



L'industrie s'est développée très tôt sur ces territoires mais en suivant des voies différentes. Dans le Vimeu, elle s'est surtout structurée sous forme d'un ensemble de petites entreprises spécialisées dans la petite métallurgie. A Chauny, elle est apparue d'emblée sous forme de gros sites de production chimiques, puis métallurgique. Le tissu industriel étant différent, les territoires n'ont pas été impactés de la même manière par la désindustrialisation. Chauny a vu la quasi-intégralité de ses usines fermer avant 2010, alors que le Vimeu a semblé, pour un temps, y résister. Bien qu'il s'agisse de deux territoires industriels, nous pouvons alors voir apparaître l'hétérogénéité territoriale en termes de transformations, et donc de recompositions sociales.

Pour chaque territoire, nous dresserons une rapide histoire industrielle locale, à laquelle nous adjoindrons d'autres dimensions (notamment les conditions de logements, les modes de sociabilité et d'encadrement politique) afin de dresser une histoire de la population du territoire qui permettra de faire la genèse des cadres de socialisations propres à chaque territoire. Il s'agit, en quelque sorte, de comprendre la formation des éléments de la vie sociale que les personnes vivant sur les territoires voient apparaître devant eux objectivés dans la sociographie, les institutions et pratiques majoritaires (Bourdieu, 1980a). Quels sont les mécanismes de production des mondes sociaux ouvriers ? Comment ceux-ci se transforment-ils ? L'objectif est ici de dresser une description des territoires en termes de cadre de socialisation, et notamment de socialisation professionnelle, centrale dans le processus de prise d'autonomie des jeunes (Galland, 2011).

I – La grande industrie de Chauny et ses environs.

Chauny a été le lieu d’implantation de sites de production chimiques ou métallurgiques qui ont dès les premières années demandé une main d’œuvre importante. Durant les 19^{ème} et 20^{ème} siècles l’industrie fait travailler la majeure partie de la population active présente sur place et un monde ouvrier s’est développé reposant à la fois sur l’usine comme lieu de travail, sur les modes de logements et un mode de représentation collective au travers de la CGT et le PCF. Mais dès le milieu des années 1960, les effectifs industriels commencent à diminuer à l’échelle locale, notamment en lien avec la mécanisation des entreprises. Le mouvement s’accélère dans les années 1970, les grandes entreprises de la métallurgie et de la chimie étant, l’une après l’autre, « restructurées ». Comme dans toutes les localités comparables du nord et de l’est de la France, le noyau dur de l’appareil cégéto-communiste est progressivement mis à mal (Noiriel, 2002).

Les transformations puis la disparition de l’industrie locale poussent à l’augmentation du taux de chômage qui contribue simultanément à l’appauvrissement des familles, à la mise en compétition des travailleurs et à la diminution des perspectives d’emplois pour les jeunes. En parallèle, la réorganisation managériale des ateliers et le recours croissant au travail temporaire contribuent à la fragmentation des collectifs de travail, et modifient complètement les liens qui s’établissent sur les lieux de travail.

I – 1. Le développement du monde industriel

Nous reviendrons ici spécifiquement sur les grandes étapes du développement de l’industrie, et du monde ouvrier qui y est adossé, dans le Pays chaunois. Au 17^{ème} siècle l’industrie s’y est développée dans la campagne, et s’est diffusée en attirant des populations extérieures, et en convertissant la main d’œuvre locale plutôt agricole. Autour des métiers de l’usine s’organisent aussi des modes de sociabilités particuliers, reposant en grande partie sur la « *culture d’atelier* », et sur la centralité des militants

communistes issus de la « *génération singulière* » (Noiriel, 2002). De plus, en dehors de l'usine, les familles ouvrières vivent dans la proximité spatiale et sociale, et tissent des liens forts pouvant faire émerger un sentiment d'appartenance à la classe ouvrière.

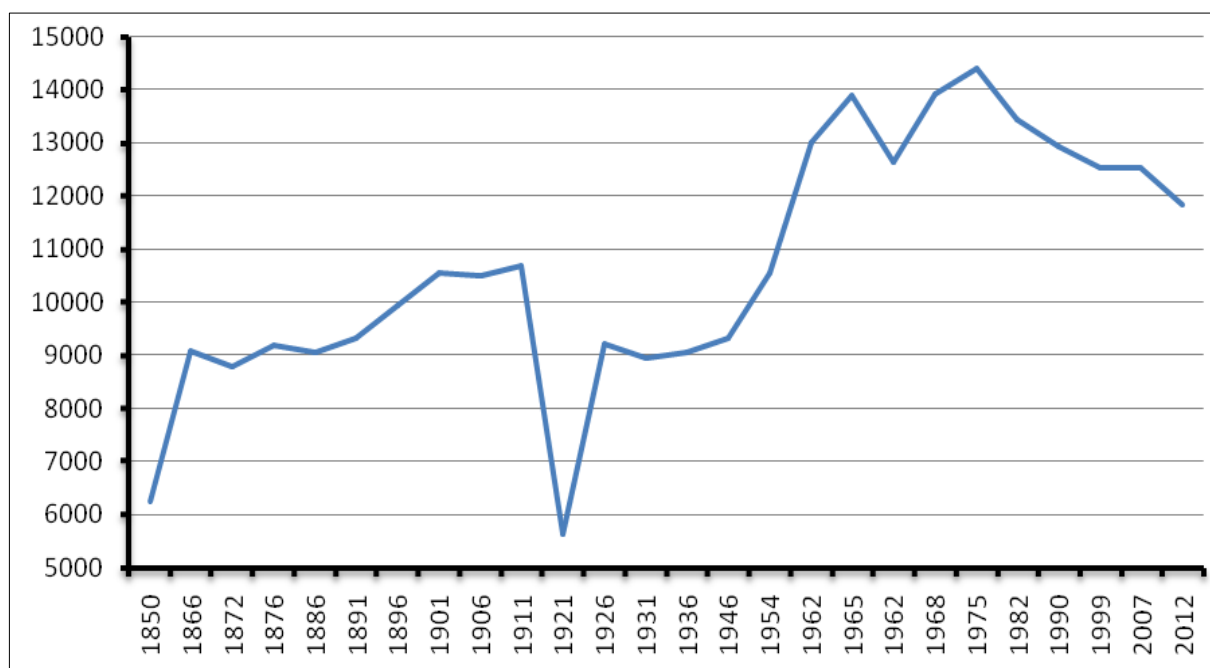
I-1.a) L'industrialisation du territoire et la démographie locale

L'implantation de l'industrie sur la zone d'emploi remonte au 17^{ème} siècle. Une importante verrerie, attirée par les vastes étendues boisées qui représentent alors un combustible à portée de main, est à l'origine du développement économique du territoire. Dès le 17^{ème} siècle la ville de Chauny, à une quinzaine de kilomètres de la « manufacture royale des glaces », voit s'installer des zones de stockage pour les matières premières transformées par cette dernière, un atelier de polissage des glaces ainsi qu'une soudière attenante (afin d'éviter les importations de soude). Au 19^{ème} siècle, l'industrie du verre continue de prospérer grâce à l'établissement d'un barrage et un moulin à eau sur l'Oise (Lazzarotti, 1968), et génère alors un ensemble d'activités « sœurs » ou dérivées : dans le Chauny du début du 20^{ème} siècle, c'est essentiellement une manufacture de perles de verre (*La Compagnie pour l'industrie de la Perle*) et des ateliers de construction de machines destinées aux industries chimique et verrière (les établissements *Massicot*) qui ouvrent leurs portes. Si la zone, jusqu'alors très rurale, était restée essentiellement tournée vers l'élevage et l'artisanat, à la sortie de la première Guerre Mondiale les grosses exploitations céréalières ou betteravières ont remplacé les exploitations d'élevage plus modestes. Les ouvriers agricoles sont venus s'adjoindre aux ouvriers-paysans des manufactures locales pour peupler les villages des environs, habitant dans de petites maisons de briques appartenant bien souvent aux agriculteurs des grosses exploitations (Lazzarotti, 1968).

Cette tendance à l'urbanisation et à la prolétarianisation s'est accélérée dans les premières décennies du 20^{ème} siècle, l'industrie majoritairement artisanale se déployant alors un peu plus sous une forme capitaliste. L'ouverture de la gare de Chauny, en 1849, a représenté une condition importante de cette évolution, en permettant l'importation du charbon et l'exportation des produits manufacturés. Evidemment, la

démographie de la ville a été fortement impactée par le développement industriel (voir figure 18.). La population, de 6200 personnes en 1851, y a ainsi quasiment doublé en 1911. La première Guerre Mondiale – qui a très lourdement touché la commune, tant en nombre de morts que de destruction de bâtiments³¹ – vient rompre ce développement démographique, avec une population divisée par deux en 10 ans. Mais les années 1920, durant lesquels l'économie française toute entière (Noiriel, 2002) se convertit au machinisme de la « grande industrie », marquent une nouvelle étape du développement économique pour la ville. La *Compagnie Générale d'Electricité* y implante notamment en 1922 une usine de câbles électriques, qui prendra plus tard le nom de *Thompson-Houston* puis de *Nexans*. La population, qui s'est accrue de nouveau jusqu'à atteindre 9207 habitants en 1926, se stabilisera à ce niveau durant toute la période de l'entre-deux guerres. Ce n'est qu'en 1954 que la population de Chauny va de nouveau entrer dans une phase d'accroissement rapide, jusqu'à atteindre 13 900 habitants en 1965.

Figure 18 – Evolution démographique de la ville de Chauny.



Sources (rupture de série) : 1850-1965, Lazzarotti, 1968 ; 1965-2012, INSEE, Recensements de population.

³¹- En 1918, il ne reste à Chauny que 300 maisons, soit un dixième seulement des bâtiments de 1914. Un programme de reconstruction sera mis en place, les maisons seront rapidement reconstruites, en briques et en tuiles (Lazzarotti, 1968, p. 140).

I – 1. b) L'essor de la CGT en appui sur l'industrie et la culture d'atelier

Au début des années 1960, Chauny est une ville industrielle caractérisée par la présence de gros sites de production. La *Soudière* construite au 17^{ème} siècle emploie alors plus de 1 000 salariés, la tréfilerie de cuivre *Thompson-Houston* vit du travail de près de 900 personnes, l'entreprise *Hamart* – qui produit des matériaux de construction – salarie près de 250 ouvriers et la fonderie *Choquet* (ex-*Massicot*) environ 200. Viendront s'y ajouter d'autres usines importantes, comme *Röhm & Haas* ou encore la *SICA*, qui renforcent toutes deux l'implantation de l'industrie chimique dans la commune. Les sites de production s'installent à proximité des canaux de l'Oise et des voies ferrées, tant et si bien qu'une véritable zone industrielle se développe sur la partie sud de la ville. En 1962, plus de la moitié de la population active travaille dans l'industrie.

Cette période est aussi celle du développement de la CGT. Sur la base des mobilisations de la « génération singulière » (Noiriel, 2002) de 1936 et de la Résistance – dont Tergnier, ville adjacente, fut un haut lieu – l'organisation se structure depuis les grosses concentrations ouvrières de la ville. Ces dernières fournissent les cadres de l'Union Locale CGT, lieu où se travaillent les formes de politisations ouvrières, notamment *via* la présence des militants du PCF (Labbé et Andolfatto, 2011). En parallèle, les autres structures syndicales peinent à s'implanter, et la CGT est hégémonique dans les gros sites de production. Par l'entremise de l'appareil cégéto-communiste qui les promeut à des postes de responsabilités (Pudal, 1989), les ouvriers qualifiés de la grande industrie locale parviennent dans ce cadre à proposer – sous leur hégémonie symbolique – à une grande partie du salariat d'exécution une identité « ouvrière ». Celle-ci s'incarne notamment dans les oppositions quotidiennes entre les agents d'exécution et d'encadrement dans les ateliers (Mischi, 2016). La production des formes de représentations permettant à la classe ouvrière d'exister repose alors en grande partie sur la « *culture d'atelier* », c'est-à-dire sur les formes de sociabilité dans le travail et sur la capacité des délégués syndicaux à mettre en forme ces dernières (Beaud et Pialoux, 1999), à la fois en

produisant des modèles d'identification et en faisant vivre les frontières du groupe au cœur des interactions quotidiennes de travail (Willis, 2011).

I – 1. c) Les sociabilités ouvrières et le logement

Cette identité de classe, qui trouve ses racines dans les lieux de production eux-mêmes, se déploie également à travers les formes d'habitat de l'époque. Les ouvriers travaillant dans les usines chaunoises résidaient en grande partie dans cette même ville : Chauny loge en 1965 plus de 70% des salariés de ses industries (Lazzarotti, 1968, p. 197-198), au sein de cités ouvrières dont les premières ont été construites à la fin du 19^{ème} siècle par le patronat industriel, et mises en location pour les ouvriers locaux. Ces logements – qui prennent la forme de petites maisons (individuelles ou mitoyennes) en « bande » de cinq à six logements, avec jardinet à l'arrière et donnant directement sur la rue à l'avant – se situent à proximité directe des entreprises et sont incluses dans le tissu industriel de la ville : au milieu des usines, des voies de chemin de fer et du canal. Le quartier ouvrier est en quelque sorte une continuité de l'usine, il « vit dans son ombre et son horizon » (Verret, 2000). Cette configuration permet le développement de formes de sociabilités et d'identification ouvrières, qui prennent moins racine dans la proximité spatiale que dans ce que cet espace signifie symboliquement : même situation de logement, même travail dans les mêmes usines, mêmes loisirs organisés collectivement par l'entreprise, le syndicat, le « parti » ou ses associations satellites (Organisation de bals, d'évènements commémoratifs, encadrement sportif, etc.). Le PCF prolonge les formes de représentation du groupe dans l'espace politique local, participant ainsi à renforcer – en les rendant visibles publiquement – les schèmes d'identification à l'œuvre. Dans cette configuration socio-historique, l'entrelacement des lieux de travail et des lieux de résidence rend floue la distinction entre les sphères du travail et celles du hors-travail, en permettant par exemple aux familles de venir rendre visite à leur mari, père, frère ou voisin aux portes des ateliers pendant les temps de pause (Pinçon, 1987, p. 13 -16). A cela, il faut ajouter l'importance des relations de voisinage – qui offrent des supports de solidarité forts, mais sont aussi vecteurs de contrôle social (Hoggart, 1970,

p. 60-70) – eux même inscrits dans les nécessités de l'espace, la forte contiguïté des logements offrant des supports à des relations sociales très intenses tant en termes d'amitié que d'antipathie (Elias et Scotson, 1997).

L'entrelacement entre lieux de travail et lieux de résidence, entre espaces professionnels, familiaux et les espaces sociabilité (café, commerces, ...) permet de constituer une identification ouvrière totale, au sens où celle-ci concerne l'intégralité des facettes de la vie sociale des ouvriers, et un système de reconnaissance inter-individuelle des capacités professionnelles, familiales, politiques et syndicales des membres du groupe. Cette concentration spatiale ouvrière sera remise en cause par réhabilitation des logements et la construction de « cités » HLM. 220 logements HLM ont été construits à Chauny entre 1950 et 1964, en périphérie de la commune et mal intégrés à la ville, éloignés à la fois du centre-ville et des usines. Les sociabilités au sein de ces ensembles résidentiels sont différentes de celles pouvant se développer dans les quartiers ouvriers. Toutefois l'unité du groupe continue de se réaliser, notamment sur la base du travail syndical dans les usines. Ainsi, un ancien syndicaliste en poste dans la fonderie Choquenot raconte encore avec enthousiasme la grève de 15 jours menée dans les années 1970 dont l'objet était d'aligner les salaires de la « main d'œuvre immigrée » sur ceux de l'ensemble des OS.

I – 2. Néolibéralisme et déstructuration industrielle

Le milieu des années 1970 marque un tournant dans l'histoire industrielle et économique, tant au niveau international, national ou local. François Chesnais (1994) montre que la situation des entreprises de la fin des années 1980 est très différente de la situation des années 1960 ou 1970. A cette époque, la croissance économique avait tendance à baisser, du fait surtout de la chute de la rentabilité des entreprises par l'augmentation lente, mais régulière, des salaires réels (c'est-à-dire les salaires ramenés à l'inflation). La critique était pour sa part assez active et développée, le contexte politique était caractérisé par le plein emploi, et les dirigeants résolument tournés vers le progrès. Les personnes nourrissent alors des espoirs en une vie

meilleure pour leurs enfants et développent des revendications d'ascension sociale ouverte à tous, notamment grâce à l'école républicaine et démocratique (Bourdieu, 1978). A partir de la seconde moitié des années 1970, cette situation va connaître de grandes transformations. Les marchés se dérèglent, de nouveaux produits financiers sont mis en circulation, ce qui multiplie la possibilité de réaliser des profits purement spéculatifs, de telle sorte que le capital puisse désormais s'accroître sans être investi dans une activité de production (Chesnais, 1994).

C'est en effet suite à la crise économique liée au choc pétrolier de 1973 que le capitalisme d'entreprise, en grande partie centré sur l'industrie, commence à se transformer en une nouvelle forme d'organisation qui offre une centralité exclusive aux systèmes financiers. Ces transformations sont très perceptibles à Chauny. La réorganisation du travail en atelier (mécanisation, nouvelles politiques managériales inspirées du « toyotisme », etc.) se combine à la restructuration des formes de gestion de l'emploi (fusions/acquisition, délocalisations de certaines productions, et surtout recours croissant au travail temporaire, etc.) pour réduire les « coûts » salariaux. Par voie de conséquence, une forte hausse du taux de chômage caractérise la ville dans les années 1980. La « manufacture des glaces », qui avait depuis donné naissance à la multinationale *Saint-Gobain* et employait jusqu'ici toujours beaucoup d'habitants du territoire, ferme ses portes en 1995. La *Soudière*, dont le démantèlement commence dans les années 1980, voit fermer son dernier établissement « héritier » (*Arkéma-Sanvick*) en 2013. La fonderie *Choquenot*, maintenant spécialisée dans la production de filtres-presses et de verre plat, voit ses effectifs fondre jusqu'à atteindre aujourd'hui quelques 70 salariés. Afin de comprendre finement ces transformations et ce qu'elles induisent concrètement pour les populations concernées, nous proposons de rapprocher la focale sur un site de production de métallurgie implanté à Chauny depuis les années 1920 et qui appartenait au groupe Nexans en 2010, au moment de sa fermeture.

I – 2. a) Un large mouvement de fusions / acquisitions des entreprises

Le groupe Nexans est issu d'une histoire dense de fusions-acquisitions entre différentes firmes industrielles. La société la plus ancienne du groupe a été créée en 1897 à Lyon, et en un peu plus d'un siècle, plus de 40 entreprises de tous pays ont été absorbées par le groupe qui devient ainsi une entreprise internationale colossale occupant une place toujours plus grande sur le marché du câblage électrique.

Outre sa création à la fin du 19^{ème} siècle, la période qui marque le plus le développement du groupe semble se situer à la fin des années 1970. C'est à ce moment que le groupe entre dans une grande politique de fusions / acquisitions qui semble toujours être d'actualité au début des années 2010. De sa création en 1897 à la fin des années 1970, le groupe a peu utilisé les démarches de fusions / acquisitions. Sur l'ensemble de cette première période, le groupe totalise sept démarches de ce type, et toutes portent sur des entreprises françaises. A partir de la fin des années 1970, le mouvement de fusions / acquisitions s'accélère très rapidement et concerne de plus en plus d'entreprises dont le siège social se situe à l'étranger. Ainsi, dans les années 1980, le groupe effectue une douzaine d'absorptions d'entreprises, dont une sur deux est étrangères. Dans les années 1990, le mouvement de rachat d'entreprises étrangères se poursuit. Au cours de cette décennie, huit entreprises seront absorbées par le groupe, dont sept étrangères. Cette tendance ne faiblit pas pendant les années 2000 : sur les douze entreprises absorbées par le groupe (ou en prévision d'absorptions), aucune n'est française

Selon Luc Boltanski et Eve Chiapello, ces mouvements de fusions / acquisitions perpétuels entre les grandes entreprises internationales est l'une des grandes nouveautés de la forme que prend le capitalisme à partir de la seconde moitié des années 1970, après la crise économique de 1975 (Boltanski et Chiapello, 2011). Ainsi, les grandes gagnantes du « redéploiement du capitalisme » qui a lieu à la fin des années 1970 et durant les années 1980 seraient les entreprises transnationales, qui ressentent moins les effets des crises que les petites entreprises, et qui contrôlent le marché mondial. Depuis les années 1980, ces entreprises se sont lancées dans un vaste mouvement de fusions / acquisitions international d'où résulte un processus de

centralisation et la construction d'oligopoles mondiaux sur les différents marchés. Ce mouvement de fusions / acquisitions est visible directement en ce qui concerne le groupe Nexans qui dès le début des années 1980 multiplie ce type de démarches, en les tournant toujours plus vers l'étranger.

Nexans est aujourd'hui un groupe international implanté dans de nombreuses régions du monde (Europe, Amérique du Nord, du Sud, Russie, Afrique et Asie-Pacifique). Le groupe se décrit lui-même comme « *l'expert mondial des câbles et systèmes de câblage* »³². Depuis 1922, l'usine Chaunoise produit du fil de cuivre et le transforme en câbles électriques, dans un premier temps, pour la Compagnie Générale de l'électricité (CGE), puis pour le groupe qui deviendra Nexans dans les années 2000. A partir des années 1980, cette usine produit du fil de cuivre, à partir de minerai exporté essentiellement du Maroc, qui servira à alimenter d'autres usines de câblage du groupe ayant pour objectif de le transformer en câbles électriques. Le site Chaunois devient ainsi un transformateur de matière première utilisée par les autres sites de production appartenant au groupe Nexans.

I – 2. b) Externalisation, sous-traitance et recours au travail temporaire

Depuis la fin des années 1990, le site industriel Nexans de Chauny a cessé d'embaucher des salariés, faisant de plus en plus appel à des entreprises de sous-traitance et d'intérim. De ce fait la population salariée était vieillissante : en 2009, seulement trois salariés avaient moins de trente ans. Cela s'est accompagné d'une rationalisation des ateliers, qui ont été réorganisés afin de réduire les équipes et augmenter les rendements. Ainsi, Christian, délégué CGT de Nexans au moment de la fermeture, nous explique que « *La politique du groupe, ça a été, à un moment donné, de ne plus embaucher. 0 embauche, depuis 2000, à peu près. (...) Ils ont diminué et reconcentré les parcs et on nous a dit « on n'embauche plus », donc on a fait le jeu des intérim et des boîtes extérieures* ». Certains secteurs, dont l'activité était

³² - www.nexans.fr/eservice/France-fr_FR/navigate_-13/Electrical_cable_Electrical_cable_and_optical_fiber_manufacturer.html (page consultée en avril 2015)

auparavant prise en charge par des salariés de Nexans se voient délégués à d'autres entreprises de services. Au niveau des ouvriers, ces transformations se traduisent par un fort sentiment d'injustice et une incompréhension, vis-à-vis des objectifs du groupe. Les ouvriers, par l'emploi d'entreprises sous-traitantes ou d'intérimaires, ont le sentiment de ne plus être reconnus dans leur travail. Ils comprennent que l'entreprise les considère comme interchangeables avec des personnes extérieures à l'entreprise, niant leur expérience et leur ancienneté. Durant une phase préparatoire de l'enquête, nous avons pu rencontrer un syndicaliste, ancien ouvrier de Nexans, qui met en avant les paradoxes qu'il devait affronter, avant même que le site de production ne cesse ses activités.

« On avait des boîtes extérieures qui faisaient n'importe quoi, de la sous-traitance qui pouvait faire tout et n'importe quoi... Des choses que l'on aurait pu faire et que l'on ne faisait plus... On ne voulait pas embaucher, mais on prenait des gens à l'année, ils avaient même leurs ateliers dans un coin... Ils avaient des emplois que l'on aurait pu occuper. En 2003-2004, on a eu une période de chômage technique, soit disant qu'il n'y avait pas de boulot, avec des gens comme ça qui travaillaient. Donc il y a des choses qui ne sont pas crédibles, on a du mal à comprendre tout ça. On ne peut pas faire comprendre à une personne qu'elle n'a pas de boulot parce que c'est le gars-là bas, qui ne fait pas partie de la boîte, qui est payé pour le faire... »

Christian, Délégué CGT Nexans-Chauny

D'abord considéré comme un outil d'adaptation conjoncturelle de la main d'œuvre, le recours de nombreuses entreprises au travail temporaire est peu à peu devenu un mode de gestion de cette main d'œuvre (Glammann, 2005). Stéphane Beaud et Michel Pialoux y voient une stratégie de dissolution des solidarités du groupe ouvrier au sein même des ateliers. Les intérimaires, souvent jeunes, ne sont pas intégrés au reste de l'équipe, qui les appelle « l'intérimaire ». Pour les « vieux OS », l'intérim représente une disqualification de leur savoir-faire, une démonstration qu'ils peuvent être remplacés au pied levé par des personnes sans formation, qui sont simplement plus jeunes et plus « fraîches » physiquement. Les liens sont alors très

difficiles à mettre en place, et le plus souvent, quand certains commencent à se tisser, le contrat de l'intérimaire prend fin. (Beaud et Pialoux, 1999)

D'autre part, le recours à l'intérim et à la sous-traitance permet à l'entreprise d'avoir accès à une main d'œuvre relativement bon marché, et surtout avec une moindre protection. Cela permet alors à l'employeur de bénéficier d'un « volant de main d'œuvre » qu'il peut ajuster en fonction des commandes, des travaux à effectuer ou des services à fournir. En 2009, plus d'un travailleur sur quatre présents sur le site industriel Nexans de Chauny est salarié par une entreprise sous-traitante ou par une société d'intérim.

A la fin des années 2000, le groupe Nexans décide d'aller plus loin dans l'externalisation en délaissant la production de matière première (que sont les fils de cuivre), pour se concentrer sur le gainage et la vente de câbles électriques et téléphoniques. L'objectif est alors de faire produire ces matières premières par des entreprises sous-traitantes, en faisant pression sur celles-ci pour augmenter leur productivité. Le groupe Nexans ne s'occupera désormais plus que de la transformation des fils de cuivre en gaines électriques et de la vente.

« La partie métallurgie, c'est la coulée continue. On prend le cuivre, on le fond, on le tréfile. Ça fait du fil de cuivre très fin, comme un cheveu, et c'est ce qu'on trouve dans les fils électriques. Toutes les autres usines font du gainage, de la téléphonie, de la fibre optique. Pour eux, la tréfilerie et la métallurgie, c'est la matière première. Ils vont se séparer de leur matière première, quitte à se fournir ailleurs, pour ne garder que cette branche-là. »

Christian

En fin d'année 2009, le site de production Nexans de Chauny cesse son activité et licencie 220 personnes. Un plan de reclassement est négocié par la CGT et mis en place par le groupe, en collaboration avec une agence de reclassement. Ce plan permet la mise en pré-retraite des personnes de plus de 55 ans, offre la possibilité aux ouvriers qui le souhaitent d'aller travailler dans une autre usine du groupe Nexans France (Lens, Lyon, Bourg en Bresse, ...), et ouvre une période de formation aux personnes

voulant tenter une reconversion dans l'artisanat. Ce « PSE » (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) ne s'applique qu'aux salariés de Nexans, les intérimaires et salariés des sous-traitants ne sont pas pris en compte.

Il apparaît bien que l'intérim et le recours à la sous-traitance divisent le salariat en faisant coexister au sein des mêmes entreprises et des mêmes ateliers un grand nombre de personnels aux statuts différents. Certains statuts sont plus favorables (CDI) et semblent ne plus concerner que les salariés les plus qualifiés ou qui ont des responsabilités particulières. Les autres sont plus précaires ou moins favorables (intérim, CDD, ...). Ainsi, au sein même des entreprises, les salariés les plus fragiles, les moins compétents, les moins « malléables » sont peu à peu précarisés et « externalisés ». C'est le cas par exemple des postes les plus durs à tenir, qui peuvent être source de conflits et de problèmes dans la gestion de la main d'œuvre. Ils seront désormais dévolus à de jeunes intérimaires dont la parole sera rarement entendue et dont la portée militante est faible (Beaud et Pialoux, 1999). En outre, le nouveau management fait de plus en plus référence à l'individu en tant que personne, à ce à quoi il aspire, à ses projets personnels qui diffèrent de ceux de ses collègues d'atelier, et de moins en moins en tant que salarié. Les collectifs de travail sont émiettés et, de fait, les supports identitaires du monde ouvrier qui s'étaient déployés au sein des usines, par la présence de la CGT et l'existence d'une culture d'atelier notamment, sont attaqués.

En parallèle, la crise de l'emploi locale influe sur la démographie de la commune, dont le solde démographique s'inverse dès 1975. Ce mouvement laisse aussi entrevoir de possibles migrations de la ville vers sa proche campagne³³, dénotant de nouveaux modes de vie et de logement des ouvriers (*via* l'accès la propriété notamment) : l'effet socialisateur du logement observable dans la période précédente, déjà entamé par l'habitat en cités HLM, se distend encore. L'industrie tend à disparaître à Chauny, et peu d'autres secteurs s'y développent pour la remplacer. La

³³ - Entre 1982 et 2011, 57% de l'accroissement de la population picarde se situe dans les communes de moins de 1 000 habitants (Insee- Recensement de la population de 1982 et estimations des populations communales en 2011).

plus grosse entreprise du tertiaire s'étant implantée à Chauny est le centre d'appel, Euro CRM.

I – 2. c) Les emplois du tertiaire en centre d'appel.

Euro CRM a ouvert ses portes à Chauny en 2005, en lieu et place d'un ancien supermarché dont la friche fut rachetée par la Communauté de communes. Sous-traitante d'entreprises diverses (*Orange, Renault, SFR, Canal +, GDF*, des banques et des assurances, etc.), cette entreprise est venue s'implanter à Chauny séduite par la « *disponibilité de la main d'œuvre*³⁴ » locale.

En 2011, 245 salariés travaillent à Euro CRM, et 7 salariés sur 10 sont en CDI. Malgré cette politique de l'emploi stable, le « *turn-over* » est important. Dans les médias, le directeur du site de Chauny déclare même ne pas trouver de candidats pour les postes qu'il propose³⁵. Selon lui, le manque de candidatures serait avant tout lié à une « *l'image générale des centres d'appels véhiculée par les reportages, où l'on voit des conditions managériales fortes, des employés peu respectés* ». Les jeunes travailleurs que l'on a pu rencontrer durant l'enquête ethnographique racontent, effectivement, une atmosphère de travail compliquée. Au-delà des formes aigües de taylorisation du travail que pratiquent de manière générale les centres d'appels (Buscato, 2002) (minutage des appels, indicateurs de performance individuels, écoutes officielles et clandestines, fragmentation du traitement des « *dossiers* » entre services, etc.), ces derniers évoquent à tour de rôle leurs mauvaises relations avec la hiérarchie (« *on est enregistré, ils traquent la moindre erreur, et dès que tu as quelque chose qui ne marche pas bien dans l'entreprise, c'est de la faute des conseillers* »), le travail dissimulé que pratique l'entreprise (« *c'est la foire pour se faire payer les heures sup'* ») ou encore l'absence de critères encadrant les promotions (« *les promotions ici c'est au copinage, à lalèche* »). La formule proposée par M. Buscato de « *nouveaux OS du tertiaire* » prend ainsi tout son sens (Buscato, 2002).

³⁴ - *Les Echos* du 20/10/2004.

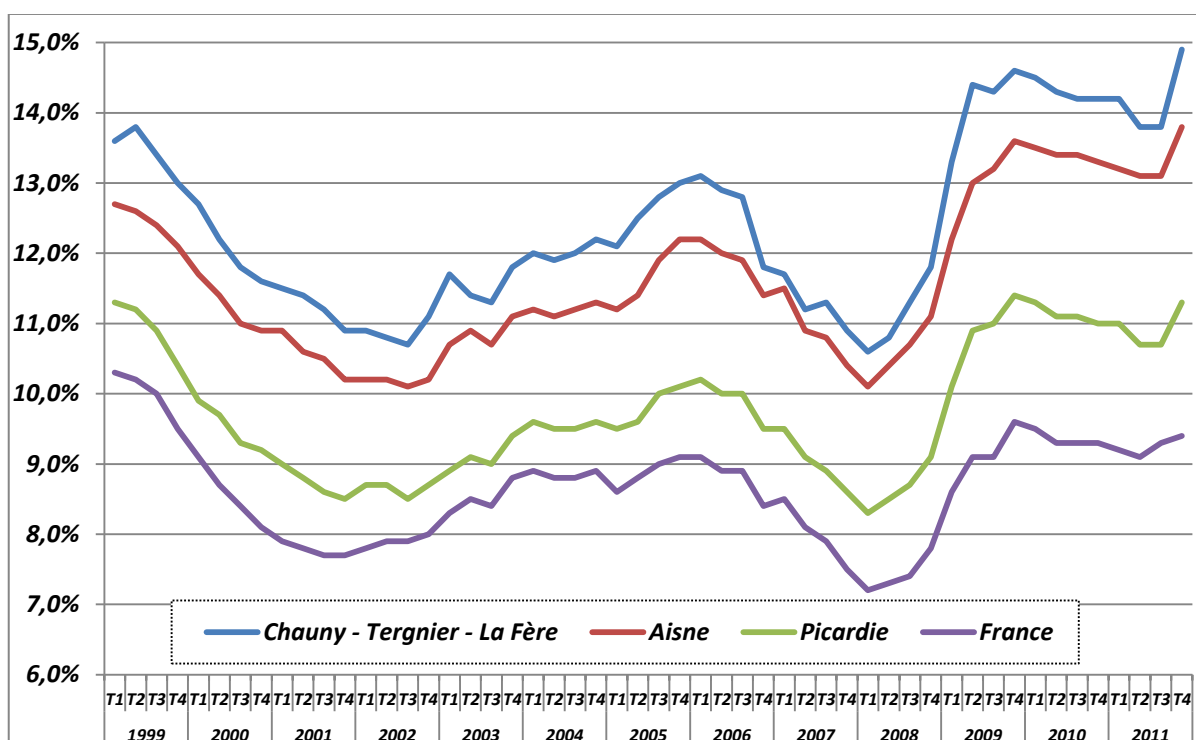
³⁵ - *L'Aisne Nouvelle* du 28/10/2013.

Toutefois, comme nous l'a dit un jeune fils d'ouvrier de Chauny, dépourvu de titres scolaires et au chômage, « *au centre d'appel, ils embauchent pas comme ça* ». D'une certaine manière, le directeur le dit lui-même dans la même interview donnée à la presse locale : « *nous recherchons des personnes [...] dotées de plusieurs aptitudes comme la capacité de rebonds, une bonne élocution, [...] savoir retranscrire ce que l'on dégage physiquement au téléphone, comme le sourire, le dynamisme, avoir de l'empathie* ». Comme le souligne V. Pinto (Pinto, 2014), si le travail en centre d'appel est censé n'exiger en théorie aucun savoir formel, il fait en réalité appel à des capacités cognitives (mémorisation, organisation, concentration, etc.) comme à des compétences sociales (être à l'aise avec la parole, savoir repérer des niveaux de langages, maîtriser ses émotions, savoir mentir par omission, etc.) qui s'acquièrent essentiellement – quand elles ne sont pas socialement héritées – par contact prolongé avec l'univers scolaire. C'est cette nécessaire qualification de la force de travail, non reconnue comme telle, qui oriente les centres d'appel vers une main d'œuvre souvent diplômée. Pour autant la volonté de fixer cette même main d'œuvre, à qui la proposition d'un CDI ne suffit pas, fait *a contrario* tendre à la baisse le niveau scolaire exigé des salariés : dans de nombreux centres, on passe ainsi d'un recrutement à niveau Bac +2 à un niveau Bac voire infra-bac (Pinto, 2014). Mais les centres d'appels, comme les instituts de sondages, forment des « *laboratoires du salariat libéral* » (Caveng, 2011), où s'expérimentent les formes les plus flexibles d'emploi et les modes de management résidentes sur la mise en concurrence directes des individus.

Le manque d'emploi lié à la disparition des grands sites de productions industriels, et la précarisation des statuts professionnels rendent les trajectoires professionnelles chaotiques et incertaines. Chauny et ses environs se caractérisent ainsi par un taux de chômage bien supérieur aux moyennes nationales ou régionales. En observant l'évolution du taux de chômage de la France, de la Picardie, de l'Aisne et du Pays Chaunois au cours de la dernière décennie, nous remarquons que ce dernier reste plus élevé qu'au niveau du département, lui-même supérieur au taux de la région et du pays dans son ensemble. Globalement, la tendance est la même au niveau local

et national, mais le taux de chômage de la zone de Chauny reste, sur toute la période, de trois à quatre points supérieurs à celui de l'ensemble du pays. Oscillant entre 14 et 10.5% au cours des années 2000, le taux de chômage du pays Chaunois connaît une brutale augmentation à partir de 2008, et frôle les 15% en 2010.

Figure 19 – Evolution du taux de chômage selon la zone géographique au cours des années 2000.



Source : INSEE.

I – 3. Caractéristiques socio-économiques

L'important niveau de pauvreté de la population locale, qui transparaît dans le taux de chômage élevé est confirmé par les médianes de revenus. Ainsi, selon les données du Fichier Localisé Social et fiscal³⁶ de 2012, les habitants du canton de Chauny sont globalement caractérisés par des revenus plus faibles que la moyenne régionale (voir tableau 18). De même, la part de foyers non-imposables est bien supérieure aux alentours de Chauny (43%) que dans le reste de la Picardie (36.8%), et de la France (37.9%). Au final, plus d'un ménage du canton de Chauny sur cinq se situe sous le seuil de pauvreté³⁷, contre 15% en Picardie et 14,5% en France métropolitaine, et la pauvreté concerne particulièrement les ménages les plus jeunes.

Tableau 17 – Indicateurs de revenus et d'imposition

	Canton de Chauny	Picardie	France
Médiane revenu disponible par UC (en euros)	19684,3	19908,3	19416,3
Part des ménages non-imposables	43,0	36,8	37,9
Taux de pauvreté-Ensemble	20,2	15,1	14,4
Taux de pauvreté-moins de 30 ans	38,3	25,9	22,8
Taux de pauvreté-30 à 39 ans	23,2	18,2	16,1
Taux de pauvreté-40 à 49 ans	25,7	18,3	16,4
Taux de pauvreté-50 à 59 ans	19,1	14,1	13,2
Taux de pauvreté-60 à 74 ans	11,9	8,6	9,7
Taux de pauvreté-75 ans ou plus	12,0	8,9	10,8

Source : Fichier Localisé Social et fiscal de 2012, INSEE

³⁶ - Fichier produit par l'INSEE à partir des données de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav), de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et de la Direction Générale des Finances Publiques (Dgfp).

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-filosofi.htm>

³⁷ - Le seuil de pauvreté est calculé de manière relative par l'INSEE, qui le place à 60% du niveau de vie médian de la population. En 2012, ce seuil s'élevé à 987 € mensuel.

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/taux-pauvrete.htm>

Si l'on décompose les revenus des ménages selon l'origine (revenus d'activité, prestations sociale, rentes, patrimoines, ...), on s'aperçoit que les ressources des ménages dépendent, dans les environs de Chauny plus qu'ailleurs, des prestations sociales. Celles-ci y représentent 7.4% des revenus avant redistribution, contre 6.3% en Picardie, et 5.2% en France métropolitaine. Les ménages du canton de Chauny sont donc plus bénéficiaires des prestations familiales, des minima sociaux et des prestations logement, venant composer les manques de revenus liés aux activités professionnelles (voir tableau 19). Par ailleurs, le caractère vieillissant de la population locale apparaît notamment dans la forte part des revenus liés aux retraites.

Tableau 18 – Origine des revenus disponibles des ménages avant imposition sur le revenu

	Canton de Chauny	Picardie	France
Part Revenus d'activité	66,5	72,0	70,6
Part Prestations sociales-Ensemble	7,4	6,3	5,2
dont Part Prestations familiales	2,9	2,8	2,2
dont Part Minima sociaux	2,4	1,9	1,5
dont Part Prestations logement	2,0	1,7	1,5
Part Pensions-retraites-rentes	31,2	27,7	28,3
Part Revenus du patrimoine	8,7	8,9	11,7

Source : Fichier Localisé Social et fiscal de 2012, INSEE

Outre les indicateurs liés aux revenus et niveaux de pauvreté, les indicateurs démographiques peuvent également apporter des renseignements sur la situation sociale du territoire. Sur la période 2005 - 2009, l'Indice Conjoncturel de Fécondité³⁸ du pays Chaunois est de 2,12 enfants par femme. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 1,96 enfants par femme. Toutefois, ce qui est le plus frappant est la forte proportion de naissances dont la mère est mineure sur les environs de

³⁸ - L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) mesure le nombre d'enfant qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité par âges, observés sur une période donnée, restaient inchangés.

Chauny. Cette proportion y est de près de 16 naissances pour mille, alors qu'elle est trois fois moindre au niveau national, atteignant 5,3 naissances (tableau 20).

Tableau 19 – Fécondité et naissance dont la mère est mineure entre 2005 et 2009

	Pays Chaunois	Aisne	Picardie	France
Nombre de naissances	4165	34730	124815	3939056
Indice conjoncturel de fécondité (ICF)	2,12	2,16	2,05	1,96
Nombre de naissances dont la mère est mineure	66	422	1154	20935
Naissances dont la mère est mineure pour 1000 naissances	15,85	12,15	9,25	5,31

Source : INSEE

Champs : Pays chaunois (cantons de Chauny, Tergnier, La Fère et Coucy)

Pour leur part, leurs indicateurs de mortalité montrent que d'une manière générale, le taux de mortalité quel que soit l'âge ou la cause de décès est plus fort dans le pays Chaunois qu'aux niveaux départemental, régional et national. Plus précisément, les taux de mortalité avant 65 ans et de mortalité infantile, sont eux aussi plus élevés à Chauny et ses environs que les moyennes de la Picardie et de la France, laissant apparaître des conditions sanitaires et d'existence assez défavorables (en termes d'offre de soin, de condition de logement et de travail, notamment). De même, les indicateurs de « mortalité évitable liée à des conduites à risques », c'est-à-dire causée par la consommation d'alcool et de tabac, aux accidents routiers³⁹ et aux suicides sont particulièrement élevés à Chauny et ses environs (tableau 21).

³⁹ - Comme l'ont montré Luc Boltanski (1975) et plus récemment Mathieu Grossetête (2010), les accidents de la route affectent inégalement les milieux sociaux. Si la plupart du temps « *le fait divers masque le fait social* », les accidents de la route affectent en plus grande partie les classes populaires. « 3 239 conducteurs sont morts en France métropolitaine en 2007, et 22.1% d'entre eux étaient ouvriers alors qu'ils représentent 12.07 % de la population de 15 ans et plus » (Grossetête, 2010, p. 41). La part de la population décédant suite à un accident de la route est très élevée sur le territoire de Chauny, bien au-dessus des moyennes nationales et régionales.

Tableau 20 – Taux de mortalité par causes entre 2005 et 2009

	Pays Chaunois	Aisne	Picardie	France
Taux de mortalité pour 100 000 habitants	1126,5	1067	1020,3	891,8
Taux de mortalité prématuré ¹ pour 100 000 habitants	297,6	275,4	257,8	217,2
Taux de mortalité infantile ² pour 1 000 naissances vivantes	5,3	3,8	4,1	3,9
Taux de mortalité pour causes liées à l'alcool ³ pour 100 000 habitants	52,9	49	44,3	34,6
Taux de mortalité pour causes liées au tabac ⁴ pour 100 000 habitants	168,2	156,7	151,7	132,5
Taux de mortalité par accidents de la route pour 100 000 habitants	15,3	13,1	12,1	9,3
Taux de mortalité par suicide pour 100 000 habitants	24,2	23,1	22,6	17,5

¹ – Taux de mortalité prématurée : nombre de décès avant 65 ans rapporté sur la population totale de moins de 65 ans.

² – Taux de mortalité infantile : nombre décès avant le premier anniversaire ramené sur l'ensemble des naissances.

³ – Décès liés à l'alcool : décès dus aux cirrhoses, psychoses alcooliques, alcoolisme, et cancers des voies aérodigestives supérieures.

⁴ - Décès liés au tabac : décès dus aux cancers de la trachée, des bronches, et du poumon, cardiopathies ischémiques, bronchites chroniques, et maladies pulmonaires obstructives.

Source : OR2S

Champs : Pays chaunois (cantons de Chauny, Tergnier, La Fère et Coucy)

Chauny et ses environs représentent un territoire qui fut industriel où les transformations économiques des quarante dernières années ont eu de lourds effets. Les gros sites de productions ont été réorganisés, puis délocalisés. Désormais cette zone est un désert industriel et peu de nouveaux secteurs s'y sont développés. Le plus gros employeur local (Euro CRM) s'appuie sur une forte précarité de la main d'œuvre.

En parallèle, le groupe local perd les supports qui lui avaient permis de se constituer une identité « ouvrière ». La précarisation de l'emploi et la fermeture des bastions industriels posent des problèmes dans le renouvellement des structures

syndicales, qui jouaient auparavant un rôle central dans la façon dont la classe populaire se présentait aux autres et à elle-même. Les transformations des modes de logements influent également sur les modes de sociabilité. Le territoire semble alors être pris dans un mécanisme de conversion (Deshayes, 2010), passant d'une époque industrielle à une époque néolibérale pour laquelle il est assez mal armé. Cette zone est désormais caractérisée par de faibles dynamismes démographiques et des situations sanitaires défavorables. En 2009-2010, Chauny attire les regards médiatiques. Suite à une période de violence opposant des lycéens, la ville a été éclairée comme un lieu de structuration de groupuscules nationalistes. Ainsi, France culture⁴⁰, France 4⁴¹, Marianne⁴² ont produit des reportages centrés sur les groupes identitaires locaux et sur les difficultés économiques qui caractérisent le territoire. En 2012, l'attention se porte à nouveau sur Chauny : la ville a été l'une des circonscriptions où le taux de votes pour le Front national aux élections présidentielles avait été le plus fort. Chauny apparaît alors comme l'exemple de la « *France en crise* », peu visible mais développant des dynamiques politiques particulières.

⁴⁰ - « Les skins de Chauny », Les pieds sur terre, 24.04.2010 France culture.

<http://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/les-skins-de-chauny>

⁴¹ - « Fachos à Chauny », Génération reporter, 2010, France 4.

http://www.dailymotion.com/video/xgnw5q_generation-reporters-france-4-fachos-a-chauny-part-1_news http://www.dailymotion.com/video/xgnw5q_generation-reporters-france-4-fachos-a-chauny-part-2_news

⁴² - « La France en crise, modèle réduit, bienvenue à Chauny », Novembre-décembre 2009.

http://www.marianne.net/La-France-en-crise-modele-reduit-bienvenue-a-Chauny-2-3_a182963.html

http://www.marianne.net/La-France-en-crise-modele-reduit-bienvenue-a-Chauny-3-3_a182977.html

II – Friville-Escarbotin : petite industrie et tradition communiste.

Friville-Escarbotin est une petite ville de 4700 habitants, entourée d'un maillage serré de villages formant le Vimeu, vaste espace composé d'un plateau où s'est développé un tissu d'entreprises industrielles (le Vimeu industriel), et d'une zone plutôt agricole (le Vimeu vert). Le tissu économique de ce territoire se compose d'un réseau d'environ 200 entreprises industrielles de très petite taille, réparties sur une quinzaine de communes et faisant travailler 6 000 salariés dans les années 1980. Dans les années 2000, cette zone assurait 70% de la fabrication française de serrures, et 80% de la fabrication de robinets. Le Vimeu est alors l'un des principaux centres européens de métallurgie légère. En 2004, il fait partie des zones d'emploi les plus industrielles de France (la population active compte 42.8% d'ouvriers dans le Vimeu, 17% en France, 22.8% en Picardie) (INSEE, 2006).

Le Vimeu est une « *ruche industrielle* » composée d'une multitude de sites de production. Seules deux entreprises emploient plus de 300 salariés, et les autres ont des effectifs plus modestes. Ainsi, en 2004, 48% des salariés travaillent dans des PME (ce qui équivaut au double du taux régional). Les grandes entreprises ne représentent pour leur part que 10% des emplois locaux (contre 27% en Picardie) en 2010 (Dinnequin et Rimajou, 2014). Nous chercherons ici à comprendre comment s'est développé ce tissu industriel, et avec elle une forte identité attachée à la fois au territoire et au monde ouvrier. Nous verrons ensuite que la désindustrialisation semble affecter de manière particulière ce territoire. Si le processus est à l'œuvre depuis les années 1970 à Chauny, il semble qu'il soit plus récent dans le Vimeu.

II – 1. Construction d'une « ruche industrielle »

La serrurerie s'est développée dans le Vimeu au 16^{ème} siècle. Son origine est controversée, mais on peut remarquer une forte présence de paysan-artisan au 17^{ème} et au 18^{ème} siècle. Le Vimeu est alors peuplé de « paysans qui travaillent le fer à leurs moments de liberté ». C'est au cours du 19^{ème} siècle que cette activité a pris une forme industrielle, sous l'effet d'apport de capitaux Parisiens intéressés par les savoir-faire des travailleurs locaux en termes de petite métallurgie. La robinetterie et la serrurerie sont des activités différentes, mais ont en commun de se décomposer en une multitude de tâches techniques à opérer sur de petites pièces. Elles demandent donc toutes deux une main d'œuvre abondante et induisent différents produits dérivés (objets métalliques, etc.). Ces productions demandent donc de nombreux sous-traitants, se composant d'une multiplicité d'opérations nécessitant l'intervention de petites entreprises ou d'artisans sur des tâches techniques spécialisées.

Dans le Vimeu, ces activités sont distribuées dans un système de petites entreprises qui commencent à se développer sous le second empire. Une fonderie s'est installée dans le Vimeu dès le 19^{ème} siècle, et c'est après 1870 que la robinetterie va se développer dans de grandes dimensions, sous l'effet de la modernisation des logements parisiens et l'accroissement du réseau d'égouts. A partir de 1950 se développent des ateliers de fabrication d'objets en plastique (utilisant une technique proche de la fonderie de seconde fusion très utilisée dans la production de petite métallurgie). Ces nouvelles activités sont directement en lien avec le reste de la production locale. Les pièces plastiques sont utilisées en robinetterie et en serrurerie, elles peuvent être chromées ou nickelées, etc. (Baron, 1980).

En parallèle du développement de ce tissu de petites entreprises qui est souvent le fait des populations locales (ouvriers s'installant à leur compte comme artisan, ou artisan montant un atelier qui deviendra une usine), d'autres entreprises viennent s'implanter dans le Vimeu. Depuis le début du 20^{ème} siècle, le bassin de main d'œuvre attire des entreprises extérieures. Par exemple, AUER s'implante à Feuquières-en-

Vimeu en 1912. Au départ, l'entreprise parisienne *AUER* (spécialisée dans le chauffage au gaz) installe une fonderie dans le Vimeu, sur le site d'une ancienne sucrerie. Peu à peu, des pans de production sont regroupés et, en 1968, *AUER* délocalise l'ensemble de sa production parisienne sur le site de Feuquières-en-Vimeu. Celui-ci est alors agrandi et modernisé. *Huret* (fabricant de dérailleurs pour vélo) s'installe à Chepy en 1961 en s'insérant également dans les réseaux de sous-traitance de voisinage. En 1970, *AUER* et *Huret* font chacune travailler 500 personnes.

Le Vimeu représente donc une zone industrielle dont le développement a pris une forme remarquable, bien différente de la configuration que nous avons pu voir à Chauny. Une forte identité s'est développée dans le Vimeu, en appui sur cette structure industrielle diffuse dans le milieu rural.

II – 2. Forte identité du territoire

Le développement de l'industrie sous forme de petites unités de production travaillant en réseau va donner des formes particulières à la constitution du groupe ouvrier au niveau local. D'une part le statut d'ouvrier à domicile permet une forme d'autonomie dans le travail, et de relation personnalisée de travail entre l'ouvrier et le patron, qui offrent des cadres particuliers à la socialisation professionnelle. D'autre part, la forte implantation des structures communistes dans les *Vimeu Rouge* donne la possibilité au groupe de se structurer et de se représenter des intérêts de classes particuliers à défendre face au patronat local.

De plus, le fonctionnement en réseau des entreprises locales leur ont permis de résister à la désindustrialisation jusqu'à la fin des années 1990. Bien que la population active du Vimeu soit donc majoritairement ouvrière, elle n'est pas exactement dans la même situation sociale de celle du canton de Chauny.

II – 2. a) *Le Vimeu rouge*

La parcellisation technique du travail de fabrication des serrures et des robinets favorise le travail à domicile. Ainsi, l'entreprise *Depoilly*, dans la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle occupe 300 salarié-e-s à domicile et 60 en atelier. Alors que partout ailleurs, la figure de l'ouvrier-paysan tend à disparaître à la fin du 19^{ème} siècle au profit de celle de l'ouvrier d'usine (Noiriel, 2002), ce mode d'organisation restera présente dans le Vimeu jusqu'à la fin des années 1960. Ainsi, *Derloche*, implantée à Ault fait travailler environ 100 personnes à domicile jusqu'en 1968. Après 1968, l'industrie se concentre et le travail au domicile disparaît brutalement mais jusqu'à cette date, l'activité était répartie dans les villages alentours et faisait travailler des familles complètes, en permettant le maintien d'une activité agricole (Baron, 1980). Comme l'a montré Guy Baron, la place que prennent ces statuts d'ouvrier-paysan et d'artisan-paysan dans l'organisation de l'emploi au niveau local va générer des rapports au travail particuliers, et notamment un « *rejet viscéral* » de la grosse entreprise et des « *seigneurs de l'industrie* » p.154. A ce « *rejet viscéral* » issu d'un apprentissage de l'autonomie dans le travail viennent se greffer d'autres formes de contestations sociales, principalement encadrées par la CGT. En effet, l'histoire du Vimeu est marquée par des mouvements de grèves emblématiques qui lui valent le qualificatif de « *Vimeu rouge* ». L'image du Vimeu rouge est régulièrement invoquée dans les entretiens effectués sur place, en étant en général associé au récit du « *mythe fondateur* ». En 1906, suite au licenciement d'un syndicaliste par un gros employeur de la serrurerie (faisant à l'époque travailler 700 salarié-e-s, dont plus de la moitié à domicile), une grève s'étendant à plusieurs communes du Vimeu est déclarée et la maison de l'un des patrons fût mise à sac et brûlée (Steiner, 2015). Le « *château brûlé* » constitue le mythe fondateur à partir duquel le Vimeu Rouge (autour de Friville-Escarbotin et fondé sur le monde ouvrier) se construit, et va se distinguer du Vimeu Vert, plus agricole, situé sur le littoral.

A la fin du 19^{ème} siècle les conditions d'existence des ouvriers-paysans et artisans-paysans sont difficiles, basées sur de longues journées faiblement rémunérées. Toute la famille cultive les terres et travaille dans « la boutique » pour produire les pièces qui seront recueillies par les grosses entreprises (Baron, 1980). Ces travailleurs se situent alors dans un double rapport de dépendance, à la fois vis-à-vis des fournisseurs de matières premières semi-transformées, et vis-à-vis des débouchés. L'artisanat se prolétarise, et finalement l'artisan devient un salarié à domicile. L'implantation des syndicats dans les petites entreprises du Vimeu a été difficile, mais la situation des artisan-paysans tend à se rapprocher de celle des ouvriers d'usine (Les « donneurs d'ouvrage » exigeant un travail de plus en plus rapide pour de modestes salaires), et une solidarité se crée entre les ouvriers à domicile, ou en petit atelier, et les travailleurs usiniers. Dans cette structuration, les cafés jouent un rôle important en tant que lieux de rencontres et de discussions desquelles émergent des mouvements de grève puis les syndicats. Le premier syndicat du Vimeu est né à Friville-Escarbotin à la fin du 19^{ème} siècle (Baron, 1980).

Les luttes qui seront engagées vont alors voir s'imbriquer des logiques de luttes des classes, mais également des logiques de territoires. Au début du vingtième siècle, patrons et ouvriers coexistent dans l'espace local. Les patrons des entreprises les plus importantes s'investissent dans la vie des communes où ils vivent, dont ils sont souvent maires et auxquelles ils apportent des fonds financiers. A cette époque, entamer un mouvement de grève contre le patron d'un gros site industriel, c'est également entrer en conflit avec le maire de la commune, et potentiellement le propriétaire de son propre logement. Les rapports sont alors directs et personnalisés, et les logiques territoriales se retrouvent dans les mouvements de grève. La grève de 1906 s'est étendue à plusieurs communes du Vimeu qui ont rejeté dans un élan commun la « *seigneurie de l'industrie* » (Baron, 1980, p. 158). La CGT va alors s'implanter de manière hégémonique dans les grands sites de production, tout en cherchant à avoir des liens avec les travailleurs des entreprises plus petites. Le travail syndical s'effectue tant dans l'entreprise qu'au dehors, et notamment dans les lieux de sociabilité. Comme souvent l'engagement et les représentations politiques, trouvent leurs sources dans les modes de sociabilité sur le territoire proche (Pierru et Vignon, 2008). Ces logiques de territoire dans le militantisme, qui peuvent apparaître comme

une composante du capital d'autochtonie (Retière, 2003), existent encore à la fin des années 1970. En 1979, la CGT recueille 62% des voix lors des élections prud'homales (18% pour FO, 13.5 pour la CFDT, 3.7 pour la CFTC et 2.5 pour la CGC). Pour parer les difficultés liées à la petite taille des entreprises, un syndicat des métaux du Vimeu est mis en place et a pour objectif de coordonner et d'appuyer les actions et luttes dans les différents sites de production locaux. En novembre et décembre 1979, un mouvement social se déploie chez *Bricard*. Une grève de 5 semaines est menée. On assiste à des manifestations de plus de 400 personnes, regroupant les délégués syndicaux des principales usines du Vimeu. Les médecins et les élus communaux se joignent à la lutte. Sur une banderole, on lit « *Bricard peut satisfaire nos revendications, le seigneur du Vimeu doit négocier* ». Nous voyons alors comme l'identité qui est défendue croise l'appartenance à une classe politique et à un territoire.

La CGT est toujours le syndicat le plus présent localement. L'Union locale CGT est d'ailleurs la seule structure syndicale investissant ses locaux à la Bourse du Travail de Friville-escarbotin. Si les adhérents semblent peu nombreux, nous pouvons constater la présence de militants dans la quasi-totalité des entreprises locales. Cette présence se retrouve autant dans les entreprises industrielles métallurgiques, que dans d'autres secteurs comme la fonction publique territoriale où elle obtient 100 % des voix exprimées (38% des inscrits) lors des élections professionnelles de 2014. Mais le travail militant n'implique pas seulement les résultats aux élections professionnelles. L'Union locale organise deux fois par semaine des permanences pour traiter des dossiers prud'homaux, édite des tracts à destination des différentes entreprises, organise les réunions des délégués syndicaux, les forme et répond également aux grands rendez-vous nationaux (tels que le 1^{er} Mai ou le 8 mars). Des manifestations sont organisées lors des grands mouvements de grèves, dont la mobilisation contre la réforme des retraites en 2010, ou plus récemment contre la loi El-Khomri. Toutefois, l'Union locale de la CGT est principalement animée par le collectif des retraités, et les conditions du militantisme ont été affectées par les transformations de l'industrie apparues durant les années 2000.

II – 2. b) Désindustrialisation tardive.

Contrairement à Chauny où la désindustrialisation a eu des effets depuis les années 1980, ce processus n'avait pas encore d'effets dans le Vimeu. La spécificité du territoire réside dans son tissu industriel vivant et les liens de sous-traitance des entreprises développant des activités complémentaires. Alors que la Picardie a perdu ses activités artisanales en milieu rural au début du 20^{ème}, le tissu de petites entreprises est encore dense dans le Vimeu au début des années 1980. Ce territoire semble donc porter des activités capables de résister aux transformations socio-économiques qui affectent le reste de la région, et plus largement la France et l'Europe. En 1978, les cantons de Saint-Valery, Ault, Moyenneville et Gamache (représentant un large Vimeu (vert et industriel confondu)) font ensemble travailler autant de salarié-e-s qu'Amiens (en 7 cantons) : 7711 dans le Vimeu, 7853 à Amiens (Baron, 1980).

Toutefois, on assiste depuis une dizaine d'années à des fermetures en chaînes d'entreprises au niveau local, avec pour corollaire l'augmentation du taux de chômage. Selon l'Insee, entre début 2008 et fin 2009, le taux de chômage de la zone d'emploi du Vimeu passe de 6.7% à 11.2%. Depuis, ce taux oscille entre 10 et 11%. Si le Vimeu a été pendant des années relativement épargné par la désindustrialisation, celle-ci a eu des effets rapides qui sont aujourd'hui problématiques.

Malgré les transformations qui l'affectent, le Vimeu semble garder son identité de gauche. Aux élections présidentielles de 2012, les partis de l'extrême gauche ont ensemble réunis près de 21% des voix (contre 11,5 au niveau régional). De même, bien que la part des votes pour le Front national ont tendance à augmenter, elle reste dans le Vimeu inférieure aux moyennes régionales et Picardes⁴³. Le Vimeu n'est donc pas épargnée par la montée des discours identitaires, pouvant même apparaître à la CGT, dénotant des transformations dans l'identité locale, et la façon dont se construit subjectivement l'identité de territoire et de classe.

⁴³ - Lors des mêmes élections, les partis d'extrême droite ont réuni 24,2% des voix dans le Vimeu, contre 27,7% en moyenne dans la Somme, et 28,7% en Picardie.

II – 2. c) La situation sociale de la population

La désindustrialisation, bien que tardive, a des effets visibles notamment dans l'interprétation des indicateurs de pauvreté. Ainsi, bien que le revenu médian du canton de Friville-Escarbotin soit plus bas que celui du canton de Chauny, le niveau de pauvreté (perçu comme la part des ménages dont le niveau de vie n'atteint pas un seuil défini) y est lui aussi moins élevé.

Ainsi, le revenu médian dans le canton de Friville-Escarbotin atteint environ 17 900 €, ce qui est bien inférieur au canton de Chauny, et aux moyennes nationale et régionale. La part des ménages non-imposés est également plus forte dans le Vimeu que dans le reste de la Picardie, et de la France, mais légèrement inférieur au taux du canton de Chauny (tableau 22). Toutefois la part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté est plus faible dans le canton de Friville (18.2%) que dans celui de Chauny (20.2%), même s'il est bien supérieur aux moyennes de Picardie (15.1%) et de France métropolitaine (14.4%).

Tableau 21 – Indicateurs de revenu, d'imposition et de pauvreté des ménages en 2012.

	Canton de Chauny	Canton de Friville-Escarbotin	Picardie	France
Médiane revenu disponible par UC (en euros)	19684,3	17862,7	19908,3	19416,3
Part des ménages non-imposables	43,0	42,1	36,8	37,9
Taux de pauvreté-Ensemble	20,2	18,2	15,1	14,4
Taux de pauvreté-moins de 30 ans	38,3	33,7	25,9	22,8
Taux de pauvreté-30 à 39 ans	23,2	26,3	18,2	16,1
Taux de pauvreté-40 à 49 ans	25,7	23,3	18,3	16,4
Taux de pauvreté-50 à 59 ans	19,2	14,9	14,1	13,2
Taux de pauvreté-60 à 74 ans	11,9	9,4	8,6	9,8
Taux de pauvreté-75 ans ou plus	12,0	7,8	8,9	10,8

Source : Fichier Localisé Social et fiscal de 2012, INSEE

En décomposant les origines des revenus des ménages, on s'aperçoit que dans le Vimeu la population semble moins dépendante des prestations sociales que celle du canton de Chauny, tout en restant supérieur aux niveaux moyens de la région et la France. Toutefois, la part des revenus liée à l'activité professionnelle est plus faible dans le Vimeu (64.3%) que dans les environs de Chauny (66.5%), alors que les parts issues des pensions ou retraite et du patrimoine y sont légèrement plus élevées. Ces caractéristiques permettent d'éclairer la surreprésentation des classes d'âges élevées dans la population, et la sous-représentation des plus jeunes (tableau 23).

Tableau 22 – Source des revenus des ménages en 2012.

	Canton de Chauny	Canton de Friville-Escarbotin	Picardie	France
Part Revenus d'activité	66,5	64,3	72,0	70,6
Part Prestations sociales-Ensemble	7,4	6,5	6,3	5,2
dont Part Prestations familiales	2,9	2,5	2,8	2,2
dont Part Minima sociaux	2,4	2,2	1,9	1,5
dont Part Prestations logement	2,0	1,8	1,7	1,5
Part Pensions-retraites-rentes	31,2	32,9	27,7	28,3
Part Revenus du patrimoine	8,7	9,3	8,9	11,7

Source : Fichier Localisé Social et fiscal de 2012, INSEE

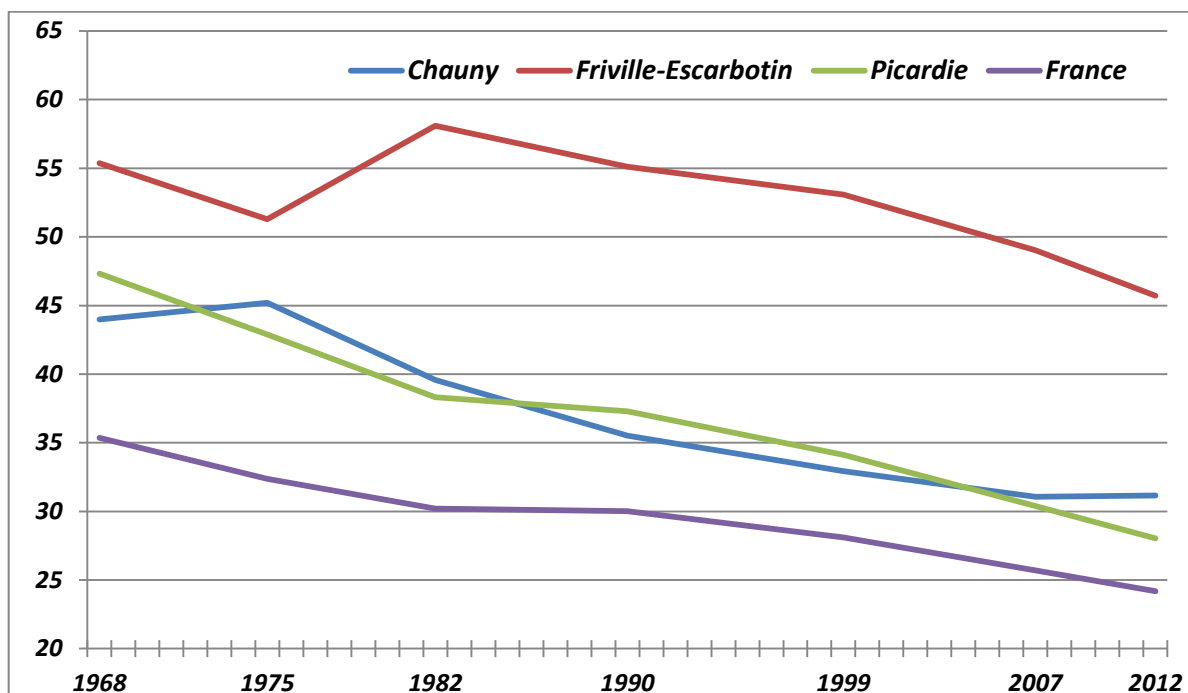
Le Vimeu, centré sur la petite ville de Friville-Escarbotin est un territoire ouvrier en voie de désindustrialisation. Mais la comparaison avec le canton de Chauny permet de montrer que les transformations sociales en cours dans le Vimeu prennent des formes particulières, notamment car l'industrie s'y était développée dans une configuration assez spécifique. La structuration en réseau de petites entreprises travaillant en cascade de sous-traitance a permis au Vimeu de résister à la disparition de l'emploi industriel et aux formes de pauvretés qui l'accompagnent. Depuis la fin des années 2000, la situation semble toutefois s'aggraver, et si la pauvreté épargne encore relativement les générations déjà actives, les jeunes cherchant à entrer en activité connaissent des situations très difficiles.

Conclusion du troisième chapitre :

La comparaison des deux territoires ouvriers et industriels que représentent le Vimeu et le Pays chaunois nous a permis de montrer que les effets sociaux de la désindustrialisation sont à recontextualiser et font partie de l'histoire industrielle locale. Selon le mode de développement et de structuration de l'industrie, les modes de résistance à la désindustrialisation vont être différents, et les populations vont être impactées différemment. Schématiquement l'effet de la désindustrialisation sur la morphologie sociale peut être décrit comme une baisse de la part des ouvriers dans la population active, accompagné d'une augmentation de la part des chômeurs et des travailleurs du tertiaire (employés et professions intermédiaires). Ces phénomènes sont observables dans le canton de Friville-Escarbotin, dans celui de Chauny, et plus largement en Picardie et en France, mais suivent des tendances différentes.

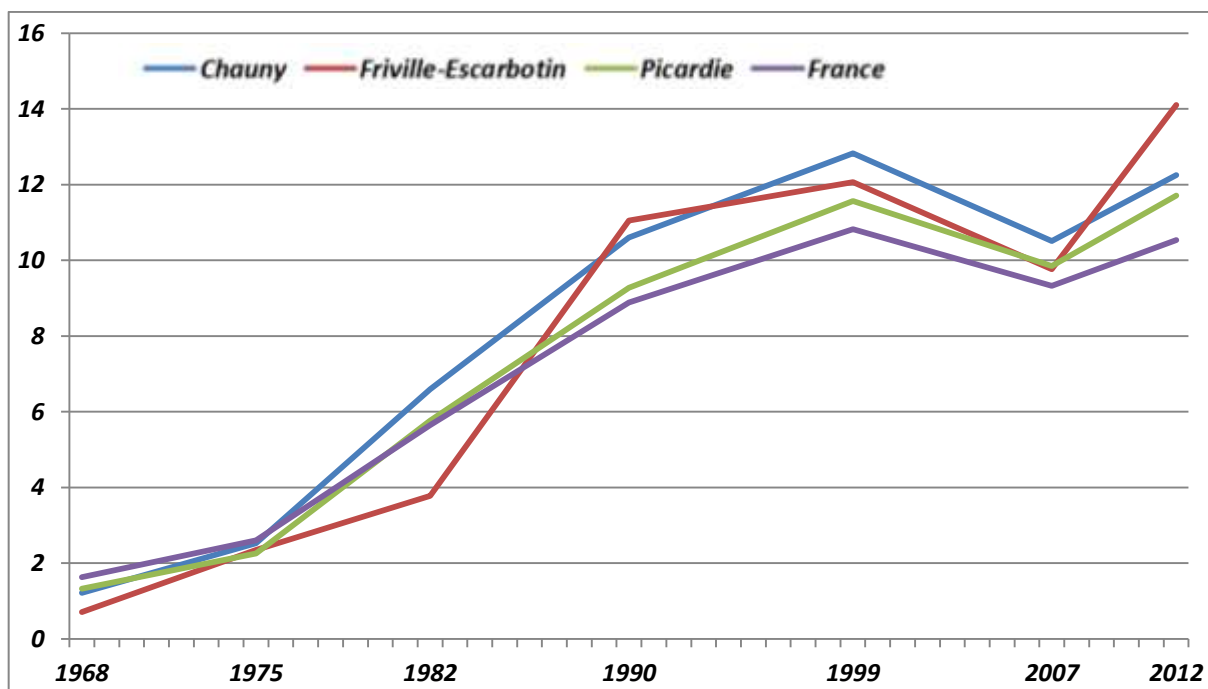
D'une manière générale, depuis 1968, la part des ouvriers dans la population active tend à baisser (Figure 20). Au niveau national, elle passe de plus de 35% en 1968 à environ 24% en 2012. En Picardie, ce taux passe de 47% à 28% sur la même période. Sur les territoires industriels, les taux d'ouvriers dans la population active étaient plus élevés que les moyennes nationales et régionales en 1968, et leurs évolutions suivent des tendances qui renvoient aux évolutions des sites de production au niveau local. Ainsi, on observe que la chute de la part des ouvriers dans la population active du canton de Chauny est visible dès 1975. A partir de cette date le taux d'ouvriers est en baisse constante, passant de plus de 45% à 31% en 2012. Dans le canton de Friville-Escarbotin, la population active est encore composée d'une grosse part d'ouvriers, mais celle-ci a toutefois tendance à décroître depuis les années 1980, avec un mouvement qui s'accélère dans les années 2000, et particulièrement à la fin de celles-ci. La désindustrialisation tardive du Vimeu apparaît également nettement si l'on observe l'évolution récente des taux de chômage. L'augmentation du taux de chômage est générale entre 2007 et 2012, mais semble particulièrement forte dans le canton de Friville-Escarbotin où il connaît une croissance de plus de 4 points (Figure 21).

Figure 20 - Evolution de la part des ouvriers dans la population active de 1968 à 2012.



Sources : Recensements de la population de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012.

Figure 21 - Part des chômeurs dans la population active de 1968 à 2012



Sources : Recensements de la population de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012.

A l'issue de ce troisième chapitre, qui nous a permis de questionner les modalités de structurations et de déstructurations industrielles en nous focalisant sur deux territoires industriels spécifiques, nous sommes en mesure de conclure que la désindustrialisation peut prendre des formes et avoir des effets assez différents selon les territoires et les histoires locales qui les ont façonnés. Les gros sites de productions sont par exemple plus propices à la fusion et à la mondialisation des productions que les réseaux de petites entreprises travaillant en sous-traitances au sein d'un espace proche. Toutefois, malgré ces différences, les effets en ce qui concerne les jeunes actifs sont relativement similaires. Que l'industrie ait totalement disparue, ou qu'il en subsiste quelques sites, le point commun réside dans le fait que désormais elle ne recrute que très rarement de nouveaux salariés. Si l'industrie permet encore de faire travailler une partie des membres des générations précédentes, elle semble déjà avoir plus ou moins disparue pour les jeunes à qui elle ne propose que de stages ou des emplois de courte durée, sans concrétisation d'embauche durable.

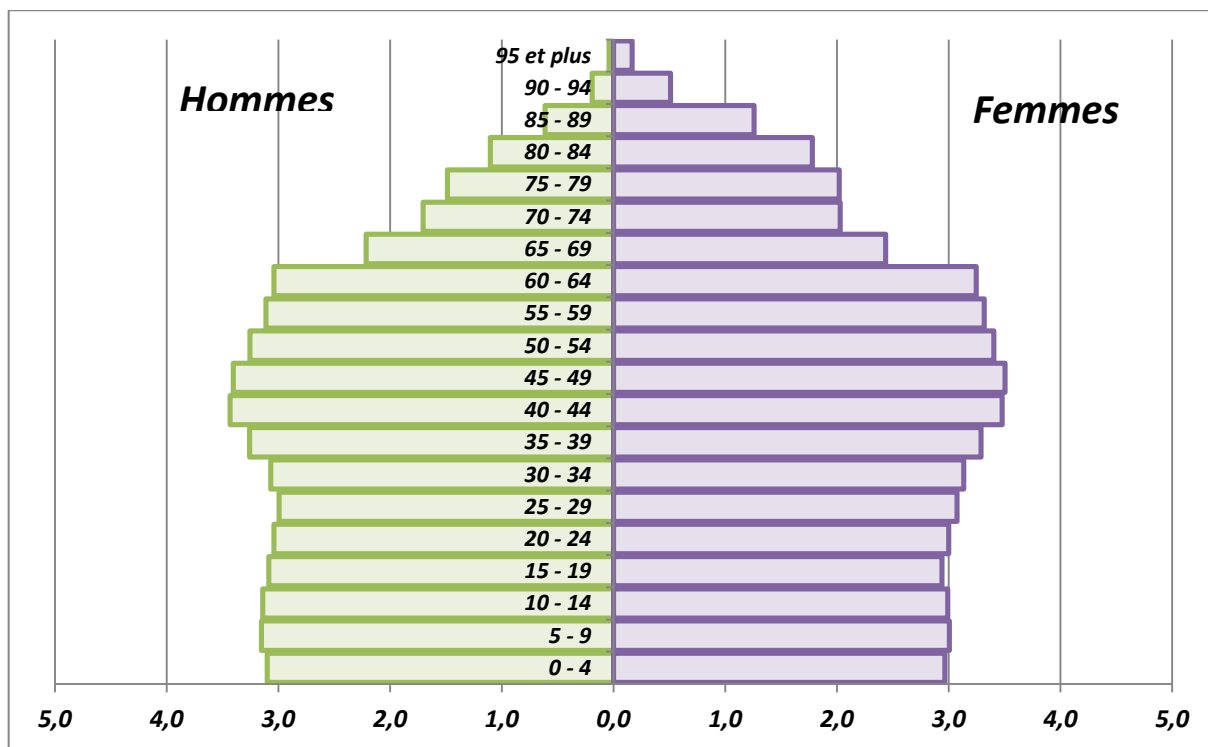
Conclusion de la première partie

Dans cette première partie, nous avons cherché à montrer que faire porter des analyses sur des territoires signifie travailler sur des mondes sociaux, et donc des cadres de socialisation particuliers et liés à une histoire locale. Dans les espaces ruraux, les mondes sociaux se structurent en lien avec les activités économiques présentes sur place. Nous avons également pu voir l'importance des représentations sociales qui sont attachées aux territoires et dont certaines peuvent être véhiculées par les personnes qui y vivent ou y travaillent, alors que d'autres sont produites par les personnes qui en sont extérieures. Ces territoires, pris comme supports de socialisation et de représentations, sociales vont pour nous devenir les lieux d'observation des modes de prises d'autonomie des jeunes.

Afin de tracer les contours de tels territoires, nous avons cherché à objectiver les différences en analysant les concentrations de différentes caractéristiques de populations. C'est dans ce but qu'a été constituée la base de données territoriale qui nous a permis de construire une typologie des territoires qui composent la région Picardie. En prenant en compte différents critères d'inégalités et les transformations qui affectent les structures socioéconomiques et démographiques, nous avons pu dégager quatre types de territoires, et poser les bases de nos analyses territoriales. C'est à partir de celles-ci que nous avons pu déterminer les zones géographiques, et à travers elles, les populations sur lesquelles nous porterons notre regard ethnographique. Mais avant même de développer la démarche qualitative, l'examen des données quantitatives montre que les effets sociaux de la désindustrialisation sont assez différents selon l'histoire industrielle locale. Ainsi, le mode d'organisation productive du Vimeu, en réseau de petits sites de production travaillant ensemble à la production de petits articles de la serrurerie ou de la robinetterie, a protégé le territoire des logiques purement financières et mondialisées, retardant la désindustrialisation et protégeant la population des situations de non-emploi et de pauvreté. Le Pays chaunois, industrialisé via de gros sites de productions précocement mondialisés, a pour sa part été très tôt affecté par la désindustrialisation, appauvrissant grandement la population locale. Ainsi, travailler sur des territoires nous a permis d'appréhender des logiques fines et d'éviter les analyses tendant vers une homogénéisation des phénomènes, sans toutefois se centrer sur des entités isolées.

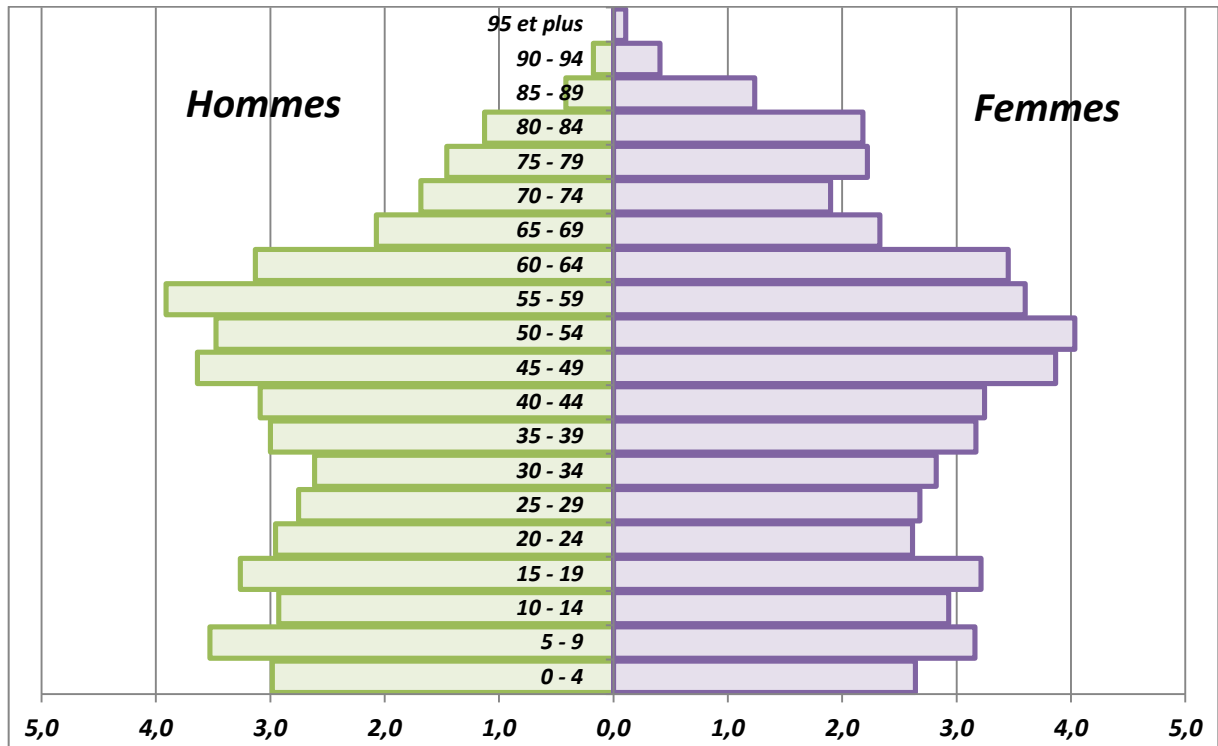
En outre, nous avons pu constater que ces territoires sont caractérisés par des populations plutôt âgées. Les cantons de Friville-Escarbotin et de Chauny présentent des pyramides des âges montrant une surreprésentation des classes d'âges élevées dans la population (voir figures 22, 23 et 24). La forme de ces pyramides est intéressante car elle laisse clairement apparaître la classe creuse formée par la jeunesse, permettant d'appréhender une dynamique importante dans la population : le départ des jeunes. A l'échelle de la France métropolitaine, près d'un habitant sur quatre (24%) a entre 15 et 35 ans en 2012, contre 22% dans le canton de Chauny, et 20% dans celui de Friville-Escarbotin.

Figure 22 – Pyramide des âges de la France métropolitaine en 2012



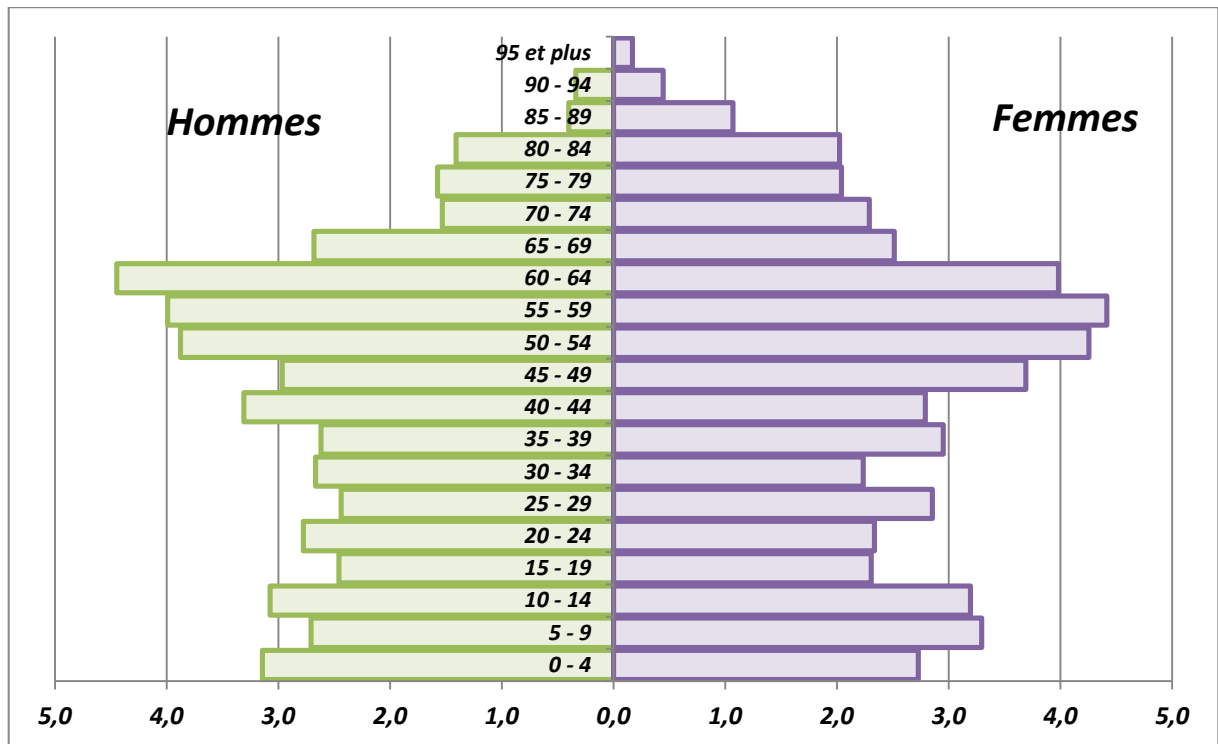
Source : Recensement de la population 2012.

Figure 23 – Pyramide des âges du canton de Chauny en 2012



Source : Recensement de la population 2012.

Figure 24 – Pyramide des âges du canton de Friville-Escarbotin en 2012.



Source : Recensement de la population 2012.

Une grosse partie des jeunes qui ont grandi sur ces territoires les ont quittés. Ce phénomène est important à prendre en compte pour le reste de l'enquête et de l'analyse. En effet, lors de l'enquête ethnographique menée sur ces territoires, nous ne serons amenés à rencontrer que des jeunes appartenant à la fraction qui est restée, c'est-à-dire qui est la plus dépourvue de ressources qui permettent de partir. Par ailleurs, cette classe d'âge sous-représentée est un point commun partagé par les cantons de Friville-Escarbotin et de Chauny, et montre bien que malgré les différents types de désindustrialisation qui affectent ces territoires, nous y trouvons des logiques similaires en ce qui concerne les jeunes actifs pour qui il est devenu impossible de se faire embaucher sur place.

Partie 2 - Les conditions de l'accès à l'autonomie au niveau local

Les enquêtes ethnographiques que nous avons menées dans le Vimeu et dans le Pays chaunois avaient pour vocation de mettre en lumière les mécanismes d'« *entrée dans la vie adulte* » qui sont propres aux jeunes vivant sur ces territoires. Cette démarche s'est, dans un premier temps, déployée dans les centres de formations des apprentis et dans les missions locales présentes dans les petites villes de Chauny et de Friville-Escarbotin. Dans un second temps, nous avons cherché à faire des rencontres plus informelles avec des jeunes vivant sur ces territoires, soit en profitant de rencontres fortuites dans l'espace public, soit en cherchant à reprendre contact avec les jeunes du CFA ou des missions locales. Nous avons alors pu questionner les deux principaux vecteurs de la prise d'autonomie pour les jeunes : l'accès à un emploi stable, permettant une indépendance financière durable, et la mise en couple et la construction d'une famille, potentiellement marquée par la naissance d'un premier enfant.

« *Entrer dans la vie adulte* » induit une suite de passages de rites, comme autant d'étapes irréversibles dans un processus d'accès aux statuts d'adultes, qui ont été appris pendant la socialisation. D'une manière générale, ces seuils correspondent à la fin de la période de formation et d'études, à l'accès à un emploi stable, ainsi qu'à la constitution d'un couple stable et d'un groupe familial autonome (Galland, 2011). Ce passage de rites assurerait alors l'accès à un statut caractérisé par une stabilité et une sécurité généralisées. Mais ce modèle est à relativiser au regard de la précarisation des situations d'emploi, entraînant une flexibilisation des trajectoires sociales (Bessin, 2002).

De plus, les modes de transition et de passage à l'âge adulte varient selon les catégories sociales et selon le sexe. Ainsi, on observe des différences entre les trajectoires des hommes, tendanciellement plus orientées autour de l'activité professionnelle, et celles des femmes, plutôt en lien avec les activités familiales (Attias-Donfut, 1991). De même, il existe des disparités entre les milieux sociaux, issues notamment des rapports différenciés à la formation et à la mobilité. Il n'en reste pas moins que le moment d'entrée - ou de tentative d'entrée - dans la vie active marque une transition importante dans les parcours de vie. Cette transition peut

toutefois être particulièrement affectée par les conjonctures économiques, et notamment par les problèmes d'emploi. Il a ainsi été remarqué que, depuis les années 1970, l'entrée en activité était synonyme, pour certaines parties du corps social tout du moins, d'entrée dans la précarité (Galland, 1984).

Quels sont les emplois proposés aux jeunes vivant sur les territoires désindustrialisés ? Existe-t-il une précarité spécifique à cette population, au regard du contexte local de crise de l'emploi ? Comment s'en traduisent les effets sur les autres étapes de l'accès à l'âge adulte, et notamment sur la mise en couple ?

Nous chercherons à apporter des réponses à ces questionnements dans les deux chapitres qui suivent en abordant d'une part les modalités d'entrée en emploi au niveau local, perçues comme des vecteurs d'autonomie financière vis-à-vis du foyer des parents et, d'autre part, les formes que peut prendre l'entrée en conjugalité, et les représentations qui sont associées à la famille. Nous nous pencherons donc spécifiquement ici sur les structures sociales qui permettent ou entravent la prise d'autonomie des jeunes, et sa concrétisation par la possibilité d'occuper un logement indépendant, de constituer un nouveau groupe familial, et de bénéficier de revenus propres.

Le **Chapitre 4** permettra d'éclairer les modes d'accès au travail et les grandes caractéristiques des marchés de l'emploi propres aux territoires que nous avons sélectionnés. Sur ces territoires, l'industrie ne propose que très peu d'embauches durables et les logiques qui permettraient l'entrée en activité pour les générations précédentes ont disparus (Renahy, 2006). Les marchés de l'emploi sur les territoires désindustrialisés sont désormais caractérisés par une pénurie d'offre de travail durable. Les jeunes locaux se trouvent alors cantonnés à des contrats temporaires et précaires, rendant impossible la prise d'autonomie financière. Outre les caractéristiques du marché de l'emploi, nous avons également pu observer des modes d'encadrement institutionnel des personnes en insertion sociale visant à « activer » individuellement les chercheurs d'emploi, en les responsabilisant quant à leur inactivité, et en les incitant à développer leurs capitaux humains en vue de devenir « employables ». La combinaison du manque d'emploi et de la responsabilisation individuelle du non-emploi génère des rapports au travail dont on peut discerner trois

variantes. Si les jeunes qui disposent de moyens de mobilité, et qui les mettent à disposition de leur vie professionnelle, peuvent devenir des travailleurs flexibles, capables d'enchaîner les contrats courts dans des entreprises situées sur une aire de plusieurs dizaines de kilomètres, d'autres semblent être pris dans un processus infini de recherche d'employabilité visant à se conformer aux attentes très floues des employeurs, et d'autres enfin quittent le monde du salariat et se tournent massivement vers les métiers proposés par l'armée.

Cette instabilité professionnelle entrave directement la possibilité de bénéficier de ressources financières indépendantes, et empêche également le processus de mise en couple. Le manque de revenus contraint à la fois la potentialité de s'installer dans un logement autonome, et engendre un sentiment d'illégitimité à fonder une famille, dont on pense ne pas pouvoir assumer les besoins matériels. C'est ce que montrera le **Chapitre 5**, dans lequel nous aborderons, premièrement, les projets de création de famille, rendus complexes par le décalage entre les aspirations des individus, analysable comme une volonté de reproduction du modèle familial d'origine et des rôles sexués, et les possibilités matérielles dont disposent les couples, et, deuxièmement, les concrétisations plus ou moins ajustées de ces projets, notamment au moment de l'arrivée du premier enfant qui va avoir tendance à entraîner une constitution de familles entourages locales (Bonvalet, 2003), entendu comme familles situées sur plusieurs ménages, plutôt que la fondation d'une famille complètement autonome.

Chapitre 4 – Marché de l’emploi et « employabilité »

Depuis les années 1970, l'organisation productive française connaît de lourdes transformations aboutissant à la précarisation de franges entières du salariat (notamment en ce qui concerne les tâches d'exécution) (Chesnais, 1994). Ce phénomène, observable sur l'ensemble du territoire national, affecte particulièrement les territoires les plus industriels et les jeunes actifs. Au niveau national, le taux de chômage des moins de 25 ans était de 25,5 % en octobre 2012, et peut atteindre des niveaux bien supérieurs dans les régions les plus ouvrières (Davezies, 2012). En parallèle de ces fragilisations des situations professionnelles, les anciens modes de recrutement tels que l'inscription dans l'espace social local (Renahy, 2006) ou à la qualification (Meron et Minni, 1995), semblent avoir laissé place à d'autres critères de sélection, dont l'injonction à l'« employabilité » (Lavitry, 2012).

Nous chercherons ici à connaître les conditions d'accès à l'emploi offertes aux jeunes vivant dans les environs de Chauny et de Friville-Escarbotin. Afin de mettre en lumière les modalités d'accès à l'emploi, nous commencerons par présenter les marchés de l'emploi caractérisant ces territoires. Nous compléterons cette première analyse par un examen de la prise en charge institutionnelle des jeunes en recherche d'activité, et terminerons en pointant trois types de rapports à l'emploi issus de l'expérience de la relégation professionnelle par les jeunes. Ce chapitre se base sur les matériaux de terrain issus de l'enquête de terrain dans les des missions locales de Tergnier (Pays Chaunois) et de Friville-Escarbotin (Vimeu) et des agences Pôle emploi de ces territoires. Cette démarche était à la fois qualitative et quantitative.

La démarche qualitative repose sur un recueil d'entretiens effectué auprès de jeunes en recherche d'emploi, et d'agents institutionnels de la mission locale et de Pôle emploi. Dans les institutions (CFA, missions locales, Pôles emploi), peu de jeunes femmes ont été rencontrées. Bien qu'en termes d'inscription, les femmes représentent 47% des bénéficiaires des missions locales, l'observation et les discussions avec le personnel des structures ont montré que les jeunes femmes sont plus sujettes à l'absentéisme que les jeunes hommes. Bien qu'il soit difficile de l'évaluer, il semblerait que les jeunes femmes aient plus tendance que les jeunes hommes à effectuer le premier rendez-vous à la mission locale, mais à ne jamais y revenir par la suite. Elles apparaissent donc beaucoup plus dans les données d'inscription que dans

les locaux de la mission locale. Plusieurs hypothèses expliquent cette sous-représentation. La première tient au fait que les jeunes femmes ont moins tendance que les jeunes hommes à quitter prématurément le système scolaire (Afsa, 2013). Les femmes en recherche d'activité peuvent également avoir recours à d'autres réseaux pour accéder à des emplois particuliers, notamment ceux liés au travail des aides à la personne. Enfin, le taux de grossesse précoce élevé en ce qui concerne les populations locales peut laisser penser que les jeunes femmes sans emploi se dévouent à d'autres rôles sociaux et s'écartent, au moins pour un temps, de la sphère professionnelle. Le temps passé sur le terrain a également permis de recueillir divers documents destinés à conseiller les demandeurs dans leurs recherches d'emploi. Ces documents et brochures administratives, d'abord relevés pour nourrir les entretiens en confrontant les visions institutionnelles aux expériences vécues par les agents de la mission locale et par les jeunes en recherche d'emploi, ont finalement fait l'objet d'une analyse en soi. Ils révèlent en effet assez nettement les attentes concrètes et les représentations guidant les politiques d'aide à l'insertion professionnelle.

Parallèlement, nous avons effectué un recueil d'informations quantitatives renseignant sur les marchés de l'emploi locaux. Des bases de données ont été constituées, regroupant l'ensemble des offres d'emploi proposées par les missions locales de Chauny et du Vimeu au moment de l'enquête. Ces offres d'emploi, imprimées à partir du site internet de Pôle emploi et affichées dans le hall des missions locales, concernent une zone qui s'étend sur un rayon de 30 km autour de la commune. Pour chacune, il est spécifié le type d'emploi, de contrat de travail, la durée du contrat, le nombre de salariés travaillant au sein de l'entreprise proposant le poste, l'expérience et la qualification requise. Bien qu'elle permette de connaître certaines caractéristiques du marché de l'emploi local, cette base de données ne reflète toutefois pas entièrement la réalité de celui-ci. Les offres d'emploi ne représentent en fait qu'une partie des postes proposés, le reste transitant par d'autres voies (Marchal et Rieucan, 2010). Cependant, les procédures de recrutement par le biais de plateformes ou de tests ont été abordées et analysées à partir des matériaux qualitatifs. Nous échappent encore les modes d'entrée en emploi par « candidatures spontanées » ou par le biais du capital d'autochtonie. Ce dernier est toutefois de moins en moins vecteur d'emploi en territoire désindustrialisé (Renahy, 2006).

I – Marchés de l’emploi précaires

En menant une analyse des offres d’emploi qui sont proposées aux jeunes vivant sur les territoires désindustrialisés, nous pouvons dresser le portrait des marchés du travail locaux à une date donnée. Nous nous apercevons alors que ceux-ci semblent avant tout caractérisés par un déficit général de propositions de travail, et par une prédominance des emplois courts.

I – 1. Sous-emploi de masse

L’un des problèmes principaux mis en avant par les organismes publics pour expliquer les taux de chômage élevés réside dans l’inadéquation entre les profils des demandeurs d’emploi et le marché du travail, c’est-à-dire les demandes de main d’œuvre formulées par les entreprises. Ce phénomène est particulièrement observable sur les territoires où l’industrie a subitement disparue après avoir occupé plusieurs générations d’ouvriers locaux. Ces transformations rapides ont pris de court les familles et les cadres de socialisation ouvriers dont l’une des caractéristiques était d’orienter les jeunes directement vers les métiers de l’industrie (Renahy, 2006). De même, les organismes de formation continuent de dispenser des formations industrielles qui ne sont plus vraiment liées au marché du travail local. A Chauny comme dans le Vimeu, nous observons une présence des CFA industriels, de centres de formations qui proposent des parcours en alternance dans les industries locales, et de bacs professionnels industriels. Ces structures et formations fournissent des stages aux apprentis, et des stagiaires aux entreprises, mais au final très peu de ces stages se transforment en embauches durables. Une vision fine des marchés du travail locaux permet de saisir pleinement ce décalage entre emploi proposé et ressources de la main d’œuvre locale. Ce décalage ne doit toutefois pas masquer un problème plus profond : le déficit généralisé d’emploi au niveau local.

La mission locale du Pays chaunois, située dans la petite ville de Tergnier (comptant environ 14 000 habitants, et située à 8 km de Chauny), propose 183 offres d'emploi et compte environ 1600 personnes inscrites. Les emplois proposés dans le pays Chaunois prennent majoritairement la forme de travail temporaire. Les Contrats à durées déterminées (CDD), les missions d'intérim et les emplois saisonniers représentent ensemble plus de 61% des offres d'emploi émises. Les Contrats à durées indéterminées (CDI) représentent pour leur part moins de 39% de ces annonces (figure 25). En outre, ces emplois temporaires concernent surtout des périodes courtes, de quelques mois. 94% des contrats temporaires durent moins de 6 mois, et plus de 61% moins de 3 mois (figure 26). Les contrats de travail temporaire de très courtes durées tendent à devenir la norme sur le bassin de Chauny, comme cela a pu être observé plus largement.

Figure 25 – Types de contrats de travail

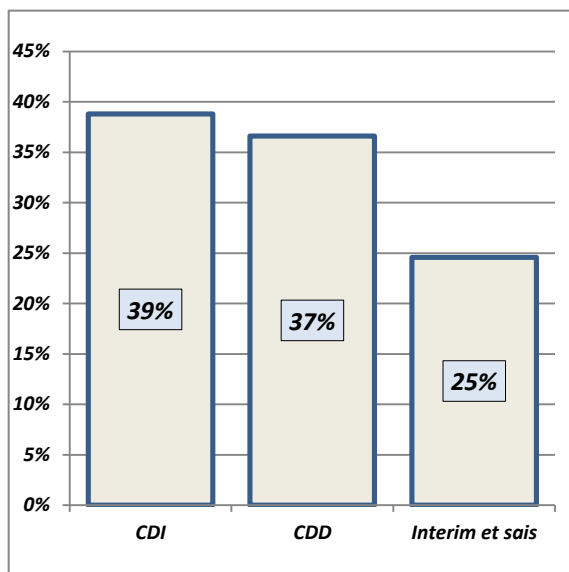
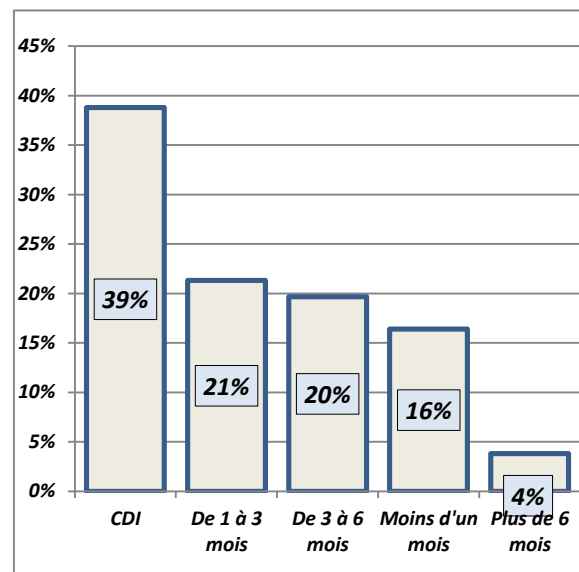


Figure 26 – Durées des contrats de travail



Champs : offres d'emploi émises à 30 km aux alentours de Tergnier

Source : Pôle emploi

Ces emplois sont pour la plupart peu qualifiés. Près de 70% des offres exigent un niveau de formation inférieur au baccalauréat (Figure 27). En contrepartie, elles sont caractérisées par une forte demande d'expérience professionnelle. Les trois quarts des emplois requièrent au moins un an d'expérience, alors que moins d'une offre sur cinq n'en exige aucune (Figure 28).

Figure 28 – Niveau de formation* requis pour postuler.

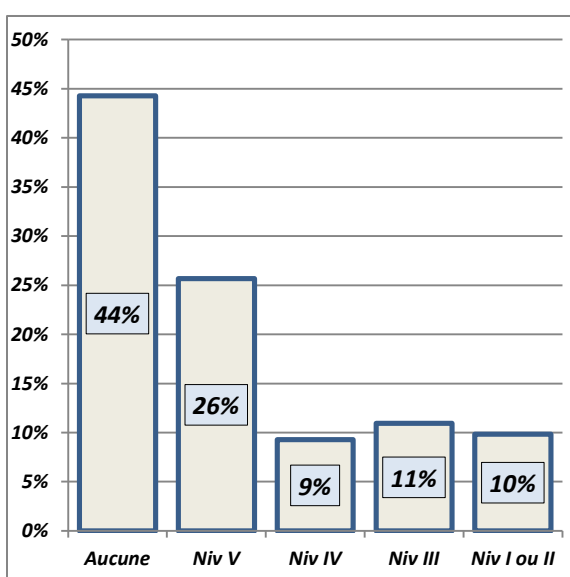
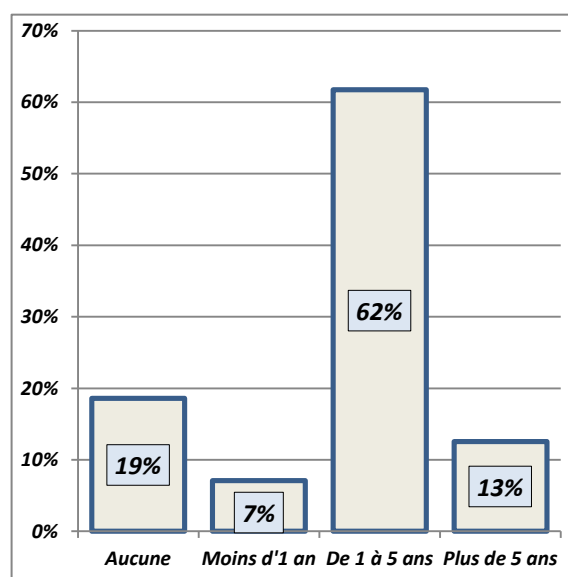


Figure 27 – Durée d'expérience requise pour postuler



* Le niveau V concerne les diplômes type BEP, CAP, BEPC ou certificat d'études, le niveau IV est le niveau bac, le niveau III, bac +2, les niveaux I et II regroupent les diplômés des seconds et troisièmes cycles universitaires.

Champs : offres d'emploi émises à 30 km aux alentours de Tergnier
Source : Pôle emploi

Le secteur fournissant le plus d'emplois au sein du territoire reste l'industrie. Plus d'une offre sur trois en est issue. De leur côté, les secteurs de la santé et du social, et de l'artisanat et du commerce représentent chacun près de 14% des offres d'emploi proposées par la mission locale (Figure 29). Enfin, les offres émanent surtout de petites structures. Près de 45% des employeurs comptent moins de cinq salariés, et près des deux tiers, moins de vingt (Figure 30). Les offres d'emploi émises par la mission locale du pays Chaunois renvoient surtout à des propositions de contrats courts, émanant de petites entreprises industrielles demandant de la main d'œuvre peu qualifiée mais expérimentée.

Figure 29 – Taille de l'entreprise émettrice

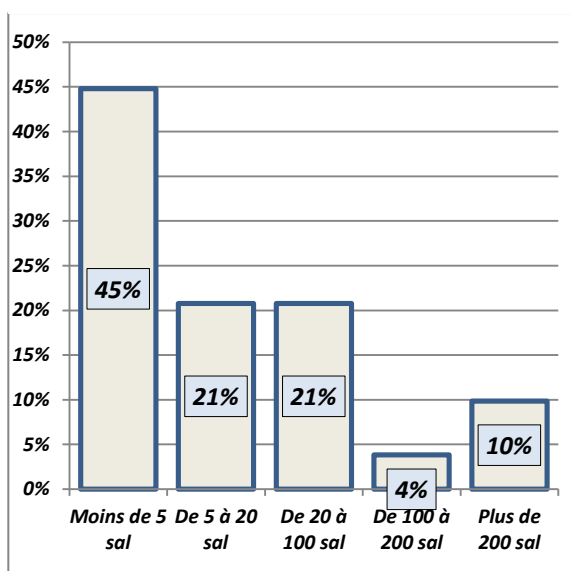
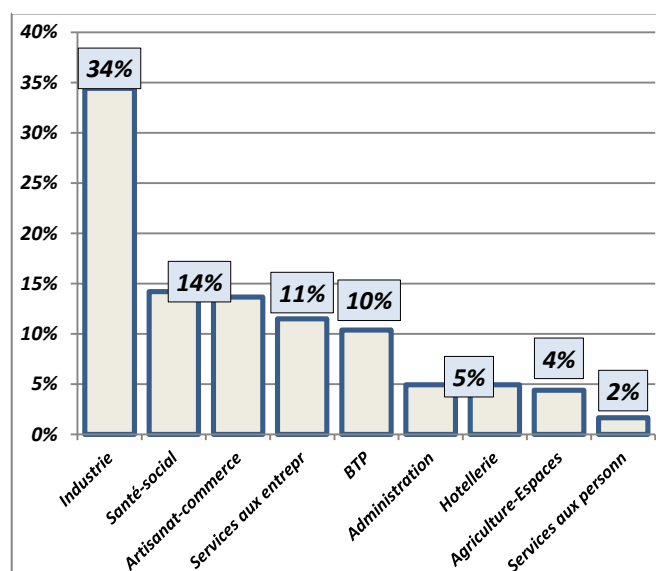


Figure 30 – Secteur d'activité dont émanent les offres d'emploi



Champs : offres d'emploi émises à 30 km aux alentours de Tergnier
 Source : Pôle emploi

Pour sa part, le Vimeu est marqué par un relatif maintien de l'activité industrielle sur le territoire. En 2008 l'industrie fait travailler 40% de la main d'œuvre locale, contre 21% en Picardie et 16% en moyenne nationale. Toutefois, une observation des offres d'emploi met en lumière le fait que l'industrie ne propose pas de nouvelles embauches durables. En février 2013, quand a été effectué le relevé, 73 offres d'emploi étaient proposées par la mission locale de Friville-Escarbotin. Ce chiffre est

très faible en soi, et plus encore si l'on compare avec le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (public visé par les missions locales) présents sur place s'élevant 1700 personnes fin 2014.

Tableau 23 – Offres d'emploi selon le statut

	Effectifs	%
CDI	12	16,4
CDD	41	56,2
Intérim	9	12,3
Saisonnier	11	15,1
Total	73	100

Tableau 24 – Offres d'emploi selon le secteur d'activité

	Effectifs	%
Agriculture	3	4,1
Commerce	8	11,0
Bâtiment	23	31,5
Hôtellerie – restauration	10	13,7
Industrie	18	24,7
Services à la personne	3	4,1
Transport	4	5,5
Banque et assurance	4	5,5
Total	73	100,0

*Champs : offres d'emploi émises à 30 km aux alentours de Friville-Escarbotin
Source : Pôle emploi*

Plus encore que dans le Pays Chaunois, le déficit d'offres d'emploi stables proposées aux jeunes locaux est frappant dans le Vimeu. Seule une douzaine d'offres concernent des CDI. La grande majorité des emplois proposés est caractérisée par des contrats courts, de moins d'un an, en CDD, mission d'intérim ou travail saisonnier.

Les secteurs dont sont principalement issues les offres d'emploi sont la construction et l'industrie. 23 offres sur 73 émanent du secteur du bâtiment, presque exclusivement par le biais d'entreprises de travail temporaire. 18 offres proviennent d'entreprises industrielles proposant également des contrats de courte durée. Il apparaît alors que, malgré sa présence persistante sur le territoire, l'industrie ne soit plus vecteur de recrutement durable pour les personnes entrant en activité au niveau local. De même, le secteur du bâtiment propose très fréquemment des emplois précaires (Jounin, 2008).

I – 2. Analyse du marché du travail Chaunois

Cette tendance ne permet toutefois pas de qualifier entièrement les offres d'emploi, et ne donne pas d'informations sur les facteurs différenciant ces dernières. Pour faire apparaître ces clivages nous avons construit une Analyse des correspondances multiples (ACM) structurée par les six variables exposées précédemment (le type et la durée du contrat proposé, le niveau de diplôme et d'expérience requis pour postuler, le secteur d'activité et le nombre de salariés de l'entreprise qui émet l'offre). Chaque axe factoriel mettra alors en lumière un critère de différenciation des offres d'emploi.

Nous nous centrerons ici sur l'analyse des trois premiers axes de l'ACM qui résument ensemble plus de 85%⁴⁴ de la variance du nuage des individus (60% par le premier, 13,2% par le deuxième, et 12% par le troisième). Cette analyse factorielle sera complétée par une Classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée à partir des coordonnées des individus sur les douze premiers axes de l'ACM (représentant 100% de la variance). Nous avons ainsi pu regrouper les offres d'emploi en catégories les plus homogènes possibles, émanant de différents types d'entreprises et adressées à des publics particuliers. Nous nous centrerons ici sur les offres d'emploi proposées par la mission locale du pays Chaunois.

⁴⁴ - Les taux de variance propres des axes factoriels sont ici exprimés en taux modifiés de Benzécri permettant de réduire le « bruit statistique » des axes ayant les valeurs propres les plus faibles (Durand, 1998). Ainsi, les trois premiers axes représentent 85% de la variance modifiée, mais moins de 28% de la variance initiale. De même, si l'ACM a généré 24 axes factoriels, les douze premiers rassemblent un taux de variance modifiée cumulé de 100%. Nous pouvons alors considérer que les douze premiers axes permettent de résumer l'intégralité de l'information, et que les trois principaux axes apportent déjà un très bon niveau de connaissance sur celles-ci.

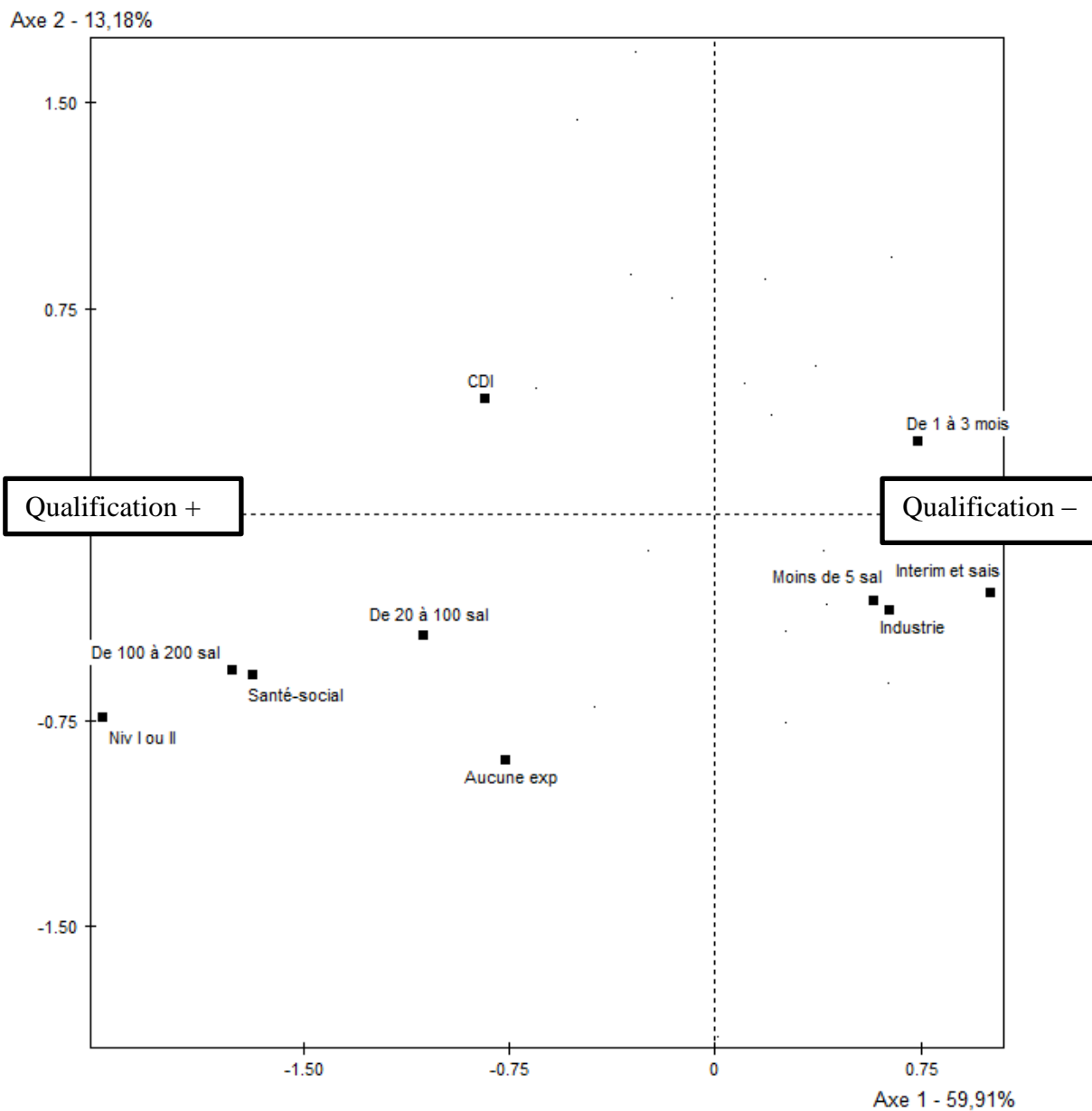
I – 2. a) La qualification : une protection contre la précarité.

Le premier axe oppose, d'une part, les missions de travail temporaires et précaires, peu qualifiées, effectuées dans de petites entreprises, et d'autre part, les situations d'emploi stables, qualifiées, dans des structures embauchant déjà beaucoup de salariés, plutôt dans les secteurs sanitaires et sociaux. Il peut donc être interprété comme un résumé de la précarité de l'emploi inversement proportionnelle à la demande de qualification. Malgré la relative dévaluation des diplômes caractéristique de la fin du XX^{ème} et du début du XXI^{ème} siècle (Duru-Bellat, 2006), il apparaît ici que la qualification reste une protection vis-à-vis des situations de travail instables et précaires. En effet, les emplois les plus stables sont également ceux pour lesquels le niveau de qualification requis est le plus élevé. En outre, cet axe met en lumière le fait que les situations d'emploi précaires concernent essentiellement le secteur de la production industrielle et les entreprises de petite taille. A l'opposé, le secteur de la santé et du social, en général, exercé dans des centres importants en termes de salariés (hôpitaux ou cliniques) est vecteur de stabilité professionnelle. Ces métiers sont plus qualifiés et le recours au travail temporaire y est plus difficile que dans l'industrie.

Tableau 25 - Contributions et coordonnées des modalités structurant l'axe 1

Modalités	Contributions	Coordonnées	
		-	+
Niveau I ou II	18,21	-2,23	
Santé-social	14,99	-1,68	
CDI	10,09	-0,84	
Intérim et saisonnier	9,19		1,00
De 20 à 100 sal	8,65	-1,06	
Moins de 5 salariés	5,62		0,58
Industrie	5,20		0,64
De 100 à 200 salariés	4,38	-1,75	
(contrat) De 1 à 3 mois	4,31		0,74
Aucune expérience	3,99	-0,76	

Figure 31 - Modalités structurant l'axe 1 projetées sur le plan factoriel 1-2



I – 2. b) L'expérience professionnelle et la taille de l'entreprise

Les deux axes suivants ont un pouvoir explicatif moindre : ensemble ils représentent environ 25% de la variance du nuage d'individus initial. Ils apportent toutefois un éclairage intéressant au sens où ils permettent de distinguer les offres selon l'expérience requise pour postuler et la taille de l'entreprise qui propose le poste.

Le deuxième axe de l'ACM oppose les emplois demandant beaucoup d'expérience, concernant essentiellement le secteur des services aux entreprises (en d'autres termes, les entreprises sous-traitantes), et les emplois pouvant être occupés sans expérience, essentiellement dans le BTP. Il apparaît alors que les entreprises sous-traitantes de ménage, de logistique, d'entretien, ou encore de gardiennage, sont caractérisées par des embauches basées sur l'expérience. Les postes proposés par ces entreprises sont peu qualifiés, mais demandent à être rapidement opérationnel, sans période de formation. Les travaux du bâtiment, extrêmement précaires (Jounin, 2008) sont pour leur part moins demandeurs en expérience.

Tableau 26 – Contributions et coordonnées des modalités structurantes de l'axe 2

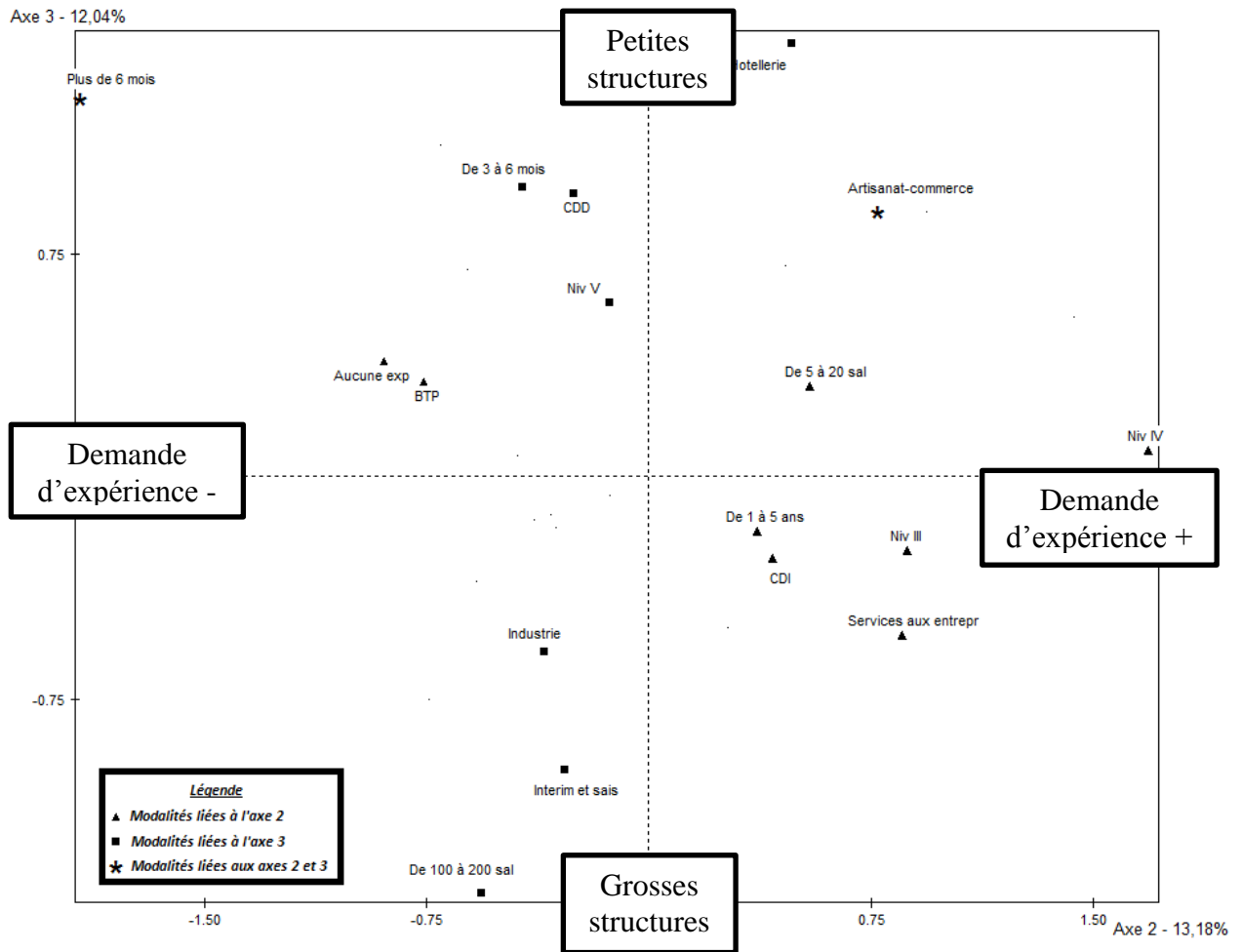
Modalités	Contributions	Coordonnées	
		-	+
Niveau IV	14,80		1,69
Plus de 200 sal	11,33		1,44
Aucune expérience	8,30	-0,89	
Plus de 6 mois	7,74	-1,90	
Artisanat-commerce	4,76		0,79
Services aux entreprises	4,71		0,86
Niveau III	4,66		0,87
De 1 à 5 ans	4,62		0,37
CDI	3,82		0,42
De 5 à 20 sal	3,43		0,54
BTP	3,34	-0,76	

Tableau 27 – Contributions et coordonnées des modalités structurantes de l'axe 3

Modalités	Contributions	Coordonnées	
		-	+
CDD	19,06		0,96
Intérim et sais	13,71	-0,99	
De 3 à 6 mois	10,63		0,97
Industrie	6,83	-0,59	
Hôtellerie	5,99		1,46
Artisanat-commerce	5,72		0,86
Niveau V	5,02		0,59
De 100 à 200 sal	4,31	-1,41	
Plus de 6 mois	3,35		1,24

Enfin, le troisième facteur présente une dualité séparant le capitalisme industriel organisé à l'échelle internationale autour de structures faisant travailler un grand nombre de salariés, et le capitalisme plus personnalisé et local, que représentent le commerce, l'artisanat et l'agriculture. L'axe peut être perçu comme opposant les grosses et les petites structures. Il apparaît que l'intérim est surtout caractéristique du secteur industriel dans laquelle le travail temporaire est utilisé comme un volant de main d'œuvre ajustable aux demandes de production et aux aléas économiques (Glaymann, 2005). A l'opposé, les structures plus petites et les secteurs de l'artisanat, du commerce ou de l'hôtellerie favorisent les CDD de quelques mois et demandent des personnes plus qualifiées.

Figure 32 - Modalités structurant les axes 2 et 3 projetées sur le plan factoriel 2-3



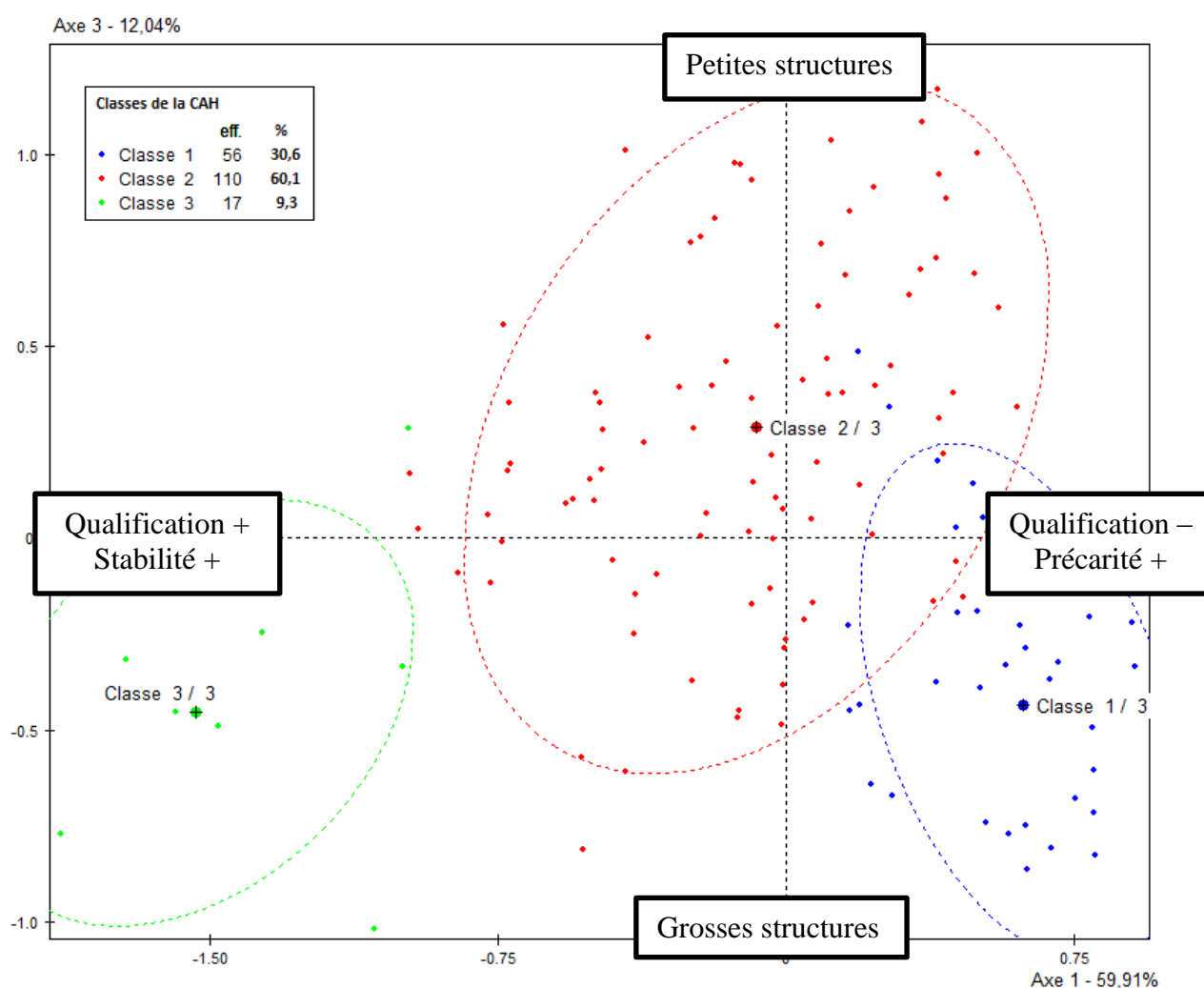
I – 2. c) Trois types d’offres d’emploi

En synthétisant les clivages entre les offres d’emploi, nous pouvons mettre en avant une typologie des propositions d’emploi adressées aux jeunes locales. Trois catégories d’offres sont ainsi mises en lumière.

La première concerne les emplois émanant de groupes industriels, de leurs entreprises sous-traitantes et du secteur du Bâtiments et travaux publics (BTP). Ces secteurs d’activité embauchent une main d’œuvre peu qualifiée par le biais du travail temporaire, sur des périodes très courtes. En contrepartie, ces emplois demandent la possession de plusieurs mois, voire années, d’expériences professionnelles sur des

postes équivalents à ceux qui sont proposés. Cette classe regroupe 56 offres d'emploi, soit environ 31% de l'échantillon. La deuxième classe rassemble les offres d'emploi concernant des CDD de quelques mois dans les secteurs commerciaux ou artisanaux, dans l'agriculture ou les espaces verts, et dans l'administration pour un niveau de qualification peu élevé (niveau bac ou BEP/CAP). Cette catégorie représente 110 offres d'emploi (60% de l'échantillon). Enfin, la troisième classe regroupe les offres émises par les structures de la santé ou du social, embauchant essentiellement des personnes très qualifiées en CDI sans demander d'expérience professionnelle antérieure. Cette classe regroupe donc les emplois les plus stables, mais également ceux qui sont les plus exigeants en termes de diplôme. Se retrouve ici une minorité des offres d'emploi (17, soit environ 9% de l'échantillon).

Figure 33 – Représentation des classes de la CAH sur le plan factoriel 1-3



Le marché de l'emploi local se caractérise essentiellement par une surreprésentation des emplois précaires, et par un déficit des emplois stables. De plus l'accès à l'emploi le plus stable nécessite la possession de capitaux scolaires ou professionnels à valoriser. Or, l'offre locale de formation étant peu prolifique dans le territoire proche, notamment en ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'acquisition de capitaux scolaires importants suppose une mobilité vers les zones urbaines. Les jeunes les moins mobiles sont alors exclus des emplois les plus stables et ces derniers vont être occupés par des personnes extérieures. Les jeunes locaux sont cantonnés aux offres d'emploi précaires.

II - Prise en charge institutionnelle et employabilité

Dresser le portrait des offres d'emploi ne suffit pas complètement à caractériser le marché du travail local. Il ne permet pas d'apprécier les modalités concrètes d'entrée en activité. En effet, dans un contexte d'appauvrissement de la diffusion des offres, l'accès à celui-ci prend des formes particulières et dépend de nouveaux critères. Ceux-ci reposent principalement sur des « savoir-être » et des habiletés transférables pouvant être issues de la sphère professionnelle, mais également d'autres expériences personnelles.

Afin de permettre aux jeunes locaux d'acquérir ces capitaux d'employabilité, différents dispositifs sont mis en œuvre, notamment par les missions locales. En outre, ces critères s'accompagnent d'une injonction individuelle à la gestion des compétences et des capitaux spécifiques afin de se construire une employabilité. Le chômage, problème social persistant depuis plusieurs décennies, est alors traité comme un phénomène particulier et individuel auxquels les individus sont sommés de répondre par la bonne volonté en cultivant leur employabilité.

II – 1. Formations, stages et mobilité.

Ainsi, les jeunes en recherche d'emploi sont orientés vers des formations ayant pour but affiché de générer de l'expérience par le biais de stages. C'est le cas des Plan d'accompagnement local (PAL)⁴⁵. Ce dispositif se compose d'alternance de semaines de formation et de stages. En théorie, ces stages devraient s'articuler autour de deux projets de professionnalisation. Dans les faits, les bénéficiaires multiplient les stages courts, « à droite et à gauche », sans grande cohérence entre eux. Ces stagiaires remplissent alors des rôles de remplacement de personnels indisponibles, ou d'ajustement de main d'œuvre pour les tâches ponctuelles.

Jérémy a 19 ans, il vit chez ses parents et fréquente la mission locale de Tergnier depuis un peu plus d'un an. Il a arrêté sa scolarité en ayant eu un bac professionnel en logistique dans un lycée de Chauny, mais ne trouve pas d'emploi. Il « *est en PAL* » depuis presque un an, et il raconte avoir dû « *élargir son profil* » et suivre des stages répondant finalement très peu à ses objectifs professionnels.

« Moi j'ai un double projet logistique – sécurité. (...) Là j'ai fait un stage chez Kiabi, je rangeais les rayons. Je vais souvent faire mes stages là-bas. Sinon, là je vais aller à l'hôpital, à la maintenance. Et puis avant j'étais aux espaces verts, le service de la mairie. »

Jeremy, 19 ans, en formation PAL.

⁴⁵ - Les missions locales développent des compétences particulières en lien avec les différents partenariats locaux (David, Grand et Loncle, 2012). Ces partenariats sont liés aux besoins spécifiques rencontrés par les jeunes locaux, mais également aux offres institutionnelles présentes localement. Ce réseau d'acteurs, proche de ce que Jean-Luc Deshayes nomme l'« employeur territorial » (Deshayes, 2010), va alors être mobilisé pour occuper les demandeurs d'emploi en les formant ou en leur offrant des périodes d'emploi plus ou moins longues. Au sein du territoire qui nous concerne, ce réseau se compose essentiellement d'organismes de formation aux métiers de l'industrie pour adultes ou jeunes déscolarisés (AFPI, CFAI, etc.), de petites entreprises industrielles, de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes) ou de structures de la fonction publique (les hôpitaux, notamment).

Cette formation est rémunérée par le conseil régional et permet aux personnes qui en bénéficient d'accéder à des revenus allant du quart du Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) au SMIC complet selon la situation familiale et l'âge. En contrepartie, les bénéficiaires doivent s'engager à ne pas quitter le dispositif avant que celui-ci ne soit achevé. De plus, pour y avoir accès les demandeurs d'emploi sont appelés à faire preuve de leur motivation. Ils doivent alors montrer qu'ils sont prêts à s'investir complètement dans leurs formations et dans leurs stages. Cette demande de preuves d'adhésion au dispositif peut aller jusqu'à demander aux potentiels bénéficiaires de faire du bénévolat. Ce dernier est en effet considéré par les agents de la Mission locale (et de Pôle emploi) comme la preuve que ce qui compte le plus dans l'activité professionnelle n'est pas la rémunération, mais l'expérience qu'elle permet d'acquérir.

« Ils ne prennent que les plus motivés. Moi pour rentrer j'ai dû faire un stage gratuit, là à la mairie d'ici, j'ai travaillé 15 jours gratos, pas payés ! J'étais aux espaces verts, ça va j'aime bien mais bon ... C'est pour dire que je voulais rentrer...

Jeremy

De même, rares sont les offres d'emploi qui ne demandent pas aux candidats de posséder le permis de conduire, ou du moins une capacité à la mobilité. En réaction, la mission locale et Pôle emploi mettent eux aussi l'accent sur l'importance de la mobilité, en proposant diverses formations et ateliers visant à apprendre aux personnes en recherche d'emploi à lire des horaires de bus, de train, à s'orienter dans une ville inconnue ou dans une gare. La mission locale offre également des séances de préparation à l'examen du code de la route adaptées aux personnes proches de l'illettrisme.

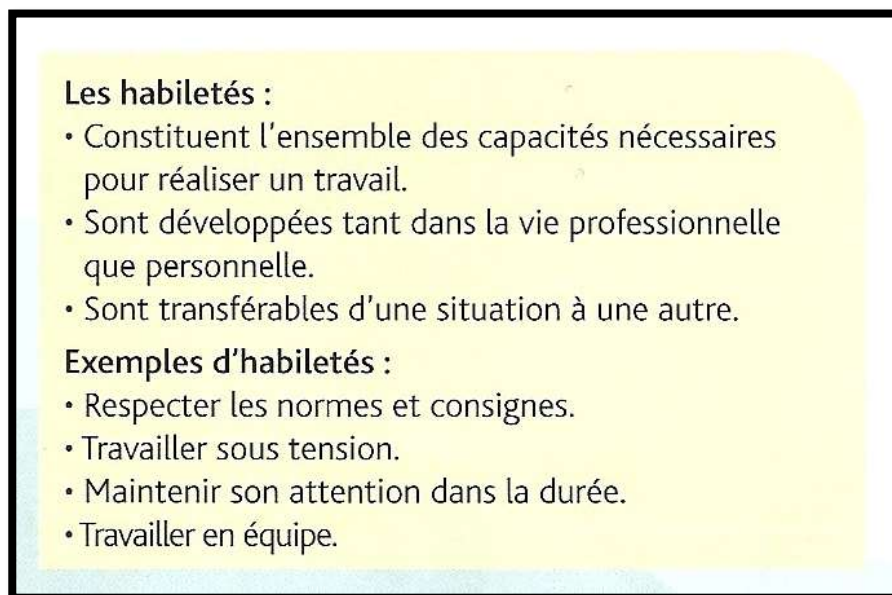
Si ces dispositifs forment indiscutablement les personnes en recherche d'emploi en leur apportant différentes expériences professionnelles et / ou compétences (à la mobilité, par exemple), ils tendent également à imposer un modèle de travailleur dévoué à l'employeur (au sens le plus général de pourvoyeur d'emploi), en étant notamment

prêt à se déplacer ou à faire du bénévolat. Ces dispositifs tendent alors à ajuster la main d'œuvre aux attentes des entreprises, et de fait, les employeurs semblent demander de plus en plus de caractéristiques non professionnelles à leurs salariés. Ces compétences et caractéristiques, très difficilement quantifiables, deviennent de nouveaux critères de sélection reposant sur de nouvelles procédures de recrutement auxquelles les demandeurs d'emploi doivent se conformer. Cette sélection sur des critères ne relevant pas de la sphère professionnelle, mais plutôt des aptitudes et capacités sociales a notamment été mise en lumière dans les centres d'appels, représentant une forme particulièrement aboutie de l'industrialisation du secteur tertiaire (Buscato, 2002).

II – 2. Une gestion néolibérale de soi

Ainsi, tels que les décrits Pôle emploi, les « *recrutements par simulation* », ou les « *plates-formes vocations* » représentent des modes de recrutement qui ne se basent plus sur le *Curriculum vitae* (formations et expériences) du demandeur d'emploi, mais sur les qualités, sur les « *habiletés dont toute personne dispose* », c'est-à-dire des capacités développées par le candidat « *tant dans sa vie professionnelle que personnelle* ». Ces habiletés, individuelles, peuvent avoir été acquises dans un cadre mais être appliquées dans d'autres et renvoient très concrètement à ce que la personne est en capacité de faire ou, au contraire, ce dont elle est incapable. Tous types de caractéristiques pourraient alors être pris en compte, de la capacité à conduire une machine, aux habitudes de travail en groupe, en passant par la prise d'autonomie et / ou l'obéissance à la hiérarchie.

Figure 34 - Habiletés selon Pôle Emploi (extrait d'une brochure sur le « recrutement par simulation »)



Les habiletés :

- Constituent l'ensemble des capacités nécessaires pour réaliser un travail.
- Sont développées tant dans la vie professionnelle que personnelle.
- Sont transférables d'une situation à une autre.

Exemples d'habiletés :

- Respecter les normes et consignes.
- Travailler sous tension.
- Maintenir son attention dans la durée.
- Travailler en équipe.

Ces modes de recrutement désirent permettre l'accès des personnes (jeunes, ou non) à l'emploi sans expérience, ni qualification, et sans autres formes de « discriminations ». Cette méthode, décrite comme « objective », génère l'impression que tous les postulants ont les mêmes probabilités d'accès à l'emploi. Les seuls critères pris en compte sont les *aptitudes* et la *motivation* de la personne. Elle permettrait également d'élargir les champs de recherche, ne se limitant plus aux secteurs dans lesquels les chercheurs d'emploi sont diplômés, ou dont ils ont déjà fait l'expérience. Les individus sont alors appelés à prendre conscience de leurs habiletés et à les valoriser de façon flexible afin de forger un profil leur permettant de se distinguer des autres demandeurs d'emploi. Ces modes de recrutement, se basant en premier lieu sur des caractéristiques personnelles, font alors reposer sur les individus seuls les causes de l'embauche ou du refus de celle-ci.

Figure 35 - Présentation du recrutement par simulation (brochure Pôle emploi)

Quels sont les avantages pour vous ?

- **Cette méthode donne sa chance à tout le monde :**
On ne vous demandera pas de CV, pas d'expérience dans le métier !
Ce sont vos habiletés qui parlent pour vous !
- **Des perspectives professionnelles plus larges :**
Parce qu'elle ne tient pas compte de la qualification et de l'expérience, la méthode de recrutement par simulation vous permet d'accéder à des métiers ou des secteurs auxquels vous n'avez pas accès dans les procédures classiques de recrutement.
- **Une méthode de recrutement objective :**
Elle permet de recruter sans discrimination via une sélection sur des critères mesurables, identiques pour tous, donc équitables et transparents.
- **Une rencontre avec l'entreprise qui recrute :**
Tous les candidats qui disposent des habiletés attendues pour le poste sont reçus par l'entreprise pour l'entretien de motivation.

Ainsi, l'individu en recherche d'emploi doit savoir « *identifier ses atouts* », « *étudier son marché* », « *entrer en contact* » avec les secteurs qui lui sont les plus propices, organiser rationnellement ses recherches d'emploi et « *s'adapter à son marché* ». Nous sommes dans ces considérations, proches de ce que Pierre Dardot et Christian Laval nomment l'« *éthique entrepreneuriale* », vantant l'Homme qui se fabrique lui-même et l'épanouissement personnel lié à cette démarche (Dardot et Laval, 2010).

Figure 36 - Sommaire de la brochure « Comment aborder le marché du travail ? » de Pôle emploi.

Sommaire

- P 4/7 Identifier ses atouts**
 - P 4 Le bilan personnel
 - P 5 Examinez vos possibilités
 - P 7 Vos conclusions
- P 8/12 Étudier son marché**
 - P 8 S'informer sur les métiers qui correspondent à vos compétences
 - P 10 S'informer sur les secteurs où s'exercent ces métiers
 - P 11 S'informer sur les entreprises qui proposent ces métiers
- P 13/20 Entrer en contact**
 - P 13 Votre approche du marché
 - P 14 Le marché "ouvert"
 - P 17 Le marché "caché"
- P 21/22 Suivre ses recherches**
 - P 21 Le carnet de bord
 - P 21 Le calendrier
 - P 22 Les relances
- P 23/25 S'adapter à son marché**
 - P 23 Adaptez-vous
 - P 23 Modifiez vos techniques de recherche d'emploi
 - P 24 Modifiez votre demande ou vos services

Pôle emploi considère les individus à la fois comme des « entrepreneurs de soi » vendant des services sur un marché, et comme des détenteurs de capital humain à valoriser par des choix rationnels. L'Homme devient une entreprise en soi, devant trouver ses clients, prendre position sur des marchés, gérer des coûts, se former (Aubrey, 1994). Les individus doivent apprendre à devenir des sujets actifs et autonomes en vue de développer des stratégies de vie, ainsi que d'accroître et valoriser leur capital humain. Les résultats obtenus sont alors le fruit de décisions et d'efforts ne relevant que de l'individu, et n'appellent pas de compensations particulières en cas d'échec. Toute crise sociale est perçue comme crise individuelle, toute inégalité est rapportée à une responsabilité particulière, les problèmes liés à l'organisation sociale

deviennent des échecs personnels (Astier, 2010, p.34). Ainsi, loin de l'autonomie et de l'émancipation des individus promus par les théoriciens du néolibéralisme⁴⁶, l'individualisation de la démarche de recherche d'emploi, et plus largement de la prise en charge institutionnelle des problématiques sociales, est avant tout une « *façon de rendre chacun responsable de sa vie et du moindre événement qui l'émaille* » (Astier, 2010, p. 33-34).

Les personnes en recherche d'emplois doivent savoir formuler des projets, se mettre en valeur, et faire les choix de formation les plus fructueux. Or, ces critères de sélection semblent avant tout être des outils de légitimation des non-embauches en rejetant la responsabilité sur des caractéristiques individuelles, occultant du même coup les conditions sociales et collectives, et notamment le contexte de déficit d'emploi. Comme le montrait Gérard Mauger, au travers de cette « logique de projet », l'image de l'inemployable a peu à peu remplacé celle du chômeur. Ce changement sémantique masque les stratégies néo-libérales de management, et donc leurs effets sur l'emploi. Il invite à ne se focaliser que « *sur les victimes et leurs déficits* » (Mauger, 2001). L'action publique a complètement adopté ce point de vue, estimant que cette démarche permettrait de faire des économies. Il faut susciter des comportements rationnels et responsables au niveau individuel, permettant aux bénéficiaires d'accéder à l'autonomie et, au final, de s'affranchir de l'aide sociale. Si l'employabilité est « *la capacité à obtenir et à garder un emploi* » (Gazier, 2003, p. 96), les politiques d'insertion professionnelle et sociale ne semblent y voir que la dimension relative aux responsabilités individuelles, et naturalisent les contextes socio-économiques et notamment le tarissement des sources d'emploi au niveau local.

Ces visions institutionnelles s'incarnent à travers des dispositifs mis en place par les missions locales et Pôle emploi, et dans le travail des conseillers et conseillères prenant en charge les demandeurs d'emploi. Ceux et celles-ci doivent alors déployer des stratégies d'activation des demandeurs d'emploi, qui ne correspondent pas à la réalité sociale du territoire, et aux situations des personnes hors-emploi. Toutefois,

⁴⁶ - Dont Denis Kessler et François Ewald qui différencient les « *risquophiles* » prenant des risques mais voyant du même coup leurs champs des possibles s'ouvrir, et les « *risquophobes* » restant prostrés sur leurs acquis et protections collectives (Ewald et Kessler, 2000).

l'impossibilité générale de fournir du travail à tous et toutes, cumulée aux demandes de « performance »

II – 3. Le désarroi du personnel d'insertion

Le travail des conseillères et conseillers peut donc être analysé comme un travail d'adaptation entre les attentes des jeunes et les réalités du travail présent sur place (Beaud et Pialoux, 2003). Durant les années 2000, les objectifs des missions locales ont évolué, passant d'une approche globale de la personne à une focale portée sur l'insertion en emploi ou en formation des jeunes (Zunigo, 2008). Cela se concrétise en une logique d'évaluation exacerbée des performances des missions locales et des conseillers, basées sur le taux d'entrée en emploi (quel que soit sa durée, le nombre d'heures hebdomadaires ou la rémunération). Ce classement et ces performances tiennent une place centrale, en guidant les financements par le conseil régional et l'Etat. Le classement lui-même n'est pas connu des agents, ils savent uniquement que la première place est tenue par la Mission locale de Soissons. En parallèle, des rumeurs existent sur cette Mission Locale qui font part d'un fort *turn-over* parmi les conseillers, d'un grand nombre d'arrêts maladie - notamment pour dépression - et d'une gestion stricte souvent proche du harcèlement.

« Je ne comprends pas très bien, comment on classe des missions locales ?

Je ne sais pas, ils extraient tellement de chiffres, ça peut être lié à l'accueil, à l'emploi, à la formation, on ne sait pas trop ... Il paraît qu'on est plutôt bien placé nous à Chauny, mais la tête du classement c'est S. . Mais à S. ... Les gens tombaient malades au départ, et puis il y a eu des gens ça allait au départ et puis après ... Enfin elle [la directrice de la Mission Locale de S.] est du genre à ... Tu vois il y a un ascenseur pour arriver aux bureaux... Et bien, si les gens ont un quart d'heure ou vingt minutes de retard le matin, elle attend devant l'ascenseur avec la montre et elle met la honte devant tout le monde... »

Olivier, 36 ans, conseiller d'insertion à la mission locale de Tergnier.

Outre ces difficultés organisationnelles, les conseillers et conseillères verbalisent les difficultés auxquelles ils et elles doivent faire face dans leurs activités professionnelles quotidiennes du point de vue institutionnel, que ce soit en termes de « directives impossibles à tenir » ou de « coupes budgétaires ».

« On nous demande de faire des choses dingues. (...) On n'a pas le temps de se documenter, on doit faire attention aux informations qui arrivent de partout. (...) Nous, évidemment, on a un chômeur devant nous, on fait tout pour qu'il aille à l'emploi, ou qu'il trouve une formation, mais on a toujours l'impression qu'on fait rien, on nous renvoie cette image, on ne fait rien, alors on nous assigne des trucs en plus à faire, comme si on ne faisait rien... »

Isabelle, 31 ans, conseillère d'insertion à la mission locale du Vimeu, en poste depuis 4 ans, ancienne assistante sociale.

Les injonctions liées aux critères d'évaluations régionaux paraissent intenables aux conseillers. Ils et elles estiment unanimement que ces directives ne tiennent compte ni des données produites par des organismes locaux sur la situation du bassin d'emploi, ni des remarques formulées par les conseillers et conseillères eux-mêmes. Cela aboutit à des injonctions qui paraissent intenables aux conseillers, et totalement incohérentes avec la réalité de la zone. Les agents ont alors l'impression d'être dépossédés de leur travail et de toute marge de manœuvre à cause des objectifs qui leur sont demandés, en décalage avec la réalité du terrain.

« C'est surtout les injonctions qu'on a de mettre tout le monde à l'emploi, enfin, dans la réalité, tout le monde n'est pas près... Il y a même des personnes qui en sont très loin, à cause des déplacements à faire, de l'illettrisme de certains, des problèmes de comportement, ou autres, ... Mais ça ce sont des problèmes qui ont du mal à remonter. J'comprends pas pourquoi ça ne remonte pas... Je n'ai rien après les gens qui réfléchissent⁴⁷ mais je sais pas, on a l'impression qu'ils sortent toujours des trucs qui sont à côté... On nous assigne des objectifs, mais c'est à se demander s'ils ont regardé le bassin d'emploi... Ils nous disent par exemple d'orienter les jeunes vers l'industrie et le bâtiment ... Pour l'industrie, je leur [les jeunes] dit « vous savez, il y a l'industrie » mais il me répondent « bah oui, mais madame, y'a plein de chômage aussi » et je ne pousse pas beaucoup plus loin parce que de toute façon, il n'y a plus rien dans l'industrie ici ».

Sacha, 45 ans, Conseillère à la mission locale de Tergnier depuis 12 ans.

L'enquête a mis en évidence un désarroi des conseillers et conseillères lié aux directives qui leurs sont imposées (focalisées sur le retour à l'emploi) et les demandes de rentabilité (mesurée par des indicateurs de performance). Ceux-ci semblent entraver la « mission sociale » des missions locales, visant à insérer socialement les jeunes les moins bien dotés en capital scolaire et social en suivant une démarche dite « globale » (Brégeon, 2008). Il en résulte une impression pour les conseillers et conseillères de ne pas pouvoir remplir leur fonction.

Au final, le travail des conseillers et conseillères vise à susciter l'adhésion des jeunes à l'esprit d'entreprendre. Il s'agit selon Xavier Zunigo d'un « travail symbolique » de transformation des dispositions professionnelles en vue de former un « sens de l'orientation sociale » et un « sens des limites » qui a pour objectif d'ajuster les aspirations des individus aux réalités du marché du travail et de la formation (Zunigo, 2008). Sur les territoires désindustrialisés, marqués par de faibles dynamismes économiques et de forts taux de chômage, ce travail de conversion s'effectue dans un contexte principalement marqué par le déficit d'emploi.

⁴⁷ - « Ceux des bureaux qui fixent les directives à suivre. »

L'analyse des marchés de l'emploi locaux nous permet de comprendre la structuration de l'emploi local, et notamment la prépondérance des embauches précaires. Par ailleurs, le très faible nombre d'offres d'emploi place les employeurs en capacité d'opérer une sélection qui s'appuie sur des critères personnels. Les personnes en recherche d'emploi doivent désormais savoir développer différentes ressources les rendant sélectionnables pour occuper un poste donné. La responsabilité de l'embauche tend donc à reposer sur les individus eux-mêmes. Le chômeur devient une personne dont le déficit d'employabilité doit être comblé par des formations et par une rationalisation générale de la recherche d'emploi (Béraud et Eydoux, 2009). En élargissant un peu la focale, on s'aperçoit que la mission locale et Pôle emploi orientent les dispositions des demandeurs d'emploi afin d'en faire des individus néolibéraux proches de la figure de l'auto-entrepreneur décrite par Sarah Abdelnour comme un « travailleur hybride », entre autonomie et salariat, entre travail et aides sociales (Abdelnour, 2014). Nous allons voir que ce modèle peut être plus ou moins intériorisé par les individus, et va guider des rapports à l'emploi particuliers.

III - Rapport à l'emploi

Les nouveaux critères de recrutements influent directement sur les rapports au travail de ceux qui deviennent des « inemployables ». Nous avons pu dégager trois types de conduites en ce qui concerne les jeunes, et que l'on retrouve tant dans le Pays chaunois que dans le Vimeu. Pour en rendre compte, nous nous appuyerons sur le profil de quatre personnes qui exemplifient les postures observables sur le terrain : l'intermittence de l'emploi, la recherche perpétuelle d'employabilité et l'orientation vers les carrières militaires.

III – 1. Les mobiles et intermittents de l'emploi.

Le recours massif au travail temporaire représente à la fois une « *flexibilisation numérique et fonctionnelle* » pour les entreprises, mais également un « *instrument flexible pour les salariés mobiles* » (Bernier, 2014). Les jeunes demandeurs d'emploi les plus mobiles, possédant le permis de conduire et ayant un véhicule à disposition, sont en capacité de se rendre rapidement sur un éventuel lieu de travail. Cette compétence est fortement valorisée et permet à la personne en demande d'emploi de pouvoir répondre à un nombre plus important d'offres d'emploi (quel que soit la durée et la distance). Cette mobilité, vecteur d'employabilité, mène principalement à une accumulation de très courtes expériences de travail. Certains jeunes expriment même l'impression d'être relégués dans des tâches de « *remplacement* ». Ils deviennent des « *remplaçants* », travaillant parfois à la journée dans divers types de structures. Pour ces personnes, activité et inactivité s'entremêlent. L'inactivité devient un moment entre deux périodes de travail, comme le travail devient un moment entre deux périodes de chômage.

Julie a 20 ans, elle vit chez ses parents, et fréquente la mission locale de Tergnier depuis deux ans. Elle possède le permis de conduire et a une voiture à disposition (la seconde voiture de ses parents). Son père est soudeur dans une petite entreprise industrielle située dans leur village, sa mère est nourrice agréée, mais n'a plus d'enfants à garder depuis plusieurs années. Son frère, collégien de 15 ans, va arrêter sa scolarité à la fin de la troisième pour faire un apprentissage dans l'entreprise qui salarie son père.

Julie possède un BEP secrétariat et un Bac technique en comptabilité. Pour ne plus être dépendante de ses parents, elle a cherché un employeur en vue de préparer un BTS comptabilité en alternance, mais n'a pas trouvé de structure capable de l'accueillir en stage (qui devait être rémunéré). *« Je voulais continuer en BTS compta. Dans mon lycée ils font le BTS compta en alternance, alors on suit les cours et on travaille en même temps. Je voulais faire ça pour pouvoir être indépendante, partir de chez mes parents, et puis habiter chez moi, quoi. Mais pour s'inscrire en BTS, il fallait un patron qui me prenne en stage, et j'ai pas trouvé... C'est comme ça que j'ai pas pu m'inscrire... C'était en 2008, et avec la crise, tout le monde me disait que c'était pas possible... Alors j'ai laissé tomber... Mais tout de suite j'ai cherché à travailler. »*

A la mission locale, elle ne trouve que des emplois de courte durée, essentiellement en mairie. En deux ans, elle a travaillé six mois à l'accueil d'une mairie, et un mois à la comptabilité d'une autre. Elle se dit « toujours rejetée » à cause de son manque d'expérience. *« Ils ne m'ont pas embauchée mais bon, ils m'ont donné ma chance quand même, parce que je n'avais pas d'expérience du tout... J'ai mon bac mais il ne vaut rien sans l'expérience »*. Pour combler ce manque d'expérience, elle a entrepris une « formation DCP » (Dynamique de choix professionnel) de 3 mois. Durant cette formation, elle a passé des « tests d'aptitude », dans une logique de réorientation professionnelle, elle a participé à des ateliers de préparation de CV et d'« entraînement » aux entretiens d'embauche. Elle a également effectué quelques stages non rémunérés, « pour l'expérience ». Sortie de cette formation, Julie va s'inscrire dans cinq entreprises de travail temporaire afin d'élargir son champ d'offres d'emploi. Désormais, elle effectue des inventaires, ou « fait des remplacements » sur les chaînes de production d'usines proches. Elle cherche du travail dans un rayon de 50 km aux alentours, et choisit les offres d'emploi en fonction de la distance. Elle alterne de

très courtes périodes d'emploi, et l'inactivité. Ni véritable salariée, ni 100% inactive, elle a l'impression de ne jamais être sans activité. Elle retrouve une impression d'utilité sociale et déclare s'autoriser à refuser les offres d'emploi qui ne lui semblent pas intéressantes, ou peu rentables en termes de revenus ou d'expérience. Elle retrouve donc une certaine forme d'autonomie dans son travail.

« Ça va, je ne reste jamais trop longtemps sans travailler, je fais des remplacements, c'est quand les gens sont malades ou qu'il y a un retard dans une commande, ils m'appellent. Je dépanne, quoi. Mais si c'est trop loin pour pas beaucoup d'heures ça vaut pas le coup par rapport à l'essence. Alors j'y vais pas, je refuse. Pareil, des choses que j'ai déjà fait plusieurs fois, j'y vais pas forcément, l'expérience je l'ai, alors j'apprendrai plus en y allant. »

Julie, 20 ans, intérimaire

Julie mise donc beaucoup sur sa polyvalence et sa capacité de mobilité. Cette dernière n'est toutefois rendue possible que par l'entraide familiale. Ses parents lui mettent une voiture à disposition après lui avoir « offert » le permis de conduire. Durant la formation « DCP » et ses rendez-vous à la mission locale, Julie a adopté un nouveau modèle du travailleur, flexible tant du point de vue temporel (mobilisable rapidement, même sur de très courtes périodes) que spatial (capable de « faire la route » pour aller travailler dans d'autres communes). Toutefois, ce rapport intermittent au travail ne lui permet pas d'accéder à des revenus stables, et assez élevés pour autoriser une installation dans un logement autonome. Julie vit chez ses parents et ne pense pas en partir avant d'avoir « trouvé quelqu'un de sérieux » ou « un vrai travail ».

III – 2. Les demandeurs d'employabilité

Les personnes qui éprouvent des difficultés à convertir leurs dispositions sociales aux critères de l'employabilité ont le sentiment d'être écartées de l'emploi, rejetées de la sphère professionnelle pour des raisons qui ne semblent, au final, non pas professionnelles mais personnelles. Même si elles possèdent une qualification, des expériences professionnelles et qu'elles effectuent des démarches auprès d'agences d'intérim ou d'entreprises, l'emploi leur paraît inaccessible ou réservé à d'autres. Ces personnes vont alors tenter de mobiliser les ressources mises en place par la mission locale pour augmenter leur potentielle employabilité : formation, gain de mobilité, etc. Il ne s'agit plus alors de demandeurs d'emploi, mais plutôt de demandeurs d'employabilité. Celle-ci paraît à la fois proche et lointaine, au sens où les personnes pensent qu'en compensant telles ou telles lacunes, leur future embauche sera assurée. Mais une fois comblées, les lacunes initiales laissent place à de nouvelles, et ainsi de suite. Il en résulte un fort découragement, pouvant pousser la personne à se retirer progressivement de la recherche d'emploi (en tant qu'activité rémunérée et déclarée).

Damien est sorti du système scolaire à 16 ans, et il avait 23 ans lorsque nous l'avons rencontré à la mission locale du Vimeu, située à Friville-Escarbotin. Son père est un ancien ouvrier en arrêt pour maladie grave, et sa mère travail comme femme de ménage pour des particuliers. N'ayant aucune qualification, Damien cherche un emploi dans le secteur du bâtiment (c'est le seul vers lequel la mission locale l'a orienté). La trajectoire professionnelle de Damien consiste en deux années (entre ses 16 et 18 ans) durant lesquelles il a travaillé dans une petite entreprise en tant que menuisier poseur. Il s'est fait licencier suite à une altercation avec le fils de son patron durant une soirée « *en boîte* ». Depuis ses 18 ans, il cherche du travail, mais sans succès. Ayant perdu son permis de conduire suite à un gros excès de vitesse, Damien est peu mobile. C'est selon lui l'un de ses principaux handicaps, plus contraignant encore que son manque de qualification. « *Ouais, j'ai de l'expérience et tout mais sans le permis, c'est pas facile... Même ceux qui ont le bac ne trouvent rien, alors ceux qui n'ont pas le permis, c'est foutu...* »

Damien fréquente la mission locale depuis plus de deux ans. Bien qu'il postule pour la plupart des offres d'emploi dans le bâtiment, ou dans d'autres secteurs d'activité, disponibles sans qualification, il a pris l'habitude d'être « *recalé* ». « *Là, elle [sa conseillère] m'a mis sur un truc, ... J'ai envoyé une lettre, j'ai toujours pas de réponse, mais bon, je vais être recalé comme d'habitude* ». Après avoir connu quelques « *coups de pression* » qui lui ont fait « *faire le tour* » de toutes les « *boîtes d'intérim* » et entreprises locales, sans résultats, Damien dit désormais s'en remettre aux offres de la mission locale, en attendant de pouvoir repasser le permis, et re-candidater en mettant en valeur sa mobilité retrouvée.

« Une fois j'en avais tellement marre, j'ai fait le tour de toutes les entreprises de maçonnerie de St Quentin et des alentours, je n'ai pas eu de réponses, juste trois coups de fils, mais c'était négatif. Du coup, j'en ai marre, je ne cherche plus, j'suis dégoûté... Mais là je repasse le permis, après ça ira mieux, je vais sûrement retrouver. Tout ce qu'on me propose, on me refuse parce que j'ai pas le permis, donc bon ... Normalement, après ça sera bon ! »

Damien, 23 ans, sans emploi

Les demandeurs d'employabilité sont des personnes décrites par les institutions comme « *éloignées de l'emploi* », mais qui jouent toutefois le jeu des logiques de projet et d'entrepreneuriat au sens où ils vont tenter de corriger leurs « *défauts* » et les déficits qui les fixent dans le statut d' « *inemployable* ».

III – 3. Les aspirants militaires

Finalement, les seules professions qui semblent encore être supports d'avenir, tout particulièrement pour les jeunes hommes, sont celles de l'armée. Comme l'a montré Elyamine Settoul, l'armée utilise des modes de recrutement, et entretient un rapport avec les candidats, qui paraissent plus « *humains* » et moins arbitraires que ce que propose la voie salariale (Settoul, 2015). Les métiers militaires proposent des débouchés permettant d'échapper au précarité et au non-emploi.

Steeve a 15 ans et est collégien à Tergnier. Il suit sa scolarité comme une obligation, mais l'entrée dans le monde du travail, ou plutôt du non-travail, selon les trajectoires de son entourage, lui fait peur. « *Je vois ma sœur et mon beau-frère, mes cousins ils galèrent comme des dingues et ils trouvent rien ! ... Alors moi je me dis que je vais continuer jusqu'au bac, je suis pas pressé d'arrêter les études parce que bon ... J'ai pas envie de rester sans rien faire, quoi* ». Il prévoit de poursuivre ses études jusqu'au bac, puis de se diriger vers l'armée. L'armée étant en quelque sorte un choix par défaut, comme le métier de ceux qui ne peuvent rien espérer faire d'autre en termes d'activités professionnelles.

« Tu m'as dit que tu avais toujours voulu aller à l'armée, mais si dans le coin, il y avait du travail, tu serais quand même allé à l'armée ?

Non... C'est le boulot, ... L'armée c'est pas vraiment un avenir ... Du boulot y'en aura plus si ça continue, à part si y'a une troisième guerre mondiale, là il y aura du boulot, mais bon, il y aura des morts aussi... Moi, j'ai pas hâte de sortir du collège et du lycée... Le boulot et tout ... La plupart de jeunes se barrent à l'armée, il n'y a plus que ça à faire ... Là-bas c'est sûr, ils recrutent... »

Steeve, 15 ans, collégien

Les jeunes s'orientant vers les carrières militaires semblent être ceux les moins dotés en capital scolaire, dépourvus de ressources familiales et adhérant finalement assez peu aux discours sur l'employabilité. Plutôt que convertir leurs dispositions, ils vont valoriser celles qui les caractérisent déjà (les capacités physiques et sportives notamment). Elyamine Settoul parle même « *d'instrumentalisation de leur capacité physique à des fins professionnelles pour les sans-diplômes* » (Settoul, 2015, p. 104-105). A l'armée s'opère alors « *un renversement des codes classiques de la réussite et de la compétence* » qui contrebalance le sentiment d'illégitimité qui avait jusque-là caractérisé leurs trajectoires scolaires et professionnelles.

Si l'armée ouvre un débouché pour les jeunes qui ne semblent pas pouvoir envisager l'accès au salariat sous ses formes traditionnelles, elle permet aussi de construire une carrière professionnelle, avec des espoirs d'ascension sociale, de profiter d'une retraite et d'envisager des formes de mobilité géographique particulières.

Benjamin, 26 ans, est en recherche d'emploi dans le Vimeu depuis plusieurs années. Il a arrêté les cours à 18 ans, avant d'avoir terminé son BEP de mécanicien. De 18 à 23 ans, il s'est occupé de sa mère, ancienne ouvrière, paralysée à la suite d'un accident vasculaire cérébral. A 23 ans, Benjamin entreprend une formation de chauffeur routier, sa mère décédera la semaine suivante. La formation de routier dure un an en alternance, mais aucune entreprise ne souhaite l'embaucher, à cause de son « *manque d'expérience* ». Pendant deux ans, il cherche un emploi, mais ne trouve rien d'autre que de courtes périodes d'intérim dans d'autres secteurs d'activités.

« Et avec ta formation, tu ne trouves pas de travail ? »

Bah c'est pas que je trouve pas, mais quand t'arrives dans une entreprise, le patron il voit un jeune comme ça, sans expérience, donc ça peut peut-être lui faire peur... Il se dit « un petit jeune comme ça... » ... Je serais à la place de l'employeur je ferais pareil. On n'a pas d'expérience, le peu d'expérience qu'on va se faire c'est en travaillant, et tu vas commettre des erreurs, forcément, au départ. T'as quand même un temps d'adaptation. Et l'entreprise, elle a besoin de quelqu'un d'expérimenté, tout de suite... »

Benjamin, 26 ans, sans emploi

Il a également tenté d'entrer à la SNCF, où travaille son père, mais sans succès. A 26 ans, il essaie de rejoindre la gendarmerie, dans laquelle sont déjà entrés plusieurs de ses amis, et qui lui laisse présager des perspectives d'avenir notamment en termes d'évolution de carrière, de retraite et de mobilité. « *Une fois que tu as un pied dans la gendarmerie, t'es tranquille toute ta vie, jusqu'à la retraite. Une fois que tu y es entré, tu peux être muté, mais t'as toujours du boulot. Ce qui n'est pas le cas dans une boîte d'ici... Le travail, c'est bien, mais quand l'entreprise elle ferme, t'as plus rien... Une fois dans la gendarmerie, je leur montrerai mes qualités et je pourrai monter en grade* ».

Au final, nous observons une partition des rapports au travail proche de la typologie des parcours professionnels des jeunes ruraux qui avait été élaborée statistiquement dans les années 1980 par Laurence Roulleau-Berger (1994). Cette étude dégage trois types de parcours. Le premier regroupe les « *parcours d'adaptation à la précarité* », caractérisé par de courtes périodes d'emploi et de chômage entremêlées, correspondant assez bien avec notre catégorie des travailleurs mobiles et flexibles. Le deuxième type de trajectoires est marqué par l'« *assujettissement à la précarité* », c'est-à-dire l'incapacité à se dégager de la catégorie d'« *inemployable* » assignée par les institutions. Enfin, le troisième type de parcours est orienté vers la « *réinvention du travail* », par laquelle les jeunes vont chercher d'autres circuits professionnels. Nous avons vu que se sont surtout les métiers de l'armée qui sont investis de cette manière.

L'expérience de la relégation professionnelle génère des rapports particuliers au travail. En fait, on observe ici l'une des mutations du salariat induite par la mondialisation de l'économie et la libéralisation des politiques d'insertion professionnelle et sociale. Ces dernières semblent faire apparaître des « *figures émergentes de mise au travail* » (Azaïs, 2014) propres aux jeunes des classes populaires. Ces derniers sont enjoins à se conformer au modèle du salariat néo-libéral, sous peine de culpabiliser d'être professionnellement relégué. Dans ce cadre l'armée apparaît comme l'un des derniers secteurs capables de proposer une stabilité professionnelle.

Conclusion du chapitre 4

Les transformations qui affectent l'industrie française depuis la fin des années 1970 entraînent de profondes mutations du marché du travail au sein des territoires dont le développement économique s'est surtout centré sur l'industrie. Sur les zones investiguées, les marchés de l'emploi sont assez peu approvisionnés en offres, alors que le nombre de demandeurs est en constante augmentation. Pour faire face à ces problématiques, les structures et politiques néolibérales d'insertion sociale et professionnelle tendent à individualiser les réponses à la crise de l'emploi, et à faire peser sur les personnes et leurs défaillances la responsabilité de leurs non-embauches. Elles rendent alors invisible le fait que les processus qui permettaient auparavant aux jeunes d'entrer en emploi ont été remis en cause par la désindustrialisation, et de nouveaux mécanismes ont permis de légitimer le non-emploi de certaines franges de la jeunesse, dites inemployables.

En outre, sous couvert de flexibilisation de la main d'œuvre, l'emploi s'est précarisé et les postes les plus stables et rémunérateurs (qui se sont développés dans le secteur des services ou de la santé et du social) semblent principalement viser des populations extérieures au territoire (par le biais du niveau requis de diplôme et d'expérience). Il en résulte, chez les jeunes vivant sur ces territoires, de nouveaux rapports au travail et à la carrière professionnelle qui représentent de nouveaux modes d'activation des jeunes des classes populaires rurales. Ces derniers forment alors, d'une part, un contingent de main d'œuvre extrêmement flexible capable de combler les besoins des structures et entreprises locales, que ce soit en termes de remplacement de personnel ou de besoins ponctuels (en cas de commandes importantes par exemple). D'autre part, cette frange de la jeunesse semble également être mobilisable pour répondre aux besoins militaires.

Cette analyse des « systèmes d'emploi » (Glazmann, 2005) locaux permet de comprendre les adaptations en termes d'accès à la ressource pour les jeunes des classes populaires, amenés à emprunter des voies à l'extérieur du salariat « traditionnel ». La flexibilisation du travail, qui passe par le recours massif au travail temporaire, est défavorable à l'ensemble des jeunes présents sur place. Seuls les demandeurs d'emploi les plus mobiles peuvent occuper les emplois flexibles. La flexibilité et la mobilité vont de pair, et cette dernière fait bien l'objet d'une injonction (Fol, 2010). De plus, les travailleurs en contrats précaires sont, d'une manière générale, surexposés aux risques envers la santé et la sécurité au travail (Bernier, 2014 ; Jounin, 2008 ; Thébaud-Mony, 2008). En ce qui concerne le processus d'entrée dans la vie adulte, les difficultés relatives à l'accès à la stabilité professionnelle entravent les possibilités de bénéficier d'un revenu suffisant et prévisible, qui est à la base des autres étapes de la prise d'autonomie pour les jeunes (pouvoir disposer d'un revenu propre, envisager de fonder une famille).

Chapitre 5 - La famille et l'arrivée du premier enfant

Au-delà de l'accès à l'emploi stable et la fin de la formation, le moment d'entrée dans la « vie adulte » est également marqué par la constitution d'un nouveau groupe familial, indépendant des foyers d'origine. Cette création d'une nouvelle entité se fonde sur deux aspects : la mise en couple stable, avec potentiellement l'arrivée d'un premier enfant, et une prise d'indépendance résidentielle en quittant le logement des parents. En tant qu'instance socialisatrice de la jeunesse, la formation d'un couple stable fait pleinement partie du processus de construction de soi et va influencer la façon de se percevoir comme plus ou moins « adulte » (Bidart, 2005). Il en va de même pour l'expérience du logement autonome, qui permet d'exprimer son indépendance matérielle, même si celle-ci n'est parfois que très partielle, dans le cas des étudiants dont le logement est financé pour partie, ou en intégralité, par les parents (Chambon et al., 2012). Or, les tendances générales de « transformations de la jeunesse » (telles que la prolongation de la période d'études, ou les difficultés d'insertion en emploi stable) entraînent un double report : celui du moment de départ de chez les parents, d'une part, et celui de la formation des couples stables, d'autre part.

Plus qu'un report de la décohabitation, certains auteurs préfèrent parler de diversification des modes de décohabitation, prenant des formes et durées variables (Villeneuve-Gokalp, 2000) et pouvant passer par des stades intermédiaires, comme la double résidence pour les jeunes ayant un logement mais retournant vivre chez leur parents pour les week-ends ou les vacances (Régnier-Loilier, 2011). Il apparaît toutefois dans les recherches que la corésidence prolongée avec les parents concerne plutôt les jeunes des classes populaires, pour qui rester au foyer parental permet de conserver un certain niveau de vie (Solard et Coppoletta, 2014). De même, le report général des premières naissances est visible depuis les années 1960 en France. Ainsi, en 2010, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans, contre 24 ans dans les années 1960. Des différences sont observables selon les milieux sociaux et les territoires. Les femmes ont tendance à avoir des enfants plus tôt dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, alors que habitantes de la région Ile-de-France détient les moyennes d'âge à la première naissance plus élevées (Davie, 2012).

Mais avant même l'arrivée du premier enfant, sur les territoires industriels la mise en couple prend place dans une configuration particulière tenant à la fois au prolongement de la cohabitation avec les parents (lié aux difficultés d'accès à l'emploi et à un revenu fixe) et à l'importance de l'entourage familial pour les jeunes. La notion de « famille-entourage locale », issue des travaux sur l'enquête « *Proches et parents* » réalisée à l'INED en 1990 et visant à « *dépasser les frontières du ménage constituées par les murs de la maison, en analysant les proximités spatiales et affectives ainsi que les relations d'entraide au sein de la parenté en leur donnant sens* » (Bonvalet et Maison, 1999), peut alors être utile pour décrire et analyser la composante du capital d'autochtonie, relative à l'ancrage familial. Constituant un réseau de solidarités matérielles et symboliques, cet entourage fait l'objet d'un fort investissement au sein des classes populaires. Comme l'avait montré Olivier Schwartz, en milieu ouvrier la famille est perçue comme un espace de protection où l'on peut reconstruire ses forces dans des cadres de sécurité et de fiabilité (Schwartz, 2012, p. 90).

S'il n'a pas vocation à la représentativité statistique, notre échantillon ethnographique met en avant la prédominance du célibat et de la cohabitation avec les parents. Ainsi, sur les 57 jeunes interviewés, 43 vivent avec leurs parents. Parmi les 45 personnes dont nous connaissons la situation affective, 30 sont célibataires, et 6 sont en couple avec enfant. Enfin, il est remarquable que les personnes en couple avec enfant aient quitté de foyer parental pour occuper des logements en location, dans le parc privé ou en HLM. Pour les couples, le moment d'arrivée du premier enfant semble donc être resté le signal fort marquant une obligation sociale de décohabitation.

Quels sont les projets familiaux entretenus par les jeunes vivant sur les territoires désindustrialisés ? En quoi le prolongement de la dépendance vis-à-vis de la famille d'origine, qui est amplifiée par l'ancrage dans des réseaux familiaux denses, va influencer les attentes et les formes que prennent les jeunes couples ? Comment se forment les couples, et quelles transformations ceux-ci apportent-ils dans l'organisation de l'entourage familial ?

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux projets familiaux entretenus par les jeunes que nous avons rencontrés lors de l'enquête ethnographique, qu'ils et elles soient en couple, ou non. Nous verrons surtout que la formulation de ces projets est

difficile car les jeunes manquent de supports qui leur permettent de penser leur autonomie familiale. Ce phénomène apparaît notamment dans la prédominance du célibat. Dans la seconde sous-partie, nous verrons que des relations amoureuses voient tout de même le jour, le plus souvent sous forme de *flirts* n'induisant que rarement l'installation dans un logement autonome. L'arrivée d'un premier enfant marque par contre un moment où la décohabitation est sérieusement envisagée. Installés en général sur le territoire proche de la famille d'origine, les membres des nouvelles familles vivent dans des logements autonomes mais gardent des liens forts avec leurs parents. Plutôt qu'à la constitution de familles autonomes, la décohabitation marque alors un début de fonctionnement en famille entourage locale.

I – Projets de familles

Les projets familiaux, qui se concrétisent en stratégies familiales visent en général deux objectifs : la reproduction biologique de la lignée et la sauvegarde d'un patrimoine matériel ou symbolique. Le mariage peut ainsi être analysé comme l'aboutissement d'une stratégie qui met en pratique des principes intériorisés en vue de reproduire un modèle lui-même intériorisé (Bourdieu, 2002a, p. 173). Pour être élaborés, ces stratégies ou ces projets doivent pouvoir exprimer des dispositions acquises lors de la socialisation, dans des cadres qui leur correspondent. Cela signifie que pour se concrétiser, la stratégie de reproduction doit bénéficier des ressources qui ont participé à sa création. Dans le cadre de la reproduction du monde industriel, ces stratégies ont été rendues obsolètes par les transformations économiques des territoires (et la disparition des usines fournissant le travail et le revenu des habitants). Ce phénomène est visible dans la difficulté pour les jeunes à se stabiliser en famille et à formuler des projets familiaux, et dans la place prépondérante du célibat.

I – 1. Manque de stabilité économique et projets familiaux

Le déficit d'emploi, et le manque de ressources économiques qu'il induit pour les jeunes, entrave fortement leurs projets de s'installer en couple. En effet, dans les représentations des jeunes, s'installer, c'est-à-dire fonder un couple stable va de pair avec l'accès à un logement autonome et la capacité d'avoir un revenu fixe et prévisible. Or, cette condition semble de plus en plus difficile à atteindre, et retarde avec elle les projections dans un avenir en couple, avec enfants. Les jeunes hommes sont particulièrement affectés par ces difficultés de projection. En effet, le chômage et la précarité professionnelle viennent principalement affecter le modèle masculin d'accès à l'autonomie, reposant en grande partie sur la capacité à occuper une position professionnelle stable et rémunératrice capable d'assurer un revenu à la famille, alors que le modèle féminin se fonde en plus grande partie sur la maternité et les soins à apporter à la famille (Galland, 2011).

Ainsi, Maxime, qui a 22 ans et travaille en intérim sur des chantiers du bâtiment dans le Vimeu, vit chez ses parents avec sa sœur, Cindy, qui a 20 ans, et n'a jamais eu d'activité professionnelle (elle a quitté le lycée avant d'avoir validé le bac).

Pour Maxime, il est clair que le départ du logement parental sera lié à l'accès à un travail qui devra lui plaire et lui permettre de disposer de revenus confortables et prévisibles. Cindy compte plutôt sur une « *belle rencontre* » pour partir de la maison parentale, même s'il lui paraît important de « *travailler quand la famille en a besoin* ». Les ressources de la famille ont longtemps été liées aux revenus de leur père, ancien chauffeur routier. Lorsque celui-ci a déclaré de graves problèmes de dos et qu'il a dû arrêter de travailler, leur mère « *a trouvé un boulot* » au supermarché local. Dans ce modèle, l'homme doit prioritairement être vecteur de ressources économiques, même si la nécessité peut conduire également la femme à avoir une activité rémunérée. Celle-ci est toutefois moins importante dans l'accès à l'indépendance dans les trajectoires des

jeunes femmes que dans celles des jeunes hommes. Nous retrouvons dans ces représentations les considérations émises par Jacques Commaille montrant qu'« *il existe une incompatibilité entre un rapport à l'emploi incertain et le projet de mise en œuvre et de bon fonctionnement de son propre univers familial* ». Cette incompatibilité est particulièrement forte pour les hommes, alors que « *les femmes échappent à cette déstabilisation du fait que la reconnaissance de leurs rôles parental et éducatif est peu affectée par l'absence d'emploi* ». (Commaille, 1999, p. 88)

Maxime : En fait, moi je me dis... Tant que ça n'ira pas mieux sur le boulot, ... Ca va être dur pour moi ...

Cindy : C'est clair...

Maxime : Parce que bon, tu peux pas avoir une vraie relation si t'es toujours chez les parents, t'es toujours ... Donc en fait là je ne cherche même plus [à faire des rencontres amoureuses] parce que ... J'ai l'impression ... C'est comme si je pouvais pas, en fait. Si je tombe sur quelqu'un que j'aime bien, qui m'aime bien, mais qui me demande et que je peux pas dire « Ok on s'installe », ou si ... Avant de penser à faire une famille, il faut vraiment que j'ai une façon d'avoir un peu d'argent de coté, quoi..

Cindy : Après si c'est une belle rencontre, le coup de cœur, on sait pas... Moi par exemple, alors je ... Enfin, je travaille pas, c'est pour ça que ... Mais si je rencontre quelqu'un et que ça se passe bien, y'a pas de raisons, je partirai, quoi. Pas trop loin, hein, mais j'irai avec lui. Et puis je me dis que peut-être on verra après, s'il faut travailler...

Et vous voulez des enfants ?

Cindy : [rires] *oui-oui !*

Maxime : [souponne] oui, mais... c'est pas tout de suite, quoi.

Maxime, 22 ans, intérimaire et Cindy, 20 ans, sans activité.
Frères et sœurs dont le père est un ancien chauffeur routier en arrêt longue maladie et la mère est employée de supermarché.

Tant qu'il sera en situation précaire vis-à-vis de l'emploi, Maxime se sentira illégitime à entretenir des projets de famille, ce qui corrobore le fait que d'une manière générale, les hommes sans emploi sont statistiquement moins en couple (Samuel, 2009). Si l'exclusion du monde du travail entraîne une tendance au retrait vis-à-vis des projets familiaux pour les hommes (Commaille, 1999), elle vient également affecter l'un des critères qui fondait la virilité dans les classes populaires : la capacité à répondre aux besoins de la famille (Beaud, 2009).

Comme le disait Olivier Galland : « *Si l'on trouve normal et souhaitable de quitter ses parents rapidement une fois les études terminées, ce départ ne peut se faire dans l'improvisation et l'insécurité ; il doit être l'aboutissement maîtrisé d'un processus d'accès à l'autonomie économique et affective* » (Galland, 2011, p. 134). Quand on demande aux jeunes à quelle situation familiale ils aspirent, et « *comment ils se voient* » dans une dizaine d'années, au-delà de l'incertitude se dessinent des modèles semblant unanimement acceptés. Les composantes principales en sont le logement d'une part, et les enfants d'autre part, et ce modèle est celui d'une reproduction des modes d'organisation familiale des générations précédentes.

En termes de logement, les jeunes se projettent unanimement dans une « *maison* », c'est-à-dire un logement totalement indépendant. C'est dans ces espaces que va se déployer la vie familiale, et le logement va devenir le lieu d'investissements affectifs et financiers (Bonvalet, Maison et Ortalda, 1999). D'une manière générale, les jeunes voudraient devenir propriétaires de leur logement, pour accéder à un idéal d'indépendance caractérisé par le fait d' « *être chez soi* ». Ces représentations, héritées de celles de leurs parents qui avaient bénéficié des politiques d'incitation à l'achat de logements qui se sont développées à partir des années 1970 (Lambert, 2015), avaient également été remarquées par Nicolas Renahy (Renahy, 2006). Ainsi, malgré les difficultés économiques, l'objectif à atteindre reste la propriété d'une maison, et les autres modes de logement sont perçus comme « *temporaires* ».

En ce qui concerne le désir d'enfant, nous pouvons constater qu'il reste fort, tant pour les hommes que pour les femmes. Malgré les difficultés à se projeter, les jeunes déclarent en majorité vouloir, dans l'idéal, deux ou trois enfants. Cette volonté est à mettre en lien avec le mode de socialisation populaire dans lequel le fait d'avoir des

enfants est fondateur de légitimité à la fois sexuelle (en prouvant les capacités fécondes des individus) et sociale (par les responsabilités parentales, renvoyant directement au fait que l'on est « *passé du côté des adultes* »). Le fait d'avoir des enfants contribue alors à fixer une identité « *doublement positive* » (Schwartz, 2012, p. 136). Or, alors que les supports de légitimité sociale liés au travail semblent perdre en fiabilité, ceux qui sont liés à l'accession au statut de parents sont devenus les plus « *immédiatement disponibles* ». C'est sous ce prisme qu'il faut comprendre le fait que certaines très jeunes femmes décident de « *garder l'enfant* » conçu durant les relations adolescentes, alors que les ressources économiques ne semblent pas réunies, et que souvent le père renonce à prendre les responsabilités parentales. Bien plus que l'accès aux allocations familiales, c'est l'accès au statut valorisant de parent (et particulièrement celui de mère) qui est permis par l'arrivée de l'enfant.

I – 2. Le célibat massif

Les difficultés à élaborer des projets familiaux sont observables en creux par la surreprésentation des personnes célibataires parmi les jeunes. Sur les 45 interviewés dont nous connaissons la situation affective, 30 sont célibataires. Même si ce constat ne permet pas de monter en généralité par la voie de la représentativité statistique, et qu'il est difficile à mettre en parallèle avec d'autres données, il marque une certaine nouveauté dans les comportements conjugaux dans les classes populaires.

Les travaux sur les classes populaires ont en effet mis en évidence l'importance de la famille dans ces catégories sociales, en entraînant une forte dévalorisation du célibat. Ainsi, Michel Verret décrit une certaine forme de « *familialisme ouvrier* » qui serait à la fois marqué par une répugnance du célibat et par une forte natalité (Verret, 1988). Les caractéristiques en ce qui concerne la forte natalité parmi les classes populaires sont toujours avérées. Ainsi, l'enquête Erfi de l'INED a montré que les hommes et les femmes ayant peu de formation ont plus de chances d'avoir un enfant tôt, si l'on compare avec les autres niveaux d'étude (Charton, 2009). Par ailleurs, la même enquête a permis d'établir que les employés et les ouvriers sont caractérisés par une

fécondité plus forte, plus précoce et plus étalée que les autres groupes sociaux. Toutefois ces indicateurs globaux mériteraient sans doute quelques affinements, notamment à propos de l'hétérogénéité des classes populaires. Il semble en effet que la situation économique des territoires ruraux désindustrialisés fasse émerger de nouveaux modèles, dans lesquels le célibat est très répandu. En effet, les caractéristiques professionnelles des jeunes (particulièrement marqués par la précarité ou le non-emploi), semblent favoriser le célibat. Comme cela avait déjà été remarqué, les chômeurs sont en proportion moins nombreux à entretenir une relation de couple que les actifs occupés. Et même lorsqu'ils sont en couple, l'arrivée du premier enfant n'est envisageable que si l'un des membres du couple accède à un emploi stable (Pailhé et Régnier-Loilier, 2015).

Le célibat est un phénomène massif pour les jeunes, et est vécu négativement pour la plupart d'entre eux. Ce tiraillement entre le fait que « *normalement* » ils et elles devraient être en couple, et les difficultés qu'ils et elles ont pour se projeter en ménage peut être analysé comme un décalage entre les attentes qui sont nourries par les jeunes en termes de couple, de famille et de logement, en grande partie issues des modes de socialisation familiale, et l'absence de supports (principalement économiques) qui permettraient de les concrétiser. Ainsi, et c'est déjà ce que montrait Nicolas Renahy, les jeunes vivant sur les territoires désindustrialisés repoussent leur engagement dans une vie de couple à cause du manque de certitude vis-à-vis de leurs ressources futures, et notamment de leurs ressources économiques. Le travail précaire, intermittent ou inaccessible les pousse à reporter le moment de la mise en couple, et donc à prolonger la période de célibat et l'inscription dans d'autres types de groupes affectifs (le groupe de pairs notamment) (Renahy, 2006).

A travers ces difficiles projections dans l'avenir, nous voyons que le manque de revenus empêche la formation de projet de famille chez les jeunes qui estiment ne pas pouvoir en assumer les besoins. En en résulte un haut niveau de célibat, qui n'empêche pas la formulation de modèles idéaux à atteindre en termes de famille et de logement. Ces modèles visent essentiellement à la reproduction des configurations familiales (et des rôles genrés) dans lesquels les jeunes ont grandi. La formation de couples se fait

alors sous la forme de *flirts*, et l'installation semble être réellement envisagée au moment de l'arrivée du premier enfant.

II – La mise en couple et l'arrivée du premier enfant

Si le célibat et les relations entretenues dans un flou relatif à l'avenir sont courants parmi les jeunes des territoires désindustrialisés, c'est l'arrivée du premier enfant qui semble marquer le signal de l'installation. C'est à ce moment qu'est le plus envisagée la décohabitation, poussant un ajustement des attentes en termes de logement. Toutefois, la décohabitation n'induit pas une rupture des liens familiaux, mais semble plutôt entraîner la transformation des modes de fonctionnement de la famille-entourage locale.

II – 1. L'arrivée du premier enfant et la décohabitation.

D'une manière générale, la mise en couple stable, et plus encore l'arrivée d'un premier enfant entraînent la décohabitation. Ainsi, selon les données de l'enquête Histoire de vie, seuls 1.7% des jeunes parents habitent encore chez leurs parents (Maillochon et Selz, 2009, p. 130).

Bien que certains jeunes parents restent vivre chez leurs parents, ou chez ceux de leur conjoint, la naissance du premier enfant reste un fort déclencheur de la décohabitation. Même si notre échantillon qualitatif n'a pas vocation à la représentativité, nous pouvons remarquer que sur les cinq jeunes femmes enceintes ou ayant un enfant lors de l'enquête, quatre ont quitté le foyer parental. La 5^{ème} est restée chez ses parents, le père n'ayant pas reconnu l'enfant. D'emblée, nous voyons que ces mères ou futures mères ne sont pas les femmes les plus âgées de notre échantillon, puisqu'elles ont entre 18 et 22 ans. Elles sont par contre parmi les moins diplômées, et les moins actives au sens professionnel. Si l'on considère les deux membres des

couples, on observe que les hommes ont toujours quelques années de plus que leurs compagnes (Bozon, 1990), et qu'ils ont tendance à occuper des situations socio-professionnelles plus ou moins stables (contrat à durée indéterminée en centre d'appel, capacité à enchaîner des petites missions d'intérim dans le bâtiment). On peut donc retrouver le modèle de l'homme pourvoyeur de ressources pour le foyer, de la femme qui s'occupe de la famille. Toutefois, ces jeunes couples ne disposent pas de ressources suffisantes pour accéder à la propriété de leur logement, et louent des habitations situées sur le territoire proche. Conformément au modèle que nous exposons plus haut, leur préférence s'oriente vers des maisons individuelles, mais le côté temporaire de cette situation est systématiquement souligné. La maison, même en location, permet tout de même la création de nouveaux espaces, nécessaires aux nouvelles familles.

Ces considérations peuvent être mises en relations avec le marché de l'emploi caractérisant les territoires sur lesquels se situent les jeunes. La maison individuelle, qui apparaît comme une référence du « bon » mode de logement est également le type d'habitat le plus répandu, tant dans le canton de Friville-Escarbotin que dans celui de Chauny (selon le recensement de 2012, les maisons y représentent respectivement 90% et 77% des résidences principales, contre 56 % au niveau national). A l'inverse, les appartements ne représentent qu'une minorité des résidences principales (10,5% dans le Vimeu, 22,3% dans les environs de Chauny, 42,6% en France métropolitaine). De même, toujours selon le recensement de 2012, le taux de résidences principales occupées par leur(s) propriétaire(s) est plus élevé dans les territoires que nous avons étudiés, atteignant 66,4% dans le Vimeu, 62,3% dans le canton de Chauny, et 57,8% au niveau national. A l'inverse, la proportion des résidences principales occupées en locations est relativement faible, et concerne 32% des logements du canton de Friville-Escarbotin, 35% de celui de Chauny, et presque 40% à l'échelle de la France métropolitaine. Le logement HLM semble assez peu développé sur place. Dans le Vimeu, seulement 9% des résidences principales sont occupées en location HLM, 14% dans le canton de Chauny (la ville s'est dotée d'un quartier d'habitat social au cours des années 1980), contre 14,6% au niveau de la France entière. Le modèle apparaissant dans les discours des jeunes reprend donc les grandes caractéristiques du marché du logement au niveau local, principalement caractérisé par de l'habitat de type « maison » occupé par leur(s) propriétaire(s).

Lors de notre rencontre, Séverine et David attendent un enfant depuis 6 mois et demi. David a 22 ans et occupe un poste en CDI au centre d'appel de Chauny depuis moins d'un an, comme téléopérateur. Séverine a 19 ans et est titulaire d'un bac professionnel. Le couple s'est formé il y a un an et demi, au lycée. Nous avons fait leur connaissance au bureau de poste de Chauny, et avons pu reprendre contact avec eux quelque temps plus tard pour réaliser un entretien. Séverine et David sont issus de familles dont les pères ont, au moins pour une période, travaillé dans l'une des usines de Chauny, et dont les mères ont entamé des vies professionnelles après s'être occupées de leurs enfants. Lorsque Séverine est tombée enceinte, le couple n'avait pas encore vraiment abordé l'éventualité d'avoir un enfant. Le couple était toutefois en voie de stabilisation. Depuis plusieurs mois, David avait pris l'habitude de « *rester* » chez les parents de Séverine, sans avoir vraiment déménagé de chez ses propres parents. La récente « *CDIisation* » de David avait malgré tout commencé à faire mûrir un certain projet de « *s'installer* ». Quand Séverine est tombée enceinte, le projet s'est accéléré, et le couple a décidé de « *louer une maison* » « *en attendant de pouvoir acheter quelque chose, un peu plus tard* ». Au moment de l'entretien, ils nous ont reçus dans cette maison, qui se situe dans un village limitrophe de celui des parents de Séverine.

Et ça va, elle vous plaît cette maison ?

David : C'est bien, après ... Ça sera bien pour le bébé, mais ... Enfin, oui c'est bien. Le loyer ça va.

Séverine : Oui, c'est bien, on a de la place pour la chambre, et puis on est chez nous. Il nous fallait ça, bientôt on sera trois, il nous faut un peu d'espace à nous.

David : On en avait parlé un peu quand même, avant... Etre chez nous, on voulait...

Séverine : Oui ! On voulait être chez nous, on voulait même acheter une maison, mais bon, après, là il a fallu faire un peu vite, que tout soit prêt quand le bébé sera là... Alors bon, on va louer, et on verra après. Et là, à côté de mes chez parents, ... Bon [rires des deux]...

David : On est parti de chez eux ou pas ? [rires]

Séverine : On est parti, mais ils sont juste là, c'est pas vraiment comme si... Là c'est sûr on va se voir souvent ! Mais on est là, on est plus chez eux.

David, 22 ans, CDI en centre d'appel et Séverine, 18 ans, sans activité. En couple, en location et en attente d'un enfant

Nous le voyons, quitter le logement parental n'est pas du tout synonyme de coupure des liens avec la famille d'origine. En effet, les nouveaux logements sont très fréquemment choisis pour leur proximité avec l'un des foyers parentaux. Même s'il y a départ, les jeunes familles restent sur un territoire proche en vue de conserver les positions que leurs membres occupent dans les réseaux familiaux d'origine.

II – 2. Fonctionnement des familles-entourages

La naissance du premier enfant est un moment déterminant dans la trajectoire des individus et de leur famille car il entraîne une importante redéfinition identitaire et impose une réorganisation toute aussi importante de la vie quotidienne (Samuel et Vilter, 2008). En outre, les statuts sociaux changent. Les parents deviennent des grands-parents. Les enfants deviennent des parents qui ne sont pas encore totalement indépendants vis-à-vis de la famille d'origine. Lors de la grossesse qui précède l'arrivée du premier enfant, une forte émulation active les réseaux familiaux (et d'autant plus s'il s'agit du premier petit-fils ou de la première petite-fille de la famille). Les jeunes grands-parents prennent alors des rôles d' « anciens », ayant de l'expérience dans la mise au monde et l'éducation des enfants, et relativement plus de ressources financières que les jeunes parents. Les conseils en tout genre fusent, et entrent parfois en contradiction avec les recommandations des sages-femmes ou les propres représentations du jeune couple (sur les consommations à avoir ou non pendant la grossesse, sur les intentions d'allaitement, etc.).

La préparation de l'arrivée de l'enfant se traduit donc par un fort investissement (financier et symbolique) des futurs parents, mais également des futurs grands-parents. De la part de ces derniers, les investissements consistent principalement en une série de conseils (qui seront plus ou moins écoutés), une participation financière (pour accéder au logement autonome, dont une partie des dépenses peut revenir aux grands-parents par exemple), et un ensemble d'opérations de « *bricolage* » (allant de la décoration des chambres aux réparations de robinets, en vue de rendre la maison plus agréable). Il apparaît en fait que ces investissements viennent prolonger des solidarités qui existaient déjà en amont de la grossesse, mais celles-ci tendent à se décentrer des jeunes et du jeune couple pour se focaliser sur l'enfant et son bien-être.

Séverine : Des fois, en fait, c'est stressant parce que mes parents... Même les tiens ... [rires] Ils nous disent des trucs, je suis pas forcément ok... Mais bon je dis rien, mais c'est stressant. Faudra l'allaiter, faudra pas l'allaiter, tu ne devrais pas manger ça, arrêter de fumer, ... Il devra dormir comme ça. Bon... Après on verra, mais ... Avec nous tout c'est bien passé, c'est que ça doit être de bon parents quand même, mais ... C'est nous les parents maintenant. Après c'est vrai qu'ils nous aident bien...

David : Ma mère, elle aide pas [rires] ... Moi, des fois, elle m'angoisse, elle m'a dit « bon, vous êtes sûrs d'être prêts ... ? » les responsabilités, tout ça... Elle veut aider, mais elle m'angoisse, en fait. Quand le bébé sera là je pense ça ira, elle va bien voir qu'on gère. Mais la tienne c'est pareil, ...

D'accord, et votre père, il réagit comment ?

David : Ah il est content mon père. Il nous aide d'une autre manière. Il est venu hier tapisser la chambre. Dès qu'on a besoin il est là, quoi. Je pense qu'en fait, ils pensent qu'on est pas vraiment prêts, on n'a pas beaucoup d'argent, c'est pas facile, on est jeunes, encore, alors ils se sentent obligés de faire ... De nous ... [silence] De nous épauler un peu quoi.

David et Séverine

Dans les premières années de l'enfant, ces solidarités se maintiennent et s'observent en pratique par la persistance des aides financières originaires des foyers parentaux et par un fort investissement du réseau féminin (composé des mères et sœurs) autour de la garde des enfants. Ce mode d'organisation est particulièrement présent dans les classes populaires contemporaines (Siblot et al., 2015) et permet à la fois d'effectuer des économies importantes, tout développant des compétences féminines valorisantes dans le monde social ouvrier. La systématisation du mode de garde par les femmes entraîne toutefois une spécialisation et un enfermement des femmes dans des rôles maternels, les écartant de la sphère professionnelle, et même amicale. En définitive, plus que l'accession à une autonomie nouvelle, l'arrivée du premier enfant apparaît comme un événement qui entraîne une création de familles-entourages locales.

Conclusion du chapitre 5

La désindustrialisation a transformé les marchés de l'emploi et les modes d'accès au travail pour les jeunes. Privés de ressources économiques suffisantes et durables, ceux-ci éprouvent des difficultés à formuler des projets familiaux et la mise en couple stable est compromise. Le haut niveau de célibat, ainsi que le développement de relations amoureuses sans réels projets d'installation, atteste de ces difficultés, qui induisent des transformations des façons d'être en couple. Dans *Le monde privé des ouvriers*, Olivier Schwartz montrait que la conjugalité populaire repose sur un système normatif à quatre grandes dimensions : l'institution de l'union par le mariage, la nécessité d'avoir des enfants, le loyalisme vis-à-vis de la famille et la division sexuée des rôles sociaux (Schwartz, 2012, p. 91-92). Si nous n'avons pas vraiment pu formuler d'analyses portant sur le « loyalisme » et la résistance aux tentations qui émanent de l'extérieur du couple, les autres dimensions sont apparues au cours de l'enquête.

Au regard de nos observations, nous avons pu mettre en lumière une forte emprise de la division sexuée des rôles et travaux dans les modèles familiaux souhaités

- et reproduits - par les jeunes. Ainsi, l'homme doit être le fournisseur des ressources de la famille, même si le travail rémunéré féminin peut être envisagé en cas d'exceptionnels manques de ressources, alors que les femmes gèrent et s'occupent des enfants et de la maison. Il semble par contre que le mariage soit devenu une préoccupation secondaire pour les jeunes couples. En effet, le mariage n'est en général envisagé qu'au moment de l'arrivée des enfants, mais reste tout de même important dans les représentations sociales. Les quatre couples attendant ou ayant des enfants au moment de l'enquête parlent de se marier « *un jour* », tout en restant relativement évasifs sur le moment de concrétisation de la cérémonie.

Une autre dimension normative de la conjugalité populaire mise en avant par Olivier Schwartz est la nécessité d'avoir des enfants, qui seront au fondement des nouvelles identités adultes masculines et féminines. Cette dimension se manifeste dans un moindre report des naissances et de hauts niveaux de natalité, comparativement aux autres classes sociales. Les femmes ayant les plus bas niveaux de diplôme sont également celles chez qui l'indice conjoncturel de fécondité est le plus élevé (Albouy et Breuil-Genier, 2012). Même si ce point est remis en cause par la désindustrialisation, qui complique la possibilité d'élaborer des projets de vie conjugale, il reste visible chez les jeunes. La grande majorité déclare vouloir des enfants, mais ne pas savoir quand ceux-ci arriveront. C'est au moment de la première grossesse que se stabilisent et tendent à s'autonomiser les jeunes familles, par l'installation dans un logement autonome. Celui-ci reste toutefois situé sur le territoire à proximité directe des familles d'origine, et les liens avec ces dernières restent denses. Dans ce cadre, la nouvelle entité familiale est toujours insérée dans les réseaux familiaux d'origine, et on assiste à une création de liens et mécanismes de fonctionnement à l'œuvre dans les familles-entourages locales, c'est-à-dire de la famille répartie sur plusieurs sites géographiques. Sans doute que les personnes qui constituent des couples stables et qui deviennent parents se sentent plus « adultes », mais ils n'en sont pas vraiment plus indépendants vis-à-vis de leur famille d'origine.

Conclusion de la deuxième partie

Les mutations économiques, et notamment la disparition de l'industrie sur les territoires les plus ouvriers, ont bouleversé les marchés du travail à l'échelle locale. L'industrie n'y propose plus que très peu de postes, et ceux-ci sont extrêmement précaires. Le secteur du bâtiment s'est développé, mais ne propose lui aussi que des emplois de courtes durées. Le secteur des services est relativement peu présent sur les territoires que nous avons enquêtés. Le principal exemple en est le centre d'appel que nous évoquions dans le troisième chapitre de cette thèse, et qui offre principalement des emplois aux personnes qualifiées extérieures au territoire. Au final, très peu d'offres d'emploi sont émises par les structures locales (privées comme publiques), comparativement au nombre très élevé de demandeurs d'emploi présents sur place.

Tout comme les marchés de l'emploi, les modes d'accès au travail ont évolués. Alors que pour les générations précédentes le fait d'être inscrit dans l'espace social local permettait d'accéder à des situations d'emploi relativement stables, le travail d'aujourd'hui se « *mérite* », et les recrutements reposent sur des critères flous et individualisés. Dans cette configuration émergent des rapports à l'emploi particuliers, dénotant en fait les recompositions des représentations liées à un nouveau mode de mise au travail. Dans celui-ci, les travailleurs sont maintenus dans une précarité qui les force à adopter des postures rationnelles sur le marché de l'emploi, afin de développer des capitaux humains et des dispositions particulières (à la mobilité, à la preuve du mérite ou de la motivation, par exemple). Les personnes dotées de ressources familiales (pouvant servir à financer un mode de mobilité) ont la possibilité de se convertir plus facilement à ce modèle que les jeunes issus des familles les plus pauvres, qui se trouvent pour leur part relégués en marge du marché du travail (« *éloignés de l'emploi* », selon la dénomination de Pôle emploi et des Missions locales) ou cherchent des voies alternatives au salariat, qu'ils trouvent principalement dans les métiers de l'armée.

Ce modèle fait peser sur les individus seuls la responsabilité de leurs situations professionnelles. Les non-embauches sont attribuées à un manque d'employabilité individuelle, et l'organisation productive en elle-même n'est que très rarement mise en cause.

Les terrains effectués tant dans le Vimeu que sur le Pays chaunois montrent que ces difficultés d'accès à l'emploi stable, et la culpabilisation qui les accompagnent, contrarient fortement le processus d'entrée dans la vie adulte. La possibilité de bénéficier d'une source de revenus stables et durables constitue en effet le support des autres étapes de la prise d'autonomie. En définitive, sur les territoires désindustrialisés, l'entrée dans la vie active est assimilable à une entrée dans la précarité professionnelle qui questionne la légitimité sociale des jeunes à fonder un nouveau groupe familial. Le manque de ressources matérielles entrave la projection dans un avenir conjugal, et l'installation en couple a rarement lieu avant la première grossesse des jeunes femmes.

Qu'elle soit prévue ou non, les jeunes couples prennent l'arrivée de l'enfant comme un signal qui les pousse à quitter le domicile de leurs parents, même si ni leurs familles ni eux-mêmes n'estiment vraiment qu' « *ils sont prêts* », car privés de ressources propres. On comprend alors que les familles d'origine restent très présentes dans la vie des jeunes parents. Au moment de la décohabitation, ces derniers ne fondent pas vraiment une nouvelle entité familiale autonome, mais vont mettre en marche un fonctionnement de type famille-entourage. A travers celui-ci, la famille, même située en différents lieux, conserve sa force de lien et de solidarité. La proximité spatiale entre les logements devient un enjeu important et permet de favoriser les échanges et liens entre les ménages. Ainsi, les jeunes couples emménagent le plus souvent dans le même village que l'une des familles d'origine de l'un des conjoints - le plus souvent c'est la proximité avec la famille de la jeune mère qui est recherchée - ou dans une commune limitrophe afin de maximiser les interactions avec celle-ci. Cette situation peut toutefois être vécue sur le mode de l'envahissement si l'une des familles devient trop directrice. En effet, même s'ils souhaitent conserver leurs places les relations de solidarités familiales, les jeunes veulent faire de la naissance de leur enfant l'un des marqueurs de leur maturité sociale, qui leur est par ailleurs refusée dans la sphère professionnelle.

Partie 3 - Enfermement dans la jeunesse et visions du monde

Les transformations économiques, en induisant de nouvelles formes de travail et de recrutement, rendent obsolètes les mécanismes qui permettaient auparavant l'accès à l'emploi, à l'autonomie et compliquent la concrétisation des volontés de fondation de nouvelles familles. D'une manière plus générale encore, les mutations du monde du travail local vont affecter les conditions d'expression des dispositions acquises par les jeunes des classes populaires, en empêchant globalement l'accès aux rôles d'adultes appris lors de la socialisation.

Dans la théorie de Pierre Bourdieu, l'habitus, défini comme des « *structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est à dire en tant que principes générateurs de pratiques et de représentations* » (Bourdieu, 1980b, p. 88), est le produit d'une trajectoire sociale, sur plusieurs générations (Dubar, 2010, p. 69-72). Ces « *principes générateurs* » ne peuvent toutefois reproduire les structures dont ils sont issus que dans la mesure où les structures dans lesquelles ils s'expriment sont relativement similaires. Dit autrement, pour que l'habitus « fonctionne », les institutions incorporées par les individus doivent se trouver confirmées par des institutions extérieures. Il faut qu'il y ait correspondance entre les « *conditions de production* » de l'habitus et ses « *conditions de fonctionnement* » (Dubar, 2010, p. 70). Plus les similitudes entre conditions de production et conditions de fonctionnement sont fortes, plus l'habitus pourra se reproduire à l'identique, et donc, plus l'horizon des possibles sera mince pour les individus. A l'inverse, en l'absence de correspondances, les dispositions sociales demanderont à se recomposer, à s'ajuster de différentes manières au nouvel environnement. Cette configuration peut ouvrir un champ des possibles plus large, ou au contraire faire s'effondrer tous types d'espoir. Que se passe-t-il alors quand ce qui a structuré les habitus des parents sur plusieurs générations, le travail industriel, disparaît ? La désindustrialisation qui induit une crise du passage à l'âge adulte peut être analysée comme une crise de la reproduction du groupe social, entraînant une recomposition des rapports au monde et des dispositions sociales.

Au-delà des effets en termes de socialisation et d'ajustement des dispositions sociales, la désindustrialisation prive les jeunes de ressorts de reconnaissance sociale (par la sphère professionnelle et matrimoniale notamment) qui fonctionnaient jusqu'à la génération de leurs parents. Pour le philosophe Allemand Axel Honneth, la reconnaissance est un acte de confirmation par autrui des qualités et des capacités morales que se prêtent des individus, des sujets ou des groupes ancrés dans un monde social (Honneth, 2000). Elle est principalement générée par la sphère professionnelle qui, en plus d'une rémunération, fournit un statut et des marques d'estime sociale (Renault, 2004) et la sphère familiale générant une valorisation affective. Lorsque cette reconnaissance sociale tend à s'amoindrir, des sentiments d'injustice peuvent émerger et devenir les enjeux de luttes plus ou moins explicites, dans une logique de reconstruction de cette reconnaissance en vue de retrouver une estime sociale. Le déficit de reconnaissance sociale dont fait l'objet la jeunesse issue de la désindustrialisation la pousse à privilégier certaines sphères de leur vie pouvant encore être des supports de la confirmation de son utilité sociale. C'est ce que nous allons voir dans cette troisième partie.

Le **chapitre 6** permettra de montrer que les situations d'empilement de relégations vécues par les jeunes engendrent de fortes impressions d'enfermements spatio-temporels. La précarité de l'emploi rend caduques les modes de passage à l'âge adulte reposant sur une suite d'étapes à franchir. Les trajectoires sont désormais largement marquées par des allers-retours (entre travail, chômage et formation, ou entre le logement parental et des logements autonomes, par exemple). La jeunesse, entendue comme une période associée à un statut social peu valorisé (marqué par un débutantisme social généralisé), s'éternise alors qu'elle devrait être une transition. Entravés dans leurs trajectoires de prise d'autonomie, ces « *jeunes à perpétuité* » (Mauger, 2001) sont caractérisés par des dispositions face à l'avenir, au territoire et aux réseaux locaux marquant un enfermement dans la jeunesse, ici, maintenant et dans l'entre-soi.

Cette impression d'enfermement généralisé peut également être analysée comme le résultat de forme de privation de reconnaissance sociale lié aux disparitions des lieux de travail ouvriers et des difficultés pour les jeunes à se projeter dans des rôles familiaux d'adultes. Nous verrons, dans le **chapitre 7**, les formes que peut prendre la recomposition de la recherche de reconnaissance sociale propre à la génération des jeunes présents sur les territoires désindustrialisés. D'une part, nous montrerons que cette recherche de reconnaissance s'exprime au travers de rôles nouveaux pouvant être occupés par les jeunes dans les familles pendant la ou les périodes de cohabitations entre les parents et les enfants. D'autre part, nous mettrons en avant l'importance des groupes de pairs dans ce processus de revalorisation sociale, cet entre-soi devenant le principal cadre de socialisation politique des jeunes.

Chapitre 6 - Ici, maintenant et entre nous

Les rapports au monde des individus passent en grande partie par les visions et dispositions vis-à-vis du temps et de l'espace qu'ils entretiennent. Celles-ci sont à mettre en lien avec l'adéquation entre les modes de socialisation (c'est-à-dire ce qui a été incorporé par les individus) et les institutions extérieures permettant, ou non, de faire « *fonctionner* » ces dispositions (Bourdieu, 1980a). Si celles-ci sont opérantes, c'est-à-dire si les « *institutions incorporées* » peuvent s'exprimer dans les « *institutions extérieures* », alors les individus seront caractérisés par une « *confiance* » en l'avenir et les mondes sociaux dans lesquels ils évoluent. Par contre, s'il existe un décalage important entre les dispositions acquises et les institutions extérieures, alors les individus peuvent voir leur champs des possibles et leurs capacités à se projeter dans l'avenir se rétracter. La capacité à se projeter dans le temps est donc inégalement distribuée dans l'espace social, et nous verrons ici les mécanismes de production de situations qui rendent impossible la formulation de projets sur le long terme. Ecartés de l'emploi stable et des statuts considérés comme « adultes » (logement autonome, couple stable, indépendance financière), les jeunes interviewés semblent être enfermés dans le temps court et soumis à une forte pression temporelle à mettre en lien avec une faible possibilité de mobilité.

Le rapport à la mobilité apprend également beaucoup sur le rapport au monde. Nous verrons que les jeunes qui sont restés vivre sur les territoires retenus pour notre enquête entretiennent un rapport ambivalent avec leur lieu de vie. S'ils qualifient très durement les lieux où ils résident et déclarent absolument vouloir le quitter, ils sont pris dans des relations intenses au niveau local, de nature tant familiales qu'amicales, auxquelles ils sont attachés et qui génèrent un sentiment d'appartenance et de reconnaissance sociale.

I – L'enfermement dans la jeunesse.

L'étude des temporalités est un angle d'entrée intéressant pour l'objectivation de la réalité sociale. La stratification sociale se caractérise par une distribution inégale des conditions de vie, des rapports à la scolarité, à l'emploi, à la politique, mais aussi des rapports au temps. Ainsi, Gilles Pronovost (1996), qui a tenté de saisir statistiquement ces caractéristiques, montre que les individus composant les classes supérieures ont une forte propension à se sentir pressés par le quotidien, alors que ceux appartenant aux classes modestes seront plutôt caractérisés par une impression de routine. Ce rapport au temps est le fruit d'un apprentissage, et d'un processus de socialisation. Par exemple, les familles favorisées inculquent très tôt à leurs enfants les notions de prévoyance et d'organisation temporelle en les inscrivant à des activités extrascolaires, ou dans des établissements d'enseignement privés à discipline temporelle stricte, etc. Ainsi, à partir d'activités socialement différenciées, les individus intériorisent des temporalités particulières et des rapports au temps qui constituent des composantes importantes des *habitus*.

L'objectif sera ici d'affiner l'analyse des temporalités différenciées selon la stratification sociale en questionnant les rapports au temps des jeunes vivant sur les territoires ruraux désindustrialisés. Il avait déjà été montré que la période de « *passage à l'âge adulte* » représente un moment particulier où les temporalités tendent à se transformer. Avec le passage des seuils de gain d'autonomie les individus passent d'un temps de l'enfance marqué par l'apprentissage, l'expérimentation et l'irresponsabilité, à des temporalités « *adultes* » plutôt liées au travail (Pronovost, 2000). Le passage à l'âge adulte se concrétise alors à la fois par l'accession à de nouveaux rôles sociaux (ceux de travailleurs et de parents), mais aussi par un basculement progressif dans un nouveau rapport au temps soumis à de nouvelles contraintes. C'est également ce qu'observe Claire Bidart qui montre que le sentiment d'être adulte est en grande partie lié à la capacité de se projeter dans le long terme pour penser son indépendance et ses responsabilités nouvelles (Bidart, 2005). Que se passe-t-il, toutefois, lorsque la prise d'indépendance est entravée, notamment par le manque d'emplois stables ? Comment se

recomposent les temporalités des jeunes ayant des difficultés à accéder aux rôles d'adultes sociaux ?

Nous dissocierez deux dimensions issues de l'étude des temporalités sociales. Cette étude permet, en premier lieu, de mettre en lumière la gestion de la vie quotidienne mise en œuvre par les individus. Apparaissent alors, au travers des pratiques quotidiennes, des usages du temps qui dépendent en grande partie des contextes sociaux. Nous le verrons, la précarité et le manque de mobilité forment des temporalités difficiles à articuler avec les temporalités institutionnelles. Ce « *choc des temps* » (Le Bihan, Martin et Charbonneau, 2005) complique l'organisation quotidienne, et vient accentuer certains sentiments d'injustice, liés au manque d'emploi notamment.

L'étude des temporalités permet également de révéler les modalités de projection dans l'avenir et de mobilisation des ressources disponibles pour réaliser des projets. Il s'agit donc de mettre en lumière les champs des possibles guidant les trajectoires individuelles, et les conditions sociales de leur production. Nous reviendrons aussi sur l'une des particularités du temps de la jeunesse qui est socialement perçu comme un temps de formation au sens large de l'individu adulte, pouvant être analysé comme un temps d'adaptation des dispositions individuelles aux contextes intentionnels des mondes sociaux.

I – 1. Les temps de la vie quotidienne

La notion de temps permet une approche transversale de l'ensemble des champs de la sociologie et de l'anthropologie. A la fin du 19^{ème} siècle sont publiés beaucoup de travaux sur le temps en philosophie, psychologie et sociologie. A cette époque, l'histoire était la discipline par excellence pour étudier le temps, comme la géographie était la science de l'espace. Pourtant avec le développement des autres sciences humaines, de nouvelles façons d'aborder le temps voient le jour. Ainsi, le temps apparaît comme un élément de base de la démographie, qui cherche à mesurer des

évolution au court d'une vie ou sur un temps plus long, faisant naître le modèle des analyses biographiques très largement mobilisées dans les recherches contemporaines. De même, les premiers travaux sociologiques menés sur les temporalités, portés par l'école Durkheimienne et influencés par la philosophie de Bergson, concernaient presque exclusivement les rythmes de la vie sociale et la succession des rituels festifs dans les peuplades anciennes. Il existe alors différents types de temps, et tous ne peuvent pas se réduire au temps chronologique du calendrier. L'étude des temps sociaux concerne aussi les façons dont les individus perçoivent le passé, le présent, et le futur. Pour les sociologues, il existe trois types de temporalités : la durée, le rapport au présent, passé, futur, et les rythmes. Les années cinquante et soixante marquent un moment fort avec un grand nombre de productions scientifiques sur les temps sociaux. Il y eu notamment un débat entre Fernand Braudel et Georges Gurvitch sur la question du temps des historiens et des sociologues (Maillard, 2005).

A la fin des années 1960, la sociologie des temps reprend de la vigueur dans la sociologie du travail, puis s'étend à l'ensemble de la vie sociale. Ce regain d'intérêt est issu des travaux de William Grossin qui a commencé par étudier les horaires et les rythmes dans l'industrie, et a élargi ses thématiques de recherche pour chercher à mesurer les temps de la vie quotidienne. Il développe ainsi la notion d' « *écologie temporelle* » (Grossin, 1996) qui ouvrira un champ très important de la sociologie. Ainsi très récemment, Hartmut Rosa a montré que les grandes questions de société passent par le temps. Selon lui, la modernité repose sur l'accélération généralisée des rythmes sociaux, non seulement au niveau technologique, mais aussi dans les changements de mœurs (Rosa, 2010). Les transformations sont si rapides et si rapprochées qu'une même génération peut connaître une multitude de changements, et qu'une multitude de générations connaissent les mêmes changements. Le résultat de cette accélération est paradoxal. L'accélération des rythmes, qui a permis la modernisation, les progrès industriels, l'amélioration des conditions de vies, l'invention des loisirs et du temps libre, se retourne contre les individus en générant du stress, des pertes de temps en transport, etc.

Une autre définition des rythmes sociaux, quantitatifs cette fois, peut être fournie si l'on observe le temps chronométré, mesuré, qui permet la constitution progressive de

périodes et d'intervalles, ou de séries temporelles. Cette notion de rythme, comme succession de moments séparés par des intervalles, se construit en grande partie en référence au temps de travail. Celui-ci serait le rythme quotidien par excellence, et quand il viendrait à se distendre, voire à disparaître, la notion même de temps s'effondrerait avec lui. C'est ainsi que nous est présenté « *le temps du chômeur* » dans l'ouvrage de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeiler (1982). « *Déliés de leur travail, les travailleurs ont perdu toute possibilité d'utiliser le temps* ». Ils passent, par la mise au chômage d'une « *vie réglée* » à une « *existence vide et sans contraintes* » (p.104). Cela se caractérise notamment par le fait que les chômeurs ont de grandes difficultés à restituer le contenu de leur temps, c'est-à-dire ce qu'ils ont fait dans la journée, mais aussi par un ralentissement des rythmes de vie, des déplacements, une baisse de la motivation au sens le plus large, une volonté de tout repousser au lendemain, une incapacité à formuler des projets, etc. Dans la préface du même ouvrage, Pierre Bourdieu vient appuyer ces constats en affirmant qu'absence de travail est synonyme d'absence de tout ce qui assigne concrètement une fonction sociale, qui fait la valeur du temps et des personnes elles-mêmes. Sans le travail, le temps est vide, désorienté, mort. Le temps ne pouvant se finaliser que dans le travail, les chômeurs se trouvent enfermés dans un présent vide de sens, sans rythmes ni intervalles et sans finalités. Cette dimension, qui apparaît également dans d'autres travaux portant sur les ouvriers ayant perdu leur emploi (Linhart, 2009), ou sur les familles précaires (Millet et Thin, 2005), ne suffit pas à caractériser complètement la situation des jeunes interviewés, qui ne sont pas totalement écrasés par un temps vide d'activités et de sens.

Pour tenter de cerner au mieux les pratiques des individus et leurs temporalités, nous avons ajouté un module particulier à nos entretiens. Un emploi du temps a été inséré dans la situation d'entretien en vue de dresser un portrait de la journée de la veille, en retraçant les activités réalisées lors de celle-ci. Il s'agit principalement d'un appui méthodologique qui vise à faire parler concrètement les personnes de leurs activités. Ce dispositif s'est montré particulièrement utile pour qualifier les temps dédiés aux réseaux sociaux ou au visionnage de blogs et vidéos sur internet, ou les moments passés avec les amis à « *trainer* » dans les rues. Ces temps apparaissent d'abord dans les entretiens comme des temps inoccupés, « *ne fait rien* ». L'emploi du temps sert alors de support factuel pour un récit de pratiques centré sur la journée de la

veille. Il permet d'entamer des discussions sur les activités elles-mêmes, sur leurs fréquences, les expériences qui en découlent, etc. Une quinzaine d'emplois du temps ont ainsi été recueillis.

En examinant ces emplois du temps, qui restent certes à dimensions exploratoires, nous pouvons constater que le temps des jeunes qui fréquentent la mission locale ne paraît pas aussi vide que celui des chômeurs décrit par les chercheurs de Marienthal. Ces emplois du temps mettent en évidence l'organisation que demande la conciliation temporelle entre le manque de mobilité, les injonctions institutionnelles et les activités pour la famille. Cette organisation temporelle vise pour certains à faire face à des rythmes chaotiques liés à la précarité de la situation dans laquelle se trouvent les jeunes, alternant périodes de chômage et courtes missions de travail temporaire.

Par exemple, Julie, que nous avons présentée dans le chapitre 4, âgée d'une vingtaine d'années, effectue essentiellement des remplacements qui prennent la forme de très courtes missions d'intérim et représentent quelques journées de travail par mois⁴⁸. Lorsqu'elle doit travailler, Julie est prévenue « *au dernier moment* », parfois le matin même, par l'une des cinq entreprises d'intérim où elle est inscrite. Afin de pouvoir répondre à ces demandes, elle doit être disponible presque immédiatement, pour éviter de voir la mission lui échapper. Cela la force à se lever assez tôt chaque jour pour être prête à partir au plus tard en milieu de matinée.

« Je me lève à 8h30, je me lave et à 9h je suis prête. Ils appellent à 9h30 – 10h – 10h30, au plus tard. La boîte d'intérim m'appelle, elle me dit « On a besoin de toi là-bas, t'y vas ? » et donc j'y vais, et en 5 – 10 minutes je suis là-bas, vu que je suis déjà prête, ça ne me fait pas perdre de temps. Et puis ça ne fait pas perdre de temps à l'entreprise. Ça me fait des heures.

Et s'ils ne t'appellent pas...

Bah je fais rien, je reste chez moi. Y'a des jours, c'est galère ... Je ne fais rien ... »

Julie, 20 ans, intérimaire

⁴⁸ - En février, elle a ainsi travaillé 2 jours au cours de la première semaine, 2 jours la deuxième semaine et une journée durant la dernière semaine.

Il faut toutefois remarquer que cette situation n'est possible que parce que Julie possède le permis de conduire et a une voiture à sa disposition. Sans cette capacité de mobilité elle ne pourrait pas se rendre aussi rapidement sur les lieux où elle est appelée à assurer des remplacements et la plupart des missions lui échapperait. Ce cas de figure est observable aussi bien dans les alentours de Chauny que dans le Vimeu. L'emploi est dispersé sur les territoires, et prend principalement la forme de contrats courts.

Pour leur part, les jeunes caractérisés par une faible capacité de mobilité doivent prévoir et sélectionner les activités à effectuer ou non, ainsi que le moment le plus propice à leur réalisation. En effet, si la marche à pied ou l'usage du vélo peuvent être efficaces sur des distances réduites, l'aide d'un proche possédant une voiture devient indispensable lorsqu'il faut se rendre dans des lieux plus lointains. Cette situation place les individus en dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs conducteur(s), et tous deux doivent ajuster leurs agendas pour effectuer l'activité. Sylvain a 19 ans, il vit chez son père qui est un ancien ouvrier de l'industrie chimique en arrêt pour maladie grave. Sylvain suit la formation au code de la route proposée par la mission locale du Pays chaunois qu'il fréquente depuis qu'il a « arrêté » le lycée, un an plus tôt, en cours de 1^{ère} STL. Pour venir à la mission locale, il se déplace à pied ou à vélo. Bien qu'il n'habite pas la même commune, il met une demi-heure pour effectuer le trajet entre son domicile et la mission locale. Depuis le décès de sa mère, c'est Sylvain qui fait les courses, car son père est maintenu à domicile par son état de santé. Le supermarché le plus proche se situe à une quinzaine de kilomètres du logement. N'ayant ni permis de conduire, ni véhicule, Sylvain sollicite certains membres de sa famille (maternelle, vivant dans la même commune que lui) afin de partager les déplacements avec ces derniers. Le capital d'autochtonie de Sylvain devient alors un facteur de facilitation de la mobilité, bien qu'il préfère « bouger par lui-même », c'est-à-dire par ses propres moyens lorsque cela est possible. Il effectue la majorité de ses déplacements sur le territoire proche à vélo ou à pieds, mais n'a pas de capacité de transporter beaucoup de choses sur une distance relativement longue. Pour « faire les courses », il sollicite systématiquement des personnes ayant une voiture. Refusant de « devenir trop dépendant de quelqu'un », il met un point d'honneur à « ne pas demander deux ou trois

fois de suite à la même personne ». Mais, si ce type d'organisation lui ouvre la possibilité de se déplacer sur des distances plus lointaines, ou en transportant plus de choses que ce que permet le vélo, il lui demande également d'aménager son emploi du temps pour l'ajuster à celui de la personne qui le conduit. Il est ainsi régulièrement appelé à modifier son propre emploi du temps. « *Demain, ma marraine [qui est aussi une tante maternelle] m'a dit qu'elle irait en courses en début d'après-midi. Elle a une voiture donc j'irai avec elle... J'avais prévu de venir ici faire du code, mais bon, je reviendrai plus tard* ».

La contrainte temporelle liée aux problèmes de mobilité apparaît très fréquemment dans les entretiens et pousse les personnes à ajuster leurs activités, en les hiérarchisant. On ne peut accepter une activité que si celle-ci laisse une marge de manœuvre assez importante pour faire le reste (faire les courses, etc.). De même, les difficultés de mobilités empêchent le cumul sur une même journée d'un rendez-vous et d'une mission de travail, ou de plusieurs rendez-vous se déroulant dans des lieux différents. Lorsque cette pression temporelle se conjugue avec des injonctions institutionnelles, les situations deviennent très compliquées. Ainsi, Michael, se déplaçant lui aussi principalement à pied depuis que sa voiture est « *épave* »⁴⁹, explique ne pas pouvoir assister aux rendez-vous programmés sur une même journée, risquant de fait la radiation des listes de Pôle emploi. Même si ce dernier ne lui verse pas d'indemnisation, être radier induit une reprise des procédures administratives d'inscription, avec lesquels Michael est peu à l'aise. Il s'énerve en racontant cette difficile conciliation, qu'il vit comme une forme d'injustice.

⁴⁹ - Mickael a eu un accident et, outre les difficultés financières, ne souhaite pas « *reprendre une voiture tout de suite* » car il « *ne bouge pas beaucoup* » et s'est « *fait très peur dans l'accident* » durant lequel sa compagne de l'époque avait été gravement blessée.

Au Pôle Emploi, ils veulent me radier... Demain y'a un truc de recrutement pour les espaces verts de la mairie à Blérancourt, mais je peux pas y'aller. J'suis convoqué à une heure, mais j'ai rendez-vous à la médecine du travail [située à Chauny] à quatre heures. J'habite à Sinceny, au-dessus de Chauny. Alors, si je vais à Blérancourt à pied, je pourrais pas être à Chauny à quatre heures... De toute façon, je sais qu'ils me prendront pas, alors bon... Et puis personne peut m'emmener alors ... Vaut mieux que j'aille à mon autre rendez-vous, de toute façon c'était prévu avant, mais le pôle emploi ils vont sûrement me radier... Il faut que je vois avec ma conseillère parce que, s'ils me coupent le RSA... Je sais pas. Enfin, on dirait qu'il faut être partout à la fois... Si je vais pas là-bas je me fais radier mais si je rate mon rendez-vous, ça n'ira pas non plus !

Mickael, 23 ans, sans emploi

Plutôt qu'un temps vide de sens et de contrainte, il apparaît que le quotidien des jeunes est marqué par une oscillation entre « *ne rien faire* » et « *être partout à la fois* », dénotant des rythmes chaotiques et difficilement prévisibles, que ce soit en matière d'emploi ou d'obligations institutionnelles.

Ces temps qui reviennent, entrecoupés d'intervalles (travail temporaire entrecoupé de périodes de chômage, rendez-vous institutionnels faisant foi de la recherche active d'un emploi, déplacements longs, etc.), demandent un effort d'organisation de la part des personnes, imposent des échéances à tenir, et une hiérarchisation des activités. Mais ce temps surchargé s'accompagne de périodes d'ennui complet, où l'on ne fait rien, où l'on attend, où l'on consomme les médias, télévision ou Internet, enfermé chez soi.

I – 2. La jeunesse comme temps de formation et de transitions

« Entrer dans la vie adulte c'est franchir des étapes sociales introduisant aux rôles adultes » (Galland, 2011, p. 129). La jeunesse serait donc un moment où l'on franchit des seuils de basculement vers des statuts d'adultes appris par la socialisation, classiquement marqués par la fin des études, l'accès à un emploi stable et l'installation en couple. Cette vision d'une transition linéaire est toutefois de moins en moins opérante, notamment par la désynchronisation des « rites de passage à l'âge adulte » (Bessin, 2002). Avec l'expansion de l'intérim et des contrats à durée déterminée, la fin des études n'est plus forcément suivie de l'accès à un emploi stable. De même, la précarité économique repousse la prise d'indépendance vis-à-vis du foyer parental et complique la mise en couple et la fondation d'une nouvelle famille. De plus, la flexibilisation des situations d'emploi forge de nouvelles trajectoires sociales et professionnelles. Les individus sont appelés à être actifs puis inactifs, à partir de chez leurs parents, puis potentiellement y revenir, etc. En définitive, ce moment d'instabilité généralisée devient une sorte de prolongation de la période de dépendance des jeunes, due en grande partie au manque d'emplois et de revenus fixes et prévisibles.

Cette prolongation de la période de dépendance des jeunes des classes populaires est observable au niveau des familles, mais également à celui des institutions de formations. Les CFA, par exemple, deviennent alors des lieux privilégiés pour observer les allers-retours entre formations, recherche d'emploi et courtes périodes de travail. Ces trajectoires composées d'aller-retours produisent des profils multi-qualifiés mais toujours privés d'emploi et cantonnés à des circuits institutionnels ciblant les jeunes. Céline est l'une des seules femmes de sa promotion de bac professionnel usinage au CFA industriel du Vimeu. Elle est arrivée dans cette formation après un parcours marqué par les réorientations entrecoupées d'emplois de courtes durées.

Là, ma passion c'est l'électricité. Et en fait là je veux finir le bac, et puis partir vers ça quoi.

D'accord, en refaisant une formation après le bac ?

Ben, en fait, au début, y'a sept ans, j'ai fait un BEP électro et un bac pro électrotechnique, mais le problème c'est que c'était quand même assez fermé aux femmes, donc j'ai pas trouvé de place, pas d'emploi, je suis restée au chômage, j'ai fait de l'intérim, et puis j'ai changé de voie, quoi. Après le bac pro électro technique je voulais faire un BTS en alternance. Mais j'ai envoyé des lettres partout pour avoir un stage mais j'ai eu que des réponses négatives ou pas de réponses. Donc j'ai été au chômage et j'ai fait de l'intérim. J'ai fait des trucs à droite à gauche. J'étais inscrite chez Manpower, Adecco, celle à coté, je sais plus comment elle s'appelle, et Sim. En 2012, j'ai fait un BTS maintenance, en un an, avec le GRETA d'Abbeville. J'l'ai pas eu, j'ai eu 8 et demi, mais bon ... Et puis là, je galérais avec le travail, et mon père a entendu que dans sa boîte ils cherchaient un stage usinage, alors j'ai fait le bac pro technique d'usinage en alternance et j'ai eu le stage quoi. Je me suis lancé là-dedans, je pensais trouver du travail mais je vois bien que ça n'ira pas. Mais là, non, ce que je fais ici ça me plait pas. Donc là j'ai déposé un dossier pour travailler sur un site EDF. Si après il refaut une formation, je la ferai, c'est pas un problème.

Et vous seriez prête à le faire ?

Ha oui, oui, ça me dérangerait pas de refaire un an de cours pour faire ça. Mais bon, les cours je commence à en avoir ... (rire gêné) Enfin être assis à écouter le professeur, desfois on aimerait bien faire autre chose, quoi...

Céline, 27 ans en bac pro technique d'usinage au CFA du Vimeu.

Cette précarité de la trajectoire, couplée avec le prolongement de la formation, pousse Céline à rester vivre chez ses parents. Elle verse alors une partie de sa rémunération à ses parents, en « *dédommagement* ». Cet extrait permet aussi d'appréhender l'importance qui reste attachée aux diplômes et aux formations diplômantes par une partie de la jeunesse des classes populaires. L'accès à ceux-ci, voir à un cumul des qualifications, est perçu comme un vecteur d'accès à l'emploi même s'il retarde le moment d'accès à l'autonomie vis-à-vis du foyer d'origine. Comme il s'agit de formations techniques, celles-ci permettent également de développer des compétences productives qui peuvent être valorisées en dehors du monde professionnel, par le travail au noir ou l'entraide, par exemple. Celles-ci, au prix d'un prolongement de la formation et de la cohabitation chez les parents, permettent donc d'accroître le

« *capital humain* » des jeunes. En outre, le vocabulaire de la « passion » dénote le rapport particulier au travail qui s'est construit au fil de la trajectoire de cette jeune femme. Être employable demande une concordance forte entre les activités professionnelles et les aspirations et aptitudes des demandeurs d'emploi, jusqu'à se décrire comme « *passionnée* » par un travail.

Mais ce type de trajectoire rappelle surtout que la jeunesse, en tant que vocable de gestion d'un groupe social, est une catégorie de pensée construite socialement : est considéré comme jeune quelqu'un qui n'est plus un enfant, mais qui n'a pas encore acquis le statut d'adulte (caractérisé par une certaine stabilité). Qualifier un individu de « *jeune* » ou de « *vieux* » est avant tout un acte arbitraire. La frontière entre les deux catégories se révèle être un enjeu de luttes symboliques et son existence vise à produire un ordre dans lequel chacun doit tenir sa place (Bourdieu, 2002b). La jeunesse correspond donc à une identité sociale, historiquement construite et véhiculant différentes représentations sociales, renvoyant à une situation de manque (d'expérience, de maturité, de motivation, etc.) en grande partie dictée par le déficit de reconnaissance professionnelle. C'est à ces « *manques* » que tentent de répondre les institutions de formation et d'insertion professionnelle (en apportant des connaissances, des compétences, des expériences professionnelles). Ces dispositifs ne sont que partiellement opérants, notamment parce qu'ils ont tendance à faire porter par les individus seuls la responsabilité de leurs non-embauche. De même la demande d'expérience pousse les jeunes à enchaîner les stages dans des domaines parfois éloignés. Au final, cette jeunesse qui s'étend semble fixer les personnes dans un perpétuel statut de débutants qui génèrent des cadres particuliers d'enfermement spatio-temporel et social.

Comme nous l'avons constaté précédemment en ce qui concerne la famille, et le constat peut être élargi à l'ensemble de la vie sociale des jeunes, les premières expériences professionnelles prenant la forme de stages, de courtes missions d'intérim ou de CDD n'offrent pas de supports permettant de se projeter dans le long terme. Les jeunes sont tenus éloignés de l'autonomie financière, et restent dépendants du foyer d'origine, avec un sentiment d'illégitimité à la fondation d'une famille. En termes de projection dans l'avenir, les dimensions économiques et familiales apparaissent comme

extrêmement liées. Ces problématiques s'entrecroisent en effet régulièrement dans les entretiens lorsque l'on aborde les questions relatives à la projection dans l'avenir plus ou moins lointain.

Et comment tu te vois dans une dizaine d'années ?

(Silence de quelques secondes) Franchement... Je sais pas... Ça va plus pouvoir rester comme ça longtemps... Mes parents, je les saoule, (rires). Et moi aussi ils me saoulent, hein (rires), ça me saoule de devoir toujours... Mais je peux pas bouger sans leur voiture, et puis ... Faut que je trouve une riche (rires) ! Non c'est vrai, je sais pas ... Je bosse quand je peux, j'suis pas fainéant, je donne un coup de main partout quand je peux, mais ça me permet pas de partir, d'habiter où je voudrais avec qui je voudrais, ça me permet rien en fait. Faut que je fasse quoi ?

Faut que tu trouves une riche ? C'est un problème d'argent ou de couple ?

Les deux ! C'est clair si je travaillais plus j'aurais de l'argent, je pourrais, je sais pas. Ben, juste avoir ma maison, déjà ! J'irai toujours voir mes parents, mais je vivrais plus là-bas... Et puis aussi j'suis tout seul parce que j'ai pas d'argent, ma dernière copine on bougeait jamais, on faisait rien, c'était... (Soupire) On se prenait la tête tout le temps. »

Quentin, 25 ans, CDD de 3 mois à temps partiel en mairie dans sa commune de résidence (1200 hab. environ).

Cette difficulté à formuler des projets, tant d'ordre professionnel que familial, provoque chez les jeunes une impression d'être « *coincé* » dans le temps court du présent, et dans un statut qui ne laisse aucune perspective d'avenir. D'une manière générale, la jeunesse est caractérisée par un rapport au temps lié à l'instantanéité (Pronovost, 1996). La jeunesse est le temps de l'expérimentation, de la flexibilité, de la mobilité, de l'essai et de la découverte des nouveautés sans trop en envisager les conséquences, avant d'entrer dans l'âge adulte. Il est toutefois important de distinguer deux types de court-termismes. Si l'un est caractérisé par une mise en parallèle de ce temps court avec des temporalités plus longues (comme par exemple un projet de formation), l'autre se caractérise dans les pratiques par un repli sur l'instant présent, sans réels espoirs parallèles. Les jeunes des classes populaires présents sur les territoires

désindustrialisés semblent se trouver dans le second cas de figure. En définitive, les jeunes interviewés sont caractérisés par un rapport au temps qui se base sur le court terme sans réels projets d'avenir orientés par la formation ou l'emploi.

II – Stigmates territoriaux et réseaux de sociabilités.

A cet enfermement dans le temps court et dans des statuts de débutants, s'ajoute une autre forme d'enfermement, liée au rapport au territoire et empêchant de se penser ailleurs. Les jeunes personnes interviewés, tant sur le territoire de Chauny que dans le Vimeu, entretiennent des visions négatives de leurs lieux de vie. Ces représentations négatives apparaissent comme des réponses aux stigmates qui sont assignés de l'extérieur aux territoires populaires. Elles sont renforcées par le fait que les personnes qui sont restées connaissent et la plupart du temps connaissent encore (par les réseaux amicaux ou la fratrie) des personnes ayant quitté le territoire. A partir de l'enquête *Histoire de Vie*, France Guérin-Pace a élaboré une typologie des rapports au territoire, et a remarqué la forte présence en Picardie d' « *Immobiles enracinés* ». Cette catégorie est décrite statistiquement comme soit jeune, soit âgée (mais marquée par l'absence des classes d'âges moyennes et actives), plutôt rurale, et composée de personnes n'ayant jamais quitter leur lieu de résidence (Guérin-Pace, 2009). Elle semble assez bien correspondre aux situations observées lors de l'enquête ethnographique. Nous tenterons ici de saisir cette forme d'enfermement sur place, qui induit également un confinement dans les réseaux sociabilités locaux.

II – 1. Rapport au territoire

Dans le Vimeu comme à Chauny et ses environs, les jeunes disent presque unanimement vouloir quitter le territoire. Cette volonté de « *partir* » s'accompagne d'un rejet de leur lieu de vie pouvant être analysé comme une réappropriation, sans modifications majeures, des stigmates assignés de l'extérieur à ces territoires. Ce rejet renvoie à une sorte de « *lutte de soi contre soi* », visant à pointer les stigmates du populaire pour tenter de s'en distinguer (Lahire, 2005b). Les catégories négatives appliquées aux populations rurales ou populaires sont alors, par exemple, réutilisées pour caractériser des « *villages de cas soc'* ». Ces représentations issues de l'extérieur sont en grande partie liées aux représentations véhiculées par les médias locaux ou nationaux. Ceux-ci ont été particulièrement visibles dans l'engouement pour la petite ville de Chauny qui a touché plusieurs médias entre 2009 et 2011. Les médias, sous forme de séries d'articles ou de reportages, présentent une zone en proie à la montée violente et incontrôlable de l'extrême droite, dans un contexte de perte de dynamisme économique. Chauny devient une zone de relégation pour ses habitants mêmes, et notamment les jeunes. Ces représentations apparaissent de façon récurrente dans les relations interindividuelles.

Mickael, dont nous avons vu un extrait d'entretien plus haut, est en recherche d'emploi à la mission locale du Pays chaunois depuis 5 ans. Il est titulaire d'un BEP mécanique, mais ne trouve pas d'emploi à proximité. Il n'a plus de voiture depuis un an, ce qui a grandement réduit ses capacités de mobilité, mais déclare vivement vouloir quitter le territoire, tant à cause du manque de dynamisme, que de l'image de celui-ci à laquelle il n'aime pas trop être associé.

Et c'est plutôt cool de vivre ici ?

Pff, ici c'est trop pourri ! On fait rien, sérieux, ça craint ! On se sent pas vivant ici. Quand tu sors, tu dis que t'habites à Tergnier, c'est mort ! Une fois j'ai été en boîte à Soisson, y'avait une fille... Bien, quoi ! On commence à discuter et tout, je lui dis où j'habite, elle se met à rigoler ... C'est clair, tu passes pour un plouc ! Je suis trop pressé de me casser de là sérieux !

Tu vas partir ?

Ah ouais, ça c'est sûr, je vais pas rester ici ...

Tu sais où tu vas aller ? Tu cherches du travail ailleurs que par ici ?

Non je sais pas ... Le travail, non je reste pas loin, bah je peux pas bouger facilement, alors... je cherche par ici quoi ... mais bon, il faut que je parte quoi. »

Mickael, 23 ans, sans emploi

Le même paradoxe revient dans une grande partie des entretiens. Même s'ils souhaitent s'installer ailleurs, dans les faits, les jeunes qui sont restés sur le territoire cherchent à occuper un emploi dans une zone géographique resserrée, ce qui traduit une absence de projets concrets de départ. Outre les problèmes de mobilité qui poussent les jeunes à se « rétracter » sur un territoire qu'ils peuvent principalement pratiquer à pied, l'ancrage au territoire tient également au fait qu'au niveau local, les individus sont connus et connaissent bon nombre de personnes en s'insérant dans des réseaux d'interconnaissance et d'entraide locaux (Retière, 2003). L'inscription dans ces réseaux, en plus d'être rentable matériellement, par exemple en partageant occasionnellement un véhicule pour faire des courses, génère le sentiment de tenir une place légitime dans l'espace social local. Quitter ce territoire serait synonyme de rupture avec les réseaux d'interconnaissance et d'entraide, mais aussi avec un lieu dans lequel on se sent légitime, en prenant le risque de ne pas réussir à reconstituer ces repères sur un autre territoire. Parmi toutes les autres, c'est l'image de la grande ville qui est construite comme repoussoir, même si celle-ci concentre les lieux de consommation et de loisir.

Rien qu'Amiens moi je peux pas...

Tu y vas souvent à Amiens ?

Non, en fait c'est surtout quand il faut acheter des trucs que l'on a pas ici, parce que bon, y'a pas grand-chose ici, quand on veut quelque chose, des vêtements, ou faire un cadeau à quelqu'un, des fois on ne trouve pas sans aller dans les magasins à Amiens. Mais, non, y'a trop de monde et... Je m'y sens pas bien... Ah non je ne me vois pas habiter là-bas... Et puis je connais pas, et je ne connais personne. Une fois on y est allé entre potes pour prendre un verre, on est allé dans bar et en boîte, mais... (Silence) Nan, c'était bien mais on l'a plus refait après. On reste ici, en fait.

Tu n'aimerais pas du tout y vivre, y habiter ?

Ah non, pas du tout, habiter à Amiens, pendant un temps peut-être, mais non ... Je crois que j'aimerais pas trop... Mais si il faut, pour du travail peut être, ... Mais bon, ça ne me plairait pas je crois, je reviendrais ici quand même souvent, quoi. Amiens c'est pas si loin, mais bon.

Mickael

L'hésitation utilisée en ce qui concerne l'avenir montre que le principal critère qui pourrait déterminer un changement de résidence est lié au lieu de travail. Mickael, comme la plupart des jeunes rencontrés, connaît des personnes de sa génération qui ont quitté le territoire en vue de faire des études ou de travailler. En effet, les réseaux amicaux d'enfance, voire les fratries, se composent de membres ayant pu quitter les territoires à la faveur d'offres d'emploi particulièrement intéressantes ou en bénéficiant de mobilisation de ressources familiales en vue de suivre des études supérieures (en étant préalablement sélectionnés par les institutions scolaires). Pour les personnes qui sont restées sur place, la garantie d'un emploi « *qui vaut le coût* » est nécessaire pour contrebalancer les incertitudes liées au départ et à la rupture avec les réseaux locaux. La plupart du temps, les jeunes disent pouvoir partir sous ces conditions, mais tout de même vouloir conserver les liens et relations qui se sont développés sur le territoire, en y revenant régulièrement.

Outre les projets de vie ailleurs, la mobilité est également peu utilisée pour rendre visite aux membres de la famille élargie ou aux amis habitant en dehors du territoire. Les contacts avec ses personnes ont plutôt lieu lorsque ceux-ci viennent « *dans le coin* ». Ainsi, Mathieu, qui est né dans le Vimeu, se déplace assez peu pour

rendre visite à sa famille maternelle résidant en région parisienne. Cela n'induit pas forcément une non-existence de liens, parce qu'à l'inverse, les membres de la branche parisienne de la famille semblent venir régulièrement dans le Vimeu.

Et votre famille maternelle, vous avez beaucoup de contact avec elle ?

Ah oui, tous mes oncles, mes tantes, tout ça !

Ils sont d'ici ?

Ah non, ils sont sur Paris, quasiment tous sur Paris.

Et qu'est-ce qu'ils font sur Paris ?

J'ai mon parrain qui avant était chef de poste dans la police, mais il a été en arrêt de travail, il a eu des soucis, donc là, il est toujours dans la police mais il est à mi-temps et fait autre chose. Enfin, il est pas à Paris, il est à Torcy, en Banlieue parisienne, mais où exactement... Je ne sais plus...

Vous y êtes déjà allé ?

Oui, il y a longtemps que je suis allé là-bas. Mais il a une maison dans le coin donc il descend souvent. J'ai aussi une autre tante dans la région parisienne, mais elle ne descend pas souvent. Elle travaille en maison de retraite. Après j'ai un autre oncle qui est comptable sur Rouen.

La dernière fois que vous êtes allé sur Paris, c'était quand ?

Oh ! Ça remonte ! J'étais petit, mais je les vois souvent. Mon parrain vient souvent. Il loue une maison dans le coin.

Et sur Rouen vous y allez ?

Non, c'est mon oncle qui descend souvent aussi. Je ne bouge pas trop, c'est plutôt eux qui viennent nous voir souvent.

Mathieu, 26 ans, CFA Système automatisé.

II – 2. Réseaux familiaux d'entraide et entourage territorial

Cet enfermement sur place est à mettre en lien avec les modes de socialisation valorisant le capital d'autochtonie, c'est-à-dire le fait d'être inscrits dans des réseaux d'interconnaissances locaux. Cette ressource était avant la désindustrialisation un moyen d'entrer en emploi et en conjugalité, mais a été fortement démonétisé par la pénurie de travail, par les nouveaux modes d'accès à celui-ci, et par la valorisation des individus flexibles et mobiles. Toutefois, le fait d'être inscrit dans l'espace social local reste une préoccupation importante pour les jeunes. Les relations dans les familles sont importantes, les contacts fréquents, les informations sur les membres circulent vites. Au sein de leur génération, les jeunes maintiennent et tissent des liens avec leurs amis d'enfance et les personnes rencontrées au collège ou au lycée. Le degré de proximité très élevé avec les amis d'enfance s'exprime dans les discours de façon très claire, par exemple en associant ces amis à des membres de la famille. Les logiques de « *cousinages* » exposées par Nicolas Renahy (2006) ressortent d'une manière presque pure dans le Vimeu, comme dans le Pays chaunois. L'entre-soi y est renforcé par le tri scolaire et culturel effectué au moment des études supérieures déterminant, en partie, qui reste sur les territoires, et qui peut en partir.

Non, moi, les gens que je vois le plus, on se connaît depuis longtemps ... Y'en a beaucoup on se connaît depuis le collège, y'en a même quelques-uns, on dit qu'on est cousins, on s'est toujours connu...

On dit qu'on est cousins ?

Bah ouais, en fait on n'est pas vraiment cousins, c'est nos grands-parents ou même plus vieux qui sont frères et sœurs, mais on s'est toujours connu, on a toujours habité pas loin, alors bon, on est cousins, quoi. »

Mickael

Il semble par contre que les réseaux de sociabilités soient peu entretenus par le biais d'activités pouvant permettre de faire de nouvelles connaissances et d'élargir ses relations. Les associations sportives et les diverses structures (club de tuning ou de paint-ball, par exemple) présentes sur place sont essentiellement fréquentées par des personnes ayant passé 35 ans qui viennent se « *remettre en forme* » ou « *voir de nouvelles personnes* ». Les plus jeunes ne les fréquentent que très peu, préférant réaliser leurs loisirs de façons plus informelles, au sein de leurs groupes de « *copains* ». Ceux-ci entretiennent des sociabilités de groupe de pairs constitués de personnes se connaissant depuis l'adolescence, ou l'enfance, et des membres de familles élargies. Nicolas Renahy explique ce maintien des relations de « *bandes* » construites dans l'enfance ou l'adolescence comme une « *forme de rempart ultime contre les crises d'appartenance professionnelles et familiales* ». Marginalisés sur le marché du travail, toujours appeler à faire foi de leur motivation et de leur autonomie, les jeunes trouvent dans ce fonctionnement « *une place stable au sein d'un espace de reconnaissance où l'on a rien à prouver* ». Les groupes de copains d'enfance deviennent alors des cadres sécurisants vis-à-vis du contexte et se construisent en partie en opposition aux générations précédentes n'ayant pas pleinement conscience des difficultés éprouvées par les jeunes (Renahy, 2010).

De plus, le partage de représentations de l'emploi et de la mobilité pousse des cohortes de jeunes à suivre les mêmes trajectoires de formation au sein de l'espace local. Cet entrecroisement des réseaux dans les temps de formation et hors-formation viennent encore amplifier le sentiment d'entre-soi. Ainsi, au CFA du Vimeu, nous avons pu rencontrer un groupe de jeunes hommes qui se sont tous orientés ensemble vers le CFA après le lycée. Selon les âges, certains ont passé le bac (avec succès ou non), mais d'autres se sont réorientés en cours de lycée. Thibault fait partie de ce groupe, il a 19 ans et suit une première année de CAP usinage. Les sphères du travail et du hors travail s'entremêlent, tissant de forts liens.

Vous avez beaucoup d'amis ici ? Vous sortez souvent ?

Ouais. Ouais, souvent. La dernière fois c'était vendredi soir, on est allé boire un coup.

Ok et vous allez où pour boire un coup ?

Au bowling ou au François premier. Le bowling c'est à Mers-les-Bains.

Sinon ici qu'est-ce qu'il y a d'autres à part le bowling ?

Beaucoup de restaurants, cinémas... Des cinémas, y'en a un au Tréport, y'en a un à Mers, y'en a un sur Abbeville, ... Il faut faire un peu de route quoi. Mers-Tréport y'a 15 km. Sinon ici à Friville, on a pas grand-chose à part des Kebabs. Boulangeries, Kebabs, mais sinon, y'a inter derrière, mais c'est tout.

Et du coup vos amis proches, qu'est-ce qu'ils font dans la vie ?

Ils sont là [au CFA]. On sort ensemble, beaucoup du lycée en fait. On s'est retrouvé, les $\frac{3}{4}$ de la classe viennent du lycée en fait, donc on se connaissait déjà avant. C'était marrant de voir que l'on avait tous eu la même idée, sans s'en parler, de venir en alternance.

Vous avez été orienté ici par le lycée ?

Non pas du tout, mais y'avait eu une journée forum des métiers où on avait entendu parler de l'alternance, le CFA était venu nous présenter un peu les formations, et puis voilà pour beaucoup comment ça a marché.

Thibault, 19 ans, CAP technique d'usinage au CFA du Vimeu.

En définitive, les réseaux de sociabilité des jeunes sont denses et constituent des espaces pourvoyeurs de reconnaissance sociale, en même temps qu'ils restent figés et contraints par le territoire, venant encore amplifier le sentiment d'enfermement dans l'ici et le maintenant. Mais nous voyons comme peut être ambivalent le rapport au territoire des jeunes. Ils reprennent à leur compte les stigmates du populaires et du rural pour qualifier leurs lieux de vie, et déclarent unanimement vouloir le quitter. Pourtant, dans les pratiques, ces projets ne se concrétisent pas, et c'est même plutôt l'attachement au lieu qui est cultivé. A travers les réseaux familiaux et amicaux de longue date, l'ancrage se construit en prenant la forme d'un réseau de solidarité et d'entre-connaissance, pouvant générer un sentiment d'appartenance territorial. C'est d'ailleurs ce que semble confirmer les données de l'enquête Histoire de vie. Parmi les

« immobiles enracinés », le territoire et les réseaux amicaux sont des thématiques très souvent utilisés comme référents identitaires (Guérin-Pace, 2009).

Conclusion du chapitre 6

Les jeunes des territoires désindustrialisés, sous-entendu ceux qui y sont restés, sont caractérisés par un sentiment d'enfermement à plusieurs dimensions. Prisonniers sur un territoire réduit par un manque de mobilité et un fort ancrage dans les réseaux d'interconnaissances locaux, les jeunes des classes populaires rurales manquent également de supports leur permettant de se projeter dans l'avenir, et semblent être bloqués dans un statut social de débutant généralisé. Ces derniers se trouvent alors privés de l'autonomie à laquelle ils aspirent. Cette privation est légitimée, du point de vue des institutions qui encadrent la jeunesse, par un manque « *d'employabilité* » ou de mobilité. Les jeunes des classes populaires rurales se trouvent donc relégués du point de vue professionnel, mais sont également appelés par les institutions à porter pleinement la culpabilité de cette relégation.

Cette responsabilisation individuelle vis-à-vis de situation de relégation sociale fait naître des sentiments que l'on peut analyser comme une forme de réaction à une série de privation de reconnaissance sociale (Honneth, 2000). Le fait d'être maintenu dans des statuts de débutants et l'impression d'enfermement spatio-temporelle, auxquels s'ajoutent d'autres stigmates attachés aux mondes ouvriers et ruraux, peuvent être rapprochés d'une expérience du mépris social propre à cette fraction de la jeunesse contemporaine. Cette expérience forme un nouveau pan de la socialisation des jeunes présents sur les territoires ruraux désindustrialisés qui a des effets sur leur vision du monde et leur positionnement dans les structures familiales et amicales, dans lesquels s'exprime une certaine logique de « *lutte pour la reconnaissance* ».

Chapitre 7 – Les espaces de reconnaissance

Si « *l'expérience de la reconnaissance est un facteur constitutif de l'être humain* » et que ce dernier a besoin « *d'une reconnaissance intersubjective de ses capacités et de ses prestations* » (Honneth, 2000, p. 231), la relégation sociale (à grande composante professionnelle) vécue par les jeunes peut être analysée comme une forme de mépris, dont l'expérience entraîne une demande de réparation pouvant prendre différentes formes. Nous proposerons dans ce chapitre une contribution à l'étude des formes que peut prendre la lutte pour la reconnaissance en milieu populaires. Dans les mouvements de lutte sociale de salariés, cette recherche de reconnaissance passe par l'usage du système juridique et par une volonté d'être dédommager matériellement, mais aussi symboliquement pour le préjudice issu de la perte du travail (Depoorter et Frigul, 2014). De la même manière, les jeunes des classes populaires rurales ne restent pas passifs face aux difficultés qu'ils rencontrent et aux formes de mépris qu'ils expérimentent. Par différents moyens, ils recomposent les sphères productrices d'estime sociale et de respectabilité, que sont les entourages familiaux et les groupes de pairs.

Comme l'avons énoncé plus haut, les difficultés d'accès à l'autonomie apparaissent au travers des modes de logement. En effet, dans les classes populaires plus que dans les autres milieux sociaux, le départ de chez les parents est conditionné par l'accès à un emploi et à l'autonomie financière qui semblent de plus en plus difficile à atteindre (Van de Velde, 2008). Ainsi, en Espagne, le maintien à domicile et le prolongement de la cohabitation entre les parents et les enfants semble être devenu banal, voir « *normal* », en attendant une « *véritable installation dans la vie adulte* » (Van de Velde, 2008, p. 170). Pour se faire une idée du phénomène en ce qui concerne la population que nous étudions, plus de 70% des personnes inscrites à la mission locale du Pays chaunois sont hébergées par leurs parents. Le principal mode de logement des personnes inscrites à la mission locale est la cohabitation avec la famille. Sur les 57 personnes composant notre « *échantillon de jeunes* », 43 résident au domicile de leurs parents. Mais au-delà de la contrainte financière, Cécile Van de Velde met en lumière le fait que le prolongement de la cohabitation sans avoir de travail stable ou de relation de couple tient également à la volonté de préserver l'existence du groupe familial. Rester vivre au domicile parental permet le prolongement du temps de présence dans une aire

de confiance, qui reste certes sous la souveraineté des parents, mais dans lequel on sent tenir une place légitime. Dans les milieux populaires, quitter l'espace familial sans raison valable peut alors être perçu comme une « *trahison affective* », induisant certaines formes de culpabilité (Van de Velde, 2008, p. 173). Le partage du lieu de résidence est un puissant support d'intégration familial, pourvoyeur de reconnaissance sociale attaché à des rôles particuliers à tenir dans la famille. Nous allons voir ici que les rôles tenus par les enfants, et particulièrement par les jeunes femmes, dans les familles évoluent au cours de la période tardive de cohabitation. Ces nouveaux rôles familiaux, ou « *rôles familiaux de substitution* » (Mortain et Vignal, 2013), peuvent permettre aux jeunes de mettre en pratiques certaines dispositions acquises durant leur période de socialisation, et deviennent des statuts valorisants au sein de l'espace familial ou local, mais ils peuvent aussi marquer une forme d'enfermement dans des rôles de soin à apporter à la famille pour les femmes.

Si les jeunes femmes vont avoir tendance à se centrer sur la famille, les hommes vont plutôt se tourner vers l'extérieur du foyer et chercher de la reconnaissance sociale dans la sphère professionnelle, ou à défaut, dans le groupe de pairs. Comme pour les jeunes des classes populaires urbaines étudiés par Gérard Mauger (2006b), David Lepoutre (1997) ou plus récemment Marwan Mohamed (2011), le phénomène des bandes concerne principalement les jeunes hommes, et peut être interprété comme une création d'espaces de protection marqués par un entre-soi social et générationnel, et structurés par des pratiques plus ou moins déviantes, c'est-à-dire qui transgressent des « *normes en vigueur dans une population ou un groupe social donné, cette transgression étant identifiée et donc l'objet d'une sanction (...) ne se réduisant pas aux sanctions pénale ; il peut s'agir d'une simple réprobation* » (Besnard, 2005).

Ces deux sphères d'entre-soi que représentent les familles et les « *bandes* », sont de lieux forts de créations identitaires, pouvant générer des sentiments d'appartenance à un groupe. Les logiques de reconnaissance sociale et les mécanismes de constructions identitaires semblent aller de pair, au sens où ce sont des existences sociales qui sont reconnues ou méprisées, induisant une reproduction ou une reconfiguration de ces dernières. Ainsi, la conscience de classe qui caractérisait les populations ouvrières des territoires sur lesquels nous avons mené les enquêtes de terrain se construisait entre le

travail, la famille, les loisirs, et le logement. Celle-ci a toutefois été mise à mal par la fragmentation des statuts professionnels et la perte de puissance de la CGT et du PC au niveau local comme national (Mischi, 2014). Nous tenterons dans ce chapitre de comprendre comment se structurent les nouvelles identités, et les nouvelles visions du monde pouvant se traduire par des représentations politiques particulières, au regard des transformations induites par la désindustrialisation.

I - La famille : reconnaissance et enfermement pour les femmes

La famille est un support de reconnaissance pour les jeunes qui sont restés vivre sur les territoires désindustrialisés. D'une part, elle compose des réseaux denses et mobilisables, et repose en grande partie sur l'importance du logement partagé. D'autre part, accéder à des rôles familiaux de substitution permet aux enfants des familles de réaliser des « *pratiques d'adultes* », avec une idée d'utilité sociale, venant relativement compenser le blocage dans le statut de débutant que nous avons abordé plus haut.

Pour les jeunes femmes en particulier, les rôles familiaux de soin aux membres les plus jeunes et les plus âgés, comme le fait de devenir mère, marquent des manières d'acquérir une certaine « respectabilité » féminine (Skeggs, 2015). Ces rôles ont toutefois tendance à enfermer les femmes dans les familles, les coupant de l'espace public et les éloignant encore de la sphère professionnelle (Clair, 2011).

Nous verrons tout de même que les familles populaires et rurales connaissent également les transformations organisationnelles qui affectent les familles en générales. Celles-ci tendent à devenir des espaces d'égalité entre les membres, qui induit des modifications en matière de transmission, notamment identitaire (Samuel, 2009).

I - 1. Les ressources de la proximité

La sociabilité familiale en milieu populaire est composée de réseaux denses marqués par des contacts fréquents, permis notamment par la proximité spatiale de ses membres. Gérard Mauger parle d'un « *confinement* » (Mauger, 2006a) aboutissant à la structuration d'un « *nous* » alimenté par une série d'échanges matériels ou symboliques en vue de construire un « *système où chacun doit quelque chose à tout le monde* » (Laé et Murard, 2012, p. 30). D'un point de vue plus concret, Ana Perrin-Heredia (2011) a montré l'importance des logiques d'entraide dans la famille en observant l'organisation de l'économie domestique. Elle a ainsi pu observer des échanges matériels (par des prêts d'argent ou des échanges de denrées alimentaires) ainsi que des échanges de services, comme par exemple faire le « *taxi* » pour les membres de la famille rendant possible de « *faire des courses pour le mois* ». Les familles peuvent également servir à absorber un choc, notamment financier, auquel les membres pourraient avoir des difficultés à faire face.

Dans les entretiens, des discours montrant l'importance de la famille en cas de besoins financiers brutaux et imprévus reviennent souvent sous forme d'anecdotes. Ainsi, prenons l'exemple de Benoit qui est en alternance au CFA. Aidé par ses parents (en termes de financements et d'encouragements) il a passé, et obtenu, le permis de conduire à ses 18 ans. Cette mobilité lui permet de « naviguer », mais surtout de pouvoir se rendre facilement sur son lieu d'alternance, situé à 20 kilomètres du logement parental où il réside. La voiture lui servait alors principalement à de petits déplacements sur le territoire proche. Environ six mois avant l'entretien, il s'est fait arrêter pour un gros excès de vitesse. Il rentrait de vacances, et il s'agissait de l'un des seuls « longs trajets » qu'il ait eu à réaliser. Quelques jours plus tard, à l'occasion d'un autre déplacement hors de l'espace proche, il connaîtra un accident qui endommagera gravement la voiture. Ces épisodes routiers entraînent des coûts importants pour les réparations et l'amende, auxquels Benoit n'aurait pas pu répondre seul. Ces parents l'ont aidé, tout en lui reprochant son mode de conduite. Au-delà de l'aspect financier, c'est surtout le désavantage que procure le fait d'être privé de moyen de mobilité qui a été déterminant.

[Il me raconte qu'il a perdu son permis de conduire]

Qu'est-ce qui s'est passé ?

Je revenais de vacances, et puis à Beauvais j'en ai eu marre et j'ai pas fait gaffe à ma vitesse. Je pensais être sur une route à 110 d'origine, et j'étais à 128 ... Mais c'était à 80 ... donc j'étais à 48 au-dessus ... Donc suspension, immobilisation du véhicule ... avec une grosse amende. Et quand j'ai été récupérer mes points à Amiens, c'est là que j'ai eu mon accident. La femme derrière moi a pas vu que je freinais pour entrer en ville... Elle m'a percuté ... Voiture morte ...

Bon, Et ça fait des frais tout ça ...

Nouvelle voiture ... Ca a fait partir un peu des économies, mais bon ... J'ai de la chance que mes parents soient là pour ... Ils m'ont aidé beaucoup ... Tout seul, j'aurai pas pu reprendre une voiture en fait. Et mon amende, bah, on a pas encore fini de la payer.

Benoit, 20 ans, CFA

Par ailleurs, dans les classes populaires, la famille joue un rôle central dans la garde des enfants. En effet, les femmes employées ou ouvrières ont plus tendance à confier leurs enfants à la famille que les cadres ou professions intermédiaires qui ont plutôt recours aux crèches ou assistantes maternelles (Ananian et Robert-Bobée, 2009). En fait, cette solidarité interne est rendue possible par une distribution du travail et des rôles à tenir entre les membres des familles. Ces rôles se construisent en grande partie en référence à des normes sexuées et générationnelles. Ainsi, les enfants grandissant vont être appelés à investir de nouveaux rôles dans la famille.

I – 2. Rôles de substitutions dans la famille

Les rôles familiaux de substitution renvoient à des « configurations dans lesquelles le lien parent-enfant n’a pas forcément disparu mais où le statut d’enfant occupé par ego se trouve à un moment donné mis en cause, rejeté, substitué ou simplement suppléé par de nouveaux liens dans lesquels ego (adolescent ou jeune adulte) occupe une nouvelle place dans la parenté » (Mortain et Vignal, 2013). Cette notion a été utilisée pour décrire l’importance, dans les trajectoires de jeunes femmes, d’événements qui viennent les placer un moment dans un nouveau rôle de parenté vis-à-vis d’un membre de leur famille. Nous en ferons ici un usage plus large, prenant en compte les rôles même très courts dévolus aux jeunes alors qu’ils étaient auparavant effectués par des membres de la génération précédente. Les jeunes quittent alors le statut d’enfant passif face à l’aide familiale, et prennent des rôles actifs en termes de participations aux tâches à effectuer dans la famille.

Pour Céline, la jeune femme de 28 ans que nous avons rencontré au CFA, le logement parental est « son » logement, elle y occupe une place équivalente à celle de ses parents. Les parents de Céline sont propriétaires d’une petite maison dont ils ont terminé de rembourser l’emprunt.

Tu habites où en ce moment ?

Chez mes parents, en fait depuis que j’ai repris le bac pro je suis revenue chez mes parents. Ça va, ça se passe bien, en fait, à des moments j’ai l’impression que c’est mes parents qui habitent chez moi ! (rires) Non, mais ... Enfin, c’est normal, je ne suis plus chez eux comme avant. Avant, bah j’habitais là, et c’était normal, j’étais leur fille et ils devaient prendre soin de moi ! (rires) Mais maintenant, j’habite là et ... J’essaie de ne pas compter pour rien, quoi. Quand je peux, j’aide mes parents, je paie des courses à des moments, quand je vais faire des courses ils me remboursent pas, et je leur demande pas... Et puis quand il y a quelque chose à faire, je fais, c’est pas toujours marrant, mais bon ... Et ma petite sœur est partie, mais moi je suis là, donc ... Faut que ça serve (rires).

Céline

Elle expliquera par ailleurs, une fois que l'enregistreur sera coupé, que sa sœur (plus jeune qu'elle de trois ans) a quitté le logement parental pour s'installer avec son conjoint dans un village voisin. Le fait d'être plus âgée mais d'être toujours au logement parental demande de trouver une légitimité à rester, venant compenser les contraintes qui poussent à rester.

Les rôles familiaux de substitutions masculins et féminins renvoient à des tâches différentes. Cette distribution est liée aux modes de décohabitation qui diffèrent entre les hommes et les femmes. Même si le modèle de la décohabitation masculine, marquée par l'accès à l'autonomie financière, s'étend et concerne de plus en plus les femmes, il faut souligner que la force des stéréotypes de genre reste importante. Ceux-ci vont alors encourager une forme de décohabitation propre aux femmes et faisant suite à la mise en couple ou à l'arrivée d'un enfant. Les jeunes femmes vont se trouver principalement affectées à la garde des jeunes enfants, à des aides pour les rendez-vous et papiers administratifs, ou encore à l'accompagnement des parents ou grands-parents lors de leurs courses. Il est fréquent que les journées des jeunes femmes en recherche d'emploi soient totalement rythmées par des tâches relatives à la famille. Garder les enfants des proches prend en soit beaucoup de temps (par plages de demi-journées ou de journées complètes). Par ces activités, les jeunes femmes font valoir les capacités à prendre de soin de leur entourage familiale, et ainsi commencer à construire une réputation de « bonne mère », rôle valorisé au sein des classes populaires (Schwartz, 2012), avant même d'avoir elles-mêmes des enfants. Elles commencent ainsi à entretenir une réputation féminine valorisante, et accèdent à une certaine respectabilité valable dans les réseaux locaux (Skeggs, 2015).

Margot a 19 ans et s'est rendu pour la première fois à la mission locale de Friville-Escarbotin pendant l'enquête ethnographique. Elle est déscolarisée depuis 1 an et demi, et n'a aucune expérience professionnelle. Plutôt que de s'investir fortement dans la recherche d'emploi, elle valorise les rôles qu'elle tient dans sa famille. Elle y tient, à la fois (et la liste n'est peut-être pas exhaustive), le rôle de nourrice, cuisinière, aide pour les grands-parents, conductrice, et livreuse de course.

« Hier j'ai gardé les p'tits ! Celui de ma sœur et de mon frère les deux ! Alors le matin, ça a été, j'ai fais le repas du midi, et puis on est sortis en fin d'après-midi, voir la grand-mère. Le soir, je suis allée faire des courses et on a mangé tous ensemble là-bas (chez sa sœur), c'était bien. On en fait souvent des journées comme ça. »

Margot, 19 ans, sans emploi

Les rôles de substitution féminins marquent toutefois un enfermement dans la famille. En effet, les jeunes femmes reçoivent plus d'injonctions sociales exprimées par les groupes de pairs, la famille et le conjoint. Si ces rôles de substitution permettent aux femmes d'acquérir une forme de respectabilité, ils sont toutefois loin de représenter des pratiques émancipatrices (Clair, 2011).

Les jeunes hommes, qui sont globalement moins occupés que les jeunes femmes par leurs rôles familiaux, gardent principalement les garçons plus âgés en dehors des lieux de la famille (en allant à la pêche ou au foot, par exemple), effectuent des tâches de bricolage, de réparation ou d'entretiens du logement. Ces activités sont l'occasion de mettre en avant les capacités techniques des jeunes hommes, dans un univers qui associe le bricolage à la virilité.

Ainsi, Benoit aide fréquemment les membres de sa famille, ou ceux de la famille de sa conjointe, en participant à des travaux du bâtiment. Pour aider son frère qui vient d'acheter une maison en périphérie d'Amiens (il y est parti suivre un IUT de vente, et a trouvé un emploi qualifié de « *cadre sup* » sans que Benoit ne puisse me le décrire, dans une entreprise du tertiaire de la même ville), il n'hésite pas à faire la route après ses journées de travail ou de formation. Benoit valorise ses aides pour de « *gros travaux* », qu'il entend toutefois réserver à la famille. Il valorise son capital humain et cherche à le développer pour pouvoir « *se débrouiller* » et acquérir des savoir-faire pratiques valorisants, et économiques (en évitant de solliciter des artisans ou des professionnels).

Et après ma journée, je suis parti derrière Amiens donner un coup de main à mon frère aîné, qui est cadre supérieur. Il vient d'acheter une maison, alors il refait quelques travaux avant de l'emménager, donc j'ai fait 2h de route pour aller l'aider. J'ai cassé du carrelage, de l'enduit pour reboucher les trous. Du dé-tapissage et de la peinture. Je suis reparti à minuit. Je suis arrivé à 2h, et au lit. Et c'est reparti. Ouais, je suis assez manuel. J'aime bien bricoler, je suis un peu touche à tout. Je donne souvent des coups de main. Quand le père de ma copine a refait sa terrasse, on l'a refait entièrement, sa salle de bain aussi pareil, les chambres...

Et du coup, tu as déjà envisagé, si l'industrie ça te gonfle de partir dans le bâtiment ?

Non, ça me... J'y vois pas un métier, j'y vois plus une expérience pour plus tard, pour pouvoir me débrouiller. C'est bien de savoir reboucher un trou, poser du carrelage, c'est toujours bon à savoir faire. On m'a montré, on m'a expliqué, et puis ça se fait tout seul. Mon père... Ça se fait petit à petit en fait, c'est en voyant faire les autres... Et moi je propose, je suis très volontaire. Je sais que quand j'avais besoin, on a toujours été là, alors je ne vois pas pourquoi ...

Et c'est donc surtout avec des membres de ta famille, ou de la famille de ta copine ?

Ouais, beaucoup. J'ai jamais eu l'occasion de donner un coup de main à un copain, mais bon, on verra.

Benoit, 20 ans, CFA

Au final, ces rôles sexués au sein des familles visent à affirmer un ordre de genre où chacun et chacune doit gagner une utilité en tenant une place particulière. Pour les garçons, cela passera par une expression virile de leurs capacités techniques, notamment par le bricolage. Les filles devront pour leur part montrer les capacités de dévotion et de soutien envers les personnes qui les entourent. Ces rôles tenus dans la famille peuvent se transformer en petits travaux non-déclarés en dehors de la famille mais ils restent malgré tout centrés sur celle-ci et sur le territoire proche perçu comme un cadre de reconnaissance des qualités personnelles, par ailleurs niées dans la sphère professionnelle. Ces activités permettent d'exprimer les dispositions acquises au sein de la famille, et d'appeler des formes de confirmation de leurs utilités pour le monde social. Elles permettent donc une relative compensation de la relégation professionnelle et sociale dont les jeunes des classes populaires rurales font l'objet. Ceux-ci sont toutefois maintenus dans une relation de dépendance vis-à-vis de la famille d'origine.

I – 3. Les transmissions identitaires au sein de la famille

Stéphane Beaud et Michel Pialoux ont montré comment, dans les représentations sociales, la figure de l'ouvrier tend à devenir une figure repoussoir au point que, même chez les jeunes des classes populaires, se développe une volonté de ne pas « *faire ouvrier* » (Beaud et Pialoux, 1999). Cette formule a plusieurs implications concrètes. D'une part, les familles ont de plus en plus tendance à orienter leurs enfants vers des cursus scolaires menant à des emplois dans d'autres corps de métier. Les parents espèrent que leurs enfants pourront occuper un emploi plus élevé que le leur dans la hiérarchie socioprofessionnelle, et les enfants eux-mêmes souhaitent en général ne pas reproduire la position de leurs parents. Et même lorsqu'ils suivent des formations aux métiers de l'industrie, ceux-ci rechignent fréquemment à porter la tenue de travail, ou à se salir physiquement. Le travail en lui-même peut alors être valorisé sous ses aspects techniques, mais la volonté de se distancier du statut d'ouvrier, et des caractéristiques qui lui sont assignées, reste fort. Mais au-delà du rapport au travail, cette volonté de ne plus « *faire ouvrier* » induit des rapports particuliers avec le monde ouvrier, dont fait partie la famille d'origine, et les transmissions identitaires au sein de celle-ci en sont alors fortement affectées.

Dans les familles dont l'un des parents a des activités militantes, notamment des activités syndicales à la CGT en ce qui nous concerne, on observe certaines formes de transmissions qui semblent différer selon le sexe de l'enfant. Les jeunes femmes semblent être plus réceptives aux engagements de leurs parents. De leurs côtés, les jeunes hommes semblent chercher à se distinguer des engagements parentaux, et vont plutôt chercher à entretenir des groupes d'amis extérieurs à la famille. Ces groupes peuvent se structurer autour de valeurs alternatives et contestataires, construites en relation avec les expériences de relégation (économique, symbolique, conjugale, ...) vécues. Du point de vue de la transmission des orientations politiques dans les familles, les idées politiques sont d'autant plus partagées par les parents, et reçues par les enfants, si celles-ci correspondent à l'idéologie dominante (Braud, 2014). Or dans le contexte

des années 2010 de développement de discours issus de l'extrême droite et prétendant représenter les classes populaires, faisant suite à une quinzaine d'années durant lesquelles les ouvriers ont été invisibilisés sur les scènes médiatiques et scientifique (Beaud et Pialoux, 1999), le parti communiste et la CGT ont connu un important retrait (Mischi, 2014) créant un décalage générationnel important.

La famille de Nathalie, opératrice machine depuis 1993 et militante CGT depuis 2011⁵⁰, reflète bien cette configuration familiale dans la transmission des représentations politiques. Nathalie s'est syndiquée pendant un mouvement de grève qui a conduit à un mois et demi d'occupation pour lutter contre 47 licenciements dans une usine du Vimeu en 2011 (mouvement qui a été une défaite). En trois ans, elle cumule les mandats syndicaux et devient déléguée syndicale, secrétaire du CE, élue au CHSCT et conseillère de salariés, ce qui représente un total de 35 heures de délégation par mois. Le rôle de conseillère de salariés est celui qu'elle valorise le plus. Elle met en avant les formations qu'elle a reçues (par la Direccte⁵¹ et l'Union locale CGT), ses propres recherches visant à décrypter les textes de loi, et ses contacts avec les militants les plus expérimentés de l'Union locale. Elle valorise les prises de responsabilités visant à défendre les salariés du Vimeu. Pour ce faire, elle se rend disponible pour le syndicat en abandonnant les activités qu'elle pouvait avoir comme la présidence d'un club de football ou encore l'enseignement de catéchisme. Le fort investissement syndical de Nathalie est perçu différemment par ses deux enfants. Sa fille, lycéenne de 17 ans, semble la soutenir et adhérer aux représentations de sa mère. Elles vont régulièrement en manifestation ensemble, et Nathalie raconte que sa fille « *embête* » sa prof d'histoire en posant des questions politisées en cours. Par contre, son fils, a une posture différente. Agé de 20 ans, titulaire d'un CAP ne trouvant pas d'emploi, il a repris un bac pro mais ambitionne désormais de partir dans l'armée. Selon Nathalie, il est « *plus difficile* », « *plus influencé par ce qui est dit à la télé* », notamment « *les propos de Marine Le Pen* ».

⁵⁰ - Nous avons fait connaissance avec Nathalie par l'intermédiaire de l'Union locale de la CGT du Vimeu lors d'une période de terrain collectif s'intégrant à la recherche Dydiatop sur la mémoire ouvrière et mené avec Audrey Molis, Pascal Depoorter, Emmanuel Pierru et Sébastien Vignon.

⁵¹ - Direction régionale du commerce, de la concurrence, du travail et de l'emploi.

Et comment vous expliquez ça, cette différence ? C'est toujours une question que je me pose, c'est assez fréquent. La différence entre votre fille par exemple ...

Qui me suit...

Qui vous suit, qui vous porte le flambeau quoi...

On est très complice donc elle s'intéresse aussi à ce que je fais, donc elle sait ce que je défends tout ça que mon fils il ne s'intéresse à part ses jeux vidéo, ses copains, ses sorties c'est tout. Donc on ne va pas discuter d'un licenciement ou d'une action un truc comme ça, ça ne va pas l'intéresser. Ma fille oui ça l'intéresse. Elle est déjà venue avec moi ici [dans les locaux de l'Union locale CGT où a été réalisé l'entretien].

Elle se socialise au militantisme en fait. C'est étonnant comme ça, les différences.

Oui. Je disais mon fils avec ses copains qui sont plutôt Le Pen machin donc il a plutôt suivi leurs idées parce que c'est les copains qui ont dit ça qui ont... il n'a pas vraiment sa propre opinion. Si il va avoir un copain qui dit ça ah bas ouais parce qu'il a dit ça lui...

D'accord. Et euh...mais qu'est ce qui l'attire comme ça dans le discours de Marine Le Pen ? C'est juste parce que les copains ils en sont ?

Il y a des chances ouais. Ouais parce que il y a des moments il va avoir... il n'est même pas raciste parce que il va aussi bien écouter des trucs autrement euh des noirs des trucs comme ça et puis on voit bien que ce n'est pas du racisme quoi. C'est plus pour dire ah bah je fais comme mon copain euh... Surtout qu'en plus il avait un de ses copains pendant un temps, ils étaient dans la même classe c'était un immigré donc lui il était parti de son pays en guerre il était venu dans une famille d'accueil à Nibas. Donc c'était je ne sais plus... ils étaient bons copains. Je dis là tu ne peux pas dire que tu es raciste puisque tu avais un copain qui était arabe. C'est pour ça on lui rappelle [Rire]. Au fait ton copain il n'était pas arabe euh...

Et il dit quoi lui ?

Ah oui mais ce n'était pas pareil [Rire].

C'était son copain.

C'était son copain [Rire].

Nathalie, opératrice en usine dans le Vimeu, syndiquée à la CGT

Nous voyons ici apparaître la concurrence entre les sphères familiale et amicale dans la formation du sentiment d'appartenance, en matière de référents identitaires. Cette concurrence avait déjà été mise en lumière par l'enquête Histoire de vie. Ainsi, la famille est un référent généralement plus invoqué par les femmes pour se définir, alors que les hommes fondent leur sentiment d'identité sur le monde professionnel et extérieur au foyer. En outre, c'est dans les classes d'âges les plus jeunes que les référents renvoyant aux groupes d'amis sont les plus cités (Housseaux, 2003). Mais la famille est également lieu où l'on apprend l'« ordre inégal des choses » (Lahire, 2010) qui peut, sous certaines conditions, apparaître comme un espace repoussoir (Lahire, 2005b). Les jeunes, et particulièrement les jeunes hommes, peuvent alors chercher d'autres espaces, avec des normes propres qui génèrent d'autres formes d'identité. C'est pourquoi, au-delà de la famille, la constitution et l'entretien de liens identitaires doivent également être questionnés via les réseaux amicaux

II – Recomposition des cadres identitaires et groupes de pairs

Les transformations des transmissions identitaires au sein des familles sont également observables dans les autres sphères qui généraient la conscience de classe. Dans le monde du travail, la diversification des statuts professionnels et la réorganisation des productions affaiblissent les mécanismes permettant de se reconnaître sous une identité professionnelle.

Dans ce cadre, les « bandes » qui se forment dès l'enfance ou l'adolescence deviennent les principaux lieux de construction identitaires pour les jeunes hommes. Les jeunes femmes, plus occupées par les rôles familiaux, ne forment pas de bandes. Pour faire partie d'une de ces bandes, les jeunes femmes doivent entretenir une relation de couple avec l'un des membres masculins. L'entre-soi féminin se recompose plutôt dans les familles, alors que l'entre-soi masculin est orienté en dehors de ces dernières, suivant des modèles de division sexuée des modes de sociabilité. Après être revenu sur les transformations des cadres identitaires liés au travail et à la formation, nous verrons

les cadres identitaires qui semblent émerger dans les groupes de pairs, devenus les principaux lieux de reconnaissance des identités masculines.

II – 1. La construction d'une identité de classe chez les jeunes.

Le travail est classiquement considéré comme l'un des vecteurs de constitution d'une conscience de classe. C'est sur les lieux de travail que se développent les activités et réseaux syndicaux, et que se génère un sentiment d'appartenance à un groupe particulier. Les mouvements de lutte sont en général des moments de forte adhésion pour la CGT. Il nous paraît donc important, pour comprendre les recompositions identitaires qui concernent la jeunesse, de saisir les transformations qui affectent les mécanismes de formation subjective de la conscience de classe. Nous nous intéresserons pour cela, aux transformations de l'organisation et des luttes concernant le travail, ainsi que la formation des identités dans les institutions scolaires. C'est en effet également sur les lieux d'apprentissage et de formation que les enfants d'ouvriers incorporent leur condition de classe (Willis, 2011).

II – 1. a) Recomposition des luttes et des identités liées au travail

Egalement observable à l'échelle nationale, la perte de puissance de la CGT et du PCF sur les territoires désindustrialisés apparaît clairement si l'on questionne la jeune génération des ouvriers qui y vit. Dans le Vimeu comme à Chauny, les jeunes des CFA industriels qui suivent des formations en alternance dans l'industrie, méconnaissent totalement le monde syndical. Très peu ont, par exemple, été en mesure de citer des noms de syndicats, ou d'expliquer les rôles que peuvent tenir ces derniers sur les lieux de travail. La CGT, hégémonique pour les générations antérieures est devenue inaudible pour les nouvelles générations d'ouvriers. Pour expliquer cette rupture générationnelle, il est important de questionner les transformations du

syndicalisme induites par les mutations de l'organisation industrielle et des collectifs de travail.

En 2009, l'Union locale de la CGT de Chauny était constituée de militants travaillant chez Nexans. A partir de 2010, année de fermeture du site Nexans de Chauny, l'union locale se vide et est rapidement mise sous tutelle de l'union départementale. L'Union locale CGT du Vimeu est pour sa part toujours active, et est principalement animée par le collectif retraité. Les nouveaux adhérents sont rares mais les liens entre militants restent denses. Les réseaux syndicaux s'entrecroisent avec les réseaux familiaux et professionnels ou avec les réseaux liés à des activités de loisir, et forment un vaste tissu d'interconnaissances permettant à la fois de connaître les problèmes particuliers existants dans les différentes usines du territoire, et de prendre des nouvelles de la santé des plus âgés ou des plus malades. Toutefois, force est de constater que très peu de jeunes travailleurs rejoignent la CGT.

En effet, comme cela avait été constaté tant dans les entretiens que nous avons pu réaliser avec les militants locaux que dans les analyses de l'enquête Histoire de vie (Pelage et Poullaouec, 2009), le sentiment d'appartenance à une classe sociale est lié aux périodes de mobilisation, et notamment aux mouvements de grèves dans les usines. La fermeture progressive des usines induit donc directement des transformations dans la façon dont les personnes vont se sentir appartenir à un groupe social. Avec la disparition des gros sites industriels, et le développement de formes d'emploi flexibles, les syndicats ne trouvent plus les supports permettant l'adhésion de nouveaux membres. Comme le disaient Guy Michelat et Michel Simon, *« une entreprise qui ferme, ce sont des groupes primaires d'appartenance qui se brisent, le contact perdu avec les compagnes et compagnons de travail, avec le syndicat, voire le militant politique, l'isolement dans la quête souvent démoralisante d'un réemploi problématique. Ce qui est en cause, ce ne sont donc pas seulement des activités économiques, et des espaces et localités, mais des ensembles sociaux au sein desquels se sont historiquement construites des sous-cultures spécifiques, à forte dimension idéologique et politique »* (Michelat et Simon, 2004, p. 153)

Les sections vieillissent et ne se renouvellent plus, mettant en lumière la difficulté pour ces structures d'encadrer la jeunesse, et de fonctionner comme des organes de formation politique des nouvelles générations. Au grand désarroi des responsables syndicaux locaux, la jeunesse n'est plus structurée politiquement par les mêmes institutions que celles qui avaient encadré et formé leurs parents, et ne partage plus les mêmes repères politiques. Les expériences intermittentes d'emploi des jeunes ne leur permettent pas de s'intégrer à des collectifs de travail constituant une sphère importante de la construction identitaire des générations précédentes.

II – 1. b) L'institution scolaire

En tant qu'espace fréquenté presque spécifiquement au cours de la jeunesse, l'institution scolaire représente un espace important dans la socialisation des nouvelles générations. Les modes de représentations du monde s'effectuent pour partie par le biais des expériences réalisées au cours de la trajectoire scolaire, et au sein des cadres institutionnels de formation (Percheron, 1997). Ce processus de formation passe notamment par les contenus des enseignements, c'est-à-dire dans les éléments qui sont mis en avant, ceux qui sont occultés, et la façon dont ces éléments sont traités. Nous ne développerons pas ici une analyse approfondie des programmes scolaires, mais tenterons de voir quels liens sont établis entre les connaissances tirées de l'enseignement, et la compréhension du monde par les jeunes.

Au cours de leurs trajectoires scolaires, les jeunes disent s'être principalement intéressés aux connaissances et compétences d'ordre technique, ce qui n'exclut pas certaines formes d'abstractions, notamment par le biais des mathématiques. Ces connaissances sont perçues comme directement rentables et valorisables dans la sphère professionnelles ou en dehors (dans le bricolage notamment ou la gestion du quotidien). Le rapport aux autres sphères de l'enseignement, par exemple les langues ou l'histoire est plus nuancé. Ces matières apparaissent comme des connaissances « *en plus* », pouvant être intéressantes, mais peu réutilisables dans la vie quotidienne. En histoire par exemple, les élèves disent souvent être intéressés par les moments guerriers de 1914-18

et de 1939-45. Ils visitent des sites historiques liés à ces périodes dans le cadre de leurs cours, ils connaissent les bilans humains, possèdent parfois des objets issus de cette histoire (casques, armes, ...). Du point de vue moral, ils condamnent le nazisme historique du 3^{ème} reich allemand. Toutefois, ces connaissances ne servent pas de support d'analyse des situations politiques contemporaines, notamment sur la montée de l'extrême droite en France et en Europe.

En outre, la socialisation politique dans les établissements scolaires ou les centres de formation passe également par les règles et les habitudes de vie collective qui sont prises en matière d'initiation à la démocratie et de négociation des relations de pouvoir (Percheron, 1997). Une anecdote pourrait permettre d'illustrer le positionnement des lycées et collèges quant à l'initiation à la démocratie. En 2010, alors que Chauny était sous les feux médiatiques, de petits groupes de lycéens ont arboré des vêtements de marques connotées renvoyant à l'appartenance à des réseaux d'extrême-droite (Lonsdale⁵², Fred-Perry, etc.) ou ont diffusé de la musique ouvertement xénophobe dans les lycées locaux. Ces éléments, constitutifs d'une sous-culture idéologiquement marquée à l'extrême droite, n'ont pas été discutés en interne dans les établissements scolaires. Ces derniers ont invité les lycéens à masquer ces signes identitaires, cherchant à calmer les tensions. Le système scolaire se voulait alors hors des logiques politiques, et au lieu d'agir sur les représentations politiques des lycéens, il incite ces derniers à « *garder pour eux* » leurs opinions supposément formées dans d'autres sphères de la vie sociale.

L'institution scolaire est un lieu important de la structuration des groupes de pairs. En effet, les mutations qui ont affectées le système scolaire (notamment la plus grande ouverture aux classes populaires) depuis les années 1960 en ont fait un « *enjeux central de l'organisation des temps, des identités juvéniles et des destins sociaux* » (Mohammed, 2011, p. 13). L'école devient alors un lieu de vie à part entière. Elle peut également, par le brassage social qu'elle opère, devenir le lieu de formation de

⁵² - Lonsdale, marque créée en 1891 a été récupérée par les mouvements d'extrême droite comme un signe de ralliement car certaines des lettres qui la composent rappellent l'acronyme du parti nazi d'Hitler, le NSDAP. La marque refuse pour sa part tous liens avec les groupes néo-nazis et a lancé différentes campagnes en ce sens, reposant sur des slogans tels que « *Lonsdale for all colours* », ou en sortant des vêtements aux couleurs de l'arc-en-ciel (symbole gay).

nouvelles aspirations qui se heurtent le plus souvent à la sélection sociale et à l'orientation scolaire. Jean Pierre Terrail a ainsi montré que la possibilité de prolongation des cursus scolaires pour les jeunes des classes populaires s'est accompagnée de créations de nouveaux parcours (technologiques ou professionnels) capables d'accueillir les jeunes dont les résultats ne permettent pas de poursuivre dans les cursus généraux (Terrail, 2005). En définitive, les membres de la même génération se trouvent en coprésence dans les institutions scolaires, et y sont exposés ensemble aux mécanismes du tri social opéré par les circuits de formation. C'est dans ces institutions que se confirment ou se structurent des groupes d'amis, proches en termes d'origines et de destins sociaux. Ils y expriment ensemble leurs dispositions anti-écoles et y structurent une contre-culture (Willis, 2011), qui se prolonge en dehors des murs de l'institution.

II – 2. Groupes de pairs et représentations politiques

Que ce soit par le travail, la famille ou l'institution scolaire, on assiste à l'autonomisation des orientations politiques des jeunes. Celles-ci ne sont plus héritées en même temps que la situation professionnelle, et vont devoir se recomposer par rapport à de nouvelles références. Celles-ci se cristallisent sur la réalité vécue et les expériences pratiques des jeunes, marquées par différentes formes de stigmatisations et de relégations se traduisant par un sentiment d'éloignement de tout ce qui est valorisé et valorisant, et d'enfermement dans un monde social figé dans l'espace et le temps. Les groupes de pairs, composés de longue date par des personnes rencontrant globalement les mêmes problématiques sociales, vont alors devenir le principal cadre de la socialisation politique des jeunes. Comme l'a montré Anne Muxel (2001), les relations entre pairs jouent un rôle central dans les comportements et représentations politiques des jeunes.

II – 2. a) La structuration d'un « eux » et d'un « nous »

La crise que traverse le monde ouvrier depuis les années 1970-1980 se traduit par la recherche de « boucs émissaires » du côté de la population étrangère, accusée de bénéficier d'avantages matériels qu'elle ne mérite pas (Schwengler, 2003). Stéphane Beaud et Michel Pialoux avaient observé le même type de réaction et l'expliquent par le fait qu'à partir des années 1980, les personnes qui « font l'opinion » (médias, politiques, intellectuels) se sont détournées des groupes ouvriers, les croyant en voie de disparition, symbole d'un autre temps. Les nouvelles « classes populaires » ne se composent plus alors d'ouvriers, mais d'immigrés et de « jeunes des banlieues » (Beaud et Pialoux, 1999). De cette invisibilisation découle un fort sentiment d'injustice, notamment vis-à-vis des immigrés (« y'en a que pour eux »). Cette posture de mépris à l'encontre des personnes en situation sociale et économique encore inférieure est à comprendre comme « une valorisation de soi par la dévalorisation des ressortissants étrangers » (Schwengler, 2003 : p.532). C'est ce qu'exprime Mickael, qui a été présenté précédemment, en mettant en contraste ses différents mérites, avec les présupposés qu'il entretient sur les immigrés et, d'une manière plus générale, sur les classes populaires résidentes des quartiers populaires urbains. Ces populations deviennent de fortes figures repoussoirs, à tel point que même la petite cité HLM de Chauny fait figure de « quartier chaud ».

Moi, enfin je sais pas, mais bon quand même, c'est pas normal, y'en a qui foutent rien de la journée, ils restent chez eux, devant la télé, et puis ils sont payés. Ils sont payés, ils ont les alloc' ! Ils profitent, alors que nous on galère... Alors ils ont des écrans plats, des grosses bagnoles on sait pas comment, non, j'suis désolé, c'est pas normal ça ! Nous on va crever tellement on galère pour rien et eux ... Et puis en plus ils respectent rien ! Ils sont là dans la rue, ils parlent même pas français ! Ils parlent tu comprends rien ! Pff... Non... Et puis, enfin, j'suis pas raciste, mais la plupart c'est des arabes ou des turcs ... Faut voir, hein, faut voir, le quartier là à l'entrée de Chauny, faut voir ... Tu laisses pas ta bagnole, elle brûle tout de suite ! Et on doit tout à ces gens-là, ils veulent de l'argent, on leur donne de l'argent, ils font rien pour s'intégrer, ça vit des aides, et ça fout rien ! Si, ça fout le bordel, ça oui !... Nous on se donne du mal, on nous laisse dans la merde, et eux, ils ont tous ce qu'ils veulent !

Mickael, 23 ans, sans emploi

Ce discours nous permet de voir comment se structure l'identité, le « nous » de référence, et les lignes d'oppositions qui le place face à « eux ». D'une manière schématique, le « eux », est constitué des étrangers (dans une conception abstraite), des hommes et femmes politiques, et des entreprises mondialisées. Les entreprises et le système politique et financier encourageant les délocalisations sont perçus comme des entités agressives s'acharnant à générer la misère au sein du « nous ». Les partis politiques dits de gouvernements, le PS, le centre et l'UMP, sont perçus comme des « traîtres » œuvrant pour le bien-être d'autres personnes, jugées prioritaires. Au moment de l'enquête, les jeunes considèrent massivement le PS comme un organe politique privilégiant les actions en direction des classes populaires urbaines, ils « ne s'occupent que des banlieues », alors que l'UMP défend des intérêts de classes opposés, et « travail pour les riches ». Se forme alors un sentiment d'être méprisé par ces partis politiques, tandis que d'autres populations semblent privilégiées par la couverture médiatique de leurs territoires et problématiques propres. L'image du jeune de banlieue bénéficiant d'aides, dont les jeunes ouvriers ruraux seraient privés, mais ne faisant rien pour s'en sortir, devient alors une figure repoussoir.

Nan, mais sérieux, y'en a que pour les Mohameds et la mamie Bettencourt. Nous, sérieux, on nous voit pas. On est là, on galère, sérieux, et c'est comme si on existait pas, quoi. Marine, elle, elle nous parle, pas comme Sarkozy, lui il faisait semblant de nous parler, il disait qu'il allait passer le karcher, il a rien fait, et sérieux si l'autre, là, Bettencourt, si elle lui donne des sous, c'est pas pour rien, il travaille pour elle, elle le paie ! Marine quand elle parle, on a l'impression qu'elle nous connaît ! Elle sait ce qui va pas, elle le dit, si c'est elle la présidente la prochaine fois, elle fera ce qu'il faut...

Hm, c'est-à-dire ?

Bah, sérieux, déjà les aides on les coupe. Les cités, ils vivent sur les allocs tous, on change ça, ça ira mieux déjà. On remet des usines au lieu de faire semblant de pleurer des qu'y'en a une qui ferme. Je sais pas moi, mais ça irait mieux, et puis on voit qu'elle, elle ment pas. Les autres, ils pensent tous pareil, ils pensent à la paie qu'ils se font, Marine elle croit dans ce qu'elle dit, donc ça, c'est pas pareil, aussi.

Mickael

Cette impression de délaissement aboutit à une perte de confiance accordée aux partis politiques de gouvernement, de droite comme de gauche, et à l'émergence d'une propension à la radicalité politique. Cette disposition anti-organisationnelle, diffuse, ne porte pas de nom, ne se structure pas, mais rend particulièrement attentif aux discours de l'extrême droite distinguant les bons pauvres, français blancs, ceux qu'il faut aider et comprendre, sur la base de « la préférence nationale », et les assistés, qui profitent d'avantages indus.

II – 2. b) *Pratiques déviantes et provocation générationnelle*

Bien que ces éléments de discours reviennent régulièrement dans les entretiens, sous une forme ou une autre, ils ne semblent pas correspondre à une idéologie construite et structurée. Par exemple, elles ne sont pas forcément assimilées à des volontés de votes clairement définis. La citation de Mickael ci-dessus montre bien les liens réciproques qu'il établit entre sa vision du monde et les discours de Marine Le Pen, mais cette expression politique partisane n'est observable que chez une minorité des personnes que nous avons pu rencontrer.

D'une manière générale, ces représentations forment un sentiment d'appartenance à un groupe, par la communauté des destins et des mépris. Cette appartenance se manifeste de manière directe (par les discours ou les affrontements), ou médiatisée. Outre les actes ouvertement xénophobes, la structuration de ces groupes passe en grande partie par la reprise de symboles ou d'objets vestimentaires et de références culturelles ou musicales connotées. Ainsi certains types de musique techno, agrémentés de paroles ouvertement xénophobes et/ou homophobes, et certaines marques vestimentaires partagées permettent de cristalliser une identité propre au groupe.

Pour faire face aux difficultés induites par la montée des tensions raciales, la mission locale a mis en place des « *ateliers discriminations* » durant lesquels sont discutés les thématiques du racisme, de la tolérance, et sont rappelés certains éléments historiques parmi lesquels figurent différents génocides, l'apartheid en Afrique du sud, ou encore les politiques fascistes en Europe dans les années 1930. Au regard de ces

ateliers, les conseillères certifient que l'idéologie et la maîtrise de l'argumentaire d'extrême droite ne concernent qu'une minorité des jeunes. Il semble que ces éléments ne soient pas primordiaux, car ce que ces jeunes recherchent en premier lieu, c'est « *une existence de groupe forte* ».

« Ils ne savent pas ce qu'ils disent, ils ne se rendent pas compte, ça se voit. Quand on leur explique des choses, des fois ils disent « wah quand même » mais bon ça change pas grand-chose... En fait c'est des petites bandes, bah y'a des meneurs, qui eux doivent être convaincus, mais le reste, c'est juste des jeunes qui veulent retrouver des repères. Alors ça, ça leur permet de se reconstruire en groupe. Ils sont un groupe avec une forte identité, et ils ont l'impression d'avoir des ennemis... Alors, nous, ce qu'on peut faire c'est essayer de leur faire enlever leur veste de marques qui peuvent renvoyer à des idées nazies, mais c'est pas évident ! Ils ne comprennent pas que ça peut leur porter préjudices. Pour eux, c'est leur liberté d'expression, et c'est des vêtements qu'ils aiment bien parce que leurs copains aussi les portent, alors bon ... »

Evelyne, Conseillère de la mission locale du Pays chaunois.

Pour vraiment comprendre le phénomène, il devient nécessaire d' « *observer la politisation sous l'angle des sociabilités* » (Mischi et Renahy, 2008). La crise du monde industriel se transforme en crise de la reconnaissance sociale des valeurs des classes populaires. La recherche de requalification sociale qui en découle se concrétise en grande partie dans l'entre-soi du groupe de pairs qui se structure autour de pratiques particulières, dont la visée est de se démarquer du reste du corps social (Becker, 2012). La reprise d'éléments issus de l'idéologie d'extrême droite est un élément des conduites déviantes visant à consolider le groupe et à le différencier.

Loin de se structurer sous forme de groupes politiques organisés, ces groupements sont composés de « *copains* » ou des membres de familles élargies, qui se connaissent depuis l'enfance, ou la scolarité, et qui ont grandi ensemble dans des modes de sociabilité marqués par un enfermement sur le territoire proche, par des réseaux d'interconnaissances immuables et une représentation bouchée de l'avenir. Ensemble, ils ont développé des visions du monde extérieur leur étant hostile et ces modes de sociabilité permettent de reconstituer un rapport entre « *eux et nous* » fort, qui n'est plus

régi par le PCF ou les syndicats, comme cela a pu être le cas pour les générations précédentes. Ces groupes se structurent notamment autour de repères vestimentaires, de styles musicaux bien définis, sans pour autant avoir d'attache partisane avec des groupements politiques institués. Cette politisation de la jeunesse, sans réelle conscience partisane, prenant la forme de « *groupes de potes* » ayant grandi ensemble dans des formes particulières de socialisations issues de la crise du monde industriel, peut tout de même offrir un terreau exploitable par les structures politiques de l'extrême droite.

En définitive, le contexte de relégation des jeunes, en milieu rural comme en milieu urbain, aboutit à la structuration de « *bandes* », entendues comme des « *regroupements juvéniles, informels et durables, qui se distinguent par une dynamique transgressive et un rapport conflictuel avec leur environnement immédiat* » (Mohammed, 2011, p. 6). Ces bandes sont structurées par des pratiques déviantes, mais ont un rôle d'intégration sociale, au sens où « *elles pansent certaines plaies individuelles et collectives et permettent de gérer la relégation sociale* » (p.18).

Conclusion du chapitre 7

La situation de relégation qui caractérise les jeunes vivant sur les territoires désindustrialisés entraîne une recomposition des cadres de construction identitaire et de recherche de reconnaissance sociale. Alors qu'ils éprouvent des difficultés à s'insérer en emploi, les principales sphères dans lesquelles les jeunes vont aller puiser de la légitimité sociale semblent se trouver dans la famille et dans les groupes de pairs.

Pour les jeunes femmes, principalement, la famille est un lieu où se tissent des liens fort de protection et de reconnaissance sociale. Les jeunes cohabitant avec leurs parents vont être appelés à occuper des rôles qui revenaient auparavant aux membres des générations précédentes dans la famille. Ils se sentent ainsi reconnus, n'étant plus totalement dépendants, et occupant une place active dans la vie de la famille. Ces rôles familiaux de substitutions permettent aux femmes d'accéder à une forme de respectabilité, en les introduisant dans des rôles les rapprochant de celui de mère,

valorisé et valorisant dans les classes populaires. La recherche de légitimité sociale par la famille s'effectue toutefois au prix d'un maintien dans une certaine dépendance et d'un enfermement pour les femmes qui y deviennent les gestionnaires de la dépendance des membres les plus jeunes et les plus âgés.

Pour leur part, les jeunes hommes vont plutôt se centrer sur leurs groupes d'amis pour fonder leurs représentations identitaires, et trouver de l'estime sociale. Gérard Mauger avait montré que le monde des bandes de jeunes hommes est très proche de la « *culture d'atelier* », permettant des trajectoires de conversion (Mauger, 2006b). Ici, la culture d'atelier est devenue inaccessible, la sociabilité de bandes se prolonge et tend à la remplacer complètement. Pour Marwan Mohammed, qui étudie les jeunesses urbaines, la formation des bandes est à mettre en lien avec les « *cumuls de désavantages sociaux et spatiaux* » de certaines populations (Mohammed, 2011). Elles proposent des cadres de socialisation protecteurs, en relative autonomie avec famille, avec l'école et le travail. Il se forme alors des groupes de pairs singuliers qui affirment un « *nous* » s'opposant à d'autres milieux sociaux ou à d'autres groupes. Ce que nous avons vu c'est que, par un langage, des références culturelles et vestimentaires communes, se structurent des formes de réactions collectives aux diverses relégations qui ciblent d'une manière générale les jeunes, les ouvriers, et les mondes ruraux. Elles permettent de structurer un fort sentiment d'identité sociale, en distinguant également le groupe des générations précédentes. Dans ce cadre, les bandes apparaissent bien comme des « *béquilles symboliques* », dans une logique de compensation des formes de mépris et vient fournir des supports identitaires répondant à la « *crainte de mort sociale* » (Mohammed, 2011, p. 21).

Conclusion de la troisième partie

Nous avons vu que, dans le Vimeu et dans la campagne chaunois, les jeunes font l'expérience d'un enfermement à plusieurs niveaux. D'abord, le manque d'emploi stable les fixe dans un statut de perpétuels débutants pris dans un continuum de non-emploi, de formations, de stages et de missions d'intérim. Ce moment de précarité ne permet pas aux jeunes d'accéder à l'autonomie matérielle et résidentielle, et entrave la formulation de projets à long terme, notamment en ce qui concerne la constitution des familles. De même les difficultés qu'ils éprouvent à se projeter en dehors du territoire proche et des réseaux qui le constituent marquent un enfermement sur place, au sein d'un espace disqualifiant mais sécurisant.

C'est en effet par les logiques liées à l'entre-soi local que les jeunes vont tenter de retrouver des formes de confirmation de leur utilité et de leur identité sociale. Cet entre-soi, composant un « *nous* », est valorisé et défendu par des mécanismes identitaires face à un « *eux* » multiforme renvoyant à la fois aux personnalités politiques, aux médias, au patronat financier, mais également aux franges urbaines des classes populaires perçues comme exagérément assistées.

C'est également en interne, dans les réseaux proches que représentent la famille et les groupes de pairs, que les jeunes vont tenter de trouver la confirmation de leur utilité et de leurs valeurs sociales. Dans les familles, les enfants vont au fil du temps occuper de nouveaux rôles et de nouvelles places dans les relations d'entraides intrafamiliales. Cette inscription procure aux jeunes un certain niveau d'estime soi et de sentiment d'utilité sociale venant en partie compenser les formes de mépris qu'ils expérimentent dans les autres sphères de leurs vies. Les familles sont des lieux pourvoyeurs de reconnaissance sociale, particulièrement pour les jeunes femmes. Mais elles peuvent aussi rapidement se transformer pour ces dernières en espace d'enfermement et de coupures avec les sphères amicales et professionnelles.

De même, les groupes de pairs offrent des cadres de confirmation sociale en permettant de pallier les difficultés individuelles et collectives, et en offrant des cadres de socialisation alternatifs. Ces espaces concernent principalement les jeunes hommes, et apparaissent comme des groupes qui permettent d'exprimer des dispositions viriles, voire déviantes. Ces groupes entretiennent également des visions du monde particulier, en regroupant les membres des fractions locales des mêmes générations, soumises aux mêmes problématiques spécifiques, pouvant aboutir à des formes de politisation fortement contestataires et identitaire.

Conclusion générale

Sur les territoires désindustrialisés, le temps de la jeunesse prend des formes particulières qui renvoient à la fois à des logiques de classes sociales, de générations, de territoires, et de genre. L'emploi industriel a déserté certains espaces, alors qu'il représentait le principal support salarial au niveau local. Sur ces territoires, l'industrie permettait, au prix de conditions de travail difficiles et de relations conflictuelles avec les employeurs, la constitution d'un groupe ouvrier fort d'un capital spécifique (le capital d'autochtonie), et en assurait la reproduction (Renahy, 2006). Au-delà de la rémunération, le travail en usine fournissait des socles importants de la socialisation ouvrière, en permettant par exemple aux hommes d'exprimer certaines compétences relatives au travail manuel. C'est également en grande partie dans les relations d'ateliers que se construisaient, en lien avec les représentants syndicaux, une politisation du travail et une conscience du groupe ouvrier générant une identité de classe (Mischi, 2010). Lorsque les usines ferment, les syndicats et notamment la CGT qui a finalement assez peu investi le secteur tertiaire perdent leurs principaux lieux d'expression et de formation des militants. La CGT a désormais quasiment disparu de ces territoires, et avec elle se sont désagrégées des formes de sociabilité locale qui permettaient aux populations de se sensibiliser à certaines questions politiques, et de se constituer comme classe sociale dans le travail, mais également en-dehors par le biais d'activités de loisir. Cet encadrement était un puissant ressort de la formation politique des jeunes en générant une vision du monde, de ses mécanismes de fonctionnement et une représentation claire de la distinction entre un « eux » et un « nous » (Hoggart, 1970).

En outre, la disparition des lieux de travail ouvriers entraîne un changement des modes de sociabilité, et engage de nouvelles stratégies d'accès à la ressource économique. Pour la jeunesse cherchant à entrer sur le marché du travail dans les années 2000, il apparaît clairement que les supports qui avaient contribué à la prise d'autonomie financière des générations précédentes au moment de leur entrée dans la vie active ne fonctionnent plus.

Une entrée dans la vie adulte contrariée

Dans les alentours de Chauny ou dans le Vimeu, qui apparaissent dans notre typologie comme des territoires en désindustrialisation, très peu d'offres d'emploi sont proposées et la grande majorité d'entre elles concernent des postes précaires, que ce soit dans l'industrie (qui ne propose plus que très rarement d'emplois durables) ou dans les services (relativement peu développés, si l'on compare ces territoires aux zones urbaines). Les postes les plus stables, principalement liés aux métiers de la santé ou du social, attirent des populations extérieures mais s'adressent peu aux jeunes présents localement. En visant des personnes qui disposent d'importants capitaux scolaires ou spécifiques (telles que l'expérience et les savoir-être), ces offres excluent d'office les jeunes locaux, qui en sont dépourvus. Cette « privation d'emploi » est traitée par les missions locales et Pôle emploi comme un problème individualisable et dont les solutions sont individualisées. Les jeunes sont alors appelés à prendre leurs responsabilités face à leur non-emploi, et à développer des stratégies capables de les rendre « intéressants » sur le marché du travail. Parmi celle-ci la mobilité apparaît comme un point essentiel, qui entre en contradiction avec les possibilités pratiques des individus. En effet, les personnes qui fréquentent les missions locales sur les territoires désindustrialisés ont déjà été « sélectionnées » parmi la jeunesse née sur place : il s'agit de la frange de ceux qui n'ont pu envisager un départ pour poursuivre leurs études ou pour chercher du travail.

Par leur manque de dynamisme économique, et par le caractère populaire des personnes qui y vivent, les territoires désindustrialisés sont devenus des figures repoussoirs, et une large partie des jeunes issus des familles locales va chercher à les quitter, et à les mettre symboliquement à distance. Les personnes nées sur place dans les familles qui disposent de ressources partent, vers Paris, Lille ou Amiens, pour suivre des études supérieures ou trouver un emploi. Dans ces trajectoires, la famille joue un rôle de protection et permet, par la mobilisation et le partage de ressources familiales, d'apporter une solution plus ou moins valable aux difficultés rencontrées par les jeunes (en participant au règlement d'un loyer pour un petit appartement en ville, par exemple).

Au-delà de la dimension financière, la famille transmet également des ressources symboliques et joue un rôle très important dans la socialisation à la mobilité. L'expérience répétée du voyage en famille, pour du tourisme par exemple, permet aux jeunes de construire un rapport à l'espace qui génère la possibilité d'aller vivre ailleurs. La capacité à se projeter en un autre lieu et à construire des projets de vie hors du territoire est un apprentissage inégalement distribué. On comprend alors que ce sont dans les familles qui cumulent les désavantages sociaux que les problèmes de mobilité sont les plus importants. Ces faibles dispositions à la mobilité se traduisent par une appréhension vis-à-vis des zones extérieures (particulièrement les milieux urbains), mais également par un fort investissement dans les réseaux d'entourages locaux.

L'autochtonie sans le travail

Nous avons vu que la famille reste un support non négligeable pour les jeunes, car elle constitue une source de solidarité et de sécurité. Elle permet le partage d'un logement, de nourriture, de moyens de transports, au prix d'une prolongation de la période de cohabitation entre les parents et les enfants. Cette cohabitation économiquement contrainte entre en tension avec les volontés de prise d'autonomie des jeunes. Elle est le signe pratique de leur « immaturité » sociale. En parallèle, les réseaux de sociabilité amicale formés dès l'enfance fonctionnent comme des lieux de confirmation d'une identité tenant à la fois à la situation de classe (populaire et rurale) et de génération (expérience du chômage par la famille, entrée en activité sur des territoires dévastés, crise du rapport à l'avenir, etc.). Ces groupes d'amis constituent alors des espaces de confiance dans lesquels peuvent se développer des pratiques déviantes et des formes d'identité particulières. Par la famille ou par les groupes de pairs, nous voyons que l'entourage reste fortement mobilisé, et le fait d' « être du coin » constitue toujours une ressource, en permettant d'éviter les situations de grande pauvreté et en construisant un sens de l'honneur autour de valeurs qui sont propres au groupe.

En définitive, les mutations socio-économiques ont induit une transformation du capital d'autochtonie, qui s'est en quelque sorte autonomisé de sa composante professionnelle (et du même coup des modes de représentation de la classes ouvrière liés au travail militant en usine). Les transformations du travail (particulièrement la réorganisation et la disparition des sites de production) et des formes d'emploi (travail temporaire, à temps partiel, sous-traitance, ...) au niveau local ont entraîné la disparition des lieux où les ouvriers se trouvaient en coprésence, où pouvait s'opérer une unification politique par l'action syndicale, et où se créaient des relations qui s'étendaient au-dehors de la vie professionnelle. « Etre du coin » passait alors en grande partie par le fait de travailler dans l'une des usines locales, et d'y occuper une place dans la vie sociale, en y étant connu et en y connaissant d'autres travailleurs (Retière, 2003). Aujourd'hui, par l'appauvrissement du marché de l'emploi, cette condition ne peut plus être respectée. La fin de la formation ne correspond plus à l'entrée en emploi stable. Sortis de l'institution scolaire, les jeunes se trouvent cantonnés à des trajectoires qui alternent les courtes périodes d'emploi, de stage et de formation. Les missions locales et les agences Pôle emploi orientent les jeunes demandeurs d'emploi vers des dispositifs tendant à augmenter leur « employabilité », entendue comme un capital humain du salarié qui devient l'acteur, voire l'entrepreneur de sa carrière professionnelle. La responsabilité des non-embauches repose exclusivement, dans ce cadre, sur les individus plutôt que sur le contexte socio-économique dans lequel ils sont enserrés, en omettant toute une série d'acteurs qui participent à la fabrication de ces mondes du travail⁵³. Eve Saint-Germes (2007) parle ainsi d' « *employabilité interactive* » comprenant les employeurs, les salariés et le territoire. Les travailleurs doivent ainsi savoir mobiliser au mieux les moyens dont ils disposent pour faire évoluer leurs compétences afin d'accéder, de se maintenir, ou d'évoluer sur le marché du travail. Or, nous avons vu que le manque de ressources permettant de se projeter dans l'avenir entrave les « logiques de projets » qui guident cette recherche d'employabilité (Mauger, 2001). Outre la volonté de développer le capital humain des jeunes, les logiques de maintien en stage et en formation dénotent également des jeux d'acteurs visant à faire

⁵³ - Nous employons « mondes du travail » dans le même sens que celui donné par Howard S. Becker (Becker, 1988) pour parler des « mondes de l'art » en vue de caractériser la dimension collective de la production artistique, au contraire de l'idée de l'artiste dont la production ne reposerait que sur son seul talent.

baisser artificiellement les statistiques du chômage. Les jeunes acquièrent des profils « multiformés », mais pas forcément « multiquifiés » du fait du fort taux d'abandon en cours de formation et d'échec au moment du passage des diplômes. Il apparaît par ailleurs que ces formations n'assurent pas l'accès à un emploi stable, mais rendent les travailleurs polyvalents et capables d'occuper des postes très différents. On assiste alors à une nouvelle forme de mise au travail de la jeunesse, caractérisée par un entrecroisement entre des courtes périodes de travail dans des secteurs divers, et des temps d'inactivité.

Mais le capital d'autochtonie comprend plusieurs dimensions : même privé de sa composante professionnelle, il continue d'avoir des effets en termes de solidarités familiales et de ressorts identitaires capables de fixer les limites d'un groupe autour d'une vision partagée d'un « eux » et d'un « nous ». Plutôt que de lire cette mobilisation des ressources présentes dans les réseaux locaux comme une forme de repli qui caractériserait les classes populaires rurales (Guilluy, 2010), nous y avons perçu des logiques de lutte pour la reconnaissance sociale (Honneth, 2000) qui tranchent avec les formes de mépris affectant les jeunes des classes populaires vivant sur les territoires ruraux.

Depuis les années 1950, la jeunesse des classes populaires tend à être analysée comme un groupe particulier marqué par des constructions identitaires propres, mais qui connaît des évolutions dans le temps. La focale a été principalement mise sur les fractions urbaines de cette jeunesse, en passant des « *Blousons noirs aux noirs en blousons* » (Mohammed, 2011), mais nous retrouvons des logiques assez similaires dans les fractions rurales. Dans le contexte de perte des supports liés à l'activité salariée, les jeunes se tournent vers d'autres formes identitaires, structurées par des pratiques déviantes marquant le décalage qui les séparent du reste du corps social. C'est également dans le fonctionnement de ces bandes, dans lesquelles sont promues les identités viriles, que peut se comprendre l'attrait que l'armée exerce sur la jeunesse rurale. Celle-ci permet de nouvelles formes de conversion des dispositions entretenues dans le monde des bandes, qui ne peuvent plus s'exprimer à l'âge adulte dans la culture d'atelier. Les valeurs viriles peuvent être converties dans les métiers de l'ordre et de l'armée, qui semblent désormais être devenus synonymes - bien plus que le salariat - de

carrières professionnelles aboutissant à une retraite et constituant, aux yeux de ces jeunes, des îlots de stabilité contrebalançant la précarité caractérisant leur environnement social et économique.

La jeunesse comme moment d'illégitimité sociale et de lutte pour la reconnaissance.

Par une multitude de violences symboliques, les jeunes des classes populaires vivant dans le Pays chaunois ou dans le Vimeu font l'expérience d'une forme de mépris social, interprétable comme une impression d'« *inutilité au monde* » (Castel, 1995). En étant issus des fractions les plus fragilisées des classes populaires rurales, ils héritent de situations de pauvreté et de conditions de vie défavorables qui semblent être assez mal prises en charge par les responsables politiques (Fraser, 2005). De plus, l'impossibilité d'accéder à un emploi stable et valorisant entrave la formation d'une impression d'utilité collective par le travail, qui est l'une des grandes composantes de la reconnaissance sociale (Honneth, 2000). Par ailleurs, l'impossibilité de prendre une autonomie symbolique et financière vis-à-vis de la famille d'origine, qui ne signifie pas forcément « couper les ponts » mais plus simplement occuper un statut d'adulte, est également une source de sentiment d'injustice, en enfermant les individus dans une perception dévalorisante de la jeunesse, renvoyant à un statut de débutant social généralisé qui s'éternise. Cet enfermement les empêche également de formuler des projets à moyen ou à long terme. Mais, comme l'avance Axel Honneth, les individus ne restent pas passifs face aux expériences du mépris social. Celles-ci peuvent devenir les moteurs d'une lutte pour la reconnaissance capable de prendre différentes formes. Si pour les générations précédentes, dont les trajectoires professionnelles ont été rompues par les fermetures d'usines, la lutte pour la reconnaissance passe en grande partie par une demande d'indemnisation financière et de réparation de la violence sociale subie (Depoorter et Frigul, 2014), elle prend pour les jeunes des formes particulières liées au fait que ces derniers ont été privés d'emploi dès leur entrée en activité.

Les difficultés à accéder à des formes d'estime sociale par le travail poussent les jeunes présents sur les territoires désindustrialisés à investir d'autres sphères de leurs vies, susceptibles de leur procurer d'autres formes de reconnaissance sociale. La famille et les groupes de pairs deviennent alors les deux principales sources de confirmation sociale capables de contrebalancer, au moins en partie, l'expérience du mépris social vécue par les jeunes. Les mécanismes sexués appris lors de la socialisation jouent un rôle important dans la recomposition de la recherche de reconnaissance. Ainsi, les jeunes femmes vont plutôt se centrer sur la famille et le foyer, afin de valoriser leurs compétences acquises de soin aux membres les plus jeunes et les plus âgés, au risque de se trouver enfermées dans des rôles familiaux dont il est de plus en plus difficile de s'extraire, alors que les jeunes hommes se tournent vers les sociabilités extérieures et les relations amicales dans lesquelles peuvent se développer des pratiques relevant à la fois de la socialisation masculine (promotion de la virilité, par exemple) et de conduites déviantes visant à manifester les écarts qui existent, d'une part, entre eux et les autres générations, et d'autre part, entre eux et les autres fractions de la jeunesse.

Toutefois, nous voyons que cette lutte pour la reconnaissance peine à se formaliser sous forme de revendications et de mouvements politiques. Les modes de politisation des générations précédentes, principalement centrés sur le travail salarié, sont inopérants pour unifier le groupe et porter la parole de cette jeunesse. Ce sont alors par les groupes de pairs que transitent les représentations politiques contestataires, pouvant donner lieu à d'éphémères groupements défendant des visions du monde particulières, principalement reprises de l'extrême droite, dans une logique de reconnaissance identitaire.

Nécessairement situés, nos matériaux ethnographiques fournissent toutefois des clés de lecture pouvant aider à la compréhension de phénomènes situés sur d'autres territoires. Malgré les différences en termes de processus de désindustrialisation, nous avons vu que les jeunes vivant dans le Vimeu ou dans les alentours de Chauny connaissent les mêmes types de difficultés qu'ils expriment de manière similaire. De même, les comparaisons avec d'autres travaux ethnographiques menés sur la jeunesse en territoires populaires et ruraux confirment la possibilité de monter en généralité à propos de la situation de génération.

Situation de génération

L'illégitimité sociale éprouvée par la fraction de la jeunesse populaire vivant en territoires ruraux désindustrialisés fait partie intégrante du mode de socialisation, c'est-à-dire d'apprentissage du monde social, propre à la génération. Si les observations et rencontres effectuées sur les terrains ethnographiques ne permettent pas d'affirmer qu'il y ait une structuration d'une génération politique (Muxel, 2001), par contre, il est indéniable que le contexte d'entrée dans la vie active de cette génération laissera des traces, comme des sortes de *scaring effects* (Chauvel, 2014), qui seront visibles sur toute sa durée de vie.

Nous avons pu mettre en lumière les grandes composantes des dispositions sociales issues de cette socialisation générationnelle, notamment à travers le rapport à l'avenir (impossibilité de formuler des projets sur le temps long), au travail (incorporation de la flexibilité de l'emploi, des valeurs d'employabilité responsabilisant les individus, ou renoncement au salariat pour se diriger vers les métiers de l'armée), au territoire et réseaux de sociabilité proches (perçus comme sécurisants, alors que les espaces extérieurs sont porteurs d'incertitudes et de craintes sociales), et à la politique partisane (qui semble ne pas comprendre, ou ne s'intéresser qu'assez peu, aux problématiques qui affectent la jeunesse populaire rurale). Finalement, la situation de génération caractérisant cette frange de la jeunesse peut être résumée à un sentiment généralisé d'enfermement, lié au manque de supports tant matériels que symboliques qui permettraient aux jeunes de se penser comme adultes, d'envisager un avenir, potentiellement ailleurs, et entouré de nouvelles personnes. Pris dans un statut relégué de débutant à vie, et marqués par un sentiment d'enfermement total dans son présent, cette fraction de la jeunesse expérimente une situation de génération bien différente de celle de ses parents. Celle-ci aura sans doute des effets à long terme et porte en elle un fort potentiel de transformation sociale dont l'étendue est encore difficile à cerner. Les membres de cette frange de la jeunesse sont totalement privés de parole dans l'espace public et n'y apparaissent qu'au travers de stigmates misérabilistes ou populistes. Il serait toutefois pertinent, à l'instar de la démarche adoptée par Lionel Rougé (2009),

d'entreprendre un retour sur le terrain après quelques années pour essayer retrouver les personnes interviewées lors de l'enquête dont les matériaux ont été exposés ici. Nous pourrions ainsi observer la manière dont a évolué l'enfermement des jeunes, les potentielles stratégies plus ou moins formelles permettant d'y échapper, etc. Il serait également intéressant d'explorer de manière fine l'hypothèse d'un *scaring effect* propre à la génération et ayant des effets à long terme sur celle-ci.

Annexes

Annexe 1 - Dictionnaire de codification de la base de données territoriale.

Libellé de la variable	Groupe de variables	Variable	Sources
TxMG9500	Taux de mortalité général	Taux de mortalité général standardisé pour la période 1995-2000 pour 100 000 habitants	Observatoire régional de la santé et du social de Picardie
TxMG0510		Taux de mortalité standardisé général pour la période 2005-2010 pour 100 000 habitants	
TxMGEVOL		Evolution du taux de mortalité général standardisé entre 1995-2000 et 2005-2010	
TxMP9500	Taux de mortalité prématurée	Taux de mortalité avant 65 ans standardisé pour la période 1995-2000	
TxMP0510		Taux de mortalité standardisé avant 65 ans pour la période 2005-2010	
TxMPEVOL		Evolution du taux de mortalité avant 65 ans standardisé entre 1995-2000 et 2005-2010	
TxMA9500	Taux de mortalité lié à l'alcool.	Taux de mortalité lié à la consommation d'alcool pour la période 1995-2000	
TxMA0510		Taux de mortalité lié à la consommation d'alcool pour la période 2005-2010	
TxMAEVOL		Evolution du taux de mortalité lié à la consommation d'alcool entre 1995-2000 et 2005-2010	
DCA9500	Part des décès liée à l'alcool.	Part des décès liés à la consommation d'alcool parmi l'ensemble des décès entre 1995 et 2000	
DCA0510		Part des décès liés à la consommation d'alcool parmi l'ensemble des décès entre 2005 et 2010	
DCAEVOL		Evolution de la part des décès liés à la consommation d'alcool parmi l'ensemble des décès entre les périodes 1995-2000 et 2005-2010.	
TxMT9500	Taux de mortalité lié au tabac.	Taux de mortalité lié à la consommation de tabac pour la période 1995-2000	
TxMT0510		Taux de mortalité lié à la consommation de tabac pour la période 2005-2010	
TxMTEVOL		Evolution du taux de mortalité lié à la consommation de tabac entre 1995-2000 et 2005-2010	
DCT9500	Part des décès liée au tabac.	Part des décès liés à la consommation de tabac parmi l'ensemble des décès entre 1995 et 2000	
DCT0510		Part des décès liés à la consommation de tabac parmi l'ensemble des décès entre 2005 et 2010	
DCTEVOL		Evolution de la part des décès liés à la consommation de tabac parmi l'ensemble des décès entre les périodes 1995-2000 et 2005-2010	
TxMR9500	Taux de mortalité lié aux accidents de la route	Taux de mortalité lié aux accidents de la route pour la période 1995-2000	
TxMR0510		Taux de mortalité lié aux accidents de la route pour la période 2005-2010	
TxMREVOL		Evolution du taux de mortalité lié aux accidents de la route entre 1995-2000 et 2005-2010	
DCR9500	Part des décès liée aux accidents de la route	Part des décès liés aux accidents de la route parmi l'ensemble des décès entre 1995 et 2000	

DCR0510		Part des décès liés aux accidents de la route parmi l'ensemble des décès entre 2005 et 2010	
DCREVOL		Evolution de la part des décès liés aux accidents de la route parmi l'ensemble des décès entre les périodes 1995-2000 et 2005-2010	
TxMS9500	Taux de suicide	Taux de suicide pour la période 1995-2000	
TxMS0510		Taux de suicide pour la période 2005-2010	
TxMSEVOL		Evolution du taux de suicide entre 1995-2000 et 2005-2010	
DCS9500	Part des décès par suicide	Part des décès par suicide parmi l'ensemble des décès entre 1995 et 2000.	
DCS0510		Part des décès par suicide parmi l'ensemble des décès entre 2005 et 2010.	
DCSEVOL		Evolution de la part des décès par suicide parmi l'ensemble des décès entre les périodes 1995-2000 et 2005-2010	
ReuGen11	Taux de réussite 2011 part type de bac	Taux de réussite aux bacs généraux en 2011	Rectorat d'Amiens
ReuTec11		Taux de réussite aux bacs technologiques en 2011	
ReuPro11		Taux de réussite aux bacs professionnels en 2011	
BacProEvol		Evolution de la part des bacheliers professionnels parmi l'ensemble des bacheliers entre 2000 et 2011.	
BacUPJV98	Taux de poursuite à l'UPJV suite à l'obtention du bac	Part des bacheliers de 1998 qui se sont inscrits à l'UPJV à la rentrée suivante.	Base APOGEE - PicEtu
BacUPJV11		Part des bacheliers de 2011 qui se sont inscrits à l'UPJV à la rentrée suivante.	
BacUPJVEvol		Evolution de la part des bacheliers qui se sont inscrits à l'UPJV à la rentrée suivante entre 1998 et 2011	
AucDip99	Part de la population de 15 ans et plus ayant terminé sa formation sans diplôme	Part de la population de 15 ans ou plus hors formation sans diplôme en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
AucDip09		Part de la population de 15 ans ou plus hors formation sans diplôme en 2009	
AucDipEVOL		Evolution de la part de la population de 15 ans ou plus hors formation sans diplôme entre 1999 et 2009	
CEP99	Part de la population de 15 ans et plus ayant terminé sa formation niveau CEP ou BEPC	Part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau CEP ou BEPC en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
CEP09		Part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau CEP ou BEPC en 2009	
CEPEVOL		Evolution de la part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau CEP ou BEPC entre 1999 et 2009	
BEP99	Part de la population de 15 ans et plus ayant terminé sa formation niveau CAP ou BEP.	Part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau CAP ou BEP en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
BEP09		Part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau CAP ou BEP en 2009	
BEPEVOL		Evolution de la part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau CAP ou BEP entre 1999 et 2009.	
Bac99	Part de la population de 15 ans et plus ayant terminé sa formation niveau bac.	Part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau Bac en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
Bac09		Part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau Bac en 2009	
BacEVOL		Evolution de la part de la population de 15 ans ou plus hors formation au niveau Bac entre 1999 et 2009	
Sup99	Part de la population de 15 ans et plus ayant	Part de la population de 15 ans ou plus hors formation diplômé du supérieur en 1999	

Sup09	terminé sa formation avec un diplôme du sup.	Part de la population de 15 ans ou plus hors formation diplômé du supérieur en 2009	Ministère de l'intérieur
SupEVOL		Evolution de la part de la population de 15 ans ou plus hors formation diplômé du supérieur entre 1999 et 2009	
Popform99	Part de la population en formation	Part des personnes de 15 ans ou plus en formation en 1999	
Popform09		Part des personnes de 15 ans ou plus en formation en 2009	
PopformEVOL		Evolution de la part des personnes de 15 ans ou plus en formation entre 1999 et 2009	
Con02	Part des votes contestataires (Ext droite, extrême gauche, nuls, blancs)	Part des votes contestataires (Ext droite, extrême gauche, nuls, blancs) au premier tour des présidentielles de 2002	
Con12		Part des votes contestataires (Ext droite, extrême gauche, nuls, blancs) au premier tour des présidentielles de 2012	
ConEvol		Evolution de la part des votes contestataires (Ext droite, extrême gauche, nuls, blancs) au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012	
parl02	Part des votes parlementaires (gauche, droite, centre)	Part des votes parlementaires (gauche, droite, centre) au premier tour des présidentielles de 2002	
parl12		Part des votes parlementaires (gauche, droite, centre) au premier tour des présidentielles de 2012	
parlEvol		Evolution de la part des votes parlementaires (gauche, droite, centre) au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012	
gau02	Part des votes pour les parties de la gauche (parlementaire + extrême)	Part des votes pour les partis de la gauche (parlementaire et extrême) au premier tour des présidentielles de 2002	
gau12		Part des votes pour les partis de la gauche (parlementaire et extrême) au premier tour des présidentielles de 2012	
gauEvol		Evolution de la part des votes pour les partis de la gauche (parlementaire et extrême) au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012	
dro02	Part des votes pour les parties de la droite (parlementaire + extrême)	Part des votes pour les partis de la droite (parlementaire et extrême) au premier tour des présidentielles de 2002	
dro12		Part des votes pour les partis de la droite (parlementaire et extrême) au premier tour des présidentielles de 2012	
droEvol		Evolution de la part des votes pour les partis de la droite (parlementaire et extrême) au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012	
vot02	Part des votants parmi les inscrits	Part des votants parmi les inscrits au premier tour des présidentielles de 2002	
vot12		Part des votants parmi les inscrits au premier tour des présidentielles de 2012	
votEvol		Evolution de la part des votants parmi les inscrits au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012	
abs02	Part des non-votants parmi les inscrits	Part des non-votants parmi les inscrits au premier tour des présidentielles de 2002	
abs12		Part des non-votants parmi les inscrits au premier tour des présidentielles de 2012	

absEvol		Evolution de la part des non-votants parmi les inscrits au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012		
ExtD02	Part des votes pour les partis d'extrême-droite.	Part des votes pour les partis de l'extrême droite au premier tour des présidentielles de 2002		
ExtD12		Part des votes pour les partis de l'extrême droite au premier tour des présidentielles de 2012		
ExtDEvol		Evolution de la part des votes pour les partis de l'extrême droite au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012		
ExtG02	Part des votes pour les partis d'extrême-gauche.	Part des votes pour les partis de l'extrême gauche au premier tour des présidentielles de 2002		
ExtG12		Part des votes pour les partis de l'extrême gauche au premier tour des présidentielles de 2012		
ExtGEvol		Evolution de la part des votes pour les partis de l'extrême gauche au premier tour des présidentielles de 2002 et 2012		
NbPmen99	Nombre de personnes par ménages	Nombre de personne par ménage en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009	
NbPmen09		Nombre de personne par ménage en 2009		
NbPmenEVOL		Evolution du nombre de personne par ménage entre 1999 et 2009		
NbFmen99	Nombre de familles par ménages	Nombre de famille par ménage en 1999		
NbFmen09		Nombre de famille par ménage en 2009		
NbFmenEVOL		Evolution du nombre de famille par ménage entre 1999 et 2009		
Monop99	Part des familles monoparentales	Part des familles monoparentales en 1999		
Monop09		Part des familles monoparentales en 2009		
MonopEVOL		Evolution de la part des familles monoparentales entre 1999 et 2009		
Fam0enf99	Part des familles sans enfants	Part des familles sans enfant en 1999		
Fam0enf09		Part des familles sans enfant en 2009		
Fam0enfEvol		Evolution de la part des familles sans enfant entre 1999 et 2009		
Fam1enf99	Part des familles avec 1 enfant.	Part des familles avec 1 enfant en 1999		
Fam1enf09		Part des familles avec 1 enfant en 2009		
Fam1enfEvol		Evolution de la part des familles avec 1 enfant entre 1999 et 2009		
Fam2enf99	Part des familles avec 2 enfants.	Part des familles avec 2 enfants en 1999		
Fam2enf09		Part des familles avec 2 enfants en 2009		
Fam2enfEVOL		Evolution de la part des familles avec 2 enfants entre 1999 et 2009		
Fam3enf99	Part des familles avec 3 enfants.	Part des familles avec 3 enfants en 1999		
Fam3enf09		Part des familles avec 3 enfants en 2009		
Fam3enfEVOL		Evolution de la part des familles avec 3 enfants entre 1999 et 2009		
Fam4enf99	Part des familles avec 4 enfants ou plus.	Part des familles avec 4 enfants ou plus en 1999		
Fam4enf09		Part des familles avec 4 enfants ou plus en 2009		
Fam4enfEVOL		Evolution de la part des familles avec 4 enfants ou plus entre 1999 et 2009		
Mmi-sm09	Part des ménages gagnant moins de la moitié du smic	Part des ménages gagnant moins de la moitié du smic en 2009		OR2S
Mq-sm09	Part des ménages gagnant moins de 75% du smic	Part des ménages gagnant moins de 75% du smic en 2009		

Revmeduc01	Revenus médians par unités de consommations	Revenu médian des ménages rapporté par unités de consommation en 2001	Insee-DGFiP Revenus fiscaux localisés des ménages
Revmeduc10		Revenu médian des ménages rapporté par unités de consommation en 2010	
RevmeducEC01		Revenu médian des ménages rapporté par unités de consommation en 2010 (en euros constant de 2001)	
RevmeducEVOL		Evolution des revenus médians des ménages entre 2001 et 2010 en euros constants	
RevID01	Ecart inter-déciles des revenus des ménages par UC.	Ecart inter-décile des revenus des ménages en 2001	
RevID10		Ecart inter-décile des revenus des ménages en 2010	
RevIDEVOL		Evolution des écarts inter-déciles des revenus des ménages entre 2001 et 2010	
PCS199	Nombre d'actifs agriculteurs.	Nombre d'actifs agriculteurs en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
PCS109		Nombre d'actifs agriculteurs en 2009	
PCS1EVOL		Taux d'accroissement du nombre d'agriculteur entre 1999 et 2009	
PCS299	Nombre d'actifs commerçants, artisans, ou chefs d'entreprises.	Nombre d'actifs artisan, commerçant ou chef d'entreprise en 1999	
PCS209		Nombre d'actifs artisan, commerçant ou chef d'entreprise en 2009	
PCS2EVOL		Taux d'accroissement du nombre d'artisan, commerçant ou chef d'entreprise entre 1999 et 2009	
PCS399	Nombre d'actifs CPIS.	Nombre d'actifs cadres et professions intellectuelles supérieures en 1999	
PCS309		Nombre d'actifs cadres et professions intellectuelles supérieures en 2009	
PCS3EVOL		Taux d'accroissement du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures entre 1999 et 2009	
PCS499	Nombre d'actifs intermédiaires.	Nombre d'actifs professions intermédiaires en 1999	
PCS409		Nombre d'actifs professions intermédiaires en 2009	
PCS4EVOL		Taux d'accroissement du nombre de professions intermédiaires entre 1999 et 2009	
PCS599	Nombre d'actifs employés.	Nombre d'actifs employés en 1999	
PCS509		Nombre d'actifs employés en 2009	
PCS5EVOL		Taux d'accroissement du nombre d'employés entre 1999 et 2009	
PCS699	Nombre d'actifs ouvriers.	Nombre d'actifs ouvriers en 1999	
PCS609		Nombre d'actifs ouvriers en 2009	
PCS6EVOL		Taux d'accroissement du nombre d'ouvriers entre 1999 et 2009	
PopAct99	Population active	Nombre d'actifs en 1999	
PopAct09		Nombre d'actifs en 2009	
EvolPopAct		Taux d'accroissement du nombre d'actifs entre 1999 et 2009	
TAA9909	Taux moyen d'accroissement annuel	Taux moyen d'accroissement annuel de la population entre 1999 et 2009	
M1599	Part des moins de 15 ans au sein de la population totale	Part des moins de 15 ans dans la population totale en 1999	
M1509		Part des moins de 15 ans dans la population totale en 2009	
M15EVOL		Evolution de la part des moins de 15 ans dans la population totale entre 1999 et 2009	
A152599	Part des 15-25 ans au sein de la population	Part des de 15 à 25 ans dans la population totale en 1999	

A152509	totale	Part des de 15 à 25 ans dans la population totale en 2009		
A1525EVOL		Evolution de la part des de 15 à 25 ans dans la population totale entre 1999 et 2009		
A255099	Part des 25-50 au sein de la population totale	Part des de 25 à 50 ans dans la population totale en 1999		
A255009		Part des de 25 à 50 ans dans la population totale en 2009		
A2550EVOL		Evolution de la part des de 25 à 50 ans dans la population totale entre 1999 et 2009		
A506599	Part des 50-65 ans au sein de la population totale	Part des de 50 à 65 ans dans la population totale en 1999		
A506509		Part des de 50 à 65 ans dans la population totale en 2009		
A5065EVOL		Evolution de la part des de 50 à 65 ans dans la population totale entre 1999 et 2009		
P6599	Part des plus de 65 ans au sein de la population totale	Part des 65 ans et plus dans la population totale en 1999		
P6509		Part des 65 ans et plus dans la population totale en 2009		
P65EVOL		Evolution de la part des 65 ans et plus dans la population totale entre 1999 et 2009		
AccNbind9909	Taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'établissements industriel entre 1999 et 2009	Taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'établissements industriel entre 1999 et 2009		Pole-emploi
EvAgri9909	Evolution du nombre d'emploi d'agriculteur entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi d'agriculteur entre 1999 et 2009		
EvAutind9909	Evolution du nombre d'emploi des autres industries entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi des autres industries entre 1999 et 2009		
Evbat9909	Evolution du nombre d'emploi du bâtiment entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi du bâtiment entre 1999 et 2009		
Evindag9909	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie agro-alimentaire entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie agro-alimentaire entre 1999 et 2009		
Evindchi9909	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie chimique entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie chimique entre 1999 et 2009		
Evindmet9909	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie métallurgique entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie métallurgique entre 1999 et 2009		
Evindtex9909	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie textile entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi de l'industrie textile entre 1999 et 2009		
Evserv9909	Evolution du nombre d'emploi des services entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi des services entre 1999 et 2009		
Evservp9909	Evolution du nombre d'emploi du service public entre 1999 et 2009	Evolution du nombre d'emploi du service public entre 1999 et 2009		
Evind9909	Evolution du nombre d'emploi dans	Evolution du nombre d'emploi dans l'industrie tous secteurs confondus entre		

	l'industrie entre 1999 et 2009	1999 et 2009	
Secpri9909	Secteur employant le plus de salariés entre 1999 et 2009	Secteur employant le plus de salariés entre 1999 et 2009	
Secpri9909REC	Secteur employant le plus de salariés entre 1999 et 2009	Secteur employant le plus de salariés entre 1999 et 2009	
txemp99	Taux d'emploi	Taux d'emploi 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
txemp09		Taux d'emploi 2009	
txemp9909		Evolution du taux d'emploi entre 1999 et 2009	
txcho99	Taux de chômage	Taux de chômage 1999	
txcho09		Taux de chômage 2009	
txcho9909		Evolution du taux de chômage entre 1999 et 2009	
DE2511	Part des DEFM qui ont moins de 25 ans au 31/12/2011	Part des DEFM ABC qui ont moins de 25 ans au 31/12/2011	Pole-emploi
DELD11	Part des DEFM de longue durée au 31/12/2011	Part des DEFM ABC de longue durée au 31/12/2011	
PCS6/399	Ratio ouvrier / cadre	Nombre d'ouvrier par cadre en 1999	Recensements de la population 1999 et 2009
PCS6/309		Nombre d'ouvrier par cadre en 2009	
EVOL6/39909		Evolution du ratio 3/6 entre 1999 et 2009	
Population 09	Population en 2009	Nombre d'habitants en 2009	
Densité de population09	Densité de population 2009	Nombre d'habitants par km ² en 2009	
M2599	Part des personnes de moins de 25 ans	Part des personnes de moins de 25 ans en 1999	
M2509		Part des personnes de moins de 25 ans en 2009	
M25Evol		Evolution de la part des personnes de moins de 25 ans entre 1999 et 2009.	
A256599	Part des personnes de 25 à 65 ans	Part des personnes de 25 à 65 ans en 1999	
A256509		Part des personnes de 25 à 65 ans en 2009	
A2565EVOL		Evolution de la part des personnes de 25 à 65 ans entre 1999 et 2009.	

Annexe 2 - Guide d'entretien

<p style="text-align: center;">Thème 1 - Situation socio-démographique</p> <p>Age ; sexe ; nombre de frères et sœurs ; couple ; lieu de vie ; origine géographique</p> <p style="text-align: center;">Thème 2 - Emploi et travail</p> <p>Sous thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation professionnelle actuelle - Trajectoire professionnelle : combien d'emplois occupés, de quelles natures, sous quelles formes, ... - Visions de ces expériences professionnelles (qui a plu, ce qui n'a pas plu) - Situation à laquelle on aspire (qu'est ce qu'un "bon travail"?) - Situation d'emploi et lieu(x) de vie des frères et sœurs <p style="text-align: center;">Thème 3 - Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de formation actuel - Trajectoire scolaire (niveau de diplôme à la sortie du système scolaires, ruptures, reprises, ...) - Vécu de la formation, justification de la sortie ou de la <p style="text-align: center;">Thème 4 - Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expériences de la mobilité, fréquentation des pôles urbains, usage de l'espace. - Mobilité quotidiennes. - Possibilités de mobilités (voiture, permis, connaissances des transports en commun, covoiturage, ...) 	<p style="text-align: center;">Thème 5 - Famille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contact avec parents, frères, sœurs, famille élargie - Situation pro de la mère, du père, des frères et sœurs - Trajectoires pro mère, père, frères, sœurs. Expérience du chômage ? - Niveau de formation mère, père, frères, sœurs - Niveau de formation le plus élevé dans la famille - Origine géographique des parents et grands-parents - métiers des grands-parents - Vision de la situation de l'enquête pour ses parents, frères et sœurs. - Echanges de ressources au sein de la famille ? - Volonté de fonder un ménage ? - Situation familiale souhaitée <p style="text-align: center;">Thème 6 - réseaux amicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Origines géographiques et sociales des amis - Situations professionnelles - Trajectoires pro. Expérience du chômage ? - Niveau de formation - Vision de la situation de l'enquête - Echanges de ressources ? - Fréquence des rencontres <p style="text-align: center;">Thème 7 - politisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec qui parle-t-on de politique ? - Quel(s) positionnement(s) ?
--	--

Annexe 3 – Tableaux récapitulatif de l'échantillon ethnographique

Prénom	Sexe	Age	Territoire	Situation logement	Situation affective	Niveau d'étude	Rapport à l'emploi	Activité père	Activité mère	Lieu et modalité de rencontre
Alicia	F	20	Chauny	Parents	Célibataire	Arrêt en 1 ^{ère} L	Sans emploi	Ouvrier	Ouvrière	Informel
Amélie	F	24	Chauny	Parents	En couple	Arrêt en cours de Bac pro	CIVIS	-	-	Mission locale
Anaïs	F	20	Chauny	Location privée	Célibataire	-	Intérim	Ouvrier bâtiment	-	Informel
Angélique	F	18	Vimeu	Parents	Célibataire	1 ^{ère} technologique	Lycéen	-	-	Lycée
Anne	F	22	Chauny	Parents	Célibataire	Bac pro industriel	Formation en alternance	Intérim	Aide-soignante hôpital	CFA
Anthony	H	24	Chauny	Parents	Célibataire	-	Intérim	Ouvrier agricole	Employée municipale	Informel
Benjamin	H	26	Vimeu	Parents	Célibataire	Arrêt en cours BEP mécanique	Sans emploi	Agent SNCF	Employée décédée	Mission locale
Benoit	H	20	Vimeu	Parents	En couple	CFA	Alternance	Ouvrier	Assistante maternelle	CFA
Camille	H	21	Chauny	Parents	Célibataire	Bac pro industriel	Formation en alternance	Ouvrier	-	CFA
Cécilia	F	17	Vimeu	Parents	En couple	BEPC	Sans	Contremaitre	Aide à domicile	Informel
Céline	F	27	Vimeu	Parents	Célibataire	Bac pro usinage	En alternance	Ouvrier	Au foyer	CFA

Charline	F	19	Vimeu	Parents	-	Bac technologique	Lycéenne	Agent sécurité supermarché	-	Lycée
Charlotte	F	20	Vimeu	Parents	-	Bac général	Lycéenne	Ouvrier au chômage	Femme de ménage	Lycée
Cindy	F	20	Vimeu	Parents	Célibataire	Arrêt sans Bac	N'a jamais eu d'activité professionnelle	Chauffeur routier en arrêt maladie	Employée supermarché	Informel
Clément	H	28	Vimeu	Parents	-	Formation bâtiment	Intérim	Retraité	Contractuelle en mairie	Informel
Colin	H	24	Chauny	Parents	Célibataire	Bac pro industriel	Formation en alternance	Artisan bâtiment	-	CFA
Damien	H	23	Vimeu	Parents	Célibataire	Quitte à 16 ans	Sans activité	Ouvrier en arrêt maladie	Femme de ménage	Mission locale
David	H	22	Chauny	Location privée	En couple	Bac pro	CDI téléopérateur centre d'appel	Ouvrier au chômage	Assistante maternelle	Informel
Elodie	F	19	Chauny	Parents	Célibataire, un enfant d'un an et demi	-	Sans activité professionnelle	Ouvrier	Au foyer	Mission locale
Fanny	F	18	Chauny	Parents	-	Arrêt en 1ere	Stagiaire magasin	Sans emploi	Aide à domicile	Informel
Flora	F	27	Vimeu	Location privée	-	CAP comptabilité	Garde d'enfant non déclarée	Ouvrier retraité	Ouvrière	Informel
Florence	F	21	Vimeu	Location privée	En couple, 2 enfants	-	S'occupe de ses enfants	-	-	Informel
Franck	H	28	Vimeu	Parents	-	-	Travaux du bâtiment non déclarés	Contrôleur SNCF	Sans activité professionnelle	Informel

François	H	23	Chauny	Location privée	Célibataire	CAP chauffeur routier	Sans activité professionnelle	Chauffeur routier (sans diplôme).	Assistante maternelle (CAP petite enfance).	Informel
Gilles	H	25	Chauny	Location HLM	En couple	Bac pro industriel	Formation en alternance	Ouvrier	-	CFA
Hélène	F	21	Chauny	Parents	-	-	CIVIS	Gestionnaire de stocks	Ancienne commerçante	Mission locale
Hugues	H	19	Chauny	Parents	Célibataire	CAP	Formation en alternance	Technicien	Sans activité	CFA
Jeremy	H	19	Chauny	Parents	Célibataire	Bac pro logistique	PAL	Sans emploi	Auxiliaire de vie	Mission locale
Julie	F	20	Chauny	Parents	Célibataire	Bac techno comptabilité	Intérim courte durée	Ouvrier industrie	Nourrice agréée sans activité	Mission locale
Kylian	H	19	Chauny	Grands-parents	-	-	Sans emploi	Sans emploi	Nourrice non-déclarée	Informel
Laura	F	27	Vimeu	Parents	-	-	Formation petite enfance	Ouvrier retraité	Aide à domicile	Informel
Laure	F	23	Vimeu	Parents	-	-	Formation petite enfance	Ouvrier	Employée supermarché	Informel
Laurent	H	20	Vimeu	Parents	En couple	PAL	CDD 6 mois industrie	Employé municipal	Au foyer	Mission locale
Lenny	H	19	Chauny	Parents	-	1 ^{ère} générale	Lycéen	Ouvrier invalidité	Employée centre d'appel	Lycée
Lisa	F	17	Chauny	Parents	Célibataire	-	Sans emploi	-	-	Informel
Louise	F	24	Chauny	Parents	Célibataire	Bac pro industriel	Formation en alternance	Ouvrier invalidité	Au foyer	CFA
Lucie	F	23	Vimeu	Parents	En couple	-	CIVIS	Entrepôts SNCF	-	Mission locale

Manon	F	22	Vimeu	Location HLM	En couple, Enfant d'un an	Arrêt en 1ere L	Intérim	Ouvrier au chômage	Ouvrière au chômage	Informel
Margot	F	19	Vimeu	Parents	Célibataire	arrêt en cours de 1ere L	Pas d'expérience professionnelle	Sans emploi	Employée service à la personne	Informel
Mathieu	H	26	Vimeu	Location HLM	En couple, vit avec les enfants de sa compagne	CFA Système automatisé	En alternance	Contractuel à la Poste	-	CFA
Mathilde	F	18	Chauny	Mère	Célibataire	Lycéenne	Voudrais faire un apprentissage	-	Gérante d'un café	Lycée
Maxime	H	22	Vimeu	Parents	Célibataire	Arrêt sans BEP	Intérim bâtiment	Chauffeur routier en arrêt maladie	Employée supermarché	Mission locale
Mickael	H	23	Chauny	Parents	Célibataire	BEP mécanique	Recherche d'emploi en mission locale	Ouvrier	Au foyer	Mission locale
Pierre	H	26	Chauny	Location privée	Célibataire	Bac pro industriel	Intérim	Contremaitre	Sans emploi	Pôle emploi
Quentin	H	25	Vimeu	Parents	Célibataire	Bac pro usinage	CDD (3 mois tps partiel) espaces verts	Ouvrier retraité	Assistante maternelle	CFA
Quassim	H	22	Vimeu	Mère	Célibataire	Bac pro logistique	Concours gendarmerie	Contractuel hôpital	Sans emploi	Informel
Rémi	H	18	Chauny	Parents	-	Bac général	Lycéen	-	-	Lycée
Sandrine	F	26	Vimeu	Parents	En couple	-	Formation petite enfance	Ouvrier retraité	Infirmière retraité	Informel

Séverine	F	19	Chauny	Location privée	En couple, enceinte de 6 mois	Bac pro	N'a jamais eu d'activité pro	Ouvrier chômage	Aide-soignante hôpital	Informel
Steeve	H	15	Chauny	Parents	Célibataire	Collégien	Veut être militaire	Sans emploi	Sans emploi	Mission locale
Steven	H	23	Vimeu	Location privée	Célibataire	Bac pro logistique	Intérim	Ouvrier retraité	Sans emploi	Informel
Sylvain	H	19	Chauny	Père	Célibataire	Arrêt en 1ere STL	Sans emploi	Ouvrier	Décédée	Mission locale
Thibault	H	19	Vimeu	Parents	Célibataire	CFA	Scolarisation	Ouvrier	Auxiliaire de vie	CFA
Will	H	23	Vimeu	Location privée	En couple, 2 enfants	Bac techno	Intérim bâtiment	Ouvrier bâtiment	Employée commune	Informel
Yann	H	26	Chauny	Location HLM	En couple	Bac pro industriel	Formation en alternance	Employé supermarché	Ouvrière	CFA
Yazid	H	22	Chauny	Parents	Célibataire	Bac techno	Passé concours de l'armée	Ouvrier au chômage	Au foyer	Mission locale
Zoé	F	18	Chauny	Location privée	En couple, Enceinte de 3 mois	Quitte en fin de seconde	Sans emploi	Sans emploi	Au foyer	Informel

Bibliographie

- Abdelnour S. (2014)**, « L'auto-entrepreneuriat : une gestion individuelle du sous-emploi. », *La nouvelle revue du travail*, n°5.
- Afsa C. (2013)**, « Le décrochage scolaire : un défi à relever plutôt qu'une fatalité. », *Education et formation*, n°84, pp. 9-19.
- Albouy V. et Breuil-Genier P. (2012)**, « Démographie et famille : les différences sociales se réduisent-elles ? », in *France, portrait social - Insee références - Edition 2012*.
- Alonzo P. et Huguée C. (2010)**, *Sociologie des classes populaires: Domaines et approches*, Armand Colin, 128 p.
- Ananian S. et Robert-Bobée I. (2009)**, « Modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 6 ans en 2007. », *Etudes et résultats*, n°678.
- Astier I. (2010)**, *Sociologie du social et de l'intervention sociale: Domaines et approches*, Armand Colin, 128 p.
- Attias-Donfut C. (1991)**, *Génération et âges de la vie*, PUF, Paris, 126 p.
- Attias-Donfut C. (2008)**, « Echanges familiaux et rapports intergénérationnels », in *Deux pays, deux jeunesse ?*, Alessandro Cavalli, Vincenzo Cichelli et Olivier Galland (Eds.), PUF, Paris.
- Authier J.-Y., Bacquè M.-H. et Guérin-Pace F. (2007)**, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales.*, La découverte, Paris, 293 p.
- Avanza M. et Laferté G. (2005)**, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, vol. no 61, n°4, pp. 134-152.
- Azaïs C. (2014)**, « Normes d'emploi, hybridation et zone grise chez les pilotes d'hélicoptère au Brésil. Les enjeux de la globalisation. », *Revue Tiers Monde*, n°218, pp. 53-70.
- Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (1995)**, *Encyclopédie de géographie*, 2e édition, Paris, Economica, 1168 p.
- Baron G. (1980)**, *Le Vimeu industriel: étude régionale*, Thèse de doctorat en géographie, Amiens, 262 p.
- Baudelot C. et Establet R. (2000)**, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil, 216 p.
- Beaud S. (2009)**, « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire », *Agora débats/jeunesse*, n°53, pp. 99-116.

- Beaud S. et Pialoux M. (1999)**, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 468 p.
- Beaud S. et Pialoux M. (2003)**, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 440 p.
- Beaud S. et Weber F. (2010)**, *Guide de l'enquête de terrain*, 4e édition, Paris, La Découverte, 336 p.
- Becerra S. (2012)**, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *Vertigo*, Vol. 12, Num. 1.
- Becker H. (2012)**, *Outsiders : Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions Métailié, 247 p.
- Becker H. (1988)**, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 382 p.
- Bernier J. (2014)**, « L'industrie de la location de personnel : un univers très particulier, en plein expansion, non réglementé et peu connu scientifiquement », in *Les agences de travail temporaire. Leurs rôles et leur fonctionnement comme intermédiaires du marché du travail*, Mircea Vultur et Jean Bernier (Eds.), Presses de l'Université de Laval, Laval, pp. 13-38.
- Bertaux D. (2010)**, *Le récit de vie - 3e édition*, Armand Colin, Paris, 128 p.
- Besnard P. (2005)**, « Déviance », in *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Borlandi Massimo, Boudon Raymond, Cherkaoui Mohamed, Valade Bernard (Eds), PUF, Paris,.
- Bessin M. (2002)**, « Les transformations des rites de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, vol. 28, n°1, pp. 12-20.
- Bidart C. (2005)**, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n°54, pp. 51-63.
- Bihl A. et Tanasawa N. (2005)**, *Les rapports intergénérationnels en France et au Japon : Etude comparative internationale*, Paris, Editions L'Harmattan, 230 p.
- Birkmann J. (2006)**, *Measuring vulnerability to natural hazards: towards disaster resilient societies*, United Nations University Press, Tokyo, 720 p.
- Blanpain N. (2016)**, « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », *INSEE Première*, n°1584.
- Boltanski L. (1975)**, « Les usages sociaux de l'automobile : concurrence pour l'espace et accidents », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°2, pp. 25-49.

- Boltanski L. et Chiapello È. (2011)**, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 980 p.
- Bonvalet C. (2003)**, « La famille-entourage locale », *Population*, vol. Vol. 58, n°1, pp. 9-43.
- Bonvalet C., Clément C. et Ogg J. (2011)**, *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, PUF, 420 p.
- Bonvalet C. et Maison D. (1999)**, « Famille et entourage : le jeu des proximités », in *La famille et ses proches, L'aménagement des territoires*, Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer (Eds.), PUF - INED, Paris, pp. 27-68.
- Bonvalet C., Maison D. et Ortalda L. (1999)**, « La place des univers familiaux, résidentiels et professionnels dans la structure du discours. Analyse textuelle des entretiens de "proches et parents". », in *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires.*, Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer (Eds.), PUF - INED, Paris, pp. 205-237.
- Bouamama S. et Delphy C. (2010)**, *Discriminations racistes, une arme de division massive*, Paris, L'Harmattan, 210 p.
- Bouillon F., Deboulet A., Dietrich-Ragon P., Fijalkow Y. et Roudil N. (2016)**, « Les vulnérabilités résidentielles en questions », *Metropolitiques, revue en ligne*.
- Bourdieu P. (1974)**, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, vol. 15, n°1, pp. 3-42.
- Bourdieu P. (1977)**, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17, n°1, pp. 2-5.
- Bourdieu P. (1978)**, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, n°1, pp. 2-22.
- Bourdieu P. (1980a)**, « Le mort saisit le vif : Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32, n°1, pp. 3-14.
- Bourdieu P. (1980b)**, *Le Sens pratique*, Paris, Les Editions de Minuit, 500 p.
- Bourdieu P. (1984)**, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52, pp. 3-14.
- Bourdieu P. (2002a)**, *Le bal des célibataires : Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 282 p.

- Bourdieu P. (2002b)**, *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 277 p.
- Bourdieu P. (Eds.) (2007)**, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1466 p.
- Bozon M. (1990)**, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, vol. 45, n°2, pp. 327-360.
- Braud P. (2014)**, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 659 p.
- Brégeon P. (2008)**, « Histoire du réseau des missions locales. », in *A quoi servent les professionnels du social ?*, Alain Vilbrod (Eds.), L'Harmattan, Paris, pp. 27-51.
- Brodiez-Dolino A. (2013)**, *Combattre la pauvreté : Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, CNRS, Paris, 328 p.
- Bruneau I. (2007)**, « La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n°20.
- Brunet R., Ferras R. et Théry H. (2005)**, *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*, 3e édition revue et augmentée, Paris, La Documentation Française, 518 p.
- Buscato M. (2002)**, « Les centres d'appels, usines modernes ? Les rationalisations paradoxales de la relation téléphonique. », *Sociologie du travail*, vol. 44, n°1, pp. 99-117.
- Castel R. (1994)**, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n°22, pp. 11-27.
- Castel R. (1995)**, *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat.*, Fayard, Paris, 490 p. p.
- Castel R. (2009)**, *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut de l'individu.*, Seuil, Paris, 457 p.
- Caveng R. (2011)**, *Un laboratoire du « salariat libéral ». Les instituts de sondage.*, Editions du Croquant, Bellecombe-en Bauges, 260 p.
- CEDAET (2009)**, « Paroles de jeunes Picards qui ont quitté l'école prématurément sans diplôme ou qualification », Diagnostique ACSE / Rectorat d'Amiens, Amiens.
- Chambon L., Dhuyvettere H., Girodon A., Janny F. et Venet T. (2012)**, « Les déterminants des trajectoires universitaires des étudiants picards. », in *Pic-Etu. Les évolutions, de 1998 à 2012, de la population des étudiants de l'Université de Picardie Jules Verne : Profils, trajectoires, modalités et effets des « réussites » et « échecs » universitaires*, Ronan Balac (Eds.), Rapport pour le conseil régional de Picardie, Amiens, pp. 181-210.

- Charmes E., Launay L. et Vermeersch S. (2013)**, « Le périurbain, France du repli ? », *La vie des idées*, 2013.
- Charton L. (2009)**, « Du désir d'enfant à la première et deuxième naissance. », in *Portraits de familles, L'enquête Etude des relations familiales et intergénérationnelles*, Arnaud Régnier-Loilier (Eds.), INED, Paris, pp. 544.
- Chauvel L. (2006a)**, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE*, n°96.
- Chauvel L. (2006b)**, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, Paris, 108 p.
- Chauvel L. (2014)**, *Le destin des générations*, PUF, Paris, 444 p.
- Chesnais F. (1994)**, *La mondialisation du capital*, Syros, Paris, 286 p.
- Clair I. (2011)**, « La découverte de l'ennui conjugal », *Sociétés contemporaines*, n°83, pp. 59-81.
- Commaille, J. (1999)**, *Famille et chômage: rapport du groupe présidé par*, Paris, France, Haut comité de la population et de la famille, 132 p.
- Dardot P. et Laval C. (2010)**, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale.*, Paris, La Découverte, 504 p.
- Davezies L. (2012)**, *La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale*, Paris, Seuil, 111 p.
- David O., Grand É.L. et Loncle P. (2012)**, « Systèmes locaux et action publique : l'exemple des jeunes vulnérables », *Agora débats/jeunesses*, n°62, pp. 81-95.
- Davie E. (2012)**, « Un premier enfant à 28 ans. », *INSEE Première*, n°1419.
- Daviet S. (2005)**, « Trente ans de géographie industrielle dans les Annales de géographie (1970-1999)/Thirty years of industrial geography in the Annales de géographie, 1970-1999 », *Annales de Géographie*, vol. 114, n°641, pp. 73-92.
- Depoorter P. et Frigul N. (2014)**, « De quoi les Conti sont-ils le nom ? », *Travail et Emploi*, n°137, pp. 51-68.
- Deshayes J.-L. (2010)**, *La conversion territoriale. Longwy (1978-2010) Les salariat entre paternalisme et mondialisation.*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 224 p.
- Desrosières A. (2008)**, *Pour une sociologie historique de la quantification*, Presses de l'Ecole des mines, Paris, 328 p.
- Desrosières A. (2010)**, *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 456 p.

Dinnequin E. et Rimajou G. (2014), « Fiches territoriales. Zone d'emploi de la vallée de la Bresle-Vimeu (Partie Picarde). », in *Le système productif des zones d'emploi picardes*, INSEE.

Donzelot J. et Jaillet M.-C. (2004), *La nouvelle question urbaine*, Actes de séminaire, PUCA, Paris.

Dorlin E. (2009), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, PUF, Paris, 320 p.

Dubar C. (2010), *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, France, 256 p.

Durand J.-L. (1998), « Taux de dispersion des valeurs propres en ACP, AC et ACM », *Mathématiques et sciences humaines*, n°144, pp. 15-28.

Durkheim E. (1937), *Les règles de la méthode sociologique*, Réed 2013, PUF, Paris, 149 p.

Duru-Bellat M. (2006), *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie.*, Seuil, Paris, 110 p.

Elias N. et Scotson J.-L. (1997), *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Fayard, Paris, 278 p.

Ewald F. et Kessler D. (2000), « Les noces du risque et de la politique. », *Le débat*, n°109, pp. 55-72.

Fol S. (2010), « Encouragement ou injonction à la mobilité ? », *Revue Projet*, n°314, pp. 52-58.

Fraser N. (2005), *Qu'est ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris, 180 p.

Galland O. (1984), « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n°1, pp. 49-66.

Galland O. (2011), *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 256 p.

Gazier B. (2003), *Tous « sublimes » : vers un nouveau plein-emploi.*, Flammarion, Paris, 373 p.

Girard V. (2012), « Les votes à droite en périurbain : « frustrations sociales » des ménages modestes ou recompositions des classes populaires ? », *Metropolitique*.

Glaymann D. (2005), *La vie en intérim*, Fayard, Paris, 354 p.

Gotman A. (1999), « Géographies familiales, migrations et générations. », in *La famille et ses proches, L'aménagement des territoires*, Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer (Eds.), Paris, INED-PUF, pp. 69 - 133.

Grignon C. et Passeron J.-C. (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature.*, Paris, Seuil, 260 p.

Grossetête M. (2010), « L'enracinement social de la mortalité routière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 184, n°4, pp. 38-57.

Grossin W. (1996), *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Octarès, Toulouse, 268 p.

Guérin-Pace F. (2009), « La diversité des ancrages territoriaux au regard des parcours migratoires », in *En quête d'appartenance, L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (Eds.), PUF-INED, Paris, pp. 145-165.

Guérin-Pace F. et Filippova E. (Eds.) (2008), *Ces lieux qui nous habitent : Identités des territoires, territoires des identités*, INED - L'Aube, Paris - La Tour d'Aigues, 276 p.

Guilluy C. (2010), *Fractures françaises*, François Bourin., Paris, 195 p.

Halbwachs M. (1913), *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, Paris.

Halbwachs M. (1925), *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Editions Albin Michel, Paris, 374 p.

Halbwachs M. et Sauvy A. (2005), *Le point de vue du nombre (1936)*, INED, Paris (Classiques de l'économie et de la population), 480 p.

Hoggart R. (1970), *La Culture du Pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Les Editions de Minuit, Paris, 424 p.

Honneth A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.

Housseaux F. (2003), « La famille, pilier des identités », *INSEE Première*, n°937.

INSEE (2006), « Vimeu, une zone agricole devenue industrielle. », in *L'industrie dans les territoires picards*, pp. 115 - 121.

INSEE (2009), « Notes territoriales sur les zones d'emploi picardes ».

INSEE Picardie (2003), « Migrations résidentielles en Picardie. Flux intenses, fin de l'excédent. », *Relais*, n°120.

INSEE Picardie (2014), « La démographie picarde s'essoufle », *INSEE Picardie Analyses*, n°90.

INSEE Picardie et CESER Picardie (2013), *Atlas du système productif en Picardie*.

Jauneau Y. (2007), « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », *INSEE Première*, n°1156.

Jorland G. (2010), *Une société à soigner : Hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 368 p.

Jounin N. (2008), *Chantier interdit au public*, La Découverte, Paris, 274 p.

Labbé D. et Andolfatto D. (2011), *Sociologie des syndicats*, La Découverte, Paris, 128 p.

Laé J.-F. et Murard N. (2012), *Deux générations dans la débîne : Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Bayard, Montrouge, 420 p.

Laferté G. (2014), « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, n°4, pp. 423-439.

Lahire B. (2005a), *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*, Armand Colin, Paris, 182 p.

Lahire B. (2005b), « Distinctions culturelles et lutte de soi contre soi : « détester la part populaire de soi » », *Hermès*, n°42, pp. 137-143.

Lahire B. (2010), « La transmission familiale de l'ordre inégal des choses », *Regards croisés sur l'économie*, n°7, pp. 203 - 210.

Lahire B. (2013), *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, La Découverte, Paris, 340 p.

Lallement M. (2009), *Le Travail de l'utopie: Godin et le Familistère de Guise*. Les Belles Lettres, Paris, 512 p.

Lambert A. (2015), « *Tous propriétaires !* » : *L'envers du décor pavillonnaire*, Seuil, Paris, 278 p.

Lambert Y. (1991), « Peut-on encore parler de jeunes ruraux ? », *Economie Rurale*, n°202-203, pp. 76-80.

Lavitry L. (2012), « Le jugement d'employabilité : un nouveau savoir pour gérer les chômeurs ? », *Sociologies pratiques*, vol. 24, n°1, pp. 53 - 65.

Lazzarotti R. (1968), *L'industrie et les complexes industriels dans la vallée de l'Oise.*, Thèse de doctorat en géographie, Amiens.

Lazarsfeld P., Jahoda M. et Zeisel H. (1982), *Les chômeurs de Marienthal*, Editions de Minuit, Paris, 144 p.

Le Bihan B., Martin C. et Charbonneau J. (2005), « Le temps : un enjeu social et politique. », *Lien social et Politiques*, n°54, pp. 5-10.

Le Breton E. (2015), « Droit de l'habitant, droit du passant. De nouveaux espaces de la citoyenneté dans une société mobile ? », *Colloque Citoyenneté et démocratie à l'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours.

Le Roux B. (2014), *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*, Dunod, Paris, 424 p.

Lebaron F. (2006), *L'enquête quantitative en sciences sociales : Recueil et analyse des données*, Dunod, Paris, 182 p.

Leclerc A., Grandjean H., Kaminski M., Lang T. et Fassin D. (2000), *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte, Paris, 447 p.

Lehingue P. (2009), « Un débat complexe et dérangeant : la volatilité électorale », *Cahiers français*, n°350, pp. 65 - 72.

Lepoutre D. (1997), *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, Paris, 426 p.

Leveratto J.-M. et Montebello F. (2001), « Faire l'histoire des hommes du fer. », in *Une histoire à soi*, Alban Bensa et Daniel Fabre (Eds.), Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 45 - 69.

Linhart D. (2009), *Perte d'emploi, perte de soi*, Erès, Ramonville-Saint-Agne, 214 p.

Maillard A. (2005), « Les temps de l'historien et du sociologue. », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°119, pp. 197-222.

Maillard M. (2015), « Les grands pôles urbains et les zones rurales plus exposés au risque de pauvreté. », *INSEE Picardie Flash*, Février 2015.

Maillochon F. et Selz M. (2009), « L'expression d'une identité de couple chez les jeunes : processus relationnel et biographique. », in *En quête d'appartenance, L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville, INED, Paris, pp. 125-144.

- Mannheim K. (2011)**, *Le problème des générations*, Armand Colin, Paris, 166 p.
- Marchal E. et Rieucan G. (2010)**, *Le recrutement*, La Découverte, Paris, 128 p.
- Mauger G. (2001)**, « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 136, n°1, pp. 5-14.
- Mauger G. (2006a)**, « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans. », in *Nouvelles luttes de classes*, Jean Lojkine, Pierre Cours-Salies et Michel Vakaloulis (Eds.), PUF, Paris, pp. 29-42.
- Mauger G. (2006b)**, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires*, Belin, Paris, 252 p.
- Mayer N. (2002)**, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5, pp. 505-520.
- Mead M. (1971)**, *Le fossé des générations*, Denoël/Gonthier, Paris, 161p.
- Mendras H. (1988)**, *La Seconde Révolution française, 1965-1984*, Gallimard, Paris, 329 p.
- Meron M. et Minni C. (1995)**, « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans », *Economie et statistiques*, n°283-284, pp. 9-31.
- Michelat G. et Simon M. (2004)**, *Les Ouvriers et la politique : Permanence, ruptures, réalignements*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 373 p.
- Millet M. et Thin D. (2005)**, « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et Politiques*, n°54, pp. 153-162.
- Mischi J. (2010)**, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 342 p.
- Mischi J. (2014)**, *Le Communisme désarmé : Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Agone, Marseille, 332 p.
- Mischi J. (2016)**, *Le bourg et l'atelier. Sociologie du combat syndical*, Agone, Marseille, 399 p.
- Mischi J. et Renahy N. (2008)**, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 83, n°3, pp. 9-21.
- Mohammed M. (2011)**, *La formation des bandes*, PUF, Paris, 536 p.

- Mortain B. et Vignal C. (2013)**, « Processus de décohabitation en milieux populaires », *Agora débats/jeunesses*, vol. N° 63, n°1, pp. 23-35.
- Muxel A. (2001)**, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris, 187 p.
- Nakache J.-P. et Confais J. (2004)**, *Approche pragmatique de la classification : Arbres hiérarchiques, Partitionnements*, Editions Technip, Paris, 246 p.
- Noiriel G. (2002)**, *Les ouvriers dans la société française*, Seuil. Paris, 352 p.
- Pailhé A. et Régnier-Loilier A. (2015)**, « Le chômage retarde l'arrivée du premier enfant en France », *Population & Société*, n°528.
- Pelage A. et Poullaouec T. (2009)**, « La France "d'en bas" qu'on regarde "d'en haut". », in *En quête d'appartenance, L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (Eds.), INED, Paris, pp. 29-51.
- Percheron A. (1997)**, *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 226 p.
- Perrin-Heredia A. (2011)**, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, vol. n° 84, n°3, pp. 69-92.
- Peugny C. (2009)**, *Le déclassement*, Grasset & Fasquelle, Paris, 173 p.
- Pfefferkorn R. (2007)**, *Inégalités et rapports sociaux : Rapports de classes, rapports de sexes*, La Dispute, Paris, 412 p.
- Pierru E. et Vignon S. (2008)**, « L'inconnue de l'équation FN : ruralité et vote d'extrême droite. Quelques éléments à propos de la Somme », in *Sociabilité et politique en milieu rural*, Julian Mischi et Annie Antoine (Eds.), Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 407-419.
- Pinçon M. (1987)**, *Désarrois ouvriers*, L'Harmattan, Paris, 184 p.
- Pinto V. (2014)**, *A l'école du salariat*, PUF, Paris, 384 p.
- Polanyi K. (1983)**, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps.*, Gallimard, Paris, 420 p.
- Poullaouec T. (2010)**, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, La Dispute, Paris, 147 p.
- Pronovost G. (1996)**, *Sociologie du temps*, De Boeck, Paris, 183 p.

Pronovost G. (2000), « Les jeunes et le temps », *Lien social et Politiques*, n°43, pp. 33 - 40.

Pudal B. (1989), *Prendre parti. : Pour une sociologie historique du PCF*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 329 p.

Régnier-Loilier A. (2011), « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », in *Les mondes étudiants, enquête conditions de vie 2010*, Olivier Galland, Élise Verley et Ronan Voure'h (Eds.), La documentation française, Paris, pp. 193-206.

Renahy N. (2006), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte, Paris, 285 p.

Renahy N. (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. », *Regards Sociologiques*, n°40, pp. 9-26.

Renault E. (2004), *L'expérience de l'injustice : Reconnaissance et clinique de l'injustice*, La Découverte, Paris, 412 p.

Retière J.-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n°63, pp. 121 - 143.

Ripoll F. (2013), « Du "rôle de l'espace" aux théories de "l'acteur" (aller-retour) : La géographie à l'épreuve des mouvements sociaux », in *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (Eds.), Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 193-210.

Rosa H. (2010), *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, Paris, 480 p.

Rougé L. (2009), « L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation », *Articulo - Journal of Urban Research*, n°5.

Rouleau-Berger L. (1994), « Pratiques et représentations du travail chez les jeunes en situation "précaires" de milieu populaire », in *Jeunesses populaires. Les générations de la crise*, Christian Baudelot et Gérard Mauger (Eds.), L'Harmattan, Paris, pp. 241 - 258.

Roupnel-Fuentes M. (2011), *Les chômeurs de Moulinex*, PUF, Paris, 360 p.

Saint-Germes E. (2007), *L'employabilité, un enjeu pour la gestion des ressources humaines : contribution à l'analyse du concept et de sa pratique en contexte d'évaluation*, thèse de doctorat en Sciences de gestion, Montpellier 2.

Samuel O. (2009), « La famille : un espace pour se définir ? », in *En quête d'appartenance, L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (Eds.), INED, Paris, pp. 107 - 124.

Samuel O. et Vilter S. (2008), « La naissance d'un enfant : jalon biographique et perception de l'événement », *Population*, vol. 62, n°3, pp. 587-603.

Schwartz O. (1998), *La notion de « classes populaires »*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en Sociologie, Versailles - Saint-Quentin-en-Yveline, 184 p.

Schwartz O. (2012), *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris, 552 p.

Schwengler B. (2003), « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord-Est », *Revue française de science politique*, vol. Vol. 53, n°4, pp. 513-533.

Sencébé Y. (2004), « Être ici, être d'ici: Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, n°1, pp. 23 - 29.

Settoul E. (2015), « Classes populaires et engagement militaire : des affinités électives aux stratégies d'insertion professionnelle. », *Lien social et Politiques*, n°74, pp. 95-112.

Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N. et Galès P.L. (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Armand Colin, Paris, 368 p.

Skeggs B. (2015), *Des femmes respectables : Classe et genre en milieu populaire*, Agone, Marseille, 224 p.

Solard J. et Coppoletta R. (2014), « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Economie et statistiques*, n°469-470, pp. 61 - 84.

Soulet M.-H. (2006), « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, vol. 60, n°4, pp. 24-29.

Steiner A. (2015), *Le temps des révoltes*, L'échappée éditions, Paris, 140 p.

Tabard N. et Chenu A. (1993), « Les transformations socioprofessionnelles du territoire français, 1982-1990 », *Population*, n°6, pp. 1735-1769.

Terrail J.-P. (Eds.) (2005), *L'école en France. Crise, pratiques, perspectives*, La dispute, Paris, 243 p.

Thébaud-Mony A. (2008), *Travailler peut nuire gravement à votre santé. Sous-traitance des risques, mise en danger d'autrui, atteintes à la dignité, violences physiques et morales, cancers professionnels.*, La Découverte, Paris, 294 p.

Van de Velde C. (2007), « La dépendance familiale des jeunes adultes en France. », in *Repenser la solidarité*, Serge Paugam (Eds.), PUF, Paris, pp. 315 - 333.

- Van de Velde C. (2008)**, *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 278 p.
- Van de Velde C. (2015)**, *Sociologie des âges de la vie*, Armand Colin, Paris, 128 p.
- Vermeersch S. (2006)**, « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? », *Espaces et sociétés*, Vol. 126, n°3, pp. 53-68.
- Vermeersch S. (2009)**, « Quand les classes moyennes font territoire. », in *Faire territoire*, Gérard Baudin et Philippe Bonnin (Eds.), Editions Recherches, Paris, pp. 165 -185.
- Verret M. (1988)**, *La culture ouvrière*, L'Harmattan, Paris, 300 p.
- Verret M. (2000)**, *L'Espace ouvrier*, L'Harmattan, Paris, 264 p.
- Vignal C. (2006)**, « Devenir "célibataire géographique" ? », *Cahiers du Genre*, vol. 41, n°2, pp. 139 -157.
- Vignal C. (2014)**, « L'ancrage local, une ressource pour les classes populaires des territoires désindustrialisés ? », in *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Sylvie Fol, Yoan Miot et Cécile Vignal (Eds.), Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, pp. 197- 210.
- Villeneuve-Gokalp C. (2000)**, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et statistiques*, n°337-338, pp. 61-80.
- Villermé L.R. (1830)**, *De la mortalité dans les divers quartiers de la ville de Paris*, Reed. en 2008, La Fabrique, Paris, 125 p.
- Weber F. (1989)**, *Le travail à coté. Etude d'ethnographie ouvrière*, EMESS-INRA, Paris, 200 p.
- Willis P. (2011)**, *L'école des ouvriers : Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Agone, Marseille, 438 p.
- Young M. et Wilmott P. (2010)**, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, PUF, Paris, 188 p.
- Zunigo X. (2008)**, « L'apprentissage des possibles professionnels », *Sociétés contemporaines*, n°70, pp. 115-131.

Tables des graphiques et figures

Figure 1 – Evolution de la part (%) des ouvriers entre 1968 et 2012.....	27
Figure 2 - Evolution du taux (%) de chômage en France métropolitaine et en Picardie.....	27
Figure 3 – Evolution des parts des chômeurs selon les catégories socioprofessionnelles.	29
Figure 4 - Evolution des parts des chômeurs selon les catégories socioprofessionnelles en Picardie.....	29
Figure 5 – Zonage en aires urbaines et en aires d’emploi de l’espace rural (ZAUER) de la Picardie.....	31
Figure 6 – Typologie des communes élaborée par l'INSEE Picardie.....	61
Figure 7 – Cercle des corrélations des variables actives projetées sur le plan factoriel 1-2 ..	80
Figure 8 – Variables illustratives projetées sur le plan factoriel 1-2.....	81
Figure 9 – Modalités des variables illustratives nominales projetées sur le plan factoriel 1–2.	82
Figure 10 – Nuage des cantons projeté sur le plan factoriel 1–2.	83
Figure 11- Variables actives projetées sur le plan factoriel 2-3	86
Figure 12 - Variables illustratives projetées sur le plan factoriel 2-3	87
Figure 13 - Modalités des variables illustratives nominales projetées sur le plan factoriel 2-3	87
Figure 14 - Nuage des individus projeté sur le plan factoriel 2-3.	89
Figure 15 – Classes de la CAH projetés sur le plan factoriel 1–2.....	91
Figure 16 – Typologie des cantons Picards selon la variable de classification.....	92
Figure 17 – Les cantons de Chauny et Friville-Escarbotin sur la carte de la Picardie.	103

Figure 18 – Evolution démographique de la ville de Chauny.....	107
Figure 19 – Evolution du taux de chômage selon la zone géographique au cours des années 2000.....	119
Figure 20 - Evolution de la part des ouvriers dans la population active de 1968 à 2012.....	135
Figure 21 - Part des chômeurs dans la population active de 1968 à 2012	135
Figure 22 – Pyramide des âges de la France métropolitaine en 2012	139
Figure 23 – Pyramide des âges du canton de Chauny en 2012	140
Figure 24 – Pyramide des âges du canton de Friville-Escarbotin en 2012.	140
Figure 25 – Types de contrats de travail	150
Figure 26 – Durées des contrats de travail	150
Figure 28 – Durée d’expérience requise pour postuler	151
Figure 27 – Niveau de formation* requis pour postuler.	151
Figure 29 – Taille de l’entreprise émettrice	152
Figure 30 – Secteur d’activité dont émanent les offres d’emploi.....	152
Figure 31 - Modalités structurant l'axe 1 projetées sur le plan factoriel 1-2.....	156
Figure 34 - Modalités structurant les axes 2 et 3 projetées sur le plan factoriel 2-3.....	159
Figure 35 – Représentation des classes de la CAH sur le plan factoriel 1-3.....	160
Figure 34 - Habiletés selon Pôle Emploi (extrait d’une brochure sur le « recrutement par simulation »).....	165
Figure 35 - Présentation du recrutement par simulation (brochure Pôle emploi)	166
Figure 36 - Sommaire de la brochure « Comment aborder le marché du travail ? » de Pôle emploi.....	167

Tables des tableaux

Tableau 1 – indicateurs de revenu et d’activité pour la région Picardie.	66
Tableau 2 – Indicateurs de niveaux scolaires des populations cantonales de Picardie	67
Tableau 3 – Indicateurs d’état de santé des populations des cantons de Picardie.....	68
Tableau 4 – Résultats des élections présidentielles de 2012 par cantons, en Picardie	69
Tableau 5 – Indicateurs démographiques des cantons Picards.....	70
Tableau 6 – Indicateurs d’évolution de la taille des ménages et des familles au sein des cantons picards.	71
Tableau 7 – Indicateurs d’inégalités de revenu et d’activité des cantons de Picardie.....	72
Tableau 8 – Indicateur d’évolution démographique et de densité de population des cantons picards.	73
Tableau 9 – Indicateurs de la structure de l’emploi des cantons picards.	74
Tableau 10 – Variables illustratives catégorisées	75
Tableau 12 – Corrélation des variables actives avec les axes factoriels.	78
Tableau 13 – Caractérisation de la première classe de la CAH	94
Tableau 14 – Caractérisation de la deuxième classe de la CAH.....	95
Tableau 15 – Caractérisation de la troisième classe de la CAH.....	97
Tableau 16 – Caractérisation de la quatrième classe de la CAH.	99
Tableau 17 – Récapitulatif des caractéristiques de classes de territoires	101
Tableau 18 – Indicateurs de revenus et d’imposition.....	120
Tableau 19 – Origine des revenus disponibles des ménages avant imposition sur le revenu	121

Tableau 20 – Fécondité et naissance dont la mère est mineure entre 2005 et 2009.....	122
Tableau 21 – Taux de mortalité par causes entre 2005 et 2009	123
Tableau 22 – Indicateurs de revenu, d'imposition et de pauvreté des ménages en 2012.....	132
Tableau 23 – Source des revenus des ménages en 2012.....	133
Tableau 24 – Offres d'emploi selon le statut	153
Tableau 25 – Offres d'emploi selon le secteur d'activité.....	153
Tableau 26 - Contributions et coordonnées des modalités structurant l'axe 1	155
Tableau 27 – Contributions et coordonnées des modalités structurantes de l'axe 2.....	157
Tableau 28 – Contributions et coordonnées des modalités structurantes de l'axe 3.....	158

Table des matières

Remerciements	3
Introduction générale	5
Les effets différenciés de la « crise »	7
Faire une sociologie de la jeunesse des classes populaires en territoires désindustrialisés	10
Terrains, populations et démarche méthodologique.	17
Plan de la thèse.....	23
Partie 1 – Questions de territoires.....	25
Chapitre 1 – Les territoires comme lieux de socialisation et de sociabilités. .	35
I – Les morphologies du territoire	38
I – 1. Histoire et territoire	38
I – 2. La spatialisation des mondes sociaux.....	40
II – Le territoire socialement représenté.....	44
II - 1. Représentations internes : Entre-soi et entre nous.....	44
II - 2. Représentations externes : Stigmates du populaire et du rural	47
Conclusion du premier chapitre	50

Chapitre 2 – La différenciation des territoires en Picardie	52
I - Construction d'un outil d'analyse des territoires	54
I – 1. Vulnérabilités ou inégalités territoriales?.....	55
I – 2. La mise en œuvre de l'analyse géométrique des données.....	60
I – 3. Recueil d'information et indicateurs retenus.....	64
II - Les grands clivages entre les territoires.....	76
II – 1. Le dynamisme économique des territoires.....	77
II – 2. L'urbanité et la contestation politique.....	84
II – 3. Structure par âge de la population.....	85
III - Les quatre types de territoires Picards.	90
III – 1. Les centres urbains	93
III – 2. Les périphéries urbaines	94
III – 3. Les zones rurales en périurbanisation.....	96
III – 4. Les territoires en désindustrialisation	98
Conclusion du chapitre 2	99
Chapitre 3 – Les territoires de l'analyse	102
I – La grande industrie de Chauny et ses environs.....	105
I – 1. Le développement du monde industriel	105
I – 2. Néolibéralisme et déstructuration industrielle.....	110
I – 3. Caractéristiques socio-économiques	120
II – Friville-Escarbotin : petite industrie et tradition communiste.	125
II – 1. Construction d'une « ruche industrielle ».....	126
II – 2. Forte identité du territoire	127
Conclusion du troisième chapitre :	134

Conclusion de la première partie	137
Partie 2 – Les conditions de l'accès à l'autonomie au niveau local	142
Chapitre 4 – Marché de l'emploi et « employabilité »	146
I – Marchés de l'emploi précaires	149
I – 1. Sous-emploi de masse	149
I – 2. Analyse du marché du travail Chaunois	154
II - Prise en charge institutionnelle et employabilité.....	161
II – 1. Formations, stages et mobilité.	162
II – 2. Une gestion néolibérale de soi	164
II – 3. Le désarroi du personnel d'insertion.....	169
III - Rapport à l'emploi	173
III – 1. Les mobiles et intermittents de l'emploi.	173
III – 2. Les demandeurs d'employabilité	176
III – 3. Les aspirants militaires	178
Conclusion du chapitre 4	181
Chapitre 5 – La famille et l'arrivée du premier enfant.....	183
I – Projets de familles	186
I – 1. Manque de stabilité économique et projets familiaux.....	187
I – 2. Le célibat massif.....	190
II – La mise en couple et l'arrivée du premier enfant	192
II – 1. L'arrivée du premier enfant et la décohabitation.	192
II – 2. Fonctionnement des familles-entourages.....	195
Conclusion du chapitre 5	197

Conclusion de la deuxième partie	199
Partie 3 – Enfermement dans la jeunesse et visions du monde	202
Chapitre 6 – Ici, maintenant et entre nous	206
I – L’enfermement dans la jeunesse.	208
I – 1. Les temps de la vie quotidienne	209
I – 2. La jeunesse comme temps de formation et de transitions	216
II – Stigmates territoriaux et réseaux de sociabilités.....	220
II – 1. Rapport au territoire	221
II – 2. Réseaux familiaux d’entraide et entourage territorial.....	225
Conclusion du chapitre 6.....	228
Chapitre 7 – Les espaces de reconnaissance	229
I - La famille : reconnaissance et enfermement pour les femmes	232
I - 1. Les ressources de la proximité	233
I – 2. Rôles de substitutions dans la famille	235
I – 3. Les transmissions identitaires au sein de la famille	239
II – Recomposition des cadres identitaires et groupes de pairs.....	242
II – 1. La construction d’une identité de classe chez les jeunes.	243
II – 2. Groupes de pairs et représentations politiques.....	247
Conclusion du chapitre 7	252
Conclusion de la troisième partie	254

Conclusion générale.....	257
Une entrée dans la vie adulte contrariée	259
L’autochtonie sans le travail	260
La jeunesse comme moment d’illégitimité sociale et de lutte pour la reconnaissance.	263
Situation de génération.....	265
Annexes	267
Annexe 1 - Dictionnaire de codification de la base de données territoriale..	268
Annexe 2 - Guide d’entretien.....	275
Annexe 3 – Tableaux récapitulatif de l’échantillon ethnographique	276
Bibliographie	281
Tables des graphiques et figures.....	296
Tables des tableaux.....	298

Thomas Venet

La jeunesse populaire en territoires désindustrialisés.

Famille, emploi et sociabilité en contexte rural.

Résumé de la thèse :

La jeunesse des classes populaires vivant sur les territoires ruraux et désindustrialisés connaît un mode « *d'entrée dans la vie adulte* » marqué par la précarité professionnelle. Cette thèse propose d'étudier les modes de sociabilité et d'accès à l'autonomie de jeunes hommes et femmes rencontrés sur deux zones désindustrialisées situées en région Picardie.

En mobilisant des données statistiques et des matériaux ethnographiques, nous montrerons que les obstacles pour accéder à l'emploi stable engendrent une incapacité à formuler des projets d'ordres familiaux, et une impossibilité d'accès à l'autonomie résidentielle et matérielle. Les jeunes se trouvent alors « enfermés » dans le temps présent et sur le territoire proche. Ce dernier apparaît comme l'espace de structuration de modes de sociabilité particuliers, et de formes singulières d'appartenance et d'identité. Les réseaux locaux, particulièrement la famille et les « bandes de copains », vont alors servir d'appuis pour contrebalancer les diverses formes de relégations dont font l'objet les jeunes des classes populaires rurales.

Les jeunes femmes trouvent dans les rôles familiaux de substitution ou dans la maternité les ressources pour entamer la construction d'une respectabilité adulte. Les jeunes hommes se centrent, pour leur part, sur les réseaux d'amitié tissés dès l'enfance pour trouver des formes de confirmation sociale. La famille et les groupes de pairs génèrent des formes de reconnaissance sociale et d'identités collectives, induisant une recomposition des visions du « nous » et du « eux » dans les représentations du monde propres à la fraction de génération considérée.